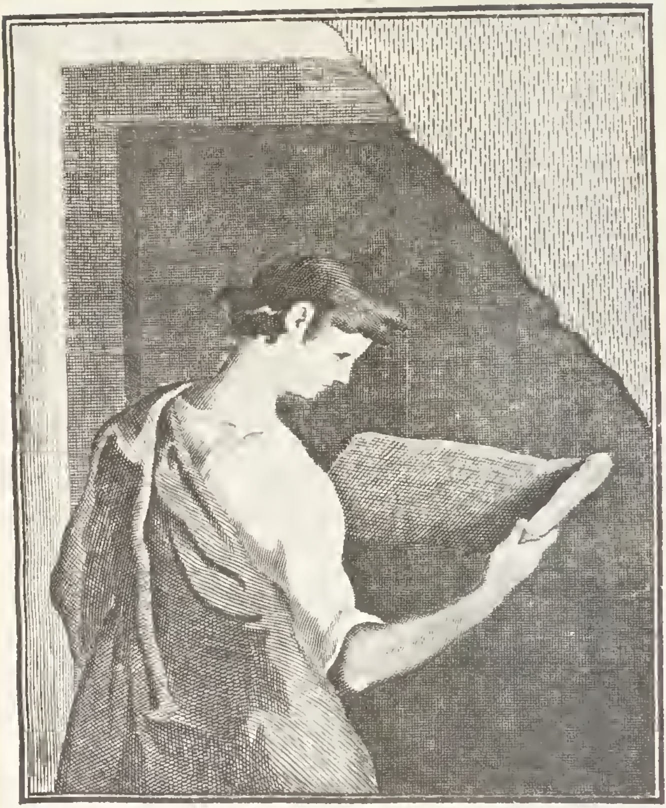

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1734unse_2

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Octobre 1734.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Octobre 1734.

Colleg. Billom.

Soc. Jesu

catal. inscript.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc, & brochés 16. s.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	10. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1734.

ARTICLE XCII.

NOUVEAUX ESSAIS sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, & l'origine du mal, traduits de l'Anglois de M. Chubb. A Amsterdam chez François Chanquyon 1733. in-douze pp. 288.

LES trois morceaux qui composent ce Livre, traitent bien les trois sujets que ce Titre general annonce; mais ils les traitent sous d'au-

tres Titres. La premiere piece eſt intitulée, *Queſtion préliminaire ſur la Religion.* Comme c'eſt là un plan de Deïſme, & que le Deïſme n'eſt pas une Religion fort chargée de pratiques ni d'articles de créance, ſi toutesfois c'eſt une Religion, & non pas plutôt une pure négation de religion; on peut s'aſſurer que le préliminaire emporte tout d'un coup le fonds entier de la queſtion, priſe dans ſa plus vaſte étenduë.

On doit cette juſtice à l'Auteur, que nulle part ce ſyſteme de Deïſme & de tolérance, n'a été traité avec plus de netteté & de candeur. On eſt bien aiſe même de lui applaudir ſur tous les points, où on le trouve un peu d'accord avec les bons principes. On convient donc que ſa maniere eſt aſſez raiſonnée, ſon tour d'eſprit aſſez philoſophe, & qu'il penſe & agit aſſez de ſuite. En vrai tolérant, il n'inquiete pas plus les autres, qu'il ne veut qu'on l'inquiete lui-même : prêchant la *Bonté*, la *Benevolence*, la *Beneficence*, (que n'a-t-il dit la *Bienfaiſance* en

nouveau ſtile ?) Il ne declame point, il n'invective point : deux ou trois plaintes qui lui échapent ne contiennent ni ſatyre, ni calomnie, ni amertume, ni ſiel.

C'eſt à nous d'imiter un exemple, que ç'eut été à nous de lui donner. La cauſe de la Religion en concurrence du Deïſme, n'a beſoin que du ton le plus moderé, le plus naturel, le plus exemt de chaleur. Nous ne croirons pas même contribuer beaucoup à la ſeduction, en expoſant dans cet extrait le ſiſtême de l'Auteur dans toute ſa force & dans tout ſon jour. Nous ne nous plaindrons pas non plus des bornes étroites où nous reſſerre la nature de l'extrait. De pareils ſiſtêmes, gagnent à être noyés dans les diſcuſſions : reduire le Deïſme à lui-même, & l'expoſer au grand jour, c'eſt aſſez le refuter.

La queſtion préliminaire eſt donc, ſelon notre Auteur, *de ſçavoir quel eſt le fondement de la Religion.* Sa Diſſertation ſur ce point n'eſt pas longue : il va d'abord au fait. Le fondement de la Religion ne peut être à

ſon avis, que, ou *la convenance morale des choſes*, ou *la volonté arbitraire de Dieu.* Or tout ce qui s'appelle *volonté arbitraire*, eſt quelque choſe de ſi odieux pour un Anglois, qu'en Dieu même il ne faut pas s'attendre à la lui voir adopter. Sa Religion ne peut donc avoir d'autre fondement que la *convenance morale* des choſes, & toute ſa théologie ſe trouve reduite à une bonne morale, morale pure, c'eſt-à-dire purement humaine, Payenne même ſi l'on veut, en un mot non-Chrétienne.

Il faut cependant ſe prêter un peu à ces nouveaux fondateurs de Religion, pour en bien connoître le ſiſtême. C'eſt l'équivoque d'un ſeul mot, de ce mot *arbitraire* qui en fait tout le nœud, auſſi-bien que d'un déluge d'écrits qui nous viennent d'Angleterre & de Hollande. Pour bien ſentir l'énergie de ce mot, auſſi celebre que le *Omoiouſios* des Ariens, il eſt bon, par voye de note hiſtorique, de remarquer que les Anglois ayant uſurpé ſur leurs Rois la moitié du pouvoir Monarchique, & les

Huguenots François , refugiés en Hollande & en Angleterre, n'ayant pu réüſſir à faire une pareille uſurpation ſur nos Rois non plus que ſur l'Egliſe ; ceux-là par crainte de voir leurs Maîtres rentrer dans leurs droits, ceux-ci pour ſe venger d'avoir ſuccombé ſous leur autorité legitime, ſe ſont mis de concert à decrier le Gouvernement Monarchique , ſoit de l'Etat , ſoit de l'Egliſe, ſoit de Dieu : car cela va de ſuite ſous les noms odieux de *tyrannie* , de *deſpotiſme* , de *gouvernement arbitraire.* Voilà la vraye origine du terme d'*arbitraire* , & de l'idée qu'on y attache dans les païs de tolérance.

A la verité , Dieu eſt un Monarque d'une ſuperiorité qui ne pouvoit tirer à conſequence , & qui ſembloit demander quelque exception. Et ſi l'arbitraire étoit ſi odieux , ne pouvoit-on pas en faveur d'un Etre unique , rappeller le doux nom de *liberté* , dont M. Chubb & ſes confreres en tolérance paroiſſent ſi jaloux pour eux-mêmes ? D'autant mieux qu'une liberté noble & mo-

derée paroît tenir le milieu entre l'arbitraire tirannique, & la convenance automate ; Dieu, & son Eglise, & même les Rois pouvant agir librement sans cesser d'agir d'une maniere convenable ; & la liberté étant de sa nature aussi déterminable au bien qu'au mal, & étant au moins dans Dieu indéterminable au mal. Mais M. Chubb & ses pareils ne connoissent point, dans les Puissances qui les gouvernent, de milieu entre la convenance & l'arbitraire. Ils ne soupçonnent pas même qu'on puisse fonder une Religion mitoyenne qui tienne des deux, qui appuye en même-tems sur les deux : & c'est sur ce pied & avec cette clef, qu'il faut lire tous leurs libelles, celui au moins que nous tâchons à mettre ici dans tout son jour, en écartant les petits nuages dont l'Auteur l'a laissé envelopé ; sans doute, parce que sa raison ou son raisonnement philosophique n'a pu atteindre plus haut.

Il ne se gêne pas pour s'élever au niveau même de sa raison, qui absolument avec un peu d'aide divine,

pourroit fort bien atteindre juſqu'à la foi. *Si la veritable Religion*, dit-il, *eſt fondée ſur la convenance morale des choſes, alors un homme par ſes facultés naturelles eſt en état de la découvrir.* Voilà le ſiſtême d'une raiſon pareſſeuſe & bornée, qui ne veut pas ſe donner la peine de faire le moindre effort. Mais il y a des pareſſes craſſes & capitales, & celle-ci eſt en matiere très capitale auſſi. Seroit-ce mettre trop de chaleur dans notre expreſſion, & paſſer les bornes d'une ſage tolerance, que de la taxer d'*irreligion*, c'eſt-à-dire au moins de *non religion*, de *non pieté*, pour éviter le terme *d'impieté.* Ce que M. Chubb ajoute ne dit rien de nouveau, que ſi la Religion étoit fondée ſur une volonté arbitraire, *alors l'homme n'eſt pas en état par ſes facultés naturelles de la découvrir.*

M. Chubb eſt un grand Philoſophe ; mais il n'eſt pas inventeur : on voit bien qu'il n'a jamais fait de découvertes, & qu'il ne connoît ni par experience ni autrement la methode d'en faire. Il ne ſuit pas même

ici son principe de convenance. Il veut une religion dont la connoissance soit l'effet d'une découverte naturelle proprement dite ; c'est-à-dire une religion à laquelle très peu d'esprits puissent atteindre. En connoît-il beaucoup qui soient capables *par leurs forces naturelles*, de faire des découvertes dans aucun genre, de Morale, de Phisique, de Métaphisique ? Voilà ce que c'est que de critiquer Dieu, l'Eglise, la Religion, les Rois, la Providence, & tous les Gouvernemens legitimes ; & de vouloir sans mission, sans commission, & par un simple esprit particulier d'independance, s'ériger en Fondateur de Religion & d'Empire.

On veut assujettir Dieu à des convenances, on veut decider de ce qui convient, & on broüille tout, on renverse tout, on remplit tout de disconvenances. La Religion prétenduë convenable de M. Chubb, n'est rien moins que convenable, elle est à la portée d'un très petit nombre d'esprits. Celle au contraire qu'il critique, qu'il rejette comme non

convenable, comme trop relevée au-dessus de nos facultés naturelles, se trouve dans l'experience & dans l'usage, la mieux assortie à tous les esprits, à tous les genies, aux enfans comme aux personnes d'un âge mur, aux ignorans comme aux sçavans, aux paisans comme aux habitans des Villes & de la Cour; & il n'y a tout au plus qu'un petit nombre d'esprits particuliers, de genies orgueilleux, de Philosophes plus raisonneurs que raisonnables, qui ne puissent y atteindre.

Où en serions-nous, si la Religion devoit être pour chaque particulier le fruit d'une découverte? Car voilà où alloit le principe du sens particulier de Calvin: cet Heresiarque pouvoit d'abord n'avoir en vûë que de sapper une partie de la Religion; mais il la sappoit par le fondement, & les Deïstes d'aujourd'hui sont ses rigides sectateurs. *Si la Religion étoit fondée sur une volonté arbitraire de Dieu, il faudroit donc*, ajoute M. Chubb, *une Revelation.* Il seroit mieux d'ajoûter, qu'il faudroit

donc de la foi, de la ſoumiſſion, de la docilité & moins de philoſophie & de raiſonnement : car la Revelation ne manque pas, & Dieu eſt le miſericordieux obſervateur des plus rigides convenances. Il obſerve non-ſeulement les convenances des choſes, mais auſſi celles des perſonnes, des tems, des lieux, ſans parler d'une infinité d'autres que nous ne pouvons pas même imaginer, nous qui avons l'orgueil de decider de ce qui convient ou ne convient pas.

Qu'on philoſophe tant qu'on voudra : on trouvera que de toutes les Religions la moins convenable, eſt celle à laquelle on doit atteindre par ſes ſeules forces naturelles, c'eſt-à-dire par l'effort d'une & de pluſieurs découvertes ; & que de toutes celles qu'on peut imaginer la plus ſimple, la plus facile, la plus aſſortie, la plus convenable à l'eſprit humain & à toutes ſortes d'eſprits, c'eſt celle que Dieu a choiſie *par un effet ſi l'on veut de volonté arbitraire*, mais très ſage & très convenable ; à laquelle

veritablement nul esprit humain n'atteindroit par ses forces naturelles, mais à laquelle ils atteignent tous par la simple soumission des mêmes forces naturelles. Peu d'hommes, après même les plus longues recherches, peuvent dire, *scio* je sçais : un enfant qui commence à begayer, un villageois qui ne sçait que labourer peut dire, *credo* je crois. Qu'on remarque même le penchant naturel que les hommes ont à se laisser conduire, par créance & par voye de soumission, surtout envers Dieu & en matiere de Religion : & l'on verra s'il convenoit ou ne convenoit pas de les mener par-là. Toutes choses ont des inconveniens, celle là peut avoir les siens ; mais à tout prendre, toute autre voye en a cent mille contre un que celle-là peut avoir. Elle n'a même absolument que celui de l'orgueil, qui merite bien cependant d'en être la victime.

Après la foi & la révélation, M. Chubb vient aux miracles : & il dit sans façon, *qu'il n'y a pas la moindre impossibilité qu'ils ne servent à l'établis-*

sement du mensonge : n'étant, selon lui, *que des démonstrations de la puissance, mais non pas de la véracité de l'Etre qui les opere ; & le défaut de miracles ne faisant ni pour ni contre la divinité d'une révélation.* En lisant l'endroit de l'Evangile où il est dit des incredules, qu'ils ne croiroient pas même à la resurrection des morts s'ils en voyoient, on se sent étonné ; & on seroit presque tenté d'y soupçonner de l'éxagération : M. Chubb fait cesser cet étonnement, mais par un plus grand étonnement, lorsqu'il trouve de telles ressources contre les miracles qui ont servi à l'établissement de la Religion. Car il se fait l'objection que Dieu ne se servira pas de son pouvoir, ni ne permettra à de mauvais esprits de se servir du leur, *pour confirmer un mensonge dans un sujet si important.* Mais il se tire de-là legerement, & comme en glissant pour ratraper son principe qui en est pourtant tout-à-fait reduit à rien.

Dieu agira donc ici, dit-il, *selon la convenance de la chose, & non pas*

par une volonté arbitraire. Voilà le sophisme, de vouloir éternellement mettre ces deux principes en contradiction. Dieu agira par une volonté arbitraire, libre & très libre, sans heurter aucune convenance, aucune bienséance, & par des raisons même de convenance & de bienséance; étant tout-à-fait séant & convenable que Dieu soutienne une Religion surnaturelle, par des opérations surnaturelles du même ordre, qui démontrent non-seulement sa puissance, mais aussi sa verité : n'étant nullement convenable d'ailleurs, que Dieu fasse librement des miracles, pour confirmer une imposture, ni qu'il en permette même de plus grands & en plus grand nombre, pour l'établissement d'une fausse Religion, que ceux qu'il leur opposeroit lui-même pour la détruire ou pour établir la vraye. Temoin les miracles de Moïse, en opposition aux prestiges des Magiciens de Pharaon.

M. Chubb nie en propres termes, *que Dieu puisse agir arbitrairement, pour montrer à ses creatures combien*

la souveraineté qu'il a sur elles, est absoluë. Il ajoute : *pourrons-nous croire qu'un Dieu sage & bon, préferera une vaine montre de grandeur à ce qui est réellement grand & estimable.* On voit bien que M. Chubb manque dans tout ceci par le principe, & qu'il n'a pas de Dieu l'idée philosophique même, & même naturelle que tous les hommes en ont. Il appelle une *vaine montre*, la manifestation que Dieu fait de sa grandeur, en agissant librement ou même arbitrairement, & si l'on veut encore despotiquement : car ces termes d'arbitraire & de despotisme, n'ont rien d'odieux en Dieu qui est le Maître des Maîtres, le Roi des Rois, & est tout-à-fait au-dessus de toutes sortes de Loix, de regles & de convenances ; étant lui-même la Regle, la Loi, l'Arbitre, le Createur des convenances.

Dieu est bon, & M. Chubb lui permet de manifester sa bonté ; il est sage & il peut manifester sa sagesse. Or Dieu est puissant, M. Chubb n'ose absolument le nier, pourquoi

donc s'oppose-t-il à la manifestation de cette Puissance ? Dieu est grand, pourquoi ne manifestera-t il pas sa grandeur ? Il est juste, il est libre, il est independant, il est souverain ; M. Chubb en convient : il en convient en passant plutôt qu'il ne l'affirme : car on sent assez qu'il n'ose en disconvenir ouvertement, & que dans le fond il voudroit bien reduire à la bonté & à la sagesse, peut-être même à la seule bonté, toute l'idée theologique, philosophique, metaphisique, phisique, morale, naturelle, & acquise qu'il a de la divinité. Or si cet Auteur refuse à Dieu la manifestation de sa grandeur, de sa gloire, de sa puissance & de tous ses attributs souverains : à plus forte raison, refusera-t-il d'admettre la manifestation de la divinité même en personne dans la personne de Jesus-Christ. Il nie tout cela comme en bloc, & sans oser manifester lui-même les bornes étroites de sa pensée, de sa raison, de sa philosophie.

Il se découvre un peu plus dans les deux pieces qui suivent. La se-

conde eſt une *Lettre qui ſert de ſupplement à la queſtion préliminaire.* Un ami de M. Chubb avoit lu cette queſtion préliminaire, & y avoit fait des objections que l'Auteur reduit ici à deux propoſitions.

» *Premiere Propoſition* : quoique » Dieu agiſſe dans de certaines oc» caſions, conformément à la con» venance morale des choſes, il ne » le fait pas toujours; c'eſt-à-dire, » il agit quelquefois arbitrairement.

» *Seconde Propoſition* : quoique la » veritable Religion, conſiſte à fai» re ce qui eſt juſte & droit dans » la nature des choſes, elle ne con» ſiſte pas néanmoins en cela ſeul; » mais auſſi à obſerver les formes de » culte que Dieu a inſtituées. »

Pour repondre à la premiere Propoſition, l'Auteur Anglois lui donne ce tour-ci. *Dire* que Dieu agit quelquefois ſelon la convenance des choſes, & quelquefois arbitrairement, c'eſt dire, *que dans le premier cas il agit ſelon, & dans le ſecond contre la convenance des choſes. C'eſt-à-dire*, ajoute-t-il, *que dans*

de certaines occasions, les actions de Dieu sont mauvaises. Nous avons déja fait sentir la valeur de ce raisonnement, fondé sur l'équivoque d'*arbitraire*, & qui exclud une liberté raisonnable qui se concilie avec la convenance des choses, mais de toutes choses, surtout avec la gloire de Dieu, avec l'ordre surnaturel de la Religion, avec la convenance même de notre foiblesse, pour qui une Religion de créance, mais de créance raisonnable & fondée sur la revelation, est bien plus assortie qu'une Religion philosophique de pur raisonnement, de syllogisme, d'induction, & de découverte naturelle.

Voici des faits clairs & précis : on avoit objecté à l'Auteur pour établir le pouvoir arbitraire, la défense que Dieu fit à Adam & à Eve de manger du fruit de l'arbre, & celle qu'il fit aux Israëlites de manger de la chair de pourceau. M. Chubb répond d'abord que ces exemples ne prouvent contre lui, qu'autant *qu'on suppose que c'étoit quelque chose de mauvais dans la nature des choses, de faire de*

pareilles défenses. Cette réponse est subtile ou plutôt embarassée, mais embarassée exprès, pour soutenir l'idée équivoque de l'arbitraire qu'il donne toujours comme une chose mauvaise qui ne peut convenir à Dieu. Pour prouver, dit il, que ces défenses étoient arbitraires, il faudroit que ce fût un mal de les faire.

Pour lui il croit, que si ces défenses ont jamais été faites, c'est qu'il étoit convenable de les faire pour le bien de ceux à qui on les faisoit, le fruit de l'arbre en question étant sans doute d'une mauvaise qualité, & la chair de pourceau pouvant donner la lepre à ceux qui en mangeoient dans la Judée. *De plus*, ajoute l'Auteur, *celui qui fait de pareilles instances, est à mon avis obligé de prouver, (posant pour principe que Dieu agit arbitrairement,) que les défenses alleguées sont divines, ce qu'il ne sçauroit faire.* Cela est assez clair malgré l'espece de correctif que l'Auteur y jette en parenthese. Car je ne sçais comment tous ces chicanneurs

de divinité, ne peuvent se resoudre, même en païs de tolérance, de nous donner des assertions bien tranchées, bien nettes, bien précises.

M. Chubb vient à la Révélation Judaïque, & supposant de Moïse tout ce qu'on lui attribuë, les miracles mêmes, il demande si cette Revelation est divine, & il dit; *la veritable réponse à cette question sera, que (dans la supposition présente) cela est parfaitement incertain.* Voilà encore une parenthese, c'est-à-dire un correctif échapé ou affecté. *Parce que*, ajoute-t-il, *Dieu peut agir arbitrairement dans ce cas, aussi-bien que dans quelqu'autre. C'est-à-dire, que nonobstant les merveilles operées en faveur de la doctrine de Moïse, ce Legislateur a pu n'être qu'un imposteur.* Voilà l'explication de la parenthese. *Parce que par un effet de volonté arbitraire, Dieu a pu faire usage de son pouvoir, ou permettre à quelqu'autre agent invisible de se servir du sien, pour confirmer son imposture.*

Malgré toutes ces parentheses, qui tiennent le discours le plus absolu de

l'Auteur en ſuſpens, & l'eſprit du Lecteur comme en échec, ſous une eſpece de clauſe hipothetique : tous ces deſtructeurs de religion ſont des Apotres intolérans, qui veulent dogmatiſer & faire des proſelytes. M. Chubb vient donc au ſacrifice d'Abraham, ſur lequel il eſt difficile que ſon demi ſecret ne lui échape pas tout-à-fait. Triſte reflexion, quand on penſe que nous voilà tranſportés ſur la ſainte Montagne, où Abraham, malgré les plus chers interêts de ſon cœur, fonda en quelque ſorte par ſa foi la Religion que nous profeſſons, en devenant le pere des Croyans : & que notre Auteur, ſans autre interêt que celui d'un vain eſprit de philoſophie, ne nous y tranſporte que pour nous rendre temoins de ſon apoſtaſie à la même Foi, à la même Religion.

Pour ce qui regarde l'exemple d'Abraham, dit cet Auteur infortuné, car il ne merite plus que des regrets, *je crois que la choſe étoit moralement mauvaiſe en ſoi, & que Dieu ne donna point cet ordre dans l'intention qu'il fût*

fût executé ; mais afin d'avoir occaſion par-là, de montrer à Abraham & à toute ſa poſterité la non convenance morale de tous les ſacrifices humains. Voilà un motif que l'Ecriture ne donne point à Dieu. L'Auteur ajoûte plus bas, que ſi Abraham avoit executé le commandement, *il auroit fait une action abominable aux yeux des hommes, & même de Dieu.*

M. Chubb péche encore une fois dans le principe de la Philoſophie morale : ſon idée de Dieu eſt fort au deſſous de celle que tous les hommes en ont naturellement. 1°. Il ignore que Dieu eſt le maître abſolu, deſpotique & arbitraire de notre vie, qu'il nous l'ôte & qu'il peut nous l'ôter, comme il veut & par les mains mêmes de qui il veut. 2°. Il ignore que le merite d'Abraham conſiſta à croire & à reconnoître, contre une autre parole même de Dieu, cette ſouveraineté abſoluë, ce deſpotiſme ſuprême & même arbitraire. Dira-t-on que la créance d'Abraham a été fauſſe dans ſon objet, & qu'il n'a eu tout au plus que le merite d'une pieu-

ſe credulité ? Mais Dieu au moins, qui vouloit ſur ſa créance modeler celle de tous les fideles, ne pouvoit-il choiſir un meilleur modele d'une créance pure & exempte d'illuſion, de crime au moins & d'abomination.

Un vrai gouvernement, ſelon M. Chubb, n'eſt que l'exercice du pouvoir pour l'avantage de ceux qui lui ſont ſoumis : *& les Gouverneurs ne ſont que les conſervateurs de la felicité de ceux qui leur obeïſſent.* Il les declare tirans s'ils montrent leur pouvoir pour le montrer : & Dieu n'eſt que plus aſtreint à la loi qu'on oſe preſcrire à tous les Monarques : *c'eſt que quand c'eſt Dieu qui abuſe de ſon pouvoir, cette conduite eſt d'autant plus blâmable, qu'aucune tentation ne l'y a pu porter.* Enfin dans ce ſiſtême, ou dans ce renverſement de tout ſiſtême, la qualité de creature ne nous impoſe aucune obligation envers Dieu. Mais la qualité de Createur en impoſe de grandes à Dieu. *L'Etre en ſoi n'eſt pas un bien, & par conſequent ne ſçauroit nous impoſer aucune obli-*

gation : c'eſt-à-dire que nous ſommes la fin de Dieu, mais que Dieu n'eſt pas notre fin. Pour ce qui eſt de ſa gloire, ni lui ni nous ne devons y penſer : M. Chubb n'en dit pas un mot.

Voici encore une étrange Propoſition : *la raiſon pourquoi Dieu aime une action, & en hait une autre, n'eſt pas à cauſe que l'une eſt faite pour obëir à ſes commandemens, & l'autre non : mais parce que les actions en elles-mêmes, ſont des objets propres à être approuvés ou deſaprouvés.* De ce coup, il n'y a plus de Loix poſitives, elles ſont inutiles & même impoſſibles : Dieu ne peut commander, que ce qui eſt déja commandé par la convenance morale des choſes.

M. Chubb repond enſuite à la ſeconde Propoſition, que ſon ami lui avoit objectée touchant le culte exterieur. On comprend aſſez ſa Religion ſur ce point. Il eſt bon Citoyen: il permet, il conſeille à chacun d'obſerver le culte reçu dans le Païs où il vit : car ſur toutes choſes, il ne veut point de Religion qui faſſe des Mar-

tyrs, ni qui nuiſe *à la felicité publique ni à notre bonheur particulier.* Mais on ne peut lui paſſer qu'il ait la foibleſſe politique de n'oſer condamner ouvertement le martyre des Apôtres, & qu'il diſe, uniquement ſans doute pour s'enveloper fort inutilement & après coup, qu'ils étoient ſpecialement chargés d'annoncer l'Evangile : ſurtout la plûpart des Apôtres n'ayant été Martyrs, que pour avoir refuſé de participer au culte exterieur, aux ſacrifices des Idoles.

Mais comment M. Chubb feroit-il de bons Citoyens même, en faiſant de ſi mauvais ſujets. On ne doit ſelon lui, ni mourir ni rien ſouffrir pour la cauſe de Dieu & de la Religion. Les Romains étoient donc des ſots, lorſqu'ils diſoient *& facere & pati fortia, Romanum eſt*, lorſqu'ils ſe devoüoient pour la Patrie ; & tout Sujet & tout Citoyen le feroit de ſacrifier ſon repos, ſa liberté, ſa vie, pour ſes Concitoyens ou pour ſon Roi. Ce que l'Auteur ajoûte, que l'on ſe doit à la ſocieté, parce qu'il eſt convenable que le bien public

l'emporte ſur le particulier, n'eſt qu'hipocriſie pour ſe rendre tolérable dans la ſocieté. Car ſi le public a droit de ſe regler ſur cette maxime, un particulier pour qui le bien particulier eſt un plus grand bien, & à qui il ne revient jamais qu'une très-petite portion du bien public, ne croiroit pas ſe devoir ainſi, à ſes dépens, au bien commun de la ſocieté. Il n'y a que la Religion, la conſcience, la probité, qui faſſent de vrais ſujets, de vrais Citoyens; qui forment de vrayes ſocietés : & ceux qui gouvernent ne ſçauroient trop regarder ces prétenduës ſocietés philoſophiques, fondées ſur l'irreligion, comme la peſte des Etats.

L'Auteur s'objecte qu'il ouvre la porte à l'incredulité. Il élude puerilement cette objection. Il loüe la Religion Chrétienne : mais dans tout le détail d'éloges qu'il en fait, il ne parle que de ſa morale, de la charité qu'elle inſpire, de la bonté, de la miſericorde qu'elle reconnoît en Dieu : encore la miſericorde n'eſt-elle pas trop le ſujet de ſes éloges :

misericorde diroit liberté, choix, affection : l'Auteur s'en tient sur tout à la bonté, bonté transcendante sans doute, ou plutôt phisique, & peut-être très mechanique : car d'un pareil Deïsme à l'Athéïsme, le chemin est court. M. Chubb traite de zéle injurieux à Dieu, celui qui a pour objet *le caractere naturel de Dieu, ses proprietés naturelles ; sa personalité, &c.* Comptant pour rien qu'on ôte à cet Etre souverain, l'unité de son essence ou la Trinité de ses Personnes, son intelligence, sa puissance, sa gloire, en un mot tout ce qui est *lui personnellement* ; pourvu qu'on lui conserve ou qu'on nous conserve ses proprietés morales, sa bonté, sa *beneficence*, sa *benevolence*, tout ce qui interesse notre propre personne, ou notre bien Etre personnel.

Le zéle de M. Chubb s'allume presque contre ceux qui representent Dieu comme vindicatif, despotique, rigoureux, juge severe, comme exposant ses creatures à la tentation, les créant enfans de colere, *les destinant à la misere antecedamment à leur*

corruption. Son ſiſtême à cet égard, n'eſt que convenance, charité, bonté, douceur, facilité, pleniere indulgence, pélagianiſme, & pis que cela. Toutes les extrémités ſe touchent : prevoyoit-on, lorſque les Reformés ſe ſeparoient de l'Egliſe avec tant d'éclat, lorſque les Refugiés accouroient à Geneve, en Angleterre, en Hollande & ailleurs, pour le maintien du Dogme outré, dur, tirannique de Calvin, ou de tel autre ſectaire prédeſtinatien, prévoyoit-on que tout ce fracas, mêlé d'horreur, de guerre, de feu & de ſang, aboutiroit à un pélagianiſme & demi ? Voilà l'homme : ſorti de ſon point fixe, il outre ſon écart, il outre ſon retour ; & rien ne lui coûte tant, que de ſe fixer dans le juſte milieu.

La derniere piece de M. Chubb eſt une *défenſe du caractere moral de Dieu*, c'eſt-à-dire une derniere attaque contre ſon *caractere naturel*, *& ſa perſonalité*, comme il l'appelle. *Si Dieu eſt ſage & bon*, dit-il, *d'où vient donc le mal* ? Voilà deſormais

tout l'état de la queſtion, laquelle, ſi l'Autenr oſoit parler clair, pourroit bien aboutir à nier la ſuppoſition ; Dieu étant ſi bon, qu'en verité la convenance morale des choſes ſemble aſſurer une bonté indefectible à tous les Ouvrages de ſes mains. M. Chubb fonde la démonſtration de cette bonté, ſur trois raiſons, dont il manie aſſez mal les deux premieres qui ſont les meilleures.

Premiere raiſon : Dieu a dit qu'il étoit bon. Seconde raiſon, toute la nature nous dit que Dieu eſt bon : mais après bien des raiſons & des contreraiſons, qui diſent tantôt oüi & tantôt non, ſans aucune préciſion, l'Auteur paroît ſe déterminer à vouloir qu'on ſe défie d'un Etre, même divin, qui ſe rend témoignage à lui-même ; & qui par tous les traits de ſageſſe, & de bonté qu'il a repandus ſur toute la nature, pourroit n'avoir ambitionné, *par exemple que le plaiſir arbitraire, ou la vaine gloire de recevoir de frivoles loüanges de ſes creatures.* Voilà

pourtant un tour qui ne laisse pas de marquer quelque genie d'invention dans son Auteur : car on n'a pas d'idée d'avoir vu aucune part ce passage *cœli enarrant gloriam Dei*, interpreté de la sorte ; & les Philosophes anciens qui selon l'Apôtre, avoient perverti l'idée que la nature leur avoit donnée du Createur, ne paroissent pas l'avoir fait avec tant de subtilité d'esprit, mais uniquement par la perversité de leur cœur.

A ces deux preuves de la divinité ou de sa bonté, l'Auteur substituë sa preuve générale, sa convenance morale, qui, à vrai dire, paroît n'être qu'une loi du destin, & une pure fatalité, par laquelle Dieu denué de liberté, de pouvoir, de volonté arbitraire, paroît enfin transformé en un automate méchanique, d'une bonté purement passive ou *naturelle*, comme le dit l'Auteur. Car ce n'est pas parce que Dieu est sage & bon, que la sagesse & la bonté sont un bien : c'est parce que la sagesse & la bonté sont un bien, que Dieu est sage & bon : l'Auteur n'en

apporte d'autre raiſon que la convenance, qu'il y a qu'un ſi grand bien lui appartienne : comme ſi ce bien lui venoit du dehors, & de la nature des choſes, plutôt que de ſa nature propre & interieure.

Mais encore une fois, ſi Dieu eſt ſage & bon, d'où vient donc le mal ? Il ſeroit ſingulier, & pourtant dans l'ordre d'une philoſophie qui pervertit toutes les idées, que la bonté & la ſageſſe de Dieu lui venant de la nature exterieure des choſes, le mal des choſes leur vînt de la nature interieure de Dieu. Il n'y auroit alors qu'à s'entendre, & à changer les termes, en prenant le dedans pour le dehors, & le dehors pour le dedans, ou plutôt en laiſſant tout cela là, & s'en tenant aux notions de la philoſophie vulgaire, qui, ſans tant de rafinement, eſt la plus conforme à la raiſon & au bon ſens, auſſi-bien qu'à la Révélation, à la Religion, & à la Foi.

Après cela, on doit s'attendre à voir l'Auteur, ſous prétexte de juſtifier la providence du mal qui arri-

ve; justifier au contraire le mal aux dépens de la Providence, & de tous les attributs divins, même de la bonté. Car c'est justifier le mal, que de le regarder comme necessaire au *bien* & même au *mieux*, comme inévitable dans le sistême des choses, comme une perfection, resultant même de son imperfection. L'Auteur abuse beaucoup de ce principe, que Dieu tire le bien du mal; & il oublie, que ce n'est là qu'un sistême secondaire & après coup: & qu'au commencement Dieu n'avoit tiré le bien que du bien, & qu'au sortir de ses mains tout étoit bon, purement bon dans son espece, & fort bon, *valdè bona.*

Un principe encore dont M. Chubb fait un grand abus, c'est celui des Cartesiens, *que la douleur nous a été donnée pour la conservation de notre vie.* Ce principe au reste, est assez digne qu'on en abuse; il n'est lui-même qu'un abus. Est-ce que la douleur d'un malheureux, qui expire sur la rouë ou dans le feu, ou dans la question, lui est donnée pour la nservati on de sa vie? Et les dou-

leurs de la goute, de la gravelle, de la colique, & celles qui saisissent l'esprit jusqu'à nous donner la mort, sont-elles aussi des moyens pour prolonger la vie? N'est-ce pas en condamnant Adam à la mort, que Dieu l'a par un même arrêt indivisible condamné à la douleur? Dans le ciel n'y aura-t-il point de plaisir, parce qu'il n'y aura point de douleur? Un principe bien plus certain, c'est qu'il n'y a de vraye philosophie que celle qui est fondée sur la Religion, au lieu qu'on veut ici fonder la Religion sur la Philosophie. Descartes, & après lui bien d'autres, ont dit qu'ils étoient Philosophes & non Théologiens. Tant pis pour leur philosophie, si elle n'a pas été théologique. Le même Dieu a fait l'objet des deux sciences, & toutes les sciences se tiennent indissolublement par la main.

Jusques-là M. Chubb parle du mal phisique: il vient au mal moral, en nous avertissant qu'il n'est *peut-être* pas si étendu qu'on le pense. Nous l'avions compris, & il n'y a

pas de *peut-être.* En retranchant tous les devoirs de l'homme, & tous les attributs de Dieu, d'où pourroit venir le mal moral ? Il vient de notre liberté, dit l'Auteur, & disons nous avec lui, mais avec plus de verité que lui : il donne pourtant une idée assez naïve de la liberté. Les motifs, selon lui, n'influent dans nos actions que par voye de persuasion & non de contrainte : leur influence n'est que passive, & toute la faculté active reside en nous. Il assigne la difference précise qui est entre les causes phisiques & les morales ; celles-là agissant par contrepoids, & la plus forte prévalant toujours ; au lieu que le motif le plus pressant, cede quelquefois à celui qui touche le moins, mais qui est secondé de l'empire d'une volonté, qui se détermine en sa faveur, librement & sans contrainte.

Mais si Dieu est necessité, dit l'Auteur, comment l'homme est-il libre ? Dieu, repond-il, ne peut faire le mal ni même préferer un moindre bien à un bien plus grand;

à cause de la parfaite intelligence qu'il a de la non-convenance morale du mal, ou du moindre bien : ce qui reduit Dieu à un Automatisme invariable comme une montre. Et suivant cette idée, la liberté de l'homme ne sera sans doute qu'une imperfection, & le mal moral ne sera tout au plus qu'un défaut. Que d'erreurs à la suite d'un seul faux principe.

Il s'agit ensuite d'accorder la prescience de Dieu avec la liberté : car l'Auteur touche à tout, mais pour tout anéantir : malgré l'ambiguité de son discours, il paroît anéantir la prescience ; la bonté de Dieu & la liberté de l'homme, étant les seuls attributs qui survivent à tant d'anéantissemens. Encore quelle bonté & quelle liberté ! M. Chubb ne peut souffrir qu'on critique la nature sur les penchans qu'elle nous a donnés : il les trouve plus favorables que contraires à la vertu ; & selon lui, lorsqu'on péche, on contrarie bien plus qu'on ne seconde la nature & les penchans naturels. A l'égard du peché originel, voici tout celui qu'il

reconnoît. *Tel a été le malheur de presque tout le genre humain, qu'en partie par mauvaise éducation, en d'autres par d'autres causes, leur constitution naturelle a été depravée.* Or le plus mauvais effet de cette éducation & de cette dépravation originelle, a été l'établissement de la Religion révélée. *Ce qui a fait, qu'ils se sont facilement soumis aux commandemens arbitraires, de quiconque s'est donné lui-même pour un Messager celeste; & ont pris pour la veritable Religion, les plus méprisables, les plus nuisibles, & les plus cruelles superstitions.*

Ces superstitions, selon le commentaire de M. Chubb, consistent à se mortifier, à croire tel & tel point de Foi, à pratiquer un culte exterieur, & surtout à être intolérant & à avoir du zéle pour le salut de son prochain. Car ce Deïsme *utile aux hommes & agreable à Dieu*, consiste sur toutes choses à laisser les hommes sans conscience, & Dieu sans honneur. Il nous en coûteroit trop, si du moins en finissant, nous ne

traitions tout cela de blaſpheme, de folie, & de fureur.

ARTICLE XCIII.

OEUVRES DIVERSES de M. Rouſſeau, nouvelle Edition, revuë, corrigée, & conſiderablement augmentée par lui-même, trois volumes in-douze, *à Amſterdam, chez* François Changuion, 1734.

MOnſieur Rouſſeau, qu'on a nommé à juſte titre l'Horace de nos jours, eſt un de ces genies privilegiés, dont les Ecrits ſont au-deſſus des éloges & des critiques. Ces écrits conſacrés dès ſon vivant à la poſtérité, ſont trop connus de tout ce qu'il y a de gens de goût dans le monde, pour nous y arrêter beaucoup dans ces Mémoires. Il ſuffira de rendre compte en peu de mots, de ce qu'il y a de particulier & de rare dans cette nouvelle Edition.

Le Titre ſeul en fait voir le merite. De toutes celles que l'Auteur a avoüées, & que l'empreſſement du

Public a fait souvent renouveller ; elle peut passer, sinon pour la plus magnifiqne, du moins pour une des plus élegantes, & elle est certainement la plus complette. Outre la beauté des caracteres, le surcroit de plusieurs pieces qui n'avoient point encore paru, pas même dans l'Edition de Londres, & l'avantage d'avoir été *revûë, corrigée, & considerablement augmentée par l'Auteur même*, la rendent fort superieure à toutes celles qui ont precedé.

L'ordre général est le même que dans les Editions de 1723, 1727, 1731. c'est-à-dire, qu'il y a les quatre livres d'Odes, les Cantates, ou Odes allegoriques. La traduction d'une Ode du second livre par M. Guinigi, Ambassadeur de la Republique de Luques à la Cour Imperiale, un livre d'Epitres, deux d'Allegories, deux d'Epigrammes, quantité de Poësies diverses, & un Recüeil de Comedies. Mais les additions sont considerables dans les trois volumes dont nous parlons, & il a fallu changer un peu la distribution

de quelques pieces, pour rendre les volumes à peu près égaux ; sans préjudice pourtant, d'un arrangement qui plairoit davantage à quelques Lecteurs. Car le Libraire avertit, que comme la nouvelle piece de Theatre que M. Rousseau a jointe à cette Edition, auroit grossi trop considerablement le troisiéme volume ; on a été obligé pour éviter cette disproportion de repartir sur les deux premiers, les deux petites Comedies (le Caffé, & la Ceinture magique,) qui se trouvent à la fin du troisiéme (& à la suite des autres Comedies,) dans les Editions précedentes ; mais que les pages en sont numerotées à part, afin que ceux à qui cette bigarrure pourroit déplaire, ayent la liberté de les détacher s'ils le jugent à propos. Ainsi les deux petites pieces étant remises à leur place, on auroit cet arrangement des Comedies ; le Flatteur en vers ; le Capricieux aussi en vers ; la nouvelle piece intitulée les Ayeux chimeriques, ou la Comtesse de Critognac encore en vers & en cinq ac-

tes, comme les précedentes; puis le Caffé & la Ceinture magique, petites Comedies en prose. A l'égard des autres nouveautés, on les a placées dans le rang qui leur convient; sçavoir trois Odes sacrées, avec celles de ce genre; un Vaudeville, une Epigramme, un Sonnet, parmi les Poësies diverses. La premiere des trois Odes récentes, est la quatriéme du premier Livre pag 15. elle est tirée du Pseaume 49. *sur les dispositions que l'homme doit apporter à la Priere*: c'est ainsi que le Poëte l'intitule. En voici quelques traits.

Le Roi des Cieux & de la Terre
Descend au milieu des éclairs:
Sa voix comme un bruyant tonnerre
S'est fait entendre dans les airs,
Dieux mortels, c'est vous qu'il appelle,
Il tient sa balance éternelle,
Qui doit peser tous les humains;
Dans ses yeux la flamme étincelle;
Et le glaive brille en ses mains.

Après ce premier debut, si digne de la Majesté d'un Dieu vengeur tel

que le decrit le Prophete ; nôtre Poëte adresse, comme lui, la parole aux *esprits divins, ministres de ses loix augustes*, pour leur ordonner de separer des *Justes que les œuvres ont éprouvés, ces ames serviles, dont le zele oisif a cru satisfaire à la loi.*

Allez, saintes Intelligences,
Executez ses volontés,
Tandis qu'à servir sa vengeance
Les Cieux & la Terre invités
Par des prodiges innombrables
Apprendront à ces miserables
Que le jour fatal est venu
Qui fera connoître aux coupables
Le Juge qu'ils ont mêconnu.

Il fait parler ce Juge severe.

Que m'importent vos sacrifices,
Vos offrandes, & vos troupeaux ?
Dieu boit-il le sang des genisses ?
Mange-t-il la chair des taureaux ?
Ignorez-vous que son empire
Embrasse tout ce qui respire
Et sur la Terre & dans les Mers ;

Et que ſon ſouffle ſeul inſpire
L'ame a tout ce vaſte univers ?

Offrez, à l'exemple des Anges
A ce Dieu vôtre unique appui,
Un ſacrifice de loüanges,
Le ſeul qui ſoit digne de lui..,

Il a dit à l'homme profane
Oſe tu, pécheur criminel,
D'un Dieu dont la Loi te condamne
Chanter le pouvoir éternel....

Si tu voyois un adultere
C'étoit lui que tu conſultois ;
Tu reſpirois le caractere
Du voleur que tu frequentois...

Ne ſemble-t il pas que la poëſie & les rimes ſoient venuës, comme d'elles-mêmes, s'ajuſter à la traduction litterale du plus majeſtueux de tous les Prophetes ?

Autre Ode nouvelle. C'eſt la ſeptiéme du même livre ; elle eſt tirée

du Pſeaume 72. & elle repreſente *les inquietudes de l'ame ſur les voyes de la providence.* L'eſprit de ce Pſeaume, & les vives étincelles du feu ſacré qui l'anime, s'apperçoivent dans les quatre ſtrophes ſuivantes.

Pardonne, Dieu puiſſant, pardonne à ma foibleſſe.
A l'aſpect des mechans, confus, épouvanté,
Le trouble m'a ſaiſi, mes pas ont héſité,
Mon zele m'a trahi, Seigneur, je le confeſſe,
En voyant leur proſperité...

Comment tant de grandeur s'eſt-elle évanoüie?
Qu'eſt devenu l'éclat de ce vaſte appareil?
Quoi, leur clarté s'éteint aux clartés du Soleil?
Dans un ſommeil profond ils ont paſſé leur vie,
Et la mort a fait leur reveil.

Inſenſé que j'étois de ne pas voir leur chute

Dans l'abus criminel de tes dons tout puiſſans !
De ma foible raiſon j'écoutois les accens,
Et ma raiſon n'étoit que l'inſtinct d'une brute
Qui ne juge que par les ſens.

Cependant, ô mon Dieu, ſoutenu de ta grace
Conduit par ta lumiere, appuyé ſur ton bras,
J'ai conſervé ma foi dans ces rudes combats.
Mes pieds ont chancelé : mais enfin de ta trace
Je n'ai point écarté mes pas.

L'on perd infiniment à ne voir que de ſimples crayons. Diſons cependant un mot de la troiſiéme Ode ajoûtée au même livre premier, pag. 45. elle montre, *que la juſtice divine eſt preſente à toutes nos actions.* Prenons au hazard les trois dernieres ſtrophes.

Qui me garantira des assauts de l'envie ?
Sa fureur n'a pû s'attendrir :
Si vous n'aviez sauvé ma vie,
Grand Dieu, j'étois prêt à perir.
Je vous ai dit ; Seigneur, ma mort est infaillible,
Je succombe. Aussi-tôt vôtre bras invincible
S'est armé pour me secourir.

Non, non, c'est vainement qu'une main sacrilege
Contre moi décoche ses traits.
Vôtre thrône n'est point un siege
Souillé par d'injustes decrets.
Vous ne ressemblez pas à ces Rois implacables
Qui ne font exercer leurs loix impraticables
Que pour accabler leurs sujets.

Toujours à vos élus l'envieuse malice
Tendra des filets captieux :
Mais toujours vôtre loi propice
Confondra les audacieux.

Vous

Vous aneantirez ceux qui vous font la
guerre ;
Et si l'impieté nous juge sur la terre,
Vous la jugerez dans les cieux.

La premiere strophe commence la piece en cette maniere.

Paroissez Roi des Rois ; venez, juge suprême,
Faire éclatter vôtre courroux
Contre l'orgueil & le blasphême
De l'impie armé contre vous.
Le Dieu de l'univers est le Dieu des vengeances.
Le pouvoir & le droit de punir les offenses
N'appartient qu'à ce Dieu jaloux.

En voilà assez, pour faire reconnoître au Public un genie toujours reconnoissable par l'énergie, l'ame, & la magnificence de sa poësie lirique. Sa poësie allegorique, & surtout l'épistolaire le disputent dans l'esprit de bien des gens, avec les Odes sur la préference : il ne nous appartient pas de decider. Nous ajouterons seulement ici quelques

traits d'une épître bien connuë, mais plus recente que celles, qu'on trouve dans l'Edition de Soleure. C'eſt la ſixiéme adreſſée à M. le Baron de Breteuil, où le Poëte découvre la ſource de toutes ſes poëſies, & où l'on voit que malgré leurs differens caracteres elles ſont ſorties du même principe. M. Rouſſeau excité par M. le Comte du Luc à reprendre ſes liaiſons avec les Muſes, qu'il avoit abandonnées malgré elles durant trois ans, commence par plaiſanter d'une maniere auſſi agreable, que ſolide ſur ces Ecrivains,

Qui ſupplioient le Lecteur morfondu
De faire grace à leur feu prétendu.

Il décrit au long l'air emprunté de leur *Phlegme dogmatique*. Puis il s'exprime en ces termes.

Des vieux Auteurs admirateur zélé
J'avois deja ſenti leur douce amorce,
Et j'eſſayois d'en pénétrer l'écorce,
De démêler leurs cœurs de leurs eſprits,
Et de trouver l'Auteur dans ſes écrits.
Je vis bien-tôt, inſtruit par leur lecture

Que tout leur art partoit de la nature...
Je compris donc qu'aux œuvres de genie,
Où la raiſon s'unit à l'harmonie,
L'ame toujours a la premiere part,
Et que le cœur ne penſe point par art:
Que tout Auteur, qui veut ſans perdre haleine
Boire à longs traits aux ſources d'Hippocrene
Doit s'impoſer l'indiſpenſable loi
De s'éprouver de deſcendre chez ſoi,
Et d'y chercher ces ſemences de flame
Dont le vrai ſeul doit embraſer nôtre ame.

Nous ne ferons point de reflexions ſur cette doctrine, tirée d'Horace & de Boileau, ou plutôt du cœur humain, qui ne ceſſe de crier à tout Ecrivain dans le langage de nôtre Poëte.

Que tout Auteur mâle, hardi, robuſte,
Doit de ſes Vers bannir l'inſtruction
Ou, comme Homere, inſtruire en action,
Sur le Parnaſſe: ainſi que dans la chaire,
C'eſt peu d'inſtruire, il doit inſtruire &
plaire:

Remuer l'ame est son premier devoir,
Et l'art des Vers n'est que l'art d'émouvoir;
Non que souvent on ne puisse avec grace
En badinant corriger, comme Horace:
La verité demande un peu de sel,
Et l'enjoüement est son air naturel:
La joye au moins marque une ame sincere, &c.

Il nous suffit de citer. Les critiques même des Malherbes & des Corneilles, ont fait sans y penser leur éloge & leur apologie en les citant.

Venons à la Comedie nouvelle, intitulée *les ayeux chimeriques.* Nous ne pouvons mieux faire que d'en tirer l'idée & le crayon de la judicieuse Preface de l'Auteur. » Le devoir » de la Comedie étant de representer, non-seulement le ridicule des » hommes, mais encore les inconveniens, qui resultent de ce ridicule, je choisis pour mon Heroine une femme de qualité uniquement occupée de ses ayeux; &

» regardant tout ce qui n'a point
» de rapport à la dignité de ſon ex-
» traction, comme une dérogeance
» injurieuſe à ſon rang, & au reſ-
» pect qu'elle ſe doit à elle-même.
» Je lui donnai un Intendant hipo-
» crite & fourbe, ſur lequel elle ſe
» repoſe du ſoin de ſes affaires do-
» meſtiques; un vieux Genealogiſte
» viſionnaire, qui l'entretient dans
» ſes imaginations; une fille à pour-
» voir par un mariage, digne du
» grand nom qu'elle porte: & fi-
» nalement pour l'objet de ſes pré-
» ventions, un jeune courtiſan
» écervelé, frivole, plein de lui-
» même & vuide de tout le reſte,
» ſouriant à ſon merite, embarraſſé
» dans ſes complimens, & renfer-
» mé dans ſes habits, ſes chevaux,
» ſes chiens & ſes équipages, com-
» me dans un cercle, dont ſon in-
» capacité ne lui permet pas de ſor-
» tir. Ayant ainſi formé mon ta-
» bleau ſelon les regles de la pein-
» ture, & de la poëſie, qui ſont les
» mêmes; & y ayant ajouté pour le
» contraſte, un homme ſage & ca-

» pable de diſcerner en quoi conſiſte
» la veritable nobleſſe, qui ne ſçau-
» roit être trop reſpectée ; je pris
» pour point de vuë de mon action,
» les dangers, où l'entêtement que
» j'avois à dépeindre, peut jetter
» les familles & les particuliers ; &
» ſans donner à cette action d'autre
» durée, que celle de la repreſenta-
» tion, je la conduiſis par les gra-
» dations les plus variées qu'il me
» fut poſſible, juſqu'à un dénoüe-
» ment aſſez imprevû, ſelon moi,
» quoique ſuffiſamment préparé.
» C'eſt de cette ſorte que j'ai eſſayé
» de remplir mon ſujet, en lui
» donnant pour fondement une ac-
» tion renduë, autant que j'ai pû
» faire, vraiſemblable par l'obſer-
» vation des regles, & riſible par
» la rareté des originaux, qui reſ-
» ſemblant à tout ce qui ſe voit
» tous les jours, ne reſſemblent à
» rien que je ſçache de ce qui s'eſt
» vû juſqu'à preſent ſur le Thea-
» tre. »

Comme cette piece & les autres de la nouvelle Edition, feront in-

cessamment entre les mains de tout le monde, nous estimons qu'il seroit inutile pour le Public, d'entrer ici dans un plus grand detail. On sçait assez d'ailleurs combien il est difficile de rendre exactement le précis d'une piece dramatique, il faudroit en suivre l'ordre & le stile d'acte en acte, de scene en scene, de détour en détour, & ne rien laisser échapper dans les routes secrettes de ce labyrinthe ingenieux. C'est ce qui ne se peut faire en peu de paroles, & il vaut mieux y renvoyer les Lecteurs, que leur goût & leur empressement pour les Oeuvres de nôtre Poëte, ne manquera pas d'y conduire avec plus d'agréement & de satisfaction.

Terminons cette annonce, par les paroles, qui terminent la Preface de M. Rousseau. » Si par hazard quel-
» ques esprits severes, me faisoient
» un crime d'avoir repris un exer-
» cice de cette nature, dans l'âge
» serieux, où je me trouve parvenu;
» & après le long tems qu'il y a
» que je l'ai quitté, je me flatte que

» les bonnes raiſons, que j'ai données
» au commencement de ce diſcours,
» ſuffiront pour me juſtifier auprès
» d'eux : & j'eſpere auſſi, que ceux,
» qui pourroient s'imaginer qu'il n'y
» a que le feu de la jeuneſſe, qui con-
» vienne à ce genre de poëſie, chan-
» geront de penſée, s'ils veulent bien
» faire reflexion, qu'un poëme dra-
» matique judicieuſement executé
» n'eſt point un ouvrage de jeune
» homme ; & que le ſeul des Poë-
» tes modernes, à qui on puiſſe
» équitablement donner la préfe-
» rence ſur tout ce que l'antiquité
» a produit de grands hommes dans
» ce même genre, n'a commencé
» qu'après trente-ſept ans paſſés à
» nous donner ces chef-d'Oeuvres,
» qui ont fait l'admiration de ſon
» ſiecle, & que la poſterité regar-
» dera toujours comme un des plus
» illuſtres monumens de la langue
» Françoiſe. »

ARTICLE XCIV.

TRAITE' PHISIQUE & historique de l'Aurore Boreale, par M. de Mairan. Suite des Mémoires de l'Academie Royale des Sciences, de 1731. *A Paris de l'Imprimerie Royale, en* 1733. in-quarto, *pp.* 281. *avec* 15. *Planches.*

MOnsieur de Mairan commence son Livre par une exposition sommaire de tout son sistême sur l'Aurore Boreale : Cette exposition seroit sans doute le meilleur extrait que nous pussions donner de son Ouvrage, si le Public aimant à voir les mêmes objets dans les divers points de vuë, où les divers spectateurs les envisagent, n'éxigeoit de nous un nouvel extrait. La premiere des cinq Sections qui partagent ce Livre, traite *de la Lumiere Zodiacale, & de l'Atmosphere Solaire.*

M. Cassini observa en 1683. cette

Lumiere qu'il nomma Zodiacale. C'est une clarté ou blancheur, souvent assez semblable à celle de la voye lactée, que l'on apperçoit dans le ciel en certains tems de l'année, après le coucher ou avant le lever du soleil, en forme de lance où de piramide, le long du Zodiaque, où elle est toujours renfermée par sa pointe & par son axe, appuyée obliquement sur l'Horison par sa Base. M. Cassini comprit d'abord que c'étoit l'atmosphere même du Soleil.

Il est surprenant, ou plutôt il le seroit, que M. Cassini eût été absolument le premier temoin d'un Phenomene si ancien, si étendu & si sensible. Ce celebre Astronome prétend lui-même, qu'il n'avoit pas été inconnu à Descartes; & M. de Mairan cite Kepler, qui rapporte cette blancheur à une substance crasse repanduë autour du Soleil en forme d'atmosphere, *substantia crassa circa solem*, &c. Descartes, Kepler, & sans doute bien d'autres, avoient été temoins de cette atmosphere. M. Cassini en fut comme le premier ob-

ſervateur, le premier juge qui en fixa la découverte par une eſpece d'arrêt definitif qui la fit paſſer.

C'eſt ainſi que de tout tems, on avoit vû les tâches du Soleil, ſans les reconnoître juſqu'à Scheiner, qui en fut le premier obſervateur, & l'unique premier inventeur. Les uns avoient pris ces taches pour des nuages, les autres pour la Planete de Mercure, qui traverſoit le diſque du Soleil : Kepler même s'y étoit trompé, ce qu'il ne fit pas au moins pour l'atmoſphere ſolaire. Galilée vraiſemblablement en avoit eu quelque ſoupçon; car dès que Scheiner eut publié la choſe, Galilée fit tout au monde pour s'attribuer la primauté d'une ſi grande découverte, ſur laquelle Deſcartes a préciſément fondé tout ſon ſiſtême de phiſique. Mais Galilée vint trop tard, & il n'y a que la malice de quelques Auteurs modernes,qni ait affecté de jetter en dernier lieu quelques nuages ſur un point d'hiſtoire litteraire ſi bien éclairci dans le tems, & ſi facile à éclaircir par les dattes.

L'atmosphere solaire, ne se rend jamais plus sensible que dans les éclipses totales du Soleil, & c'est là que Kepler en avoit pris l'idée. On peut au reste s'en convaincre à tous les instans du jour, lorsque le ciel est bien pur. Car en dirigeant une lunette ou même sans lunette, dirigeant sa vuë autour du Soleil, pourvu qu'on ne voye point cet astre; on verra repanduë autour de lui une blancheur d'autant plus vive, qu'elle approche plus de ce centre. On verra la même chose autour de toutes les étoiles. Ce qui prouve, ou qu'elles ont toutes une atmosphere, ou qu'au moins le tourbillon qui les environne est une matiere crasse, capable de terminer le coup d'œil, & par consequent de reflechir la lumiere. Car il faut bien prendre garde que cet éclat ne vient point de notre propre atmosphere. Il est trop vif pour cela.

M. de Mairan, juge la matiere Zodiacale differente de l'Ether, qui est trop delié selon lui, pour se rendre visible. Ce pourroît être une fla-

me : mais cet Auteur la croit plutôt inflammable qu'enflamée, & ſeulement illuminée comme la queuë des Cometes, dont la clarté imite celle-ci, ſoit par ſon degré de blancheur, ſoit par ſa tranſparence, laiſſant les unes & les autres voir les étoiles au travers, & reſſemblant à la voye lactée. M. Caſſini a cru y voir des petillemens, dont il s'eſt ſagement défié.

La forme de lance ou de piramide, dont on voit toujours cette lumiere Zodiacale, ſemble établir à l'atmoſphere ſolaire une figure lenticulaire ou ſpheroïde, reſſerrée par les poles. Sa baſe eſt toujours dirigée vers le corps du Soleil, & ſa pointe vers quelque étoile du Zodiaque. Sa poſition eſt parallele à l'équateur ſolaire, & perpendiculaire à ſon axe. Abſolument, ſelon M. de Mairan, cette atmoſphere pourroit être un ellipſoide ; & ſa ſection équinoctiale, une ellipſe dont le Soleil occuperoit l'un des foyers.

Pour ce qui eſt de l'étenduë de cette atmoſphere, on ne l'a gueres vuë

moins que de 50. ou 60. degrés, depuis le Soleil jusqu'à sa pointe, & de 8. à 9. degrés de largeur à sa partie la plus claire, ou la plus proche de l'horison. Ces dimensions varient cependant, mais sans presqu'aucune loi de rapport, la longueur augmentant lorsque la largeur diminuë, ou qu'elle augmente plus ou moins à proportion. L'augmentation de longueur, peut aller quelquefois à 100. degrés.

Que cette atmosphere tourne autour de l'axe solaire, de concert même avec son noyau, on n'en peut gueres douter. Que le mouvement de ses parties à diverses distances, soit un mouvement de tourbillon, analogue à celui des révolutions des Planetes selon la loi $T^2 : D^3$, *M. Fatio* n'en doutoit pas non plus. Mais comme nulle observation précise ne paroît en établir la verité, M. de Mairan sagement en garde contre la multiplication des hipotheses particulieres, ne se presse pas d'acceder à cette conjecture. Qu'il nous soit permis cependant de remarquer, que

plongeant, comme il fait, au moins quelquefois la terre dans l'atmosphere solaire, jusqu'à confondre assez facilement & par un mélange assez intime les deux atmospheres ; il ne peut gueres exempter celle du Soleil, du mouvement tonique de la terre ; &, ce qui merite encore plus d'attention, du mouvement de Venus & de Mercure, qu'il seroit difficile de dégager de cette matiere Zodiacale.

La seconde section, traite de l'atmosphere. L'Auteur croit certain, 1°. Que l'aurore Boreale est dans cette atmosphere, sur ce qu'elle ne participe point au mouvement exterieur du premier mobile. 2°. Que cette aurore est très élevée, & fort au dessus de ce qu'on pense communément. Comme l'Auteur traite son sujet tout-à-fait en grand, & relativement au sistême général, auquel effectivement l'aurore paroît tenir de près ; rien ne lui échape de ce que son sujet a de commun avec l'astronomie, la meteorologie, l'histoire, & les diverses autres parties de la science universelle.

Il examine donc les moyens qu'on a employés jusqu'ici, pour connoître la hauteur de notre atmosphere. Il les reduit à deux, le premier qui est le plus ancien, se tire de la durée des crepuscules : le second qui est moderne & d'après M. Pascal, ou plûtôt Descartes, est fondé sur les differentes hauteurs du mercure dans le Barometre. Ces deux Méthodes diversement maniées par divers Auteurs, s'accordent pourtant à donner 15, 20, 25 lieuës de hauteur à l'atmosphere. Mais M. de Mairan remarque que les crepuscules ne nous donnent gueres que la hauteur des dernieres couches d'un air encore assez dense, pour nous reflechir sensiblement la lumiere du Soleil; & que le Barometre ne nous indique non plus que le poids de cet air grossier, qui ne sçauroit passer à travers les pores du mercure, ou du verre qui tient le mercure suspendu.

Absolument la proportion des compressions de l'air, pourroit s'allier avec une atmosphere, sinon infinie, du moins extrêmement haute. Mais

passé 15. ou 20. lieuës, l'air se trouvant 4000. fois plus dilaté que celui que nous respirons ; tout ce qui est au dessus n'influë gueres dans les variations du Barometre, ni dans les autres experiences grossieres que nous pouvons faire à cet égard. Passé ces 15. ou 20. lieuës, les accroissemens de dilatation doivent être si rapides, qu'à 30. lieuës de hauteur, l'air, selon *M. Mariotte*, seroit peut-être huit millions de fois plus dilaté qu'ici.

Pour infirmer tout-à-fait la preuve tirée du Barometre, en faveur du peu de hauteur de l'atmosphere, M. de Mairan sappe un principe qui paroissoit jusqu'ici assez naturel : c'est celui de la simplicité élementaire, de l'homogeneïté, de l'uniformité des atomes, ou molecules primitives de l'air, de leur égalité pour la masse, de leur ressemblance pour la figure. Il cite des experiences ; celle entr'autres du mercure purgé, qui semble établir divers degrés d'air grossier, subtil & plus subtil, & qui établit bien surement une diversité de subs-

tances inégalement ſubtiles dans l'air.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt par la parallaxe, ou plutôt par l'apparition du Phenomene à des ſpectateurs fort éloignés du pole, qui eſt comme le ſiege de l'aurore que l'Auteur établit la grande hauteur qu'il donne inconteſtablement au phenomene; & par ce moyen, à l'atmoſphere terreſtre. L'aurore boreale du 19. d'Octobre 1726. ayant été obſervée en même tems à Liſbonne & à Peterſbourg, M. de Mairan trouve par le calcul Trigonometrique, fait ſur le plus bas pied, la hauteur du phenomene de plus de 57. lieuës.

Adoptant enſuite la methode des parallaxes employée par *M. Maraldi*, il trouve la hauteur du phenomene en divers tems quelquefois de 100, quelquefois de 300, & le plus ſouvent de 200. lieuës. Il cite même deux obſervations faites l'une à Geneve, l'autre à Montpellier, le 15. de Fevrier 1730. d'où *M. Cramer* deduit 160. lieuës pour la hauteur apparente de l'aurore boreale.

Sur quoi l'Auteur remarque, que

ce n'eſt pas ſeulement vers le Nord, mais vers le Midy même qu'on trouve le phenomene à une grande hauteur. Il ſeroit bien plus ſingulier, ſi dans des lieux fort differens en latitude, on trouvoit le phenomene à la même hauteur, ou peut-être plus haut vers le Midy, plus bas vers le Nord; n'étant pas trop certain encore, que deux ſpectateurs voyent plus la même aurore que le même arc en ciel.

M. de Mairan refute fort bien l'hipotheſe qui rapporte cette aurore aux vapeurs, & aux exhalaiſons de la terre, celle qui la rapporte aux glaces du Nord; & avec encore plus de facilité, une autre hipotheſe dans laquelle on fait intervenir la matiere magnetique. L'extrême hauteur du phenomene, paroît une choſe qu'on ne peut nier au ſçavant Academicien, qui auroit beaucoup fait pour la phiſique, quand il n'auroit conſtaté que ce principe important.

La troiſiéme ſection, explique les divers phenomenes qui compoſent, ou qui accompagnent l'aurore en

queſtion. Le premier principe ſur lequel il la fonde ſolidement, eſt celui *de la peſanteur univerſelle des corps*, que notre Auteur convient être aujourd'hui au deſſus de toutes les critiques, & de tous les partages de ſiſtêmes. En paſſant même, M. de Mairan donne comme une récapitulation abregée de ce ſiſtême imprimé *à Paris chez Cailleau en* 1724. avec toutes les diſcuſſions hiſtoriques qui en démontrent les vrais progrès.

Les principes ſuivans, ont toute la certitude geometrique, que le celebre M. Nevton de qui on les emprunte, a été capable de leur donner. Telle eſt la peſanteur en raiſon reciproque I:D . Telle la ſphere d'attraction relative du ſoleil & de la terre, en deça ou au-delà de laquelle les parties de l'atmoſphere ſolaire, doivent tomber ou ne pas tomber dans l'atmoſphere de la terre ; que malgré l'heterogeneïté naturelle, & ſans doute extrême des deux ſpheres, l'Auteur ſuppoſe capable de s'en impregner, de s'en imbiber. La Theorie de l'Auteur, ſur le *point*

de limite, eſt digne de beaucoup d'attention.

L'Auteur s'objecte que ſuivant ces principes, l'aurore en queſtion ne devroit pas être plus boreale qu'auſtrale, qu'orientale ou occidentale. Mais diverſes cauſes la fixent ſelon lui au pole boreal, par rapport à nous. Car ſi notre latitude étoit auſtrale, l'aurore le ſeroit auſſi vraiſemblablement pour nous; parce qu'en un mot, ſa poſition eſt polaire plutôt qu'équinoctiale.

La groſſiereté de l'air polaire ou circompolaire, eſt une des raiſons qui favoriſent, ſelon M. de Mairan, l'amas qui s'y fait de la matiere zodiacale. Autre raiſon; le mouvement diurne de la terre, portant l'air de notre atmoſphere, des poles vers l'équateur, doit par-là même, repouſſer de l'équateur vers les poles, les matieres étrangeres à la ſphere terreſtre. L'objection eſt forte après tout, mais l'Auteur ne la diſſimule pas, & il répond à tout: ſa réponſe même le jette dans une theorie geometrico-aſtronomique,

fort ingenieuse & fort subtile, dont tout Lecteur géometre sera satisfait.

L'aurore n'est pas cependant purement boreale, mais un peu *ouest-boreale*, declinant le plus souvent vers l'occident. La raison en est fort naturelle. L'heure de l'apparition est le soir, quelque tems après le coucher du soleil, & jamais le matin avant son lever. Il n'est donc pas surprenant que l'aurore decline un peu vers le couchant, qui est la derniere partie abbreuvée de la lumiere du soleil, & sans doute aussi de la matiere de son atmosphere. Voici le phenomene complet.

D'abord c'est une espece de brouillard assez obscur, que l'on apperçoit vers le septentrion avec un peu plus de clarté vers l'ouest, que dans le reste du ciel. Le brouillard septentrional, se range communément sous la forme d'un segment de cercle dont l'horison fait comme la corde. Bientôt cet arc est bordé d'une lumiere blanchâtre, d'où resulte un arc lumineux, avec plusieurs arcs concentriques, alternativement lu-

mineux & obſcurs ou moins lumineux, au nombre de deux ou trois. Après cela viennent les jets, & les rayons de lumiere diverſement colorés, qui paſſent du ſegment obſcur & fumeux, où il ſe fait preſque toujours quelque brêche éclairée d'où ces rayons paroiſſent ſortir.

Quand le phenomene eſt fait pour ſe répandre au loin, on apperçoit un mouvement general dans la maſſe, de frequentes brêches qui ſe reparent, un trouble, des ſecouſſes, des vibrations, des éclairs, & une apparence d'incendie, qui eſt ordinairement ſuivie d'une eſpece de couronne au zenith, qui fait comme la clef d'une voute, ou la lanterne d'une coupole, vers laquelle tous les mouvemens d'alentour ſemblent concourir. Ce ſpectacle magnifique après avoir diminué, ſe renouvelle ſouvent deux & pluſieurs fois; & lorſqu'il diminuë comme en rentrant dans ſa ſource, le nordoueſt tient ferme, & finit le dernier, laiſſant une impreſſion de clarté aſſez ſenſible ſur tout l'eſpace de l'horiſon,

que l'obſcurité avoit occupé.

Les raiſons de tout cela paroiſſent aſſez profondes : M. de Mairan les démêle habilement dans la matiere zodiacale, cantonnée aux regions circompolaires de notre atmoſphere. Sa partie la plus craſſe, accumulée dans l'endroit le plus bas, forme le ſegment obſcur : une partie plus ſubtile & plus exaltée, forme en s'enflamant les arcs lumineux. Les jets & les colonnes de lumiere ſont produits par des traînées de matiere; qui ſe trouvant ſouvent héterogenes avec l'air mêlé de divers corps, le pénétre comme par des filamens grumeleux, & ſouvent par grumeaux, comme on voit une liqueur ordinaire pénétrer une liqueur héterogene par filets ou par goutes détâchées. Les éclairs viennent de l'inflammation comme ſoudaine, de diverſes portions qui s'allument à part, & tantôt l'une, tantôt l'autre, & font paroître une lumiere courante dans les divers monceaux de matiere repandus dans tout le ciel. Les vibrations ſont cauſées par des refractions interrom-

puës

puës & changées par le mélange entrecoupé de tous ces monceaux de matiere non encore enflâmés.

Mais pourquoi un phenomene, qui tient l'œil dans une espece de convulsion perpetuelle, se passe-t-il dans le plusparfait repos pour l'oreille ? Pourquoi tant de silence au milieu de tant de foudres & d'éclairs ? Ce silence vient de l'extrême éloignement, où l'œil seul peut atteindre, de la rarefaction non moins extrême du milieu dans lequel se passe tout ce fracas apparent, & beaucoup aussi de l'œil philosophe qui préside depuis quelque tems à ces observations. Autrefois l'aurore boreale étoit un objet de terreur : on voyoit des armées, des cavaliers, des glaives enflâmés : on entendoit le bruit des armes, le hennissement des chevaux, le son des trompettes, le cri des mourans, les décharges d'artillerie : aujourd'hui on observe beaucoup, on admire peu, on n'imagine rien, & l'aurore boreale n'est qu'un phenomene ordinaire, qu'on ose expliquer avec assez de succès.

La couronne verticale se défend un peu. Elle paroît formée par le concours des rayons qui s'élevent de presque tout le contour de l'horizon, car le midi en fournit peu. Les rayons mêmes du nord comme les plus forts, la rejettent un peu, & la font decliner vers le midy : son diametre étoit en Octobre 1726. environ quatre fois celui du soleil. Il s'y faisoit quelque leger mouvement de tems à autre. Son ouverture comme circulaire, laissoit appercevoir un bleu pâle à travers plusieurs flocons de nuages lumineux. Son apparence étoit quelquefois celle de la lanterne d'une coupole, quelquefois celle d'une gloire rayonnante, &c.

M. de Mairan est persuadé que ce n'est qu'un phenomene optique, résultant d'un assemblage ou d'une distribution particuliere des colonnes, ou des pelotons de la matiere zodiacale. Cette couronne est rare à cause de la difficulté qu'il y a, qu'il se rencontre une certaine régularité necessaire dans cette disposition des colonnes. Cette disposition consiste,

ſelon l'Auteur, en ce que la matiere affaiſſée par pelotons ſur celle qui a coulé le plus bas, y forme des eſpeces de colonnes à peu près perpendiculaires à la ſurface de la terre, même inclinées du nord au midy, qui nous font voir le ciel tout illuminé, excepté à l'endroit où les rayons viſuels deviennent paralleles à ces colonnes. La terre étant ronde, ce parallelisme, ſurtout dirigé vers le midy, de colonnes qui lui ſont à peu près perpendiculaires eſt pourtant difficile à concevoir.

La denſité & la tranſparence de l'aurore ſe conçoivent plus facilement. M. de Mairan calcule le poids, & par une ſuite neceſſaire la denſité de la matiere du phenomene, lorſqu'elle eſt rapprochée de la terre, & qu'elle s'eſt entaſſée à loiſir l'une ſur l'autre; & il trouve à la maniere, & par les principes du grand Newton: que cette matiere ainſi raprochée peſe 1200 fois plus, qu'elle ne faiſoit dans ſon atmoſphere à la diſtance du rayon du grand orbe. Et cela n'empêche pas plus cette matiere d'être

encore transparente, que la densité bien plus grande du verre ne le rend opaque, ou que l'affoiblissement de la lumiere solaire 300000. fois moins vivement renvoyée par la lune, ne nous empêche de voir cet astre par son moyen.

Les differentes couleurs de l'aurore boreale s'expliquent aussi, selon la même maniere Newtonienne, par les differentes filtrations qui se font de la lumiere à travers les divers amas diversement denses de matiere enflâmée en un endroit, non enflâmée en un autre, ou à demi enflâmée en quelqu'autre, par l'inégale refrangibilité, par les differentes vitesses, &c.

Pour ce qui est de la constitution de l'air, & des autres circonstances favorables à la formation & à l'apparition de l'aurore boreale; l'Auteur croit que dans les plus grandes hauteurs, notre air est capable d'alteration, & que la matiere zodiacale en est capable elle-même. Il ne rejette pas absolument les petillemens & les étincellemens, que M. Cassini avoit

cru y appercevoir. Prevenu même de la grande hauteur où se forme le phenomene, il ne pense pas qu'aucune constitution, aucune température d'air sensibles auprès de la terre, soient capables d'aider ou de faire obstacle à la generation de cette aurore.

Il ne pense pas de même de son apparition. Un ciel trop couvert ou trop éclairé, peut la cacher ou l'éteindre à nos yeux. Un air plus ou moins serain, des journées plus ou moins longues, les diverses saisons, le chaud, le froid, le tempéré, peuvent rendre cette apparition plus ou moins sensible, & tout-à-fait insensible. Et voilà pourquoi une aurore se voit en un païs, & non en un autre; grande dans celui-ci, petite dans celui-là; pourquoi elle dure plusieurs jours pour le premier, ne se montre au second qu'un seul jour, & souvent comme en passant. On l'a cruë autrefois liée à des années seches, à des tems secs: on en a aujourd'hui plusieurs exemples en des tems humides, nébuleux & même pluvieux. Les divers quartiers de la

lune paroiſſent indifferens, à la trop grande vivacité près, de l'éclat de cet aſtre, qui fait taire ces lueurs ſubalternes en ſa preſence.

M. de Mairan n'oublie point les diviſions & les genres d'aurores *tranquilles*, *informes*, *irregulieres*, *orientales*, *occidentales*, *indeciſes*, *à jets*, *à vibrations*, *à ſegment & à arc*. L'exact Auteur a tout obſervé, tout diſcuté, tout fidelement & très clairement expoſé.

Sa quatriéme ſection eſt hiſtorico-critique. Ariſtote, Ciceron, Pline, Seneque, ont aſſez caracteriſé le phenomene. Depuis leurs tems juſqu'à Gaſſendi, on l'a fort defiguré par l'idée de prodiges terribles & menaçans. Sur tous ces recits, que l'Auteur a recüeillis avec beaucoup de travail dans divers Auteurs, il a formé ſon ſiſtême des *Répriſes* qu'il attribuë au phenomene. Car il ne croit pas preciſément que ce ſoient les obſervateurs qui ayent manqué à l'aurore boreale, mais que c'eſt plutôt l'aurore qui a manqué aux Obſervateurs ; quoiqu'il convienne que

depuis que les Obſervateurs ſe ſont multipliés, ou rendus aſſidus, les apparitions ſe ſoient multipliées auſſi. Sa veritable idée eſt, que l'atmoſphere ſolaire ſujette à bien des alterations, s'étend quelquefois juſqu'à la terre & au-delà, & quelquefois n'y atteint pas. Les repriſes ſont, lorſqu'elle y atteint.

Suivant cette hypotheſe, M. de Mairan donne la liſte de 22. repriſes bien comptées, depuis l'an 400. juſqu'à celle d'aujourd'hui qui dure depuis 1716. Outre cette liſte, il donne encore une autre liſte chronologique de tout le détail d'aurores boreales, dont il a pu découvrir le jour ou le mois depuis 502. juſqu'à la fin de 1731. C'eſt l'uſage qu'il fait de ces énumerations, ce ſont les reſultats qu'il en tire par l'art geometrique des combinaiſons, qui meritent beaucoup d'attention. Sa theorie aſtronomique ſur les nœuds, les poles, les limites, la declinaiſon de l'atmoſphere ou de l'équateur ſolaire, eſt toute de lui pour le détail. Scheiner par la découverte des taches,

avoit le premier determiné l'équateur ſolaire à 7. degrés d'inclinaiſon avec l'écliptique : M. Caſſini la détermina avec plus de préciſion à 7. degrés & demi. M. de Mairan developpe la theorie, qui naît de-là d'une maniere qu'il n'a trouvée nulle part, & qui indépendamment de l'aurore boreale, peut avoir ſon utilité en bien des occaſions.

Il en tire enſuite bien des conſequences, par rapport à la lumiere zodiacale & à l'aurore boreale, démêlant avec beaucoup de ſagacité les irregularités ſimplement optiques, qui ſont occaſionnées par les differentes poſitions de la terre en divers tems, & par les divers aſpects du phenomene. Par exemple on voit que toutes choſes étant d'ailleurs égales, les obſervations de la lumiere zodiacale doivent être plus aiſées & plus frequentes autour de l'équinoxe du printems, qu'autour de celui d'automne, ce qui répond aux dénombremens hiſtoriques.

Une choſe remarquable, & qui fait bien ſentir la dépendance de

l'aurore boreale par rapport au soleil, c'est que les dénombremens fournissent 161. apparitions du phenomene dans le perihelie de la terre contre 68. dans l'aphelie, c'est à-dire environ 12. contre 5. ce qui est beaucoup plus que le double. Si l'on compare mois à mois, les differences sont encore plus grandes. Juin & Juillet ne donnent que 12. apparitions contre 36. c'est-à-dire le triple, données par Decembre & Janvier. Or les plus grandes *distances heliaques*, tombent dans ces deux derniers mois, & les plus petites dans les deux autres, leur difference étant de plus d'un million de lieuës. M. de Mairan porte plus loin toutes ces comparaisons, qui sont fort utiles; la methode de comparaison étant la clef des découvertes, & les grandes pensées des grands hommes n'étant jamais que des resultats, qu'un genie élevé tire de ses analogies, par une forme de calcul, dont le calcul ordinaire peut devenir l'expression.

Enfin la cinquiéme & derniere section, est une imitation de la ma-

niere dont M. Newton termine ſon excellent Livre d'Optique, par des eſpeces de Diſſertations en forme de queſtions ou de doutes, ſur divers ſujets relatifs au ſujet general du Livre. C'eſt là une maniere modeſte, maniere pure cependant, & pure formalité, un Auteur ne laiſſant pas ſous l'air du doute & de la ſimple interrogation, d'inſinuer toute ſa penſée, avec d'autant plus de force que le Lecteur croit faire des réponſes qui lui ſont pourtant dictées mot pour mot. Ce tour a aſſez réüſſi à M. Newton.

La premiere queſtion roule ſur les étoiles nébuleuſes, que l'Auteur ſoupçonne être telles à cauſe de la profondeur, ou de la denſité de l'atmoſphere qui les environne: & ſur ce pied, il y auroit des atmoſpheres lumineuſes comme nous l'avons dit, & il y en auroit d'obſcures, ou plutôt la même atmoſphere ſeroit lumineuſe ou obſcure, ſelon qu'on la verroit de plus près ou de plus loin; obſcur & nébuleux, ne ſignifiant ici que moins clair.

Seconde queſtion : l'atmoſphere ſolaire a t elle des altérations, des fermentations, des précipitations de ſes parties les plus groſſieres ? Des étincellemens, des variations de denſité, de tranſparence de blancheur, de couleur ? Troiſiéme queſtion : les taches du ſoleil ne ſont elles point dûës à de pareilles précipitations ? Si l'Auteur nous permet de répondre, nous lui avoüerons franchement que nous ne le croyons pas. Les taches du ſoleil ſont ſouvent des corps immenſes, qui doivent occuper un eſpace plus grand que le corps entier de la terre, outre que la vive lumiere qui les termine, en doit cacher au moins la moitié tout autour des bords. Il eſt tems de reconnoître que Deſcartes ne nous a donné là-deſſus que des hypotheſes purement ingenieuſes; avec ſon ſoleil de pure matiere ſubtile, qui pourroit même être vuide; & avec ſes encroutemens écumeux.

Deſcartes avoit fondé immédiatement ſon ſiſtême général de phyſique, ſa liquidité des cieux, ſes tourbillons, &c. Sur la découverte de

Scheiner & ſur les inductions, que celui-ci en avoit tirées pour la liquidité & l'altérabilité des cieux ; mais Deſcartes avoit outré les choſes & paſſé l'obſervation, en portant cette liquidité juſqu'à une diſſolution parfaite & infinie de matiere ſubtile, & en la faiſant regner juſques dans des corps comme le ſoleil, lequel a d'autant plus beſoin de conſiſtance qu'il eſt par ſon feu plus en diſpoſition de ſe diſſiper. Scheiner, & ſes ſuivans Grimaldi & Kircher ont été plus heureux, & mieux fondés même en obſervations, lorſqu'ils ont donné au corps du ſoleil une ſtructure ſolide, & auſſi indiſſolluble que celle de la terre ; & reduit tout ſon feu à des millions de volcans enflâmés, & proportionnés au corps immenſe du ſoleil. Il n'y a que cela de naturel, & de vraiſemblable en ſaine & ſolide phyſique.

La quatriéme, cinquiéme & ſixiéme queſtions, tendent à faire douter ſi notre air ſervant de levain d'inflammation à la matiere zodiacale, ne peut pas nous la faire paroître

ſous la forme d'aurore boreale dans la region ſuperieure de l'atmoſphere, ſous celle de feux volans, ou d'étoiles courantes dans la moyenne region, & ſous celle de meteores dans la region la plus baſſe : peut-être auſſi ſous celle de crepuſcules irreguliers ſelon la ſeptiéme queſtion: peut-être encore comme un broüillard ſubtil répandu dans des regions élevées, & qui amortit à nos yeux les rayons du ſoleil, ſans nous derober pourtant ſa figure ſelon la queſtion huitiéme. Il faut prendre garde cependant, que la matiere zodiacale remplaçant les vapeurs & les exhalaiſons terreſtres pour la production de l'aurore boreale, ne les remplace auſſi tout-à-fait pour celle de tous nos meteores : car après tout, vapeurs pour vapeurs, celles de la terre paroiſſent mieux convenir que celles du ſoleil, pour produire les meteores terreſtres : elles ſont plus à portée, & leur exiſtance n'a rien d'équivoque. On doit toujours craindre de pouſſer trop loin un ſiſtême, quelque ſuccès qui le flate de l'univerſalité.

Nous ne sçaurions parcourir toutes les questions. Les quatorziéme, quinziéme, &c. ont pour but de sçavoir si la lune a des aurores boreales, si nous devrions les voir, supposé qu'elle en eût; si les planetes inferieures, Venus & Mercure en ont, & quels effets la matiere zodiacale dont elles sont comme inondées y produit; si leur masse, si la masse même de la terre n'est pas augmentée par l'affluence d'une matiere, fort rarefiée à la verité lorsqu'elle sort du soleil, mais qui se condense à proportion lorsqu'elle vient s'unir à la terre ou à ces planetes.

Les questions 21, 22, &c. roulent sur les cometes : c'est encore une imitation de l'admirable Livre des Principes de M. Newton, qui se termine par des especes de questions sur les cometes. Le sistême de M. de Mairan y conduit assez naturellement. M. Newton, fait passer ces astres si près du soleil, que traversant son atmosphere, elles s'en font une à ses dépens, sous l'apparence de barbe, de queuë ou de che-

velure, d'une longueur qui peut aller quelquefois à vingt millions de lieuës. M. de Mairan n'a pas oublié ici l'hypothese ingenieuse, mais ridicule du celebre M. Whiston, qui prétend que la terre venant à rencontrer une queuë de comete, en seroit toute inondée comme au tems du déluge : nous en serions quittes, selon notre Auteur, pour une aurore boreale tout au plus. Un Auteur moins respectueux pour l'Ecriture Sainte & moins judicieux, auroit avec un pareil sistême cru pouvoir honorer une comete, du soin de détruire un jour le monde par le feu, après la temerité de M. Whiston, qui avoit donné l'exemple de s'en servir pour le détruire par un déluge d'eau. Il n'auroit pas manqué de raisons, pour imaginer des cometes d'espece diverse, les unes ignées, les autres aqueuses. Dieu peut absolument se servir de tout, & concilier de pareilles extrêmités. L'irreligion de Whiston, consiste à avoir donné le déluge comme un phenomene purement naturel, comme une pure

rencontre de deux corps qui se choquent en passant. M. de Mairan a la sagesse de ne point sortir des bornes de la pure & saine physique.

ARTICLE XCV.

AN ANATOMICAL Exposition, of the Structure, of the human Body, by james Benignus Winslow Professor of Physick, Anatomy and Surgery in the University of Paris, member of the Royal Academy of Sciences, and of the Royal Society at Berlin, &c. Translated from the French Original, by G. Douglas M. D. vol. I. vol. II. Printed for N. Prevost at the Schip, in the Strand. 1733. C'EST-À-DIRE, Exposition Anatomique de la Structure du corps humain, par M. Winslow, Professeur de Medecine, d'Anatomie, & de Chirurgie, dans l'Université de Paris, Membre de l'Academie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Berlin, &c. Ouvrage traduit par M. G. Douglas,

Docteur en Medecine, imprimé à Londres chez N. *Prevoſt* au Vaiſſeau, dans le *Strand*, deux volumes *in-quarto*, le premier pp. 182. le ſecond pp. 145. ſans les Tables & les Figures.

L'Honneur que l'on fait aux hommes rares, de multiplier en diverſes langues leurs excellens Ecrits, étoit bien dû à M. Winslow, & à ſon *Expoſition Anatomique de la Structure du corps humain.* Elle a été publiée en François à Paris l'an 1732. & M. G. Douglas Medecin, vient de la donner en Anglois. Comme nous avons déja rendu compte de l'Original dans nos (*a*) Memoires, nous ne parlerons ici que de la traduction. Le Traducteur dedie ſon premier volume à M. Jacques Douglas ſon frere, & le ſecond à M. Broxolme. Il diviſe ſa Preface en deux articles, dont l'un roule ſur l'excellence de l'*expoſition Anatomique*, & l'autre ſur les regles qu'il a

(*a*) Voyez le mois de Decembre 1732. art. 101. p. 2145.

obſervées pour la rendre Angloiſe. Il regarde l'écrit de M. Winslow comme un compoſé de faits & de conſequences ; ou ſi l'on veut, d'experiences & de raiſonnemens, de deſcriptions & d'uſages. L'ordre, dit-il, que l'Auteur ſe propoſe dans ce qui concerne la deſcription du corps humain, eſt de paſſer des parties connuës aux parties inconnuës, de ne rien ſuppoſer qui n'ait été préalablement décrit, & de traiter toujours les particularités avant les generalités. Ce bel ordre, duquel depend l'union & la combinaiſon des connoiſſances anatomiques, eſt exactement obſervé dans le premier tome. Il eſt moins aiſé à decouvrir dans le ſecond, ſpecialement dans la deſcription des arteres, des veines, & des nerfs, par la neceſſité où l'Auteur s'eſt trouvé de faire mention de quelques parties differentes des os & des muſcles, uniquement décrits dans le premier volume. Mais il étoit difficile de ſuivre à la rigueur, la methode entiere, ſans tomber dans de plus grands inconveniens.

Le Traducteur loüe avec beaucoup de justice, la simplicité, la justesse, & la beauté, soit de stile, soit d'arrangement, qui regnent dans toute l'*exposition*, & qui menent pas-à-pas le Lecteur comme par un fil dans le labyrinthe du corps humain. C'est une espece de géographie aisée, où le voyageur est conduit par la main, & voit sans peine, ce que son guide lui presente avec netteté.

M. Douglas donne encore de grands éloges à l'exactitude scrupuleuse de M. Winslow, qui n'avance rien qu'il n'ait appris, non-seulement par une application infatigable, & un genie formé pour les observations anatomiques, mais encore par l'experience d'une longue suite d'années qu'il a passées à enseigner, & par la verification constante de ses propres découvertes. Il a surpassé tous les autres Ecrivains anatomistes, ajoûte M. Douglas, soit dans ses descriptions préliminaires, qui menent à la connoissance de la vraye situation des parties, soit dans la branche importante de ce que l'on

appelle conformation externe ; & enfin de tout ce qui est necessaire pour précautionner les commençans, contre les méprises dans les dissections. Que sert aux jeunes éleves de parler d'injections, pour decider les disputes sur les glandes & les vaisseaux du cerveau, ou pour développer le méchanisme des glandes lymphatiques, s'ils ne connoissent quels muscles, quels vaisseaux, quels nerfs aboutissent à une partie du corps, & quelle est leur situation naturelle ? Des éleves qui n'ont pas connu la place & le rapport des deux orifices de l'estomac ; se sont donné bien des peines inutiles, pour deplier les differentes tissures de ce viscere ; & l'on en a vû qui ont perdu bien du tems à suivre les diverses directions des fibres du cœur, faute de connoître sa suspension dans le thorax, & la direction des grands vaisseaux qui lui sont attachés. M. Winslow épargne donc bien des travaux aux commençans, en les mettant à portée de verifier ses observations, au lieu que *Ruisch* a perdu plus de sa réputation

auprès des amateurs de l'anatomie, en cachant ses manieres d'injecter, qu'il n'en a acquis par les découvertes, que les injections lui ont fait faire. Je suis fâché (c'est toujours M. Douglas qui parle,) que M. Winslow n'ait pas porté plus loin ses descriptions anatomiques, comme étant la meilleure introduction à ce qu'il y a de plus difficile & de plus profond dans l'anatomie : les faits & les experiences sont quelque chose de plus précieux que les sistêmes.

Ensuite de ces réflexions que nous avons abregées, le Traducteur paroît reprendre dans son original deux ou trois choses qui lui ont semblé un peu défectueuses ; sçavoir l'usage 1°. Des expressions tirées de l'Architecture, de la Charpenterie, & de quelques autres arts. 2°. Des termes de Mathematique. 3°. Des nouveaux mots, que la science Anatomique n'a point encore admis dans ses définitions. M. Winslow peut répondre qu'il n'a choisi ses expressions avec tant de soin, que pour donner des idées nettes, précises, exemptes d'é-

quivoques ; il a réüssi, & c'est une justification plus que suffisante.

M. Douglas passe de l'examen des faits à celui des consequences, c'est-à-dire de la description à l'usage des parties du corps. Quoique M. Winslow ait souvent repeté, » qu'il ne » prétend pas s'étendre beaucoup » sur ces usages ; qu'il indique seu- » lement ceux qui lui paroissent le » mieux fondés sur la Structure » connuë, & qu'il reserve un plus » long détail pour un autre Ou- » vrage ; » le Traducteur ne peut s'empêcher de regretter le peu d'étenduë de cette partie de l'*exposition.* Il avouë cependant que cette *exposition* telle que nous l'avons, quant aux parties solides du corps humain, est le meilleur sistême anatomiqne qui ait jamais paru dans le monde. Ce sont ses termes, & les sentimens du Public.

A l'égard du travail de M. Douglas, nous nous contentons de dire après lui, qu'une traduction étant en quelque maniere une nouvelle Edition, toujours utile, souvent

neceſſaire ; il a jugé qu'il falloit que l'Auteur parlât Anglois aux Anglois, comme s'il n'eût écrit que pour eux. Il prétend en effet que la Langue Angloiſe eſt beaucoup plus conciſe que la Françoiſe ; & qu'en general, les François écrivent mieux ſur les élemens des ſciences, mais que les Anglois le font plus laconiquement. Il fonde ce raiſonnement. 1°. Sur l'uſage des premiers qui veulent tout exprimer, & ſur celui des ſeconds qui laiſſent quantité de choſes à deviner au Lecteur. 2°. Sur le different genie des deux Langues, la Françoiſe fourniſſant ſes expreſſions pour des idées ſimples, & l'Angloiſe les ſiennes pour des idées compliquées : de maniere qu'il croit que ſi M. Winſlow, avoit vêcu autant d'années à Londres qu'à Paris, ſes 2. vol. ſeroient de beaucoup plus petits qu'ils ne le ſont : choſe très difficile à croire, s'il s'agit de conſerver la netteté des idées avec le laconiſme des mots. Auſſi M. Douglas avoüe-t il qu'après tout un Traducteur (même Anglois) ſeroit coupable, s'il reſſerroit ſa Traduction, autant que l'éxigeroit le

genie Anglois, pour un Livre écrit avec tant de ſimplicité, qu'on y a évité avec ſoin les gallicifmes en faveur des étrangers. Il s'eſt donc borné à rendre les penſées de ſon Auteur dans le ſtile anatomique, dont ſe ſert ſa Nation. Nous n'entrerons point dans les autres détails, qui ne ſont que des conſequences de ce principe.

Nous prenons eette occaſion d'avertir les Lecteurs, que la belle Edition qu'on a faite à Amſterdam de l'Ouvrage de M. Winſlow en quatre volumes *in-douze* 1732. » eſt plus » correcte, & en même-tems plus » utile que celle de Paris. Outre les » corrections marquées dans les *Errata*, on en a fait un grand nombre d'autres, & on a mis à leur » place les *omiſſions* qu'on a trouvées » à la fin du Livre. On a eu une attention particuliere à corriger les » *numero* des differens traités qu'on » avoit fort negligés dans l'Edition » de Paris, où l'on a ſouvent oublié un grand nombre de chiffres. » Et on les a auſſi marqués exactement

» ment dans la Table des titres,
» en y ajoûtant les pages des volumes, pour la commodité de ceux qui auront beſoin d'y avoir recours : » nous avertirons encore que dans cette Edition, d'ailleurs ſi exacte, il eſt échapé une faute eſſentielle au vol. 3. ſur les tegumens du bas ventre, num. 13. pag. 299. l. 9. » ce tiſſu . . . peut naturellement augmenter beaucoup en *longueur.* » Il faut lire en *largeur.*

ARTICLE XCVI.

HISTOIRE CRITIQUE, de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Par M. l'Abbé Dubos, l'un des quarante, & Secretaire perpetuel de l'Academie Françoiſe, trois volumes in-quarto, *à* Paris *chez* Oſmont, *à l'Olivier* ; Huart *l'aîné, à la Juſtice* ; Clouſier *à l'Ecu de France, ruë S. Jacques* ; Hourdel ; David *le jeune, à l'Eſperance* ; Chaubert, *à la Renommée, Quay des Auguſtins* ; *&* Giſſey, *à l'Arbre de Jeſſé, ruë*

de la vieille Bouclerie 1734. *tom*, 1. *page* 536 *Diſcours préliminaire*, *pages* 61.

C'Eſt un effet bien ſenſible de la perverſité du cœur humain, que de chercher de quoi s'illuſtrer juſques dans ce qu'on devroit ſouhaiter de voir enſeveli dans un éternel oubli. C'eſt néanmoins ce qui arrive tous les jours. Combien de Familles apportent en preuve de leur nobleſſe, des faits qui ne font point honneur à leurs ancêtres ? Et ne voit-on pas les plus floriſſantes Monarchies tirer vanité d'une origine, où l'on ne découvre qu'une valeur feroce, des uſurpations, & toutes les horreurs qu'elles produiſent ! comme ſi l'antiquité faiſoit changer de nature au vice, & ôtoit au crime ce qu'il a d'odieux. Ainſi les Romains ont-ils celebré les brigandages de Romulus & de ſes premiers ſujets, comme les eſſais de cette valeur, qui a rangé l'Europe, l'Afrique & l'Aſie, ſous les loix de Rome ; & ce qui a fait déteſter le Fon-

dateur de cette Ville fameuſe des anciens habitans du Latium, lui a fait ériger des Temples par des hommes plus vertueux que lui. Combien de Royaumes ont eu de pareils commencemens? Et quels éloges ne donne-t-on pas encore tous les jours à des Barbares, qui ont été chargés de la malediction des peuples, que Dieu dans ſa colere avoit livrés à leur fureur!

M. l'Abbé Dubos ne donne point dans ce travers, & penſe plus avantageuſement de nôtre Nation, que ceux qui ne ſe ſont attachés qu'à nous repreſenter nos ancêtres, comme des Conquerans à la maniere des autres Barbares. Il nous les dépeint preſque toujours comme des Alliés des Romains, auſquels ils tenoient lieu d'un corps d'armée avancé, & campé au-delà d'une frontiere pour la couvrir; ſouvent même contre ceux de leur propre nation, qui s'aviſoient d'enfreindre les traités, qu'elle avoit faits avec les Empereurs. Ainſi dans la grande invaſion des Barbares, ils ſe firent tailler en pie-

ces par les Vandales, en leur dispu-tant les approches du Rhin; & s'ils ont profité de la décadence de l'Empire, c'est que les Romains des Gaules ont mieux aimé avoir pour Maîtres leurs anciens Alliés, avec qui ils *fraternisoient* depuis deux siecles, que les Gots, les Huns, les Vandales, & les Bourguignons, qui ravageoient leur païs, & opprimoient leur liberté.

La moderation des Francs, & leur fidelité envers les Romains, tant qu'il resta une ombre d'Empire d'Occident, acheva de leur gagner ceux-ci. Tandis que les Gaules étoient inondées de Barbares, Clodion, Merovée, & Childeric, songerent peu à s'agrandir : Aëtius en usa avec le premier, comme Stilicon avoit fait avec ses prédecesseurs. Ces deux Généraux ne firent la guerre aux Francs, que pour leur ôter la tentation de s'étendre au-delà des bornes, qu'on leur avoit prescrites; & ne prétendirent d'autre fruit des victoires, qu'ils remporterent sur eux, que le renouvellement des traités, & la sû-

reté des frontieres ; Merovée & Childeric rendirent de grands ſervices à l'Empire, & ne laiſſerent à Clovis, que ce que Clodion leur avoit laiſſé.

Clovis auſſi prudent, qu'il étoit ambitieux & brave, ſçut ſi bien profiter de la conjoncture des tems, qu'en trente années de Regne, il ſe rendit Maître des deux tiers des Gaules, ſans ſe declarer ennemi des Romains. Il eſt vrai qu'il conquit le Soiſſonnois ſur Syagrius; mais ce Général étoit un Particulier, qui avoit profité de la confuſion des affaires, pour s'ériger en Souverain: les Francs, qui n'étoient point ſujets de Clovis, & les Romains, c'eſt-à-dire, les Gaulois, ne prirent point de part à cette guerre. Le Roi des Saliens ajoûta le territoire de Tongres à ſon nouvel Empire, mais il n'en chaſſa que des Barbares. Sa converſion au chriſtianiſme acheva de le faire regarder comme le liberateur, plutôt que le conquerant des Gaules. Les Armoriques, & ce qui reſtoit de troupes Romaines dans le païs, ſe ſoumirent à lui ; & par-là,

il recula ses frontieres jusqu'à la Loire, il passa ce fleuve en 507. & son Empire n'eut bientôt plus d'autres bornes au midy que les Pyrenées ; mais ce fut aux Visigots, qu'il enleva tant de belles Provinces, & l'Empereur Anastase le regarda si peu comme ennemi de l'Empire, qu'il le créa Consul, ce qui lui donna une autorité incontestable sur les Romains.

Ses fils chasserent les Bourguignons d'un grand païs, qu'ils avoient envahi sur les Empereurs d'Occident, & les Romains ne trouverent pas mauvais que les victorieux recueillissent le fruit de leur valeur : ces Princes établirent ensuite leur domination jusqu'à la Mediterranée, mais ce fut en vertu d'une cession, que leur firent les Ostrogots, & que Justinien confirma par un diplome, qui transportoit à ces Princes tous les droits que l'Empire pouvoit encore reclamer sur les Gaules. Voilà en deux mots, comment, selon nôtre Auteur, s'est établie la Monarchie Françoise. A proprement par-

ler, ſes Fondateurs n'ont rien enlevé aux Empereurs Romains, tout étoit perdu pour ceux-ci dans les Gaules, & ils n'étoient point en état de le recouvrer. Les Francs en ont chaſſé les uſurpateurs & les tirans, & ils ſe ſont mis à leur place du conſentement des peuples ; auſquels il s'en faut bien qu'ils ayent impoſé un joug auſſi dur, que la plûpart de nos Hiſtoriens l'ont écrit. Les Gaulois Romains ſous les Rois Merovingiens joüirent en toute proprieté de leurs biens, il leur fut permis de ſuivre le droit Romain ; ils eurent part à toutes les dignités, même aux Militaires ; en un mot, on ne diſtinguoit plus les Francs & les Gaulois, que parce que les uns & les autres étoient jugés ſelon leurs loix particulieres.

Comment donc a-t-il pu ſe faire, que la verité ait ainſi diſparu ſous la plume de nos Hiſtoriens modernes ; c'eſt, ſelon M. l'Abbé Dubos, qu'ils ont ſuivi à l'aveugle les Annaliſtes, qui ont écrit, ſous les premiers Rois de la troiſiéme race.

Mais ces Annaliſtes, plus voiſins que nous des commencemens de la Monarchie, ne devoient-ils pas être mieux inſtruits des circonſtances de ſon établiſſement? Non, dit nôtre Auteur; ils vivoient dans des ſiecles d'ignorance, les Ouvrages originaux leur manquoient; d'ailleurs un paſſage de Gregoire de Tours, pris par Frédégaire dans un ſens tout opposé à celui de cet Evêque, a trompé ceux, qui ont pris cet Abbreviateur pour guide, & par eux l'erreur a paſſé juſqu'à nous. Cela paroît difficile à comprendre, mais pour le rendre ſenſible, le ſçavant Academicien établit deux propoſitions : la premiere, qu'il eſt difficile de compoſer une bonne Hiſtoire de France, avec les ſeuls ſecours que le V. & le VI. ſiecle nous fourniſſent : le ſecond, que ce qui n'eſt plus aujourd'hui que difficile, étoit comme impoſſible avant l'invention de l'Imprimerie.

La preuve de la premiere de ces deux propoſitions engage M. l'Abbé Dubos dans une ſçavante critique

de tous les Auteurs, dont on peut faire usage pour écrire nôtre Histoire. Il tombe d'accord, qu'on en tire des materiaux très utiles, mais il soutient qu'on n'y trouve pas le plus leger crayon de cette Histoire. Pourquoi? c'est que ces Auteurs avoient d'autres vûës, que de laisser à la posterité la connoissance du tems, où ils vivoient : ainsi quand il leur arrive de faire mention des Ligues, des Batailles, &c. ils la font sans en donner des relations methodiques, & même sans en marquer la datte. Ils en parlent comme de choses, dont leurs contemporains étoient instruits, & rélativement à des Histoires, qui étoient entre les mains de tout le monde, mais qui n'ont passé jusqu'à nous, que très imparfaites.

La seconde proposition lui paroît encore plus aisée à démontrer, que la premiere. Car non-seulement avant l'invention de l'Imprimerie, il étoit moralement impossible d'avoir entre les mains tous les monumens litteraires, qui sont entre les nôtres, vû leur extrême rareté; mais quand on

les auroit euës, il s'en falloit bien, qu'on pût en tirer autant de secours, qu'à present qu'ils ont été corrigés, commentés, collationnés, & enrichis de notes par les plus sçavans hommes du siecle passé.

Il reste à sçavoir comment il a pu se faire, que ceux qui depuis soixante ans ont écrit l'Histoire de France, ayent suivi l'opinion, ou plutôt l'erreur des anciens ? » C'est que » les uns se sont laissés guider au » prejugé, qu'on a naturellement » pour une opinion reçuë depuis » long-tems, & qui n'a point en» core été attaquée dans les formes; » & que les autres, qui se sont » aperçu que le sistême établi souf» froit des difficultés insolubles; » auront été rebutés d'entrer dans la » discussion de ces difficultés par la » peine, qu'il auroit fallu se don» ner pour connoître si la verité se » trouvoit dans l'opinion établie, » ou dans les objections... ce n'est » peut-être qu'en vûë de s'épargner » ce travail, que le P. Daniel a » voulu que les prédecesseurs de

» Clovis n'eussent point conservé
» aucune des acquisitions, qu'ils
» avoient faites dans les Gaules . . .
» Il est toujours certain, que cet
» agreable Historien s'est épargné
» bien des discussions, en prenant
» le parti qu'il a pris. »

Que le P. Daniel se soit trompé ou nom, c'est ce que nous ne devons pas examiner ici. Mais ses Dissertations imprimées sur le fait dont il est ici question, prouvent du moins qu'il s'est donné la peine de l'examiner. Quoi qu'il en soit, l'erreur que combat M. l'Abbé Dubos; en a selon lui enfanté une autre, elle a été cause qu'on s'est fait une fausse idée de la constitution du Royaume des Francs, sous les Rois Merovingiens. On a cru sur leur parole, qu'après la conquête des Gaules, les Conquerans répartirent entr'eux le païs subjugué, & que chacun d'eux, y exerçoit arbitrairement sur les Romains de son district la jurisdiction & les droits, qui appartiennent au Seigneur Haut-Justicier; que d'un autre côté, les Francs ne payoient

rien aux Princes, qu'ils n'étoient justiciables, que de la nation assemblée, sans laquelle le Roi ne pouvoit presque rien; qu'enfin le gouvernement de ce Royaume a été dans son origine, plutôt Aristocratique que Monarchique.

Prevenus de ces idées, ils n'ont pas fait attention que tous les decrets, que nous avons des Rois Merovingiens, & mille faits qui se lisent dans nos Histoires, détruisent leurs préjugés : ou plutôt ils tâchent d'interpreter ces decrets & ces faits, suivant leurs preventions. Ils chicanent sur les termes, ou traitent d'exception à la loi générale, ce qui n'a été réellement que la pure observation de cette loi. Ils prétendent que les choses ont continué sur le même pied, sous les Rois de la seconde race, & sous les premiers Regnes de la troisiéme; d'où il arrive que tout ce qu'ont fait les plus illustres successeurs de Hugues Capet, en faveur de l'autorité Royale, ils le taxent de tirannie, & d'attentat contre la premiere constitu-

tion de la Monarchie, & contre les droits legitimes d'une nation libre; quoique ces Princes dans le fond, n'ayent fait autre chose que revendiquer les droits les plus imprescriptibles de la Couronne, & ceux du Peuple, sur des usurpateurs qui s'étoient emparés des uns & des autres dans le neuviéme siecle, & dans le dixiéme.

M. l'Abbé Dubos se flate donc, qu'après avoir détruit un principe si faux, il mettra ceux qui travailleront à l'avenir sur nôtre droit public, en état de l'éclaircir mieux, qu'il ne l'a été jusqu'à present. C'est dans ce dessein, qu'après avoir joint à son discours préliminaire, un extrait de l'endroit de la notice de l'Empire, qui regarde les Gaules, & la notice des Gaules publiée par le P. Sirmond sur laquelle a été gravée la carte, qu'on trouvera à la tête de ce volume; il employe le premier livre de son Ouvrage à nous apprendre quelle étoit la situation de l'Empire, particulierement dans les Gaules, lorsque les Francs commencerent à s'y établir,

Le second livre est employé à raconter tout ce qui s'est passé dans les Gaules, depuis la grande invasion des Barbares en 407. & jusqu'à l'année 456. nous nous bornons ici à ces deux Livres, qui composent le premier volume, & nous tâcherons d'y suivre le même ordre que l'Auteur y a gardé.

Livre I. M. l'Abbé Dubos observe dans le premier chapitre, que dès la fin du cinquiéme siecle les Gaulois ne se distinguoient plus des Romains, que Rome avoit à peine conquis les Gaules, que le droit Romain y devint le droit commun; que l'habit long *Toga* des Citoyens Romains, fut le vêtement des Gaulois, qui ne garderent plus de l'habillement de leurs ancêtres, que ce qui leur étoit necessaire dans un païs froid; qu'ils n'avoient pas même attendu qu'ils fussent tous declarés Citoyens Romains, ce qui n'arriva que sous Caracalla, pour prendre les mœurs & les usages de leurs Conquerans; que sous Vespasien, les principaux d'entr'eux portoient des

noms Latins ; que long-tems avant le cinquiéme siecle la langue Latine étoit dans les Gaules, la langue du Culte religieux, de l'Etat, des Tribunaux, des Sçavans, & generalement de tous les Citoyens ; mais qu'elle n'y avoit pas fait oublier les anciennes, ce qui se prouve par les mots Gaulois, qui entrerent dans la langue Françoise, lorsqu'elle commença de se former sous les Rois de la seconde race.

Il vient ensuite aux differens peuples, qui habitoient les Gaules au commencement du cinquiéme siecle. On en distinguoit cinq ; les Romains, issus des colonies Romaines, les Belges, les Celtes, les Aquitains, & des Germains de differentes nations, à qui les Empereurs avoient donné des établissemens en deçà du Rhin, ou qu'ils avoient transportés par force en differens quartiers des Gaules. Ils y étoient en si grand nombre, que ces contrées se nommoient *le Païs* Germanique. En cela, remarque nôtre Auteur, ces Princes suivoient une très sage poli-

ci que ; car ces Germains transplantés en deçà du Rhin, se trouvoient interessés à défendre cette Barriere ; & cela leur réüssit sur tout à l'égard des Francs, qui passerent pour la premiere fois le Rhin, pour faire des établissemens dans le troisiéme siecle.

M. l'Abbé Dubos revenant à l'union étroite, qui étoit entre les Romains & les Gaulois, observe que pour la mieux cimenter on avoit donné cours à une tradition, qui faisoit descendre ceux-ci des anciens Troyens, aussi-bien que ceux-là, & que le nom de Gaulois étoit aboli dès le commencement du cinquiéme siecle dans les Gaules, que tous s'y disoient Romains, & que les Barbares ne connoissoient point d'autre nom.

Le second chapitre, traite de la division du peuple des Gaules, au commencement du cinquiéme siecle. Il s'étend beaucoup sur le second ordre des Citoyens, qu'on nommoit *Curiales*, parce qu'ils » avoient voix » active & passive dans la distribu- » tion de tous les emplois munici-

» paux, que faisoit la *Curie*, ou
» pour parler à nôtre maniere, l'Hô-
» tel-de-Ville; au lieu qu'on appel-
» loit simplement *Possesseur* les per-
» sonnes, qui bien qu'elles posse-
» dassent des fonds en toute pro-
» prieté dans la Cité, n'avoient pas
» néanmoins droit d'entrer dans ces
» assemblées; soit parce qu'elles n'é-
» toient pas encore d'une condition
» assez honnête pour cela; soit par-
» ce qu'elles étoient domiciliées ail-
» leurs, & qu'on ne pouvoit pas
» être à la fois Citoyen de deux
» Cités. »

Dans le troisiéme chapitre, où il nous aprend quel étoit le revenu de chaque Cité, ses Milices, & la maniere, dont elle étoit gouvernée, il observe que les Cités des Gaules, n'étoient gueres moins desunies entr'elles sous les Empereurs Romains; que lorsque leurs dissentions donnerent à Jules-Cesar le moyen de les assujettir, & qu'elles continuerent même sous les Rois Merovingiens à se faire la guerre les unes aux autres. On trouvera dans les chapitres sui-

vans, tout ce qui regarde les assemblées générales qu'elles tenoient, l'étenduë de l'autorité Imperiale, les Officiers nommés par les Empereurs avant Constantin, pour gouverner les peuples & commander les troupes; la maniere dont ces troupes faisoient le service; les changemens, que fit Constantin dans le Gouvernement civil & dans le militaire; les raisons qui l'y engagerent; l'Etat des forces de terre & de mer dans les Gaules, au commencement du cinquiéme siecle. L'Auteur ne decide point, si les remedes appliqués par Constantin, aux maux qu'il vouloit guerir, furent plus préjudiciables, qu'utiles à l'Empire; & fait sur tous ces articles des réflexions fort sensées, qui rendent cet endroit fort interessant, même pour ceux qui ne seront pas persuadés, que toutes ces recherches étoient également necessaires à l'Histoire critique de nôtre Monarchie.

Le dixiéme chapitre nous instruit, de ce qui regarde les troupes étrangeres, que les Empereurs prenoient

à leur ſolde dans le cinquiéme ſiecle. Suivant la notice de l'Empire, celles qui ſervoient dans les Gaules étoient compoſées de Francs, & d'autres peuples Germains ; de ceux qui habitoient à l'orient du Danube, & au nord du Pont Euxin : elle cite ſouvent les *Letes*, *Lœti*, ou *Lœtiani*, que M. Ducange, & quelques-uns de nos meilleurs Auteurs ont crû être une nation particuliere : mais M. Dubos eſtime que ce nom ſe donnoit à tous ceux des Barbares enrollés au ſervice de l'Empire, auſquels on avoit conferé des benefices militaires, de quelque nation qu'ils fuſſent ; ſes preuves ſont 1°. qu'aucun Auteur ancien ne dit quelle étoit la premiere patrie des Letes, ni dans quelle contrée des Gaules ils furent établis. 2°. Que dans la notice de l'Empire on voit des Letes Teutons, Suèves, Bataves, Francs, Nerviens. Enfin il conclut qu'on appelloit ces auxiliaires *Letes*, ſuivant la ſignification propre du mot Latin *Lœtus*, c'eſt-à-dire, *contens*, parce qu'ils avoient été comme adoptés par les

Empereurs ; & qu'en vertu de cette adoption, ils avoient droit aux benefices militaires, comme les autres sujets de l'Empire. *Eumenius d'Autun* dans son panegyrique de *Constantius Chlorus*, & une loi d'*Honorius*, lui paroissent fortifier son sentiment, & il répond sans peine à un passage dé Zosime, qu'on lui objectoit au contraire.

En parlant des revenus de l'Empire dans les Gaules, il remarque au sujet de la capitation, qui étoit de vingt-cinq sols d'or pour chaque chef de famille ; que pour la rendre plus supportable, on avoit imaginé un expedient, lequel paroîtra bizarre à ceux qui en ignorent les motifs ; & que faute d'avoir bien compris, plusieurs sçavans modernes ont mal entendu Cassiodore, & d'autres Auteurs du même siecle ; » ce moyen » consistoit à associer plusieurs per- » sonnes, pour payer entr'elles une » seule *tête*, ou cottepart de capi- » tation. N'étoit-il pas, dira-t-on, » plus simple de faire ce que Julien » fit dans les Gaules, c'est-à-dire,

» de reduire cette capitation aux
» deux tiers ? Non : si on eût baissé
» les cottes-part, le riche eût au-
» tant profité de la diminution,
» que le pauvre. »

L'Auteur commence au quinziéme chapitre à parler plus particulierement des nations Barbares, qui habitoient sur la frontiere de l'Empire du côté du septentrion. Après les Allemands, les Bourguignons, les Saxons, il vient aux Francs; celle, dit-il, de toutes les nations Germaniques du voisinage des Gaules, qui avoit le plus de liaison avec les Romains, & qui étoit le moins Barbare. Suivant *les Tables de Peutinger*, le païs des Francs au cinquiéme siecle, s'étendoit depuis l'embouchure du Mein dans le Rhin, jusqu'à l'embouchure du Rhin dans l'ocean. On trouve dans cette Carte le nom de *Francia*, écrit à la droite du cours du Rhin, & entre les deux bornes, dont nous venons de parler. Vers le milieu du quatriéme siecle, les Francs *Saliens* occupoient l'Isle des Bataves; de-là ayant passé

le Rhin , ils se cantonnerent dans la *Toxiandrie*, d'où Julien les chassa; mais on ne voit point que ce Prince les ait obligés de sortir de l'Isle des Bataves. La Toxiandrie étoit à la gauche du Rhin , & s'étendoit jusqu'à la Meuse.

Il est certain que les Francs étoient divisés en plusieurs Tribus , dont chacune avoit son Roi pour son chef indépendant. M. Dubos s'étoit flatté , dit-il , de pouvoir nous aprendre les noms de ces Tribus , mais il en a perdu l'esperance , & a renoncé à l'entreprise ; parce que les Auteurs contemporains , ayant designé quelquefois la même Tribu par des noms differens , peuvent bien aussi avoir donné le même nom à des Tribus differentes. Il paroît aussi , ajoûte-t-il , que lorsque les Francs ont commencé dans le cinquiéme siecle, à se faire en deçà du Rhin des établissemens indépendans de l'Empire; il se forma parmi eux de nouvelles Tribus , composées d'Essains échapées des anciennes ; & il met parmi celles-là les *Ripuaires*. Il ne dou-

ce point que toutes ces Tribus n'eussent entr'elles une ligue deffensive, mais non offensive. Il croit avec M. *Menson Albing*, que leur premiere confédération se fit sous l'Empire de Maximin, lequel ayant ravagé deux cens lieuës de païs dans la Germanie, il s'y fit plusieurs transmigrations; des peuples entiers se refugierent ailleurs, & d'autres peuples vinrent occuper le païs abandonné: ils pouvoient être de nations differentes; mais la confédération, qu'ils furent obligés de faire pour le maintien de leur liberté, leur aura fait donner le nom de *Francs.* Les anciens Historiens en parlent sous ce nom, comme des plus braves d'entre les Barbares; leurs expeditions sur Mer, ne le cedoient point à celles des Saxons, temoin une troupe de leurs Pirates, dont parlent Eumenius & Zozime, qui sous le Regne de Probus, saccagea les Côtes de l'Asie & de la Grece, fit plusieurs descentes en Libie, aborda en Sicile & pilla Siracuse; mit pied à terre dans le païs, que les

Romains appelloient la Province d'Afrique, entra dans l'ocean par le detroit de Gibraltar, & arriva sans avoir fait aucune perte dans son païs natal.

M. l'Abbé Dubos conjecture que ce fut vers le milieu du troisiéme siecle, que les Romains rechercherent l'amitié des Francs, qui venoient de se cantonner sur la rive droite du Rhin; d'où il conclut, que quand Clovis monta sur le Trône, il y avoit déja deux cens ans, que les Francs avoient avec les Romains les mêmes liaisons de commerce & d'amitié, que les Suisses ont avec nous depuis le Regne de Louis XI. Il cite une loi de *Constantin Porphirogenete*, où il est dit que le grand Constantin avoit permis aux Princesses du sang Imperial, d'épouser des Francs; il convient qu'on a soupçonné Porphirogenete d'avoir supposé cette permission, pour autoriser le mariage de son fils avec une Princesse Françoise: mais il ne peut croire, qu'un Empereur ait osé avancer dans une loi un fait de cette importance, s'il

s'il n'eût été vrai. Le premier Livre finit par une courte notice des nations Gothiques & Scytiques, qui ont contribué à la ruine de l'Empire d'Occident, & ont enlevé aux Romains les Gaules, d'où les Francs les ont chassés à leur tour, au grand contentement des Romains.

Livre II. Pour raconter par ordre cette suite de grands évenemens, l'Auteur commence par exposer l'état, où se trouvoit l'Empire au commencement du quatriéme siecle. Le premier acteur qui paroît sur la scene, est le celebre Stilicon : la perfidie de ce général, le passage du Rhin par les Alains, les Sueves, & les Vandales, la défaite des Francs par ces derniers, qu'Orose a mal placée avant le passage du Rhin, les courses rapides des Barbares jusqu'aux Pyrenées, sont des faits aussi certains, que les détails en sont peu connus. M. l'Abbé Dubos ne peut comprendre que ces peuples ayent traversé & ravagé toutes les Gaules, sans être contraints de livrer bien des batailles. La trahison de Stilicon ne lui suffit

pas même, pour lui rendre leur expedition sûre à ce point; mais nous ne croyons pas de notre côté que sa conjecture tire beaucoup de force de ce qui arriva à Charles-Quint, lorsqu'il entra en France par le Piémont, pour la conquerir. Si François I. avoit été un Honorius, s'il avoit eu un Stilicon, qui eût été plus maître que lui dans ses Etats, & aussi perfide : la réponse, que fit la Roche du Maine à l'Empereur, n'eût pas fait grande impression sur ce Prince.

L'indignation des troupes Romaines contre Stilicon produisit la revolte de Constantin, lequel en moins d'un an rétablit les affaires de l'Empire dans les Gaules. *Sarus* Goth de nation, mais attaché au service d'Honorius, lui fit la guerre d'abord avec assez de succès, mais il fut bien-tôt contraint de repasser les Alpes, ce qu'il ne put faire qu'en capitulant avec les *Bagaudes*, espece de milices du plat païs, revoltés dès le tems de Diocletien : & qui selon M. Ducange, auquel notre Auteur souscrit, tiroient leur nom du mot Cel-

tique *Bagad*, lequel ſignifie *atroupement*; deux ans après, c'eſt-à-dire, en 410. la grande Bretagne ſe revolta, Rome fut priſe par les Viſigots, & pluſieurs Provinces des Gaules ſe mirent en Republique; c'eſt ce qu'on a appellé *la revolte*, *ou la confédération des Armoriques.* Comme cette confédération a beaucoup contribué au progrès de la Monarchie Françoiſe, M. Dubos n'a rien negligé pour nous inſtruire de ce qui regarde cet évenement : il le place entre la revolte de la grande Bretagne & la priſe de Rome : il a recüeilli avec ſoin tout ce qu'il en a trouvé de certain dans l'Hiſtoire, & il ſupplée à ce qui y manque par d'heureuſes conjectures.

Sur la fin du cinquiéme chapitre, *Pharamond* paroît & diſparoît preſqu'en même-tems.» Suivant la Chro-
» nique de Proſper, dit notre Au-
» teur, Pharamond regnoit dans
» l'ancienne France vers l'année 418.
» de quelle Tribu étoit-il Roi ? Je
» l'ignore ; ainſi je ne parlerai point
» davantage de ce Prince, dont je

» ne trouve rien dans les autres » Ecrivains du cinquiéme & du sixiéme siecle : il y a même des Critiques, qui croyent que la chronique de Prosper a été interpolée » dans l'endroit, où elle fait mention de Pharamond, & qu'on y » a inséré le peu de mots qu'on en » dit. » Nous souhaiterions bien que M. Dubos nous eût nommé ces critiques, pour juger si leur autorité doit l'emporter sur cette nuée d'Auteurs, qui s'accordent à mettre Pharamond au rang des Rois des Francs, & dont plusieurs lui donnent Marcomer pour pere, & Priam pour ayeul, fondés sur une expression assez formelle de la Chronique de Prosper. Nous avoüerons sans peine, que tous ne sont pas des guides toujours sûrs ; mais une tradition si ancienne, nous semble quelque chose de plus fort que le silence de Gregoire de Tours, & que le soupçon d'un petit nombre de critiques, touchant la Chronique de Prosper.

M. Dubos conjecture avec plus

de vraiſemblance, qu'Aëtius après avoir dompté les Francs, les laiſſa en poſſeſſion d'une bonne partie du païs, qu'ils occupoient en deçà du Rhin, & nous ſouſcrivons auſſi volontiers à ce qu'il dit, pour prouver que le *Diſpargum* de Gregoire de Tours étoit dans le païs des *Tongres*, & non pas dans *la Turingie.* Il ajoûte avec beaucoup de vraiſemblance; que ce païs des Tongres avoit été ainſi nommé d'une colonie *de Toringiens*, placée dans les Gaules par Auguſte. Enfin il prouve par le ſilence de Sidonius Apollinaris, que la défaite des Francs dans l'Artois par Aëtius & Majorien, n'a été ſuivie d'aucun avantage réel pour les Romains, & que Clodion reſta en poſſeſſion du païs qu'il avoit conquis entre Cambrai & la Somme.

Le P. Daniel, dit-il enſuite, qui a bien écrit l'Hiſtoire de France, mais qui veut, quoiqu'il en puiſſe coûter à la verité, que Clovis à ſon avenement à la Couronne ne poſſedât rien dans les Gaules, prétend que la ſurpriſe de Cambrai par Clo-

dion, & la défaite de ce Prince près d'*Helena* (*le vieil Hesdin*,) sont des évenemens anterieurs à l'année 428. Mais notre Auteur prouve par l'autorité des PP. Petau & Sirmond, que le premier se passa en 445. & le second en 446. ce qui detruit tout le sistême du P. Daniel.

Le reste de ce volume, conduit l'Histoire critique jusqu'à l'élevation d'*Avitus* sur le Trône Imperial. Ce fut l'ouvrage des Visigots:les Francs paroissent très peu dans cet intervalle, on y voit seulement que Merovée leur Roi se distingua à la défaite d'Attila dans les champs Catalauniques;& une harangue prononcée en l'honneur d'Avitus, par un Romain Gaulois, dit expressement que les Francs étoient alors établis dans les campagnes de là Belgique.

ARTICLE XCVII.

A FRENCH GRAMMAR; on a new plan. by the Revd. F. Buffier, Soc. Jesu. translated into English. London printed for W

Hinchliffe at Drydens head vnder the Royal exchange 1734. C'eſt-à-dire, Grammaire Françoiſe ſur un Plan nouveau, par le Pere Buffier de la Compagnie de Jeſus, traduite en Anglois. A Londres chez *Hinchliffe* 1734. *in-octavo*, pages. 420.

L'Auteur dit qu'il a cru rendre un grand ſervice à ſa nation, de faire la traduction que nous annonçons, quoiqu'il y ait un grand nombre d'autres Grammaires en Anglois pour apprendre la langue Françoiſe : en effet, le goût pour le François eſt devenu ſi commun en Angleterre, qu'il s'y trouve pluſieurs écoles où l'on va apprendre le François par les regles ; comme on va dans les Colleges ordinaires apprendre le Latin : cette coûtume eſt une preuve de l'inclination des Anglois à cultiver les ſciences & les lettres. Ils y ont fait de grands progrès, & ont fourni d'utiles Ouvrages, ſurtout depuis un tems, avec le ſecours des Auteurs François : comme réciproquement,

ceux-ci ont profité de pluſieurs livres Anglois qu'ils ont eu ſoin de traduire. Le traducteur dont nous parlons, a montré ſon diſcernement, de s'attacher à la Grammaire Françoiſe du P. Buffier : le cours qu'elle a eu dans les divers païs de l'Europe, en eſt un garant, mais encore moins conſiderable que le ſoin qu'a pris l'Academie Françoiſe elle-même, de revoir cette Grammaire dans ſes aſſemblées & ſes exercices ordinaires.

C'eſt dequoi il eſt bon que les étrangers ſoient inſtruits, pour n'être pas expoſés à diverſes Grammaires, où ils ne pourroient apprendre qu'un François défectueux & corrompu; avec une prononciation vitieuſe : temoin celle de *Mauger*, dont on dit qu'on fait en Angleterre un uſage aſſez commun, & que nous devons appeller *trop commun* : on ne peut gueres rien trouver de plus propre à apprendre de mauvais François, & à ſçavoir fort mal le peu qu'on en apprendroit. Tout cela juſtifie pleinement le deſſein d'avoir mis en An-

glois, l'Ouvrage dont il s'agit; ceux qui ont le plus de connoiſſances de ces ſortes d'Ouvrages, ſemblent convenir qu'excepté la Grammaire Françoiſe de M. l'Abbé Regnier, qui par ſon étenduë, eſt plus pour les ſçavans que pour les commençans, & une Grammaire imprimée en Hollande ſous le nom de M. de la Touche; laquelle au milieu de pluſieurs défauts, renferme de bonnes regles: on n'a rien de ſûr que la Grammaire du Pere Buffier; ajoutez qu'elle ſert non ſeulement à apprendre le François, mais encore, ſelon la penſée d'un Gentilhomme Allemand, elle ſert à mieux apprendre à chacun dans ſa nation la langue de ſon païs; par les principes de Grammaire générale qui y ſont expliqués. Auſſi a-t-elle été empruntée par divers Auteurs; & en particulier elle a été toute traduite en Eſpagnol; mais ſans que le traducteur y ait mis le nom de l'Auteur: ce qui eſt bien élogné de la fidelité & de la modeſtie du nouveau traducteur Anglois: non-ſeulement il met à la tête de ſon

Ouvrage le nom du Pere Buffier ; mais encore il cache le sien ; & ne se laisse connoître même au bas de l'épitre dédicatoire de son livre, que par ce titre *le Traducteur.* Il en use de la sorte, jusques dans une lettre obligeante qu'il écrit à l'Auteur dattée de Londres du 26. Avril, & que celui-ci nous prie d'indiquer dans nos Memoires, afin d'y répondre par une voye publique, ne pouvant le faire par une voye particuliere & usitée : *car il ne croit pas que sa lettre fut renduë fort sûrement, en y mettant pour adresse à Monsieur le Traducteur de la Grammaire Françoise à Londres.*

Au reste, la crainte que témoigne avoir le Traducteur, de n'avoir pas rendu assez heureusement le livre François, est un trait nouveau de sa modestie : des personnes habiles & qui entendent les deux langues, trouvent sa traduction bien écrite, & avec autant de clarté que de fidelité : ainsi il peut en toute sûreté garder la promesse qu'il a faite dans sa Préface, de s'en tenir à

leur jugement : ce ſera au profit de ſa réputation : ils le raſſureront encore dans un beſoin, contre le ſentiment dont il parle ici, & que lui a inſpiré un Ecrivain François qu'il dit être M. Ménage : ſelon lequel une traduction n'eſt regardée que comme la production d'un travail fatigant, & d'un eſprit ſterile : ce n'eſt pas ſur ce pied que nous meſurons en France le merite des bonnes traductions ; telles qu'en ont donné Mrs de Vaugelas, d'Ablancourt, Patru, Regnier Deſmarais, de Saci, &c. Il faut en quelque maniere, pour bien traduire, avoir le genie de l'Auteur, entrer dans le ſien, bien entendre ſa langue, & poſſeder très bien celle dans laquelle on traduit.

Le Traducteur nous avertit, qu'il a fait un changement leger dans quelques parties de l'Ouvrage, pour la commodité des Etudians : *je me flatte*, dit-il, *qu'on me pardonnera cette liberté que j'ai priſe, pour entrer dans les vûës de l'Auteur ; dont le but eſt de faciliter aux étrangers, l'étude de la langue Françoiſe.* Ce

changement eſt d'avoir placé le traité de la prononciation avant la pratique des noms, des verbes & de la ſintaxe ; au lieu que dans le livre en François, ce traité ſe trouve ſur la fin ; mais le Pere Buffier, avoit marqué lui-même dans l'avertiſſemeut de ſa premiere Edition, au ſujet du *traité de la prononciation*, que c'eſt par-là qu'un étudiant doit commencer.

Le Traducteur Anglois mét à la tête de ſon livre, un paſſage de Quintilien, qui fait le caractere & l'éloge de l'art de la Grammaire : ceux qui s'y appliquent le verront apparemment volontiers, le voici :

Combien ſont déraiſonnables ceux qui traitent cet art de mince ou de frivole ? S'il ne ſert de fondement, à qui prétend devenir orateur ; tout ce qu'il fera dans la ſuite, tombera en ruine . . . & parmi les exercices de literature, celle-ci ſeule a plus d'utilité que d'éclat.

Quo minus ſunt ferendi, qui hanc artem, ut tenuem & jejunam cavillantur : quæ niſi oratori fundamenta

fideliter jecerit, quidquid superstruxerit, corruet: quæ vel sola omni studiorum genere .... plus habet operis quam ostentationis.

ARTICLE XCVIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & belles Lettres, avec les Memoires de Litterature, tirés des registres de cette Academie depuis l'année 1726. jusques & compris l'année 1730. tome septiéme. A Paris de l'Imprimerie Royale.

DAns ce qui nous reste à extraire de ce volume, le premier objet qui se presente & que nous passons à regret, ce sont les éloges des Academiciens morts depuis 1726. jusqu'en 1730. ces éloges sont l'Ouvrage de M. de Boze, & on sçait assez que de cette main il ne sort rien que d'excellent. Il s'y trouve d'ailleurs des noms illustres & chers à la Republique des Lettres; mais l'abondance des matieres dont nous

avons à rendre compte, ne nous permet pas de nous écarter de notre objet principal, qui ſont les Ouvrages de Litterature.

Diſſertation où l'on montre qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure, par M. Fourmont le Cadet. Si l'on s'en rapportoit litteralement aux divers textes des anciens ſur les divinités du Paganiſme, il faudroit compter beaucoup de Jupiters, beaucoup d'Apollons, pluſieurs Pallas, & pluſieurs Dianes. Mais il eſt vraiſemblable, que cette multiplicité apparente des mêmes Dieux, n'a pour cauſe que des noms differens, ou des façons differentes de les repreſenter. C'eſt ce que M. Fourmont le cadet entreprend de prouver dans cette diſſertation, par rapport à Mercure. Ciceron troiſiéme livre de la nature des Dieux, en compte juſqu'à cinq, & il les differentie ſi bien, qu'il ſemble qu'on ne puiſſe pas les confondre. Cependant M. Fourmont ſans s'étonner de la force du texte de Ciceron, entreprend de prouver que quand Cice-

ron a diſtingué cinq Mercures, il n'en a jamais connu qu'un ſeul, & il le prouve par Ciceron même. Quelque ſinguliere que ſemble cette entrepriſe, elle paroîtra beaucoup moins hardie ſi on fait reflexion; que ſelon toutes les apparences, Ciceron loin de croire qu'il y eut cinq Mercures, n'en croyoit pas même un ſeul. Car cela ſuppoſé, il eſt aiſé de concevoir qu'en parlant de Mercure, de Jupiter, du Ciel, & des autres divinités Payennes, il n'a parlé qu'en langage populaire, langage qui varioit & qui étoit ſouvent en contradiction avec lui-même; car il n'y avoit point dans la Théologie Payenne, de corps de doctrine qui fixât la croyance des Peuples. C'eſt ce que M. Fourmont met habilement à profit, pour prouver ſa propoſition. Il y employe d'ailleurs beaucoup d'érudition Grecque & Latine; & toute ſa diſſertation eſt ſi bien étayée d'autorités & de paſſages des Anciens, que Ciceron demeure convaincu d'avoir diſtingué cinq Mercures, tandis que ſelon lui.

même ; il n'y en avoit qu'un ſeul.

Diſſertation ſur les Venus des anciens, dans laquelle on fait voir qu'il n'y en a jamais eu qu'une; par le même Auteur. Aprés ce qu'on vient de voir des cinq Mercures reduits à un ſeul; on ne ſera plus étonné que M. Fourmont entreprenne de reduire de la même maniere toutes les Venus à l'unité. Ce n'eſt pourtant pas ſeulement à Ciceron, qu'il a affaire dans cette diſſertation, c'eſt encore à Platon & à Epimenides, & il auroit même pû citer pluſieurs autres Auteurs anciens. Selon ces Auteurs, il faut compter juſqu'à ſept Venus, & ſelon M. Fourmont, ces ſept Venus ſont toutes la même. Ce qui fait l'équivoque chez ces Auteurs, ce ſont les divers noms qu'on donne au Pere de Venus, & qui chez les anciens étoit appellé tantôt d'un nom, tantôt d'un autre, comme le Ciel, Saturne, Jupiter, l'Oether, l'air, le vent, la pluye, &c. car par tous ces noms differens, il ne faut entendre que Jupiter pere de Venus ; & voici le raiſonnement qu'il faut faire en

conſequence : on ne compte plu-ſieurs Venus , que parce qu'on croit en trouver pluſieurs qui ont pour pere d'autres Dieux que Jupiter ; mais par tous ces noms d'autres Dieux entendez toujours Jupiter, & vous ne trouverez qu'une ſeule Venus , puiſque Jupiter n'a été pere que d'une ſeule. Cela abrege comme on voit la liſte des Dieux du Paganiſme , & c'eſt rendre ſervice aux amateurs de la Mythologie. Nous ne nous étendons pas ſur le détail des preuves que l'on employe , parce qu'elles nous engageroient dans une érudition trop éloignée du goût de la plupart des Lecteurs ; mais ceux qui ſe donneront la peine de lire la diſſertation même , y trouveront pluſieurs traits curieux & recherchés juſques dans l'Hiſtoire du Tunquin.

Diſſertation ſur les Déeſſes meres, par M. l'Abbé Banier. Quoique ce ſujet ait déja paſſé par pluſieurs mains , M. l'Abbé Banier peu content de ce qui en a été dit par les autres ſçavans, Chorrier , le P. Meneſ-

trier, Keiſter, & recemment par le P. Martin; entreprend de réfuter le ſentiment de ces Auteurs, & d'en établir un nouveau. De toutes les anciennes explications, celle qui a paru juſqu'ici la plus vraiſemblable, eſt celle de Burchard adoptée par le P. Meneſtrier & par le P. Martin, ſçavoir que ces trois Déeſſes qu'on appelloit Déeſſes meres ou matrones, étoient les trois Parques, conſiderées comme bienfaiſantes. Mais M. l'Abbé Banier réfute ce ſentiment, par la raiſon qu'ayant beaucoup recherché tout ce qui a rapport aux Parques dans l'antiquité, & dont il a même donné ailleurs une ſçavante diſſertation, il n'y a rien trouvé qui puiſſe faire croire qu'on ait jamais regardé les Parques, autrement que comme des Déeſſes implacables & envieuſes du bonheur des hommes.

Il eſt donc perſuadé. 1°. Que les Déeſſes meres étoient des divinités communes à pluſieurs peuples, & dont le culte étoit ancien. Ce ſentiment eſt contraire à celui de la plu-

part des Antiquaires, qui ont regardé les Déesses meres comme des divinités, qui n'étoient gueres connuës que dans les Gaules & dans la Germanie, & dont le culte n'avoit pas une ancienne origine. Mais M. l'Abbé Banier le prouve solidement par les monumens des Déesses meres, qu'il rapporte qu'on a trouvé en Espagne & en Angleterre. Il en découvre des traces chez les Romains, les Grecs, & jusques chez les Egyptiens & les Pheniciens. Il cite entr'autres un passage de Plutarque, qui decide la question. 2°. Il avoüe pourtant que le culte des Déesses meres, étoit en effet plus commun dans les Gaules & la Germanie, que par tout ailleurs, puisque c'est dans ces païs-là qu'on en a trouvé la plupart des monumens qu'on connoît. 3°. Mais loin de les confondre avec les Parques, il en fait des Déesses qui presidoient à la campagne & aux fruits de la terre. La corne d'abondance & les fruits qu'on leur donne pour simbole dans leurs monumens, en font une preuve. Il est pourtant

prouvé qu'on les invoquoit aussi dans les Villes; mais cette raison ne paroît pas suffisante à M. l'Abbé Banier, pour deranger son sistême. Il ajoûte. 4°. Que les Déesses meres ont été souvent confonduës avec les Suleves, les Commodeves, les Junons, les Matrones, les Sylvatiques, & autres divinités champêtres. Cela est prouvé par plusieurs anciennes inscriptions, sur tout par un bas relief trouvé à Rome, & rapporté par Fabrette, dont les figures representent au naturel les Déesses meres, telles qu'on a coutume de les representer; & qui porte pour inscription, *Solevis & compostribus sacrum*. M. l'Abbé Banier mêle à cette dissertation, quelques reflexions sur l'origine des divinités du Paganisme qui meritent d'être lûës.

Dissertation sur Hercule Musagete, par M. l'Abbé de Fontenu. Ceux qui ne connoissent Hercule que par l'idée que le vulgaire s'en est formée, ne regardent ce demi-Dieu que comme un héros d'une force & d'un courage extraordinaire, qui exterminoit

les monſtres & les brigands. Mais ceux qui ont lû Diodore de Sicile, Denis d'Halicarnaſſe, & pluſieurs autres anciens Auteurs ſçavent que Hercule ne s'eſt gueres moins diſtingué entre les grands hommes de l'antiquité par la beauté de ſon genie & par les ſciences, que par ſon adreſſe & ſa force. M. l'Abbé de Fontenu a raſſemblé ſur cela des textes ſi formels de divers Auteurs, qu'on n'en peut pas douter; & c'eſt, ajoute-t-il, ſur cette idée, que les anciens lui ont donné le nom de *Muſagete*, c'eſt-à-dire conducteur des Muſes. L'Auteur de la Diſſertation entre enſuite dans le détail des ſciences, que ce héros poſſedoit. » Son ſçavoir fut » ſi vaſte, dit-il, qu'inſtruit par » les plus habiles perſonnages de » ſon tems, Chiron, Linus, Eu- » molpus, Eſculape, & d'autres » qu'on lui donne encore pour maî- » tres; aucune de toutes les ſcien- » ces qu'on cultivoit alors, n'échap- » pa à ſes lumieres. Auſſi ſe diſtin- » gua-t-il également dans la Théo- » logie payenne, la Philoſophie,

» la Medecine, la Botanique, l'Hy-
» draulique, la Geometrie pratique,
» l'Astronomie, la Navigation, la
» Musique, c'est-à-dire la poësie,
» & même dans l'éloquence. » M. l'Abbé de Fontenu tire de differens Auteurs les preuves de tout ce qu'il avance. Il trouve dans S. Clement d'Alexandrie & dans Diodore de Sicile, que Hercule étoit très versé dans la Théologie payenne, qu'il passa par toutes les expiations, qu'il étoit initié dans tous les misteres. En effet, il fonda plusieurs temples, & les dédia à differentes divinités. Mais que Hercule cet homme que toute l'antiquité nous represente couvert d'une peau de lion, armé d'une grosse massuë, avec l'air le plus sauvage & le moins ressemblant à un homme de lettres, ait été un philosophe profond & meditatif, un Stoïcien parfait; voilà ce qu'on ne croiroit pas, si Elien, Synesius & Apulée ne nous en assuroient en termes formels; de sorte qu'il faut selon eux, le mettre à côté de Caton & d'Ulysse, au nombre des plus sages

Philoſophes de l'antiquité.

Pour ce qui eſt de la Medecine, il eſt naturel de penſer qu'il la devoit ſçavoir, ayant eu pour Precepteur Chiron, & Eſculape pour ami. Il la ſçavoit en effet ſi bien, qu'il guerit Alceſte d'une maladie mortelle, & voilà la fable d'Alceſte tirée des enfers, reduite à la verité de l'hiſtoire. Ce héros guerit encore des maladies épidemiques, qui affligeoient l'Elide & la Ville de Selinonte; & ce fut auſſi lui qui inventa les bains d'eaux chaudes. Auſſi pluſieurs peuples le reconnurent-ils, comme Apollon & Eſculape pour un Dieu conſervateur de la ſanté. Hercule devoit par conſequent avoir auſſi quelque connoiſſance de la Botanique; & il en donna de bonnes preuves, par les découvertes qu'il fit de pluſieurs plantes medicinales, & d'arbres étrangers qu'il apporta dans la Grece.

Voilà déja dequoi faire un grand homme; mais ce n'eſt encore là qu'une partie des talens d'Hercule. Il étoit habile géometre, & joignoit à

la géometrie pratique, une si grande connoissance de l'hydraulique, que c'étoit un jeu pour lui de dessecher des marais, de détourner le cours des rivieres, de mettre une barriere aux flots de la mer. Il déchargea, dit la Fable, Atlas du fardeau de l'univers qu'il portoit sur ses épaules; c'est-à-dire, qu'il possedoit parfaitement la science de l'astronomie, de sorte que ce fut lui qui apprit aux Grecs la science de la sphere. Il fut aussi leur maître dans l'art de la Marine, & ce fut en cette qualité que les Argonautes le choisirent pour leur conducteur. Que l'on joigne enfin à toutes les sciences une parfaite connoissance des belles lettres, de la dialectique, de l'éloquence, de la musique, & par consequent de la poësie, parce que dans ce tems-là ces deux arts étoient inseparables; & on aura d'Hercule l'idée qu'on doit s'en former, c'est-à-dire, d'un des plus sçavans hommes de l'antiquité, qui meritoit à juste titre le nom qu'on lui a donné de *Musagete*. Mais si d'un autre côté, on

on fait reflexion qu'il eſt moralement impoſſible qu'un homme qui ſans ceſſe couroit le monde, cherchant les avantures perilleuſes, ait acquis tant de ſciences, du moins juſqu'à un certain degré, on rabbattra peut-être quelque choſe de la grande idée que l'Auteur de la diſſertation nous donne de ce heros; d'autant plus qu'il n'eſt pas bien ſûr qu'il n'y ait eu qu'un Hercule, ou du moins qu'on n'ait pas attribué à Hercule beaucoup de faits en tout genre, auſquels il n'a eu aucune part.

Hiſtoire de Bellerophon, par M. l'Abbé Banier. L'objet de cette diſſertation, eſt de donner une hiſtoire ſuivie de Bellerophon, tirée d'Homere & d'autres anciens. Bellerophon fut ainſi nommé pour avoir tué *Beller*. Ce meurtre l'obligea de ſe retirer à la Cour de Prétus. Antée femme de Prétus, conçut pour le jeune étranger une paſſion violente; & le trouvant inſenſible, elle reſolut de s'en vanger. Elle mit en uſage l'impoſture de Phedre, & Prétus ainſi trompé donna à Bellero-

phon une lettre à porter à Jobate Roi de Lycie. C'étoit l'arrêt de ſa mort, que Bellerophon porta ſans le ſçavoir. Jobate pour ſuivre les intentions de Prétus ſon gendre, ordonna à Bellerophon d'aller combattre la Chimere, perſuadé que ce heros periroit dans l'entrepriſe; mais loin d'y périr, il y réüſſit contre l'attente de Prétus, & ce Roi conçut une ſi haute eſtime pour Bellerophon, qu'il lui donna ſa fille en mariage. Voilà l'Hiſtoire; mais il s'y preſente deux points à éclaircir. Le premier eſt le tems où vivoit Bellerophon, & M. l'Abbé Banier nous donne ſur cela des obſervations très importantes. Le ſecond eſt de ſçavoir, ce que c'étoit que cette Chimere que Bellerophon vainquit. Les Poëtes la repreſentent comme un monſtre qui avoit la tête d'un lion, la queuë d'un dragon, le corps d'une chevre; & qui de ſa gueule béante vomiſſoit des tourbillons de flamme. Mais on voit aſſez qu'un tel monſtre, n'eſt en effet qu'une chimere dans l'uſage ordinaire de ce

terme, c'eſt-à-dire une idée qui n'a rien de réel. Plutarque croit que c'étoit une roche, qui du ſommet d'une montagne de Lycie, reflechiſſoit dans la plaine les rayons du Soleil avec tant de vivacité, que toute la campagne en étoit deſſechée. Nicandre de Colophon s'eſt imaginé, que c'étoient des torrens rapides qui dans l'hiver ravageoient la campagne, & que Bellerophon trouva moyen de deſſecher. D'autres ont cru que la chimere compoſée de trois eſpeces d'animaux, repreſentoit trois peuples; les Solymes gens courageux, c'étoit le Lion; les Amazones guerrieres foibles, qui habitoient des lieux eſcarpés, c'étoit la chevre; & les Lyciens qui ſe tenoient cachés pour ſurprendre, c'étoit le ſerpent. Bochart ſe fondant ſur des étymologies Pheniciennes trouve dans la chimere les trois chefs de l'armée des Solymes, Argus, *le Lion*, Arſalus, *la Chevre*, & Troſibius, *le Serpent*. Ou bien c'étoient les trois principales divinités, dont les Solymes portoient les ſimboles ſur leurs

enseignes militaires. Agatharcide de Cnide explique l'énigme autrement. Il prétend qu'Amisador Roi d'une partie de la Lycie, avoit une femme nommée *Chimere*, qui avoit deux freres avec lesquels elle étoit intimement unie, & qui faisoient beaucoup de desordres dans le païs. Bellerophon, ajoûte-t-il, les tua, & delivra ainsi les peuples de la Chimere. Voilà comme on voit bien de mauvaises conjectures; mais ne s'en trouvera-t-il pas enfin quelqu'une plus raisonnable? M. l'Abbé Banier s'en tient à celle de Strabon, de Pline, de Servius, & d'autres qui soutiennent que la Chimere étoit un des Sommets de mont Cragus, où il y avoit un Volcan. Que cette montagne étoit pleine de Lions, de bêtes sauvages & de serpens; & que la victoire de Bellerophon fut d'avoir exterminé à coups de fleche les bêtes feroces & les serpens, qui infectoient tout le païs des environs. L'Auteur ajoûte encore à ce récit quelques autres circonstances de la Vie de Bellerophon; & à la suite de cette

Dissertation, on en trouve une autre fort étenduë de M. Freret, *sur le tems auquel a vêcu Bellerophon.* Mais c'est un détail de chronologie, dont il ne nous seroit gueres possible de donner l'extrait.

Recherches sur les Hyperboréens; par M. l'Abbé Gedoyn. Tout est enigme dans un certain periode de l'Histoire ancienne. Les Poëtes ont alteré la verité par les Fables & les Historiens trompés par les Poëtes, ou par de fausses traditions, ne s'accordent pas ensemble : c'est un fait constant, qu'il y a eu autrefois des peuples nommés Hyperboréens. Mais dans quel païs habitoient-ils ? Quelles étoient leurs mœurs, leur religion ? voilà surquoi les anciens Auteurs ne sont pas bien d'accord, & ce que M. l'Abbé Gedoyn entreprend d'éclaircir dans cette Dissertation. Le nom d'*Hyperboréens* qui signifie sous le Nord, sous le vent de Nord, sous le Pôle, & au-delà du Nord, a causé en partie la confusion. On s'est imaginé sur la foi des Poëtes, que ce peuple habitoit en effet un païs où le

vent du Nord ne pouvoit souffler, & on s'en est fait une idée charmante, comme d'un Paradis terrestre. Les habitans de cet heureux climat ne mouroient que quand ils étoient las de vivre ; ils couloient leurs jours dans la paix & dans l'abondance, sans que jamais ils fussent troublés ni par la discorde, ni par les maladies, ni par les chagrins. Les Hyperboréens vivoient au moins mille ans. Leur contrée produisoit des arbres d'une beauté admirable, & ce fut de leur païs qu'Hercule apporta en Grece l'Olivier. Mais ces chimeres s'évanoüirent avec le tems. Il vint des Historiens & des Geographes plus éclairés qui desabuserent leur siecle. Herodote commença à douter. Après lui, on osa nier le fait.

» Il faut donc, dit M. l'Abbé
» Gedoyn, distinguer deux tems
» dans l'antiquité Grecque; l'un ou
» les Grecs fort ignorans en matiere
» de Physique & de Geographie,
» entendoient par Hyperboréens des
» peuples qui étoient tellement sous

» le Pôle, qu'ils ne pouvoient sen-
» tir le vent du Nord; l'autre ou
» plus sçavans & plus experimentés,
» ils reconnurent que les Hyperbo-
» réens étoient les peuples de la ter-
» re les plus septentrionaux, & par
» consequent les plus exposés au
» vent du Nord. Mais comme une
» fiction agreable est un grand or-
» nement pour la poësie; les Poë-
» tes Grecs s'en sont toujours tenus
» à l'ancienne tradition, dont le
» Poëte Olen étoit l'Auteur.

Pour concilier les divers sentimens, Olaüs Rudbek a crû devoir placer les Hyperboréens dans son païs, c'est-à-dire dans l'Uplande, en sorte qu'ils étoient separés de l'Europe par la mer Baltique, & qu'ils s'étendoient jusqu'aux Monts-Riphées; & il fait deriver leur nom d'un ancien Roi de Sueonie, appellé Boreas ou Boreus. Mais M. l'Abbé Gedoyn trouve de la difficulté à concilier cette hypothese avec l'autorité d'Herodote, de Callimaque & de Pausanias, qui disent que les Hyperboréens avoient coûtume d'en-

voyer tous les ans des offrandes au temple de Delos, & qui nomment les divers peuples par les mains desquels les Hyperboréens faisoient passer leurs offrandes, pour les faire arriver jusqu'à Delos. L'Auteur recherche ensuite quelle pouvoit être l'origine du culte, que les Hyperboréens rendoient à l'Apollon de Delos; & après avoir rejetté encore l'opinion de Rudbek, qui a prétendu que l'Apollon honoré par ces peuples, étoit le Beelsephon, dont il est parlé dans le quatorziéme chapitre de l'Exode, il croit que l'Apollon auquel les Hyperboréens envoyoient leurs offrandes, étoit le troisiéme Apollon que Ciceron a distingué. *Tertius Jove tertio natus & Latonâ, quem ex Hyperboreis Delphos ferunt advenisse.* Il faut ajoûter à cela, ce que dit Diodore de Sicile, que Latone étoit Hyperboréenne.

Nouvelles réflexions sur les peuples appellés Hyperboréens, par M. l'Abbé Banier. Cette Dissertation est pleine de recherches sçavantes sur les mêmes Hyperboréens, dont on vient de

parler; mais les bornes qui nous ſont preſcrites ne nous permettent pas d'en donner le détail, pour ne pas inſiſter trop long-tems ſur le même ſujet.

Recherches hiſtoriques ſur les differens peuples, qui s'établirent en Epire avant la derniere guerre de Troye, par M. de la Nauze. On recherche dans cette Diſſertation l'origine des peuples, qui s'établirent dans l'Epire avant la derniere guerre de Troye. Les premiers qui ſe preſentent ſont les Chaoniens. Virgile prétend qu'après la mort de Neoptoleme, un Troyen nommé Chaon donna ſon nom aux Chaoniens; mais il ſe trompe, ſelon M. de la Nauze. Ce furent les Moloſſes qui s'établirent en Epire, peu après la guerre de Troye, & non les Chaoniens, qui deſcendoient vraiſemblablement des anciens Pelaſges. Cette diſcuſſion engage l'Auteur dans des recherches importantes, ſur l'époque de Deucalion & ſur l'oracle de Dodone. L'établiſſement des Theſprotes en Epire, ſuivit de près celui des Chao-

niens. C'étoit le même peuple que les Chaoniens, ſous un nom different. Ce ſujet donne occaſion à l'Auteur de parler de l'origine de l'enfer des Poëtes. Suivent les Ethiciens, que Strabon place dans les montagnes de l'Epire auprès de la Macedoine, & de la Theſſalie, & ce fut chez eux, ſelon Homere, Strabon, & Plutarque, que ſe retirerent les Centaures après leur défaite. Ils étoient poſterieurs aux Chaoniens. Les Athamanes furent encore un de ces anciens peuples ; mais ils n'ont gueres fait parler d'eux, que long-tems après la guerre de Troye. Les Perhebes Pelaſgiens d'origine, ſe retirerent comme les Centaures en Epire, & pour la même raiſon. Les Ambraciens entrent auſſi dans le dénombrement de ces anciens peuples, & ce ſont les derniers que M. de la Nauze rapporte. Il y ajoûte quelques particularités de leur Hiſtoire.

Recherches ſur l'Areopage, par M. l'Abbé de Canaye. Le ſçavant Meurſius nous a laiſſé ſur l'Aréopage un

traité plein d'érudition. Mais M. l'Abbé de Canaye n'y trouvant point assez d'ordre, a esperé faire plaisir aux gens de Lettres, en donnant aux observations de Meursius plus d'ordre & de méthode, & en y ajoûtant quelques nouvelles recherches. La premiere chose que les Sçavans noùs apprennent sur l'Aréopage, c'est qu'on ignore l'étymologie ou la cause de ce nom Ἄρειος Πάγος On ne sçait pas encore bien sûrement, qui en a été le fondateur. Ciceron & Plutarque, ont assuré que c'est Solon. Mais l'Auteur de cette Dissertation entreprend de les refuter, & il le fait solidement. Il trouve de la contradiction dans leurs propres témoignages. Il allegue des jugemens de l'Aréopage, rendus long-tems avant Solon; & il semble décider enfin la question, par un marbre d'Arondel. Mais il est pourtant vrai, qu'on peut en quelque sorte, donner à Solon la gloire d'avoir fondé l'Aréopage, puisque c'est lui qui lui donna sa plus grande splendeur & l'autorité absoluë. Rien

n'eſt plus beau que le portrait, qu'Iſocrate nous a tracé de l'Aréopage. Et peut-être eût-il conſervé plus long-tems toute ſa dignité, ſi ce n'étoit la deſtinée de toutes les choſes humaines de dégénérer. On devint moins délicat ſur le choix des Juges, qui devoient compoſer cette auguſte Compagnie; & inſenſiblement la corruption s'y gliſſa, juſques là, qu'on en fit publiquement des ſujets de Comedie.

Cette premiere Diſſertation eſt ſuivie d'une ſeconde du même Auteur, dans laquelle il expoſe la forme judiciaire qui étoit en uſage dans l'Aréopage. Ce lieu d'aſſemblée étoit ſitué ſur une colline, au milieu de la Ville: ſituation qui parut d'abord ſupportable aux vieillards, lorſque l'Aréopage ne s'aſſembloit que les trois derniers jours de chaque mois; mais lorſque dans la ſuite on fut obligé de s'aſſembler tous les jours, il falut tranſporter leur tribunal dans un lieu plus commode. Dès que les Juges étoient aſſemblés, on entouroit l'enceinte d'un fil ou d'une cor-

de. Pour que rien ne pût partager leur attention, ils ne jugeoient que la nuit dans l'obſcurité. Un heraut faiſoit faire ſilence & retirer le peuple. On tiroit au ſort les cauſes qu'on devoit juger, & les Juges qui en devoient connoître. Dans les commencemens, à l'exemple des Egyptiens & des peuples les plus ſages, on n'y admettoit point les Avocats, dont on croyoit le miniſtere plus dangereux qu'utile à l'adminiſtration de la Juſtice; mais dans la ſuite, on ſe relâcha ſur ce point, ſans cependant leur permettre d'employer dans leurs diſcours, les tours dangereux d'une éloquence artificieuſe. L'accuſateur étoit obligé avant que d'accuſer, de promettre avec les plus terribles ſermens, de dire la verité. L'accuſé répondoit, & s'il ſe défioit de ſa cauſe, il avoit la liberté de prendre la fuite, pourvû qu'il le fît avant que les Juges allaſſent aux opinions. Car dès ce moment les loix ſaiſiſſoient pour ainſi dire le coupable, & rien ne pouvoit le ſouſtraire au ſupplice qu'il avoit merité. Les émolumens

des Juges étoient d'une extrême modicité ainsi que ceux des Avocats. On donnoit son suffrage pour absoudre ou condamner, avec de petites coquilles, & dans la suite on substitua aux coquilles de petites pieces de cuivre. Les suffrages d'absolution étoient blancs, les autres étoient noirs, & percés par le milieu. Selon le nombre des suffrages blancs ou noirs qui prévaloient, les Juges traçoient avec l'ongle sur une tablette de cire, une ligne plus ou moins longue. La plus longue étoit l'arrêt de condamnation, la plus courte étoit celui d'absolution. M. l'Abbé de Canaye joint à ce détail le récit des plus fameux jugemens de l'Aréopage, & il finit par celui qui est rapporté dans Aulu-Gelle & Valere Maxime d'une sentence où les Juges ne pouvant resoudre la question, remirent les parties à comparoître dans cent ans.

Histoire de la pre iere guerre sacrée : par M. de Valois. Les Crisséens habitoient un canton de la Phocide. Crissa leur Ville capitale étoit

ſituée au fond d'un golfe, à une lieuë dans les terres, & à trois lieuës & demie de Delphes. Cirrha ſeconde Ville des Criſſéens, étoit un Port de Mer fameux, par un concours prodigieux de Marchands étrangers. Elle avoit à ſon oppoſite une troiſiéme Ville du païs Criſſéen, nommée Anticirrha, & celebre par le grand commerce qu'elle faiſoit d'ellebore, & ſur tout par la maniere de le bien preparer. Tout le païs n'avoit gueres que ſept ou huit lieuës de longueur, ſur quatre ou cinq de large. Cependant les Criſſéens acquirent en peu de tems par leur commerce des richeſſes immenſes, & la corruption ſuivit de près leur opulence. Ils vexerent les Marchands étrangers. Ils traiterent leurs voiſins avec hauteur. Ils commirent mille injuſtices criantes, & perſuadés qu'aucune puiſſance ne pouvoit s'oppoſer à leurs violences, ils oſerent malgré l'edit des Amphictyons, exiger des droits de ceux que la devotion attiroit au temple de Delphes. Ils pillerent les terres &

les villes de leurs voiſins, le temple même de Delphes : & à ce dernier attentat, ils ajoûterent tout ce qu'on peut imaginer de violences & de ſcandales publics. Tant de crimes les rendirent un objet d'horreur. Les Amphictyons leur declarerent la guerre par ordre d'Apollon, & firent armer toute la Grece pour exterminer cette nation criminelle ; & c'eſt pour cela que cette guerre s'appella la guerre ſacrée. Euryloque commandoit l'armée Grecque. Il aſſiegea Criſſa, & fit pour la prendre tout ce que peut faire un habile général. Mais la place étoit extrêmement forte, bien pourvuë & bien défenduë. Le ſiege ayant déja duré plus de huit ans, les Amphictyons recoururent pour la ſeconde fois à l'Oracle, qui leur répondit qu'ils prendroient la ville s'ils faiſoient venir *de l'Iſle de Cos, le Faon d'une biche avec de l'or.* Ils envoyerent auſſitôt à l'Iſle de Cos & ils y trouverent un homme nommé Nebrus, nom qui en Grec veut dire un *Faon*, & dont le fils s'appelloit Chryſus,

de l'or. Voilà l'Oracle expliqué. Ces deux hommes ſont amenés au camp devant Criſſa, & entr'autres ſervices qu'ils rendirent à l'armée, Nebrus s'apperçut que le cheval d'Euryloque frappoit frequemment la terre du pied en un certain endroit. Il y fit foüiller, & ayant découvert l'aquéduc des Criſſéens, il l'empoiſonna. Les Criſſéens affoiblis furent enfin forcés dans un aſſaut général, après un ſiege de près de dix ans. Cirrha qui étoit auſſi aſſiegée dans le même tems, ne ſe défendit pas moins bien que Criſſa. Une choſe embaraſſoit les aſſiegeans, c'eſt que l'oracle avoit répondu qu'on ne prendroit la place, que *lorſque les eaux de la mer baigneroient la terre ſacrée* (de Delphes.) Car le temple d'Apollon & ſon territoire, étoient éloignés de la mer. Mais Solon expliqua l'Oracle. Il n'y a, dit-il, aux Amphictyons, qu'à conſacrer à Apollon tout le territoire de Cirrha que la mer arroſe ; ce qui fut fait ; mais peut-être l'accompliſſement de cette condition n'auroit-il pas ſuffi, ſi le même So-

lon n'avoit trouvé le moyen de détourner l'eau qui entroit dans la ville, pour la faire passer par un canal qu'il avoit fait remplir d'une quantité prodigieuse de racines d'ellebore. L'eau étant ainsi devenuë une medecine des plus violentes, & obligeant continuellement les habitans de satisfaire à des besoins pressans, les assiegeans donnerent un assaut général à la place & l'emporterent. La nation des Crisséens fut détruite, leurs villes démantelées devinrent des champs cultivés. La Grece fut vangée, & cette victoire fut celebrée dans les jeux Pythiques. Tel est le sujet de la Dissertation de M. de Valois. Nous l'avons extrêmement abregée, parce que nous ne pouvons pas faire autrement; mais ceux qui la liront dans son entier, y trouveront beaucoup de recherches curieuses exposées d'une maniere interessante.

Remarques sur l'Histoire d'Hero & de Leandre : par M. de la Nauze. L'objet de cette dissertation, est de rassembler les témoignages des anciens,

qui prouvent la verité de l'hiſtoire d'Hero & de Leandre : hiſtoire que des critiques outrés ont oſé revoquer en doute , ou même nier abſolument. Aux témoignages des auteurs, on joint celui des medailles : & tant de preuves auroient, dû ce ſemble, perſuader le P. Hardoüin, qu'on attaque ici ſur ce point. Mais il faut avoüer , que s'il eſt difficile de porter l'érudition plus loin , que ce ſçavant homme l'a portée , il eſt également difficile d'en abuſer plus étrangement qu'il a fait quelquefois avec les meilleures intentions du monde. La Diſſertation eſt ſuivie de quelques réflexions , ſur les deux Ouvrages les plus conſiderables , que les anciens nous ayent laiſſés ſur l'hiſtoire de Hero & de Leandre. L'un eſt les Epitres d'Ovide , & l'autre eſt le Poëme Grec de Muſée. M. de la Nauze en fait en peu de mots l'examen , & le parallele.

Diſſertation ſur le Sault de Leucade : par M. Hardion. L'hiſtoire fournit beaucoup d'exemples d'Amans malheureux , qui dans leur déſeſpoir

se sont procuré la mort : mais il n'en est pas de même du Sault de Leucade. Il est vrai que les Amans désespérés venoient s'y précipiter dans la mer, mais c'étoit dans l'espérance de guérir de leur passion, & de vivre ensuite plus heureux. M. Hardion a ramassé sur ce Sault de Leucade tout ce que les anciens nous ont laissé de plus curieux, Histoire, Critique, Réflexions, & tous les traits les plus intéressans. On lira avec plaisir toute sa Dissertation, & on y trouvera l'élégance & les agrémens du stile, joints à une grande érudition.

Eclaircissemens sur l'Histoire de Lycurgue : par M. de la Barre. Lycurgue ce fameux Législateur de Lacedemone, tout célebre qu'il est dans l'antiquité, est un de ceux dont l'histoire est le moins connuë. M. de la Barre s'attache dans cette Dissertation à rassembler tous les traits de la Vie de ce grand homme, qui sont épars dans les divers Auteurs qui en ont parlé. Il y joint la Critique, pour démêler le vrai du faux, & s'il ne donne pas une Vie com-

plete de Lycurgue, il remplit du moins l'objet de sa dissertation, qui est de donner des éclaircissemens.

Il nous resteroit encore à parler de quelques autres dissertations, qui achevent ce volume; c'est un discours de M. l'Abbé Souchay, *sur les Psylles*, discours interessant, curieux & sçavant; deux ou trois dissertations du même, *sur l'Elegie & sur les Poëtes Elegiaques*, dans lesquelles il a recüeilli avec beaucoup d'érudition & de critique tout ce qu'on peut dire de plus important sur ce sujet: des *recherches sur l'ancienneté & sur l'origine de l'équitation dans la Grece*, par M. Freret. Un *discours* de M. l'Abbé Sallier, *sur l'origine & sur le caractere de la Parodie*, discours plein d'observations très judicieuses. Une explication du *sistême d'Homere sur l'Olympe*: par M. Boivin le cadet. *Observations sur la Cyropedie de Xenophon* par M. Freret, où l'on trouvera beaucoup d'érudition, & de recherches importantes pour l'histoire ancienne, & la chronologie. Mais nous som-

mes obligés malgré nous, de nous contenter d'indiquer tous ces divers Ouvrages ; d'autant plus que nous avons encore un huitiéme volume de la même Academie, dont nous parlerons incessamment.

ARTICLE XCIX.

METHODE POUR LES quadratures des Courbes, par M. Rolin.

PROBLEME.

QUe la parabole, OC, dont l'origine est au centre du cercle APB, coupe le quart de cercle BN, en un point (C) qui étant pris où l'on voudra, déterminera cette parabole, soit tiré de ce point (C) le Sinus (CT). Si l'on suppose que l'espace parabolique (OCT) soit partagé par un nombre infini d'ordonnées ; & que les Elemens de cet espace soient multipliés par leur distance du sommet (O) ou par les abscisses correspondantes sur l'axe

ARTICLE XCIX.

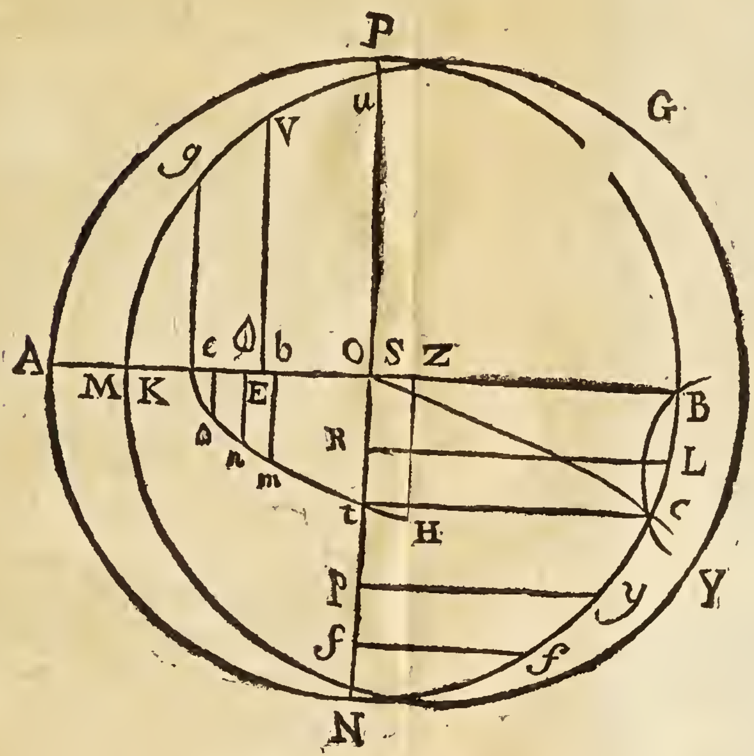

(OT), la ſomme de ces Elemens ainſi multipliés donnera une eſpece d'onglet parabolique ; cela étant, on demande le rapport du ſolide, qui auroit pour baſe le demi ſegment de cercle CNT, & pour hauteur le rayon, (de ce cercle) à cet onglet.

PREPARATION.

Le point (C) étant ſuppoſé determiné, on peut concevoir que les lignes (OT) & (NT) ſont décrites en même-tems par des points qui ſeront ſortis de (O) & de (N) vers (T) ; & alors les ordonnées au cercle & à la parabole qui auront ſuivi le mouvement de ces points, auront décrit auſſi en même-tems le demi ſegment CNT, & l'eſpace parabolique OCT ; en quelque lieu du quart de Cercle que ſoit l'ordonnée (CT), elle terminera le demi ſegment CNT, & l'eſpace parabolique OCT ; le point (T) étant donc pris où l'on voudra ſur le rayon ON, entre les points (O) & (N), les variables (X) com-

menceront au même point (N), & elles iront jusqu'au point (T), ainsi le diametre du cercle étant ($2a$), on aura $\int . dx \sqrt{2ax - xx}$, pour le demi segment CNT. Le point (O) sera l'origine des variables (z) qui marqueront les abscisses de la parabole OCT, jusqu'au même point (T). Son parametre (P) sera determiné avec le point (C), ses ordonnées seront $\sqrt{pz}$, & on aura $\int . z\, dz \sqrt{pz}$ pour l'onglet parabolique proposé. Le rapport cherché étant exprimé par (m), on aura $\int . mz\, dz \sqrt{pz}$, ou $m \times \frac{1}{5} p^{\frac{1}{2}} z^{\frac{5}{2}} = \int . a\, dx \sqrt{2ax - xx}$ (M).

SOLUTION.

Le Sinus verse (N T) étant supposé partagé en une infinité de parties (dx) égales entre elles, perpendiculaires à autant d'ordonnées au cercle; si des points ou ces ordonnées rencontrent l'arc (C N), on imagine autant de paralleles au rayon (O N), lesquelles rencontrent

trent la parabole O C T, on aura de ces points de rencontre autant d'ordonnées à cette parabole, qui couperont la partie de ſon axe (O T) dans un ordre quelconque ; cela étant, ces ordonnées, ſeront en nombre égal dans le demi ſegment CNT, & dans l'eſpace parabolique (OCT; & de plus, elles ſeront égales entr'elles, ainſi on aura par tout $\sqrt{2ax - xx} = \sqrt{pz}$. L'Equation (M) (dans la preparation) étant differentiée peut donc donner celle-ci, $mzdz = adx$; & en integrant $mzz = 2ax$ (B) C'eſt-à-dire, que l'on peut tirer de l'équation (M) une autre parabole comme O K T, dont la portion de l'axe compriſe entre les points (K) & (O) ſera égale au ſinus verſe (NT) ſomme (x) des élemens (dx); cette parabole coupera le rayon (ON) au point (T), ou l'ordonnée (C T) termine l'eſpace parabolique (OCT) & le demi ſegment (C N T), ſon Parametre ſera $\frac{2a}{m}$, elle aura pour ordonnée (O T), ſomme des baſes (dz) des rectangles (zdz). C'eſt pourquoi le point (C) où le ſinus

(CT étant donné, on aura auſſi OT, & NT, ou OK, & par conſequent la valeur de l'inconnuë (M); ce qui convient à une infinité de ſolides qui auront pour baſes des demi ſegmens de cercle retranchez du quart de cercle par la commune ſection d'une parabole OC, & du même quart, & pour hauteur le rayon (A).

Ce qui precede, peut fournir une formule qui rendra le Probleme plus général, car l'Eq^on. (B) donne $m = \frac{2ax}{zz}$, & en mettant cette valeur dans l'Eq^on. (M) on aura $\frac{4}{5} ax \sqrt{pz}$, pour la formule, qui peut exprimer une infinité de ces ſolides.

COROLLAIRE.

La formule ci-devant étant diviſée par le rayon (a), ſi l'on ajoûte à ces demi ſegmens qui reſtent les triangles qui leur conviennent, on aura $\frac{4}{5} x \sqrt{pz} + \frac{\overline{a - x}}{2} \times \sqrt{pz}$ (G), pour la formule qui exprimera les

Secteurs relatifs aux demi segmens interpretés suivant l'énoncé du Probleme.

SCOLIE.

Les expressions analitiques qui resultent des formules précedentes, donneront le rapport aproché de la circonference du cercle au diametre, tel que tous les Geometres l'ont trouvé, c'est ce que l'on se propose de donner incessamment. Il y a cependant quelques réflexions à faire par ceux qui voudront mettre en nombre ces expressions analitiques; ces réflexions doivent précéder le calcul, si l'on veut éviter quelques meprises; la preparation au Probleme suivant donnera les principes de ce calcul.

La Methode que l'on vient de donner, peut s'appliquer à une infinité de lignes courbes, on en donnera dans la suite une autre qui peut conduire au même but; les moindres paraboliques y sont d'un grand usage, & elles y produisent un paradoxe sur l'infini dont on a tâché de donner l'éclaircissement.

ARTICLE C.

LA CHRONOLOGIE de l'Histoire ſainte, & des Histoires Etrangeres qui la concernent, depuis la ſortie d'Egypte, juſques à la captivité de Babylone. Par Alphonſe des Vignoles, *en deux volumes* in-quarto, *chez* Ambroiſe Haude *à Berlin, qui paroîtront cet Automne.*

MOnſieur Heinius Recteur du College de Joachim, a fait préceder un Programe Latin, où ſelon l'uſage de ceux qui annoncent les Livres, il loüe par avance ſans réſerve, & M. des Vignoles, & ſon Ouvrage Chronologique; mais le Public trompé tant de fois ne ſe prend plus à cette amorce, & il attend prudemment à juger du Livre par le Livre même.

On aprouve ſans peine ce que M. Heinius dit, de l'utilité d'une Chronologie exacte pour entendre l'Ecriture ſainte, & de la difficulté d'un

travail si utile ; mais on ne conviendra pas avec lui, qu'avant Scaliger personne n'eût debroüillé le cahos des siecles passés, ni que l'invention de sa Periode Julienne ait fixé l'art Chronologique, ni enfin que les Doctes qui ont travaillé à arranger les Histoires selon le calcul des tems, n'ayent réüssi qu'autant qu'ils ont suivi Scaliger.

Dès que les Chrétiens s'apliquerent aux sciences, la Chronologie fut une de leurs études. On voit dans Clement Alexandrin, dans Théophile d'Antioche, qu'ils avoient porté loin leurs recherches, & le soin d'allier l'histoire profane à l'histoire sacrée ; ils ne feignirent pas sur des conjectures hardies une histoire imaginaire, ils consultérent les Historiens profanes les plus dignes de foi. Jule-Africain surpassa Clement & Théophile dans un Ouvrage fort vanté par les Peres, dont George le Syncelle nous a conservé la plus grande partie. Nous avons encore la chronique d'Eusebe de Cesarée, traduite en Latin par S. Je-

rôme. C'eſt le fond ſur lequel Scaliger a travaillé ; nous avons perdu les Ouvrages de Panodore & d'Annien ; la perte en devient plus ſenſible quand nous liſons les témoignages rendus à l'application avec laquelle ces deux ſçavans Moines Egyptiens avoient penetré dans les tenebres des tems reculés. Il faut avoüer que l'étude de la chronologie étoit tombée pendant les ſiecles d'ignorance. Les beaux eſprits du quinziéme & du ſeiziéme ſiecle, auſquels on doit le rétabliſſement des Lettres, avoient negligé la ſcience des tems. Ainſi il fut aiſé à Scaliger de ſe faire un grande réputation, il traitoit une matiere preſque inconnuë ; ſes conjectures debitées hardiment & ſans contradicteurs, s'emparerent des eſprits, ſon regne fut court. Le Pere Petau Jeſuite, entra dans la même carriere, avec des talens & des connoiſſances ſuperieures, une lecture vaſte, un eſprit ſolide, il examina, il detruiſit tout l'édifice que Scaliger avoit élevé. Il oppoſa des principes reçus, des faits

apuyés, des raisonnemens suivis, des témoignages clairs aux conjectures arbitraires, aux interprétations forcées de son adversaire, & les trois volumes de la doctrine des tems, *de doctrina temporum*, ensevelirent Scaliger & son Ouvrage favori de la correction des tems, *de emendatione temporum.* Les Chronologistes posterieurs au Pere Petau l'ont tous regardé comme leur maître, quoi qu'il n'ayent pas adopté toutes ses hypotheses historiques; il auroit sans doute profité de l'Ouvrage important de George le Syncelle, qui n'a paru qu'après sa mort, avec les excellentes notes du Pere Goar Dominicain François. La Chronologie reformée *Chronologia reformata* du Pere Riccioli, Jesuite Italien, donne un nouveau jour à une matiere si obscure; Isaac Vossius, le Pere Pezron Bernardin, le Pere Musantio Jesuite, ont fait revivre la chronologie des Septante, & rendu au monde plusieurs siecles que la chronologie Juifve lui ôte. Le Pere Tournemine, sans s'écarter du texte de

la vulgate, a montré un chemin entre les Grecs & les Juifs, & il a été ſuivi ; enfin le Chevalier Neuton, eſt deſcendu du rang élevé où la Geometrie, l'Aſtronomie, & la Phiſique l'avoient fait monter, pour ſe mêler un peu tard parmi les Chronologiſtes ; il abrege fort les tems ; mais le pere Souciet Jeſuite a prouvé que ce grand homme eût dû ſe contenter de la gloire qu'il avoit juſtement acquiſe, & que ſon dernier travail ſe ſent un peu de ſa vieilleſſe. Au reſte, nous n'avons pas prétendu donner ici un catalogue exact des ſçavans Chronologiſtes. Nous n'aurions oublié ni Salien, ni Tirin, ni Uſſerius, ni les PP. Labbe & Briet, ni Louis Cappel ; nous avons ſeulement voulu avertir les Lecteurs, de ne pas ſe fier à M. Heinius, & de conſulter ſur la ſcience des tems, d'autres maîtres que Scaliger.

La Periode Julienne inventée par ce Sçavant, eut d'abord tout le ſuccès de la nouveauté ; plus elle étoit embarraſſée, plus on ſe piqua de l'entendre : le Pere Petau l'adop-

ta & l'éclaircit ; elle ne peut convenir aux ſuputations Grecques, dont l'impreſſion du manuſcrit entier de George le Syncelle retablit l'uſage : pour remédier à ce défaut, le Pere Pagi docte Francifcain inventa la Periode Grecque Romaine ; enfin on s'eſt degoûté de ces methodes plus difficiles que neceſſaires, & on a compris ce que Salien avoit montré ſans arrêter le torrent de la nouveauté, que la plus ſûre de toutes les Periodes, eſt la plus facile, la plus ancienne, & la plus commune, celle des années après & avant Jeſus-Chriſt ; elle a l'avantage des Periodes les plus combinées, elle donne le caractere propre & diſtinctif de chaque année, elle s'étend à l'infini en remontant & en deſcendant, & elle meſure toutes les Epoques.

M. des Vignoles avoit commencé en France l'Ouvrage qu'il publie à quatre-vingt quatre ans paſſés. Après une interruption de trente ans, il en a employé environ douze à l'achever; il ne commence ſa chronologie qu'à l'année de l'Exode, qu'il croit être

l'an mil six cent quarante-cinq, avant Jesus-Christ ; Delà, il compte six cent quarante-huit ans, jusques à la dedicace du temple de Salomon ; l'Ecriture n'en marque que quatre cent quatre-vingt ; M. des Vignoles élude une autorité si claire & si decisive, en supposant que les copistes ont altéré le texte & changé les nombres ; le dénoüement est trop hardi.

Son premier Livre arrange les années renfermées dans ces deux époques de la sortie d'Egypte, & de la dedicace du temple. Le second est employé à concilier la chronologie des Rois d'Israël, avec la chronologie des Rois de Juda. l'Auteur se sert d'un principe dont on conviendra volontiers avec lui, il est propre à lever beaucoup de difficultés considerables de cette partie de l'Histoire sacrée ; il ne compte que pour une année la derniere année d'un Roi, & la premiere de son successeur. Dans le troisiéme Livre l'Auteur remonte au point fixe de sa chronologie, & il n'oublie rien pour

persuader qu'il l'a bien posé. Il traite à cette occasion de l'ancienne année. Selon lui, elle n'étoit que de trois cent soixante jours : autre opinion peu commune, on a long-tems compté le jour d'un matin à l'autre matin. L'Auteur passe à l'Histoire étrangere, liée avec l'Histoire des Hebreux. La chronologie des Tyriens, des Syriens, des Egyptiens, des Assyriens, & des Medes, occupe le quatriéme Livre ; la chronologie des Babyloniens & des Perses, occupe le cinquiéme Livre : M. de Vignoles y défend contre quelques critiques chicaneurs, l'autorité du canon de Ptolemée. Il explique plus au long dans le sixiéme Livre la forme ancienne de l'année ; & il tâche d'ajuster à sa chronologie les plus fameuses époques, la Periode caniculaire des Egyptiens, la guerre de Troye, les Olympiades, la fondation de Rome.

On nous assure que l'Auteur fait remarquer avec plaisir un parfait rapport entre l'Histoire sainte & l'Histoire profane, la plus autorisée.

C'eſt le but qu'un Chrétien doit ſe propoſer, en étudiant l'antiquité, il doit s'oppoſer à l'impie Marsham, qui cherche à décrier les Hiſtoriens ſacrés, en les commettant avec les Hiſtoriens profanes.

L'Auteur, dit M. Heinius, releve pluſieurs fautes de Joſeph, d'Euſebe, de Syncelle, de Scaliger, de Petau, de Marsham, d'Uſſerius, de Pezron; c'eſt-à-dire, pour parler ſans exageration, que ſouvent il n'eſt pas d'accord avec ces illuſtres Ecrivains, & qu'il s'efforce d'établir ſon ſentiment ſur la ruine de leurs opinions.

M. Heinius, pour donner un échantillon de l'Ouvrage, en a fait imprimer en François deux articles, à la fin de ſon programme. L'un très court, où M. des Vignoles veut prouver que Cyaxare pere d'Aſtyage, eſt l'Aſſuerus d'Eſter; dans l'autre plus long, M. des Vignoles prodigue beaucoup d'érudition, pour rendre vraiſemblable que Darius le Mede, étoit frere d'Aſtyage dernier Roi de Medie; peut-être ces deux endroits

font-ils mal choisis ; le dernier ne donne pas une idée fort avantageuse de la critique de M. des Vignoles, il s'arrête à prouver qu'un Darius plus ancien que le fils d'Hystaspe a regné à Babylone ; le texte de Daniel suffisoit, & M. des Vignoles pouvoit s'épargner la peine de citer le Scholiaste d'Aristophane, Suidas & Harpocration. Ezechiel, Virgile, *chronicon Bavarici sanguinis* ; l'Abbé de Camp, Paul Diacre, le Breviaire de Metz sont cités, pour montrer que *de semine Medorum*, signifie de la race Royale des Medes. Theodoret & Sinson sont cités, pour montrer que ce Darius a regné avant Cyrus. Après tant d'érudition perduë, l'Auteur nous révele son secret. Darius est un frere d'Astyage, inconnu à tous ces anciens Historiens, voici la seule preuve qu'apporte le nouveau chronologiste de l'éxistence de ce frere d'Astyage ; Darius est fils d'Assuerus : Assuerus est le grand Cyaxare pere d'Astyage ; mais le Syncelle page 209. auroit appris à M. des Vignoles, que

le ſentiment commun des Auteurs Eccleſiaſtiques qui l'ont precedé, & qui n'étoient pas ignorans dans l'hiſtoire ancienne, réüniſſoit dans la même perſonne Aſtyage & Darius; il donnoit encore à ce Prince les noms d'Artaxerxe & d'Aſſuerus; leur opinion a ſon fondement dans le texte ſacré de Daniel : le Prophete ne connoît point de Roi entre Darius & Cyrus:& à la fin du Chapitre XIII. ou plutôt au commencement du XIV. ſelon la diviſion des Septante, & des plus ſçavans Interprêtes, il marque qu'Aſtyage eut Cyrus pour ſucceſſeur. S. Jerôme ſur le chapitre ſixiéme de Daniel, aſſure que les Septante ont donné à Darius le nom d'Artaxerxe, & la verſion Syriaque du Livre d'Eſter, donne à ſon époux Aſſuerus pour pere, un autre *Aſſuerus. Aſſuerus, Cyaxare, Aſtyage*, ſont en differentes langues le titre que prenoit le Souverain des Medes, Darius eſt leur quatriéme Roi nommé communément Aſtyage, Xenophon le nomme Cyaxare.

Le Pere Tournemine a developé

l'Hiſtoire des Medes dans ſon ſuplément de Menochius page 450. de l'Edition de Paris, page 413. de l'Edition de Veniſe ; il faut corriger dans la derniere quelques fautes d'impreſſion ; il la develope, non par des conjectures hazardées, mais par des témoignages poſitifs des anciens Ecrivains. Il ne croit pas qu'il faille deviner pour juger des faits ; il faut ſeulement écouter les temoins. M. des Vignoles oſe appeller roman la Cyropedie de Xenophon : ignore-t-il qu'aujourd'hui, preſque tous les critiques ſont revenus de l'erreur, où un jugement precipité de Ciceron a engagé un petit nombre d'Ecrivains, qui ont mieux aimé croire Ciceron, qu'examiner le caractere de Xenophon ; cette candeur qu'on ne peut ſoupçonner de feinte, quand il proteſte que ſon hiſtoire eſt tirée des archives de Perſe, ce caractere de l'Hiſtorien, ſa conformité avec l'Ecriture ſainte, confondroient ceux qui l'ont ſoupçonné, quand il n'auroit pas pour lui des témoignages d'un auſſi grand

poids que ceux de Joſeph, de S. Jerôme, de Zonaras, qui avoient lu tant d'Hiſtoriens que nous avons perdus, & dont le dernier nous a conſervé de précieux reſtes, de Jungman, de Marsham ce critique ſi fâcheux, de Vitringa, des ſçavans Jeſuites Pererius, Abram, & Pouſſines. Ces raiſons & ces autorités, ont déterminé le Pere Tournemine en faveur de Xenophon, & il a trouvé de nouvelles preuves pour mettre hors de doute la realité des faits rapportés dans la Cyropedie, & pour faire regarder ce qu'Herodote raconte de Cyrus comme un roman ſatirique inventé, & crû trop légérement par les Ioniens compatriotes d'Herodote.

Au reſte, nous ne prétendons pas blâmer dans l'Ouvrage de M. des Vignoles, ce que nous n'avons pas vû; nous le répetons : il ſe peut faire que ſon Panegyriſte ait mal choiſi les endroits qu'il a imprimés dans ſon Programe.

ARTICLE CI.
NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

JOseph Vaccari a mis en vente les deux premiers Tomes *in-folio*, de l'Ouvrage intitulé *Dilucidazioni Fisico-Medico-Chirurgiche*, du Docteur *Sancassani.* On y retrouve avec plaisir plusieurs écrits de *Cesar* & de *Prosper Magati*, de *Vander Heiden*, de *Bacchetoni*, de *Belloste*, & de la *Peyronie.*

de Verone.

Antonio Berni a donné au Public *Jo. M. Giberti opera nunc primum collecta, ineditis ejusdem opusculis aucta, celeberrimi authoris vitâ variisque Monumentis illustrata, & sub auspiciis Joannis Bragadeni Veronensis Episcopi edita.* On est redevable de cette collection à Mrs Pietro & Girolamo Balerini freres, dont l'érudition fait honneur à Vérone leur Patrie. Jean Mathieu Giberti s'étoit rendu recommandable par ses profondes connoissances & par sa pieté, sous le Pontificat de Leon &

de Clement VII. Il fut successivement honoré du titre de Dataire à la Cour de Rome, du Gouvernement de Trivoli, & de l'Evêché de Vérone.

ALLEMAGNE.

DE GOTTINGHEN.

M. le Docteur Heaumaun, Inspecteur du College de cette Ville, mettra incessamment au jour l'Ouvrage de Charlemagne, contre le second Concile de Nicée, que le sçavant Jean du Tillet Evêque de Saint Brieu, & ensuite de Meaux, publia à Paris dans le sixiéme siecle; Ouvrage dont les nouveaux Sectaires se sont inutilement prévalus contre le culte des saintes Images.

D'AUSBOURG.

On debite ici avec succès chez Martin Happach, & François Xavier Schluter, *Historia Leopoldi Magni Cæsaris Augusti, Auctore Francisco Wagner Soc. Jesu Sacerdote*, 2. *volumes* in-folio.

DE GENEVE.

M. le Marquis Poléni, Professeur dans l'Université de Padouë, a publié la sçavante Edition de Vitruve

ſi vantée par M. le Marquis Maffei, dans le quatriéme volume de ſa *Verona illuſtrata.*

Marc Michel Bouſquet & Compagnie, ont mis en vente le ſecond Tome de Wolfius, intitulé *Elementa Matheſeos Univerſæ* in-quarto, ſuivront le troiſiéme & quatriéme volume, auſſi-tôt qu'ils auront paru en Allemagne.

Les mêmes Libraires debiteront inceſſamment *l'Hiſtoire de l'Empereur Leopold I. en Eſpagnol*, 3. Tomes *in-folio.* Cette Edition eſt préferable à toutes les autres, non-ſeulement par rapport au papier, à l'impreſſion, & aux figures dont elle eſt enrichie; mais encore, parce que l'Hiſtoire eſt continuée juſqu'à l'année 1705. qui termina la Vie de cet Empereur. Dans les précedentes Editions, elle finiſſoit à l'année 1687. L'Editeur a trouvé une ſource feconde pour la continuation dans l'Hiſtoire de Leopold, écrite en Italien par le R. P. *Romaglia*, Prêtre de la Congrégation de la Mere de Dieu.

ANGLETERRE.

De Londres.

Les Mécontens ne cessent d'invectiver contre le Gouvernement, & contre le ministére, dans le *Craftsman*, & dans d'autres écrits périodiques. Le dernier *Craftsman*, après s'être justifié sur les mécontentemens que ses réfléxions sur l'eléction des douze Pairs d'Ecosse avoient excités contre son intention, se joue sur le sexe prétendu féminin de son adversaire. Le badinage de cet Ecrivain aboutit à faire entendre que son antagoniste raisonne comme une vieille femme.

Il court ici un manuscrit, sur le parallele de la puissance de l'Empereur & de celle de France. L'Auteur finit par conclure que la puissance des deux branches de Bourbon, comparée à celle de l'Empereur & de l'Empire ensemble, est apresent comme de deux à un tout au moins, par rapport aux revenus, aux forces de Terre & de Mer, & aux ressources pour des levées extraordinaires de deniers par voye d'emprunt, dons gratuits, &c.

On imprime en cette Ville, deux

Traductions Angloises du Dictionnaire de Bayle. Mrs Lockman, Birch, & Bernard, travaillent à la premiere, M. des Maizeaux est à la tête de leurs concurrens. Les deux partis ont combattu à coups de plume, pour assurer à leurs Traductions la préférence & les suffrages du Public.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

Pierre Mortier Libraire dans le Kalver Straat, a imprimé & débite *la Vie de Philippes II. Roi d'Espagne, traduite de l'Italien de G. Leti*, in-douze, 6. *volumes*, *les Amusemens des Eaux de Spa, Ouvrage utile à ceux qui vont boire ces Eaux minerales sur les lieux*, in-octavo *deux volumes, figures*. On trouve chez le même Libraire, les Livres suivans, *Hist. des Révol. d'Esp.* in-quarto, *trois volumes. Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Françoise, par l'Abbé Dubos*, in-quarto *trois volumes. Les Mémoires de Montecuculi*, in 12. *l'Histoire d'Osman I. Empereur des Turcs, par Madame Gomez* in-douze. *La jeune Alcidiane par le même*, in-douze *deux volumes. L'Histoire &*

Mémoires de l'Académie des Sciences 1730. in-douze *deux volumes, l'année* 1731. *est actuellement sous presse.*

FRANCE.

DE PARIS.

Livres nouvellement imprimés, ou réimprimés. *Causes celebres & intéressantes, avec les jugemens qui les ont decidées, par M. Guyot de Pitaval* 1734. 4. *vol.* in-douze, *chez* Cavelier.

Observations importantes sur le manuel des accouchemens, traduites du Latin de Deventer, augmentées de réflexions sur les points les plus intéressans, par Boyer d'Ablaincourt, in-quarto, *avec figures*. Chez le même.

Oeuvres de Marie Ricard, contenant le Traité des Donations entre vifs & Testamentaires, avec la Coûtume d'Amiens commentée, le Don mutuel, &c. des Substitutions, du Rappel en matiere de Successions, avec la Coutume de Senlis commentée. Chez le même.

Histoire Ecclesiastique, pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé Fleury Tome 33. & 34. depuis l'année 1562. jusqu'en 1569.

chez *Mariette* ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule.

Le Philoſophe Moderne, par demandes & par réponſes, avec un Traité de l'art de perſuader, par M. de Lelevel. Chez le *Mercier* fils, ruë S. Jacques, 3. vol. *in-douze*, 4. l. 10. ſ.

Traité de la Communauté entre Mari & Femme, avec un Traité des Communautés ou Societés tacites, par M. Denis le Brun Avocat au Parlement; Ouvrage poſthume, donné d'abord au Public par les ſoins de M. Louis Hydeux Avocat au Parlement, nouvelle Edition augmentée conſidérablement de nouvelles déciſions & de notes critiques, par MM. Avocats au Parlement, à Paris chez *Claude Robuſtel*, ruë S. Jacques 1733. *in-folio*, 648. pages pour le premier Traité, & pages 58. pour le ſecond.

Traité de perſpective par le P. Lami de l'Oratoire, nouvelle Edition, chez le *Mercier* fils, *in-octavo*, avec figures, 5. liv.

Le Payſan parvenu, ou les Mémoires de M. par M. de Marivaux, chez *Prault* pere Quay de Gêvres, 1734. *in-douze*, 3. vol.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit eêtr permise.

LEROUGE.

TABLE DES ARTICLES.

ART. XCII. NOuveaux essais sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, & l'origine du mal, traduits de l'Anglois, &c. page 1735.

ART. XCIII. Oeuvres diverses de M. Rousseau, nouvelle Edition, &c. p. 1770.

ART. XIV. Traité Physique & Historique de l'Aurore Boreale, &c. p. 1787.

ART. XCV. *An Anatomical*, exposition *of the Structure*, &c. ou exposition Anatomique de la Structure du corps humain par M. Winslow, &c. p. 1818.

ART. XCVI. Histoire critique, de l'établissement de la Monarchie Françoise, &c. p. 1827.

ART. XCVIII. Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, &c. p. 1863.

ART. XCIX. Methode pour les quadratures des Courbes, par M. Rolin. p. 1896.

ART. C. La Chronologie de l'Histoire sainte, &c. p. 1902.

ART. CI. Nouvelles Litteraires. p. 1915.

Fin de la Table.

On donnera l'Errata de Septembre, à la fin des Memoires de Novembre.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Novembre 1734.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Novembre 1734.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON;
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc, & brochés 16. s.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	11. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1734.

ARTICLE CII.

SEXTI AURELII VICTORIS, Hiſtoria Romana cum notis integris Dominici Machanei, Eliæ Vineti, Andreæ Schotti, Jani Gruteri, nec non excerptis Frid. Sylburgii & annæ Fabri filiæ, curante Joanne Arntzenio J.C. Amſtelodami apud Janſſonio-Wæſbergios, & Trajecti Batav. apud Jacobum à Poolſum, 1733. C'eſt-à-dire, Hiſtoire Romaine de Sext. Aurelius Victor,

avec les notes entieres de Dominique Machaneus, d'Elias Vinetus, du P. André Schottus J. de Jean Gruter, & de Mademoiselle le Fevre. Edition nouvelle, faite par les soins de M. Jean Arntzenius Jurisconsulte, à Amsterdam chez les *Janssen-Waesberg*, & à Utrecht chez *Jacques Poolsum*; 1733. *in-quarto*, pages 668. sans les Tables & les Prolegomenes de 21. feüilles & plus.

LES Oeuvres du prétendu Sext. Aurelius Victor, dans la collection de *Historia Augusta Gruteri*, sont au plus de 68 pages, d'où il est aisé de conclure par deduction, de combien le Commentaire l'emporte sur le texte dans l'Edition de M. Arntzenius. Ce n'est pas sa faute, si le commentaire est un peu long. Un Sçavant trouve un manuscrit; il le publie avec ses notes. D'autres manuscrits, donnent lieu à des confrontations & à des notes nouvelles d'un second Sçavant. Un troisiéme sur-

vient, qui par ses conjectures sur des variantes & des corrections, enfle encore le volume. Un quatriéme reforme ses prédecesseurs : de sorte que le Livre quelque court qu'il soit, se trouve en passant de main en main, si considérablement grossi, que d'un nain il devient un géant.

C'est le sort singulier des Ouvrages dont nous parlons, Ouvrages, ou plutôt avortons, que l'on est convenu d'attribuer à des Grammairiens du bas Empire. Mais comme tout est précieux, quand il s'agit de l'Histoire de l'Antiquité, l'on doit toujours sçavoir gré aux laborieux Editeurs, dont les penibles veilles contribuent à l'envi à nous en conserver les moindres débris. Il est pourtant remarquable queparmi tant d'excellens écrits, qui ont péri ; où dont plusieurs languissent encore dans les tenebres, les abregés attribués à *Aurel. Victor*, ayent été assez heureux pour paroître au jour tantôt separés, tantôt réünis, quarante-quatre fois au moins ; de sorte que si Fabricius ne se trompe point dans ce

nombre d'éditions, dont il cotte les lieux & les années, depuis le commencement du ſeiziéme ſiecle, ce doit être aujourd'hui la quarante-cinquiéme édition que nous devons à M. Arntzenius.

Mais avant que d'en parler, il eſt bon de ſe rappeller l'idée du texte, dont il s'agit. Il conſiſte en quatre écrits très ſimples & très courts, dont le premier eſt *Origo gentis Romanæ*, le ſecond *de Viris illuſtribus*, le troiſiéme *de Cæſaribus hiſt. abbrev.* & le quatriéme *Epitome de Cæſaribus.* Ce ſont, comme nous l'avons inſinué, autant d'extraits ou de crayons fort legers, tirés d'après les grandes Hiſtoires, que nous regrettons. Il y a long-tems que les Sçavans ſe ſont plaints, du funeſte effet qu'ont produit ces Abbreviateurs de l'Hiſtoire ancienne. La facilité de recourir à ces ruiſſeaux, a fait inſenſiblement négliger les ſources. On ceſſoit de les entretenir, & elles ont tari, en ne laiſſant après elles que de foibles filets de leurs eaux, moins propres à étancher la ſoif, qu'à l'ir-

riter plus vivement, par le regret d'avoir perdu les ſources : c'eſt-à dire, que les abregés ſont reſtés, & que les amples monumens, dont ils ſont tirés, ont malheureuſement diſparu. Le titre ſeul, ou, ſi l'on veut, le court prologue de l'*Origo gentis Romanæ*, cite un Verrius Flaccus, un P. Valerius, les annales des Pontifes, un Cnæus Egnatius Veratius, un Fabius Pictor, un Licinius Macer, un Varron, un Cæſar, un Tuberon; & *toute l'Hiſtoire compoſée par les anciens.* Si vous ſuivez cet opuſcule, vous trouverez, outre les modernes de ce tems-là, cités par l'Auteur encore plus moderne, non-ſeulement Tite-Live, & un certain *Victor Afer*, dont nous dirons un mot; vous trouverez (diſons nous) Ennius, Caſſius Alexander, Epheſius, Lutatius, Vulcatius, Acilius, Piſon, Sempronius, Domitius, Octavius Caton, A. Poſtumius, Aufidius, Vennonius, Annius, Gellius. Voilà ceux que l'Abbreviateur cite, comme les Peres de l'Hiſtoire de Rome, & ce ſont ceux, que nous

n'avons plus, si l'on excepte quelques legers fragmens : encore n'est-on pas bien certain, s'ils sont des Ecrivains dont il s'agit, ou de quelques autres moins anciens qu'eux & de même nom. Triste preuve du dépérissement des meilleurs écrits, & des suites déplorables de la décadence des Empires.

Quant au *Victor* Africain, qui est cité à la fin, est-il l'Auteur de ce cayer ? C'est un sujet de dispute entre les Sçavans. Mais il n'y a pas de preuve legitime pour le croire. On s'est donc rendu au sentiment de Vossius, qui attribuë ce petit écrit à un Grammairien posterieur à l'*Aurelius Victor*, que l'on reconnoît comme le veritable Auteur des deux écrits, *de Viris illustribus* & *de Cæsaribus*.

Quand nous disons qu'on le reconnoît comme tel, il ne faut pas prendre ce terme à la lettre. Car il est très vrai, que l'on est simplement convenu de mettre son nom à la tête de ces deux écrits, & même du premier & du quatriéme, sans sçavoir

encore ce qui en eſt. En effet, de même que l'*Origo* a été attribué à *Aſconius Pedianus*, ainſi a-t-on donné *les Hommes illuſtres*, tantôt à Pline le jeune, tantôt à Corn. Nepos ; & quelquefois à Suetone, le tout ſans fondement ; de ſorte que l'on s'eſt accordé à rendre cet opuſcule à *Aurelius Victor*, malgré la diverſité du ſtile & ſans autre preuve, ſinon que Voſſius le veut ainſi.

Pour *les Céſars*, ils ſont ſans contredit d'*Aurelius Victor*. Il en fournit lui-même la preuve en parlant des tems, où il vivoit. Il fut Conſul avec Valentinien l'an de Rome 1121. ſous les Empereurs Conſtans & Julien.

Le quatriéme opuſcule eſt intitulé *Epitome Victor*, ou *Victoris*, ou *Victorini*, titres de divers manuſcrits, qui par leur varieté ne permettent pas d'aſſûrer que cet écrit ſoit du même *Aurel. Victor*. Quoiqu'il en ſoit, de ces differentes attributions, qui au fonds ne decident pas de la bonté des Oeuvres dont il s'agit, comme leur union paroît faire un petit corps

de doctrine sur l'Histoire Romaine ; on a crû devoir n'en pas faire à deux fois ; & les mettre tous sur le compte d'*Aurelius Victor*, en les rassemblant. Chose assez peu importante, comme l'on voit, & peu digne d'une plus grande discussion.

Le fait important, c'est que ces foibles debris de l'antiquité, après avoir demeuré long-tems dans l'oubli, en ont été tirés en divers tems les uns après les autres, & que d'habiles Ecrivains se sont appliqués à les polir : les principaux Editeurs sont Machaneus, Vinetus, le P. André Schottus J., Gruter, Sylburgius, Madame Dacier, & Pitiscus. De toutes les Editions, qui ont réüni les quatre opuscules, la meilleure est celle de Pitiscus faite en 1696. à Utrecht. Par la meilleure il faut entendre la plus ample. Car celle qui plaît le plus à M. Arntzenius, c'est l'Edition de 1670. à Lyon & à Amsterdam, *in-octavo*, chez les Gaesbeck. Pitiscus ne fit que la renouveller, il y mit un autre ordre, & il y ajoûta les commentaires de Ma-

demoiselle le Févre. Voici le jugement qu'en porte M. Arntzenius, qui est le quarante-cinquiéme Editeur. » Pitiscus n'auroit pas mal fait, » *non peccasset*, s'il eût gardé par » devers lui les notes de Machaneus, qui sont trop vulgaires & » de peu d'importance aujourd'hui, » aussi-bien que la plûpart de celles » de Madame Dacier, *Bellissimæ* » *fœminæ*. Il eut été mieux de leur » substituer les notes entieres, si-» non des autres, du moins de » Schottus... & de remettre en » leur rang naturel, les additions » de ce Sçavant. Une autre faute » d'un très mauvais exemple, c'est » que Mademoiselle le Févre, *Sexûs* » *tenerioris decus*, ayant copié des » notes de Schottus, Pitiscus je ne » sçais à quel dessein, a rejetté ces » mêmes notes de celui-ci, pour » inserer celles que la Dame avoit » copiées. Certes, si nous traitons » ainsi les Commentaires des Sça-» vans nos prédecesseurs, on verra » bientôt dans les premiers rangs, » les Commentateurs, qui dérobent

» avec violence les obſervations
» d'autrui, pour ſe les attribuer &
» pour tromper les imprudens, peu
» propres à s'introduire dans les
» vrais lieux, où l'on ſert ces mets
» exquis. Nous avons crû devoir
» changer cela, & aucun Sçavant
» ne nous en ſçaura mauvais gré. Si
» par-là Pitiſcus a prétendu faire ſa
» Cour à Mademoiſelle le Févre,
» *Cultiſſima fœmina*, il n'auroit pas
» dû lui rendre ailleurs un très
» mauvais ſervice, à ſçavoir, de
» joindre ſes notes aux obſervations
» de Schottus; puiſque par ce moyen
» il fait aiſément connoître la ſour-
» ce, d'où ces notes ont été derobées,
» ou du moins puiſées, pour uſer
» d'un terme plus doux. Mais c'eſt
» un malheur attaché à la famille :
» *propria hæc familiæ calamitas*, puiſ-
» que les derniers Editeurs de Feſ-
» tus ont très mal ſervi M. Dacier,
» en le mettant de compagnie avec
» Scaliger. » Si nous rapportons ce paſſage, ce n'eſt point à deſſein d'entrer dans la mauvaiſe humeur de M. Arntzenius, contre Monſieur & Ma-

dame Dacier, dont le ſçavoir eſt veritablement reſpectable : ce n'eſt que pour faire voir comment on en uſe dans le païs des Commentateurs. Car la République des Lettres a ſes differens climats, où chaque peuple Auteur a ſes manieres & ſes uſages.

Voyons à preſent le procedé de M. Arntzenius. Il a employé non-ſeulement les grandes notes du P. Schottus, mais encore celles des petites, qui ajoutent quelque choſe aux grandes. Il n'a pas ſi bien traité Sylburgius, parce qu'il ne contient preſque rien, qu'il n'ait tiré de ce Pere. En récompenſe, le nouvel Editeur en a tranſcrit les choſes neuves ou contraires au ſentiment de Schottus. Pour le reſte, il a ſuivi contre ſon gré la volonté des Libraires, » » qui pour ne rien perdre de leurs » droits n'ont pas voulu qu'on re- » tranchât rien ; au lieu, dit-il, » que ſi la choſe eût dépendu de » moi, on auroit ôté de mon Edi- » tion la plus grande partie de Ma- » chaneus & de Mademoiſelle le Fé- » vre. Car de pareilles Editions

» ne ſouffrent pas des *Farnabius* &
» des *Minellius*, qu'on doit faire
» deſcendre aux derniers bancs : &
» d'ailleurs nôtre ſiecle éclairé de
» tant de lumieres, n'a pas beſoin de
» ces Grammairiens, dont les plat-
» tes obſervations ne font qu'obſ-
» curcir un texte au lieu de l'éclair-
» cir. Les Lecteurs jugeront facile-
» ment du travail de Vinetus & de
» Gruter. Je dois pourtant avertir
» que leurs Scholies, ne ſont pas
» travaillées avec tout le ſoin, qu'on
» devoit attendre de tels Sçavans,
» tant ils ont parû traiter négligem-
» ment nos Ecrivains. » Le trait lancé une ſeconde fois contre Madame Dacier, paroîtra certainement de trop aux perſonnes ſçavantes, qui ne ſe diſputent point la gloire d'être Auteurs.

M. Arntzenius pour l'*origine* & les *Céſars*, n'a pû s'en rapporter qu'à Schottus, & au manuſcrit qu'il cite. Pour les *hommes illuſtres*, l'Editeur a eu ſix manuſcrits & le ſecours de quelques Sçavans qu'il nomme. Ce ſont Meſſieurs Dukerus, Arntzenius

ſon frere, Pierre Burman, Oudendorp, Grammius, Cannegiterus, & d'Orville. Trois manuſcrits ont ſervi à l'Edition de l'*Epitome*, avec le ſecours de Meſſieurs Gottlieb Cortius, & Burman. » Quant à » l'impreſſion du texte (dit l'Edi» teur) j'ai ſuivi Schottus. Mais je » ne doute pas que la plûpart ne » me blâment de n'avoir pas fait » paſſer dans le texte les conjectures » que ce Sçavant y avoit introdui» tes, quoiqu'elles ſoient vraiſem» blables, & très conformes à la » verité de l'Hiſtoire. » Juſques là, M. Arntzenius a raiſon. L'équité veut que l'on donne les textes purs, ſauf à mettre les conjectures & les corrections heureuſes au bas des pages. » Il y a bien des gens (conti» nuë-t-il) qui croyent que s'il ſe » rencontre dans les anciens quel» que choſe, qui ſoit contraire à la » verité, ou à l'élegance & à la pu» reté du langage, *puritati*; il faut » couper, trancher, brûler, plu» tôt que de rien laiſſer, qui puiſſe » arrêter le Lecteur, ou déplaire

» aux personnes éclairées, *acutiori-*
» *bus.* » Nous conviendrons sans peine, que ces gens-là ont tort. La fidelité veut le contraire, & l'on a recours aux variantes, en cas d'obscurité. Mais voici une suite qui meriteroit quelque explication. » *Hinc*
» *fit*, il arrive de là que les anciens,
» soit Historiens, soit Poëtes, par-
» lent moins leur vrai langage, que
» celui de leurs Editeurs : car cha-
» cun est jaloux de son Commen-
» taire. S'il en va ainsi, il faut es-
» perer que nous verrons naître ces
» heureux tems, où nous enten-
» drons les anciens, quoique Payens,
» parler le langage du Christianisme,
» s'ils tombent entre les mains de
» tel & ou tel Docteur de la Reli-
» gion chrétienne; car il aura grand
» soin que ces anciens, qu'on pro-
» pose comme des modeles, aux en-
» fans, ne soient pas deshonorés par
» de si honteuses taches. Les chefs
» les plus sensés, & les plus pro-
» pres à avancer le progrès de la
» Religion, *Cordatiores & meliores*
» *promovendæ Religioni Antistites*, se

» plaignent par des injures journa-
» lieres, *quotidianis conviciis que-*
» *runtur*, de ce qu'ont fait en cette
» matiere, ou plutôt de ce qu'ont
» tâché de faire ceux, *qui se de So-*
» *cietate Jesu profitentur Pontifices.* »
Sans examiner ce qu'on veut dire par ces *Antistites* & ces *Pontifices*, on seroit bien aise de sçavoir (pour se corriger en cas de fautes) si c'est faire parler Chrétien un Poëte de l'antiquité, que d'en retrancher ce qui pourroit nuire aux mœurs des enfans. Cette demande est d'autant plus juste, qu'il ne paroît pas que M. Arntzenius soit mécontent des *Pontifices* prétendus, lui qui comble d'éloges le P. Schottus. Aussi finit-il par dire ; *laissons là les plaintes pour le present. Mittamus hoc loco querelas.*

Du reste il admet la distinction des chapitres telle que l'a faite Schottus. Il y réprend toutefois deux ou trois défauts d'éxactitude, l'un aux chapitres 12. & 26. l'autre est le plus essentiel à la fin de la Section 31. dont le sens seroit imparfait, ou du moins sembleroit l'être, si on

ne la joignoit à la Section ſuivante. Cette remarque eſt utile, & la faute ne ſçauroit être excuſée, que parce qu'elle a été volontaire, comme le dit l'Editeur par ces paroles. *Maluit peccare vir Doctus potiùs, quàm non diſtinctos ſuo quemque capite imperatores lectori offerre.*

L'Editeur ajoûte qu'il a crû faire mieux, de laiſſer les choſes comme il les a trouvées, afin de ne pas embarraſſer les Lecteurs accoutumés aux diviſions, qui ſe trouvent dans les Editions précedentes. Rien n'eſt plus raiſonnable que ce procedé. En uſer autrement, ce ſeroit bouleverſer toute la litterature ancienne. Il a joint à ſon Edition, ce que Pitiſcus avoit negligé de mettre dans la ſienne; ſçavoir *Nannius de Claris Corneliis*, & *Sigonius de vitâ Scipionis*; Ouvrages de deux Modernes, que Schottus avoit adoptés à la ſuite de ſon *Aurelius Victor.* M. Philippe-Louis Lotichius s'eſt donné la peine de faire l'*Index* avec une merveilleuſe exactitude. A l'égard des Medailles, on les doit aux Libraires qui

les ont renouvellées, & l'éditeur avertit qu'elles seroient plus élegantes, si on les avoit gravées de nouveau. Il a encore la bonne foi d'avoüer qu'on a varié dans l'ortographe, particulierement sur les mots *Imperator* & *Inperator*. Il préferoit d'abord la derniere façon d'écrire : mais il dit qu'il a pensé autrement depuis. *Neque* (ajoûte-t-il) *ingenuè pudet confiteri hominem me esse.* C'est avec la même bonne foi, qu'il prie ses Lecteurs de corriger ou d'ajoûter, sur tout dans les notes, plus de neuf colonnes d'impression.

ARTICLE CIII.

DESCRIPTION CHOROGRAPHICA, del Terreno, Rios, Arboles, y Animales de las Dilatadissimas provincias, del gran Cacho, &c. C'est-à-dire, *Description Chorographique du grand Chaco, des usages, des mœurs, du caractere des innombrables nations, qui l'habitent ; des efforts qu'ont fait les Espagnols pour les soumettre à la Cou-*

ronne de Castille, & les Jesuites pour les gagner à J. C. composée par le P. Pierre Lozano *de la Compagnie de Jesus , imprimée par les soins du P. Antoine* Machoni , *deputé à Rome par les Jesuites de la Province du Paraguay. A* Cordouë *dans le College de l'Assomption , par Joseph* Santos Balbas , 1733. in-quarto *pages* 485.

LE Chaco est un grand Païs, qui s'étend environ trois cens lieuës du Nord au Sud , entre le Tucuman , les Provinces de los Charcas , les Chiquites , le Paraguay , & le Parana ; mais sa largeur de l'est à l'oüest est fort inégale , parce qu'à son extrêmité meridionale il est fort resserré par le Tucuman ; & que le Paraguay, qui decline beaucoup vers le Bresil , lui laisse une fort grande étenduë de ce côté-là , dans sa partie septentrionale. Dans la langue Quichoane, qui a cours dans tout le Perou , on appelle *Chacu* ces grands troupeaux de bêtes fauves , que les Indiens rassemblent dans leurs chas-

ſes, par le moyen des battuës ; avec le tems ces mêmes Indiens ont donné le même nom à tous les païs extrêmement peuplés, & en particulier à celui, dont nous parlons ; parce que dans le tems que François Pizarre fit mourir le malheureux *Atahalipa*, plusieurs nations Perouanes s'y refugierent ; les Eſpagnols l'ont pris d'eux en y changeant la derniere lettre, mais il paroît qu'ils ne comprirent d'abord ſous le nom de *Chaco*, que ce qui eſt renfermé entre les montagnes du Perou, le Pilco Mayo, & la Riviere rouge,

Le Marquis de Cañete Viceroi du Perou, pour s'aſſurer de ce païs, y envoya en 1556. *André Manſo*, un des premiers conquerans de l'Empire des Incas, & ce Capitaine fonda ſur les bords de la Riviere rouge le ville de *Sant-Yago de Guadalcazar* ; mais elle ne ſubſiſta pas long-tems ; une nuit que tout le monde y étoit enſeveli dans un profond ſommeil, & qu'on n'y faiſoit point la garde, les *Chiriguanes* y entrerent, & maſſacrerent tous les Eſpagnols. Manſo y

perit avec les autres, & toute cette vaste plaine, qui s'étend depuis là jusqu'au Paraguay, entre les deux Rivieres, dont nous venons parler, a toujours porté depuis le nom de *Plaines de Manso.* (a)

Il y a bien de l'apparence qu'en ce tems-là, le Chaco ne s'étendoit pas plus loin, puisque tous ceux, qui ont parlé les premiers du Tucuman, ont marqué les limites de cette Province du côté du Nord à la Riviere rouge, & que toutes les villes Espagnoles, qui sont au Nord de *Sant-Yago de l'Estero*, y sont comprises dans toutes les anciennes relations. Quoiqu'il en soit, il s'en faut bien que tout le Chaco ne soit encore soumis aux Espagnols : ceux du Perou ont tenté plusieurs fois de le conquerir, mais les montagnes, qui l'environnent à l'est & au midi, depuis Cordouë jusqu'à Sainte Croix *de la Sierra*, forment à ses habitans une barriere, qu'il n'a pas encore été possible de forcer. Plusieurs de ces montagnes sont d'une hauteur si prodigieuse,

(a) *LLanos de Manso.*

que

que les plus groſſieres vapeurs de la terre, ne parviennent point juſqu'à leur cime; & que par conſequent, rien pour l'ordinaire n'y derobe aux yeux les plus purs rayons du Soleil: auſſi y joüit-on de la plus étenduë & de la plus magnifique vûë, qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Mais les vents y ſont ſi impetueux, que ſouvent ils enlevent les cavaliers de deſſus leurs chevaux; & que pour y pouvoir reſpirer, il faut chercher un abri. L'horreur des précipices, qui ſeparent ces montagnes, ſeroit ſeule capable d'en éloigner les plus intrepides, ſi preſque toujours d'épaiſſes nuées ne tiroient deſſus un voile, qui en cache la profondeur.

Il n'eſt pas douteux que ces montagnes ne ſoient auſſi abondantes en mines, que celles du *Potoſi* & de *Lipes*. On en a même trouvé depuis peu entre les villes de *Salta* & de *Jujuy*, & la tradition conſtante du Perou eſt que les *Orejones*, dont pluſieurs ſe ſont refugiés dans le Chaco, en portoient beaucoup d'or & d'argent à Cuzco du tems des Incas; en-

fin il est fort vraisemblable que toutes les richesses, qu'un certain *Alexis Garcia* Portugais du Bresil, & après lui D. Jean de Ayola Gouverneur du Paraguay, rapporterent de leurs courses jusqu'aux frontieres du Perou, venoient de cette lisiere de montagnes; mais le soin que les Indiens ont d'en garder les passages, ne permettent pas de profiter de ces trésors.

Il n'y a donc que par le Tucuman, & les Provinces de Rio de la Plata, & du Paraguay, que cette conquête puisse réüssir. On verra dans l'Ouvrage, dont nous parlons, les efforts qu'on a faits en divers tems pour cela: & il est certain qu'indépendamment même des mines, la sureté de ces Provinces, & l'interêt de la Religion, devroient bien engager les Espagnols à ne se pas rebuter dans la poursuite d'une telle entreprise, qui assûreroit à l'Espagne un des plus beaux païs du monde. En effet de cette chaîne de montagnes, qui environnent le Chaco, il sort une quantité prodigieuse de Rivieres, qui les

rendent infiniment fertiles. Les trois principales ſont, la Riviere ſalée, la Riviere rouge, & le *Pilco Mayo*, dont le P. Lozano nous décrit le cours dans un détail, qui n'a rien que de fort intereſſant.

La premiere prend ſa ſource dans la grande vallée de *Calchaqui* au Perou ; & après avoir reçu pluſieurs autres petites Rivieres, & changé autant de fois de nom, elle entre dans le Chaco ſous celui de *Riviere du paſſage*. Elle eſt en cet endroit-là d'une rapidité, qui en rend la navigation très dangereuſe, & elle coule en cet état juſqu'à l'ancienne ville d'*Eſteco*, qui eſt preſentement ruinée. Quinze lieuës plus bas elle s'appelle *Rio de Valbuena*, du nom d'une fortereſſe, qu'on a bâtie ſur ſes bords, & juſques-là, c'eſt-à-dire pendant quarante lieuës depuis ſa ſource ; ſes eaux ont une teinture de couleur de ſang, ce qui vient, dit-on, de la nature du terrein de la vallée de Calchaqui. Elle perd peu à peu cette couleur, à meſure qu'elle reçoit d'autres Rivieres ; & quand

elle eſt arrivée dans le territoire de Sant-Yago, elle prend le nom de Riviere ſalée. L'Auteur n'en dit point la raiſon. Enfin comme pour ſe jetter dans le Parana elle retourne à l'Eſt, &qu'avec une petite Riviere nommée *Saladillo*, & un autre petit ruiſſeau elle forme une Iſle, elle change encore ſon nom pour celui de *Rio de Coronda.*

La Riviere rouge traverſe le Chaco du Nord-oueſt au Sud-eſt,& change auſſi fort ſouvent de nom. Le dernier, ſous lequel elle entre dans le Parana, eſt *Rio Grande.* Son cours eſt ſi tranquille, qu'on la peut auſſi aiſément monter que deſcendre:d'ailleurs tous les matins vers les neuf heures, il s'y éleve un petit vent de Sud, qui rend cette navigation très agreable, outre que rien n'eſt plus riant que ſes bords, qu'elle eſt très poiſſonneuſe, que ſes eaux ſont très bonnes, & qu'on leur attribuë même de grandes vertus. Elles ſont ſurtout ſouveraines contre la pierre, la gravelle, & tous les maux d'urine, la colique, l'hydropiſie, la goute,

les indigeſtions, & tout ce qui embarraſſe ou charge l'eſtomach. On trouve par tout ſur ſes bords, une plante qu'on appelle *Yerva de Orina*, de laquelle on prétend qu'elle tire une partie des qualités, dont nous venons de parler. Enfin on a obſervé que tous ceux, qui habitent aux environs de cette Riviere, vivent juſqu'à une extrême vieilleſſe, ſans être ſujets à aucune maladie conſiderable, & ſans même en avoir les rides ; l'on aſſûre que de tous les ſoldats Eſpagnols, qui furent employés à bâtir la ville de Guadalcazar, aucun ne mourut, ni ne fut malade, dans l'eſpace de ſept ans qu'ils y reſterent, quoiqu'ils fatiguaſſent beaucoup ; & que Dom Eſtevan de Urizar, qui en 1710. entra dans le Chaco pour le conquerir, y étant arrivé fort indiſpoſé, récouvra toute ſa ſanté, dès qu'il eut bu des eaux de la Riviere rouge.

Mais ce qui rend cette Riviere plus conſiderable, eſt une lagune qu'elle forme à ſon embouchure dans le Parana, & où l'on a trouvé des

perles très fines, & d'une belle eau. Il est assez étonnant, que ce tresor ayant été connu dès les premiers tems de la découverte de *Rio de la Plata*, & Dom Martin del Barco en ayant fait mention dans son Poëme, intitulé *Argentina*, imprimé à Lisbonne en 1601, les Espagnols du Paraguay en eussent perdu jusqu'au souvenir. Car ce n'est que depuis quelques années, que ceux d'aujourd'hui en ont connoissance, & ils la doivent à un hazard. Un jeune habitant de *Santafé*, nommé Marc *Saucedo*, ayant été pris dans son enfance par les *Abipones*, fut delivré au bout de sept ans de son esclavage. De retour dans sa patrie, comme il eut remarqué le cas que les Dames Espagnoles faisoient des perles, il dit que les Abipones en pêchoient beaucoup dans la Lagune de *Rio-grande*, & les jettoient comme des choses, qui n'étoient bonnes à rien. Sur son rapport, on envoya visiter la Lagune, & on trouva qu'il disoit vrai.

Si le Pilco-Mayo n'étoit pas si pro-

fond, il pourroit ſeul enrichir le Chaco, il ſort des montagnes, qui ſont entre *le Potoſi* & *Porco*; & on prétend qu'une petite Riviere nommée *Tarapaya*, qu'il reçoit aſſez près de ſa ſource, & qui vient du Potoſi, lui porte une quantité prodigieuſe d'argent. Les Mineurs du Potoſi ont ſupputé qu'en ſoixante-ſix ans, depuis 1545. juſqu'en 1601. cette perte montoit à quarante millions d'argent. On ajoute qu'il paſſe auſſi dans le Pilco-Mayo par la même voye une ſi grande quantité de mercure, que pendant pluſieurs lieuës aucun poiſſon n'y peut vivre.

La plûpart des autres Rivieres du Chaco ont auſſi quelque choſe de remarquable, & les eaux de la plûpart ſont agreables à boire & fort ſaines. Ce que nôtre Auteur dit des oiſeaux, des poiſſons, des animaux terreſtres, des bois, des plantes, des differentes qualités du terrein, eſt très-inſtructif & fort amuſant : mais ce qu'il s'applique ſur-tout à nous bien faire connoître, ce ſont les divers peuples, qui habitent ces vaſtes & fertiles con-

trées. Il n'en omet aucun, il en marque la situation, il en décrit les mœurs & les usages, il en donne le caractere, il en recherche l'origine; rien ne lui échape. Dans une matiere si ample, & dont un des Ecrivains de ces Memoires pourra profiter pour une Histoire générale du Paraguay, qu'il se dispose à donner au Public; nous ne choisirons que deux traits, qui nous ont paru plus dignes d'être remarqués.

Au Nord du Pilco-Mayo, il y a une nation d'Indiens, dont le nom propre est *Mataguayés*, mais qui sont plus connus sous le nom de *Cullujes*, c'est-à-dire *pieds d'Autruches*. On prétend qu'en effet ils ont la jambe toute unie sans mollet, & le dessus du pied plat comme ceux de l'Autruche : on ajoute qu'ils sont d'une si grande legereté, qu'il n'y a point de cheval, qui puisse les gagner à la course; ils sont avec cela d'une taille gigantesque, grands guerriers, & c'est à eux qu'on attribuë la destruction des *Palomos*, qui sont aujourd'hui reduits presqu'à rien.

Ce qui ſuit, n'eſt peut-être pas moins difficile à croire, quoi-qu'appuyé ſur des témoignages beaucoup plus certains. Sur la petite riviere de *Tarija*, aſſez près de l'endroit où avoit été bâtie la ville de Guadalcazar, habite une nation, dont nôtre Auteur ne nous apprend pas le nom, & dont la figure n'a rien d'extraordinaire qu'une taille ſi exceſſivement haute, qu'un homme de ſix pieds ne peut avec la main leur atteindre à la tête. Mais ce qui ſurprit infiniment le P. Gaſpar Oſſorio, qui a eu le bonheur d'arroſer le Chaco de ſon ſang, répandu pour la foi; c'eſt la beauté, la délicateſſe, & l'abondance de leur langue, la douceur de leurs mœurs, leur politeſſe, la vivacité & la pénétration de leur eſprit. Le ſaint Martyr ajoute dans une lettre, qu'il écrivoit en 1626. au P. François Vaſquez Truxillo ſon Provincial, que ce peuple ne paroiſſoit pas connoître l'avantage, que lui donnoient ces qualités ſur les nations barbares, dont il eſt environné; mais qu'il étoit jaloux de la

reputation de ſurpaſſer toutes celles de l'Amerique en generoſité, en politique & en bravoure.

Les Eſpagnols ont bâti quelques villes & deux ou trois fortereſſes dans le Chaco, mais ces places leur aſſûrent moins la poſſeſſion de ce beau païs, qu'elles n'ont aigri les Indiens, qui ne ſont nullement ſubjugués. Il eſt hors de doute neanmoins que la plûpart euſſent pu facilement ſe donner à la Couronne de Caſtille, ſi l'on eût eu plus d'attention à les mieux traiter, & ſi l'on eût commencé par leur faire embraſſer le joug de J. C. par les voyes que les Apôtres ont ſuivies, lorſqu'ils ont annoncé l'Evangile à tout l'univers. C'eſt la réflexion du ſaint Martyr, le P. Gaſpar Oſſorio, dans une lettre qu'il écrivit au P. Mutio Vitelleſchi ſon Général quelque tems avant ſa mort. L'Auteur reconnoît que le premier Apôtre du Chaco, a été S. François Solano, mais il ne nous inſtruit pas du détail de ſon Apoſtolat, ni des fruits qu'il retira de ſes travaux.

ARTICLE CIV.

JOANNIS CASSIANI opera Omnia, cum commentariis D. Alardi Gazæi Cœnobitæ Vedaſtini, ordinis S. Benedicti; *c'eſt-à-dire, les Ouvrages de Jean Caſſien, avec les Commentaires de D. Alard Gazé Moine de S. Vaſt de l'Ordre de S. Benoiſt. A Lipſick* 1733. in-folio 832. *pages ſans la Preface & les Tables.*

CEtte nouvelle Edition des Oeuvres de Jean Caſſien, commentées par Dom Gazé, eſt une copie fidele de la ſeconde edition, que D. Gazé donna lui-même de ſon Ouvrage en 1627. après l'avoir revû & augmenté. On a cependant retranché, je ne ſçais pourquoi, une petite Diſſertation, qui avoit été ajoutée par des amis de D. Gazé, ſous le titre de *Vindiciæ tutelares de Sanctitate Caſſiani.* Cette Diſſertation, qui contient un abregé aſſez exact de la Vie de Caſſien, auroit pû prémunir

le Lecteur contre quelques erreurs où l'Editeur eſt tombé, par le défaut de bons Memoires ſur ce ſujet. Mais puiſqu'on a jugé à propos de ſupprimer cette piece, nous tâcherons d'y suppléer. Au reſte, on ſent bien qu'il n'eſt pas poſſible de ſuivre dans un extrait le fil d'un Livre, tel que celui-ci. Il faut faire connoître au Public l'Auteur & l'Editeur, lui rendre compte des Ouvrages du premier, & des travaux du ſecond. Les Ouvrages de l'Auteur n'ont ſouvent aucune reſſemblance; ils ne ſont liés, que parce qu'ils ſont ſortis de la même plume, & qu'on les réünit ſous un même titre; ſemblables à des freres, qui n'ont de commun, que les mêmes parens & le même nom. Les notes ſont encore plus variées, ce ſont de courtes Diſſertations ſur des matieres très differentes; & elles doivent être dans l'Ouvrage même d'une préciſion, qui ne permette pas d'en rien retrancher. Ainſi nous nous contenterons de faire quelques réflexions générales, qui pourront donner une idée de la perſonne de

Cassien, de ses Ouvrages, & des notes de D. Gazé.

Les Sçavans sont partagés sur la patrie de Cassien. D. Gazé dit après Gennadius, que Cassien étoit originaire de Scythie. Il conjecture que le S. Abbé fut converti à la Foi par les soins de S. Jean Chrysostome, au moins qu'il étoit du nombre des Diacres, que ce Prelat envoya en Scithie, pour travailler à la conversion des Infidelles. L'un ou l'autre de ces faits, paroît évident à D. Gazé; mais il nous semble qu'ils sont hazardés l'un & l'autre. Soit que Cassien fût né à Athenes, comme le dit l'Office, qui se celebre à Marseille en son honneur, soit qu'il fût né à Constantinople, comme il semble le dire lui-même au chapitre dernier du septiéme Livre de l'incarnation, il est hors de doute que ses parens étoient Chrétiens. Que devient donc sa prétenduë conversion par S. Chrysostome? Pour sa Mission chez les Scythes, il n'en parle en aucun endroit de ses Ouvrages, & apparemment il n'eût pas omis un fait de cette importance. De

plus, la chronique de S. Victor de Marſeille n'en dit rien. Enfin on ne voit pas quelles raiſons euſſent engagé Caſſien à abandonner cette entrepriſe, s'il étoit vrai qu'il l'eût jamais commencée.

Caſſien après avoir paſſé ſa jeuneſſe dans le Monaſtere de Bethléem, forma le deſſein de viſiter ceux de l'Egypte & de la Thébaïde. Il partit avec l'Abbé Germain ſon ami. Ce fut dans le cours de ces voyages, qu'il eut avec des Solitaires renommés pour leur ſainteté & pour l'auſterité de leur vie les conferences dont nous parlerons. Il demeura aſſez long-tems dans les Monaſteres de Diolque & de Sceté, & il revint enſuite à Conſtantinople.

Peu de tems après, S. Chryſoſtome ſucceda à Nectaire dans le Siege de cette ville, & pour faire entrer dans ſon Clergé Germain & Caſſien, il confera au premier la Preſtriſe, & au ſecond le Diaconat. La conjecture de D. Gazé ſur l'Archidiaconat de Caſſien, ne paroît appuyée ſur aucune raiſon ſolide. Saint

Chryſoſtome en donnant à ſon Egliſe des Miniſtres fideles, s'étoit donné à lui-même des amis zelés. Ils eurent bientôt occaſion de faire paroître leur attachement au ſaint Patriarche. Chaſſé de ſon Siege & deposé par un Conciliabule, il appella au ſouverain Pontife d'une ſentence ſi injuſte. Pendant que l'affaire ſe traitoit à Rome, le Clergé de Conſtantinople écrivit au Pape en faveur de ſon legitime Paſteur, & les Lettres furent confiées à Germain & à Caſſien.

Caſſien vit à Rome S. Leon Archidiacre de cette Egliſe, & il paroît qu'ils lierent enſemble une amitié tendre & ſolide. Ce fut peut-être S. Leon, qui conſiderant plutôt le merite, que l'inclination de ſon ami, engagea le Pape à l'ordonner Prêtre. Caſſien n'étoit pas né pour paſſer ſa vie dans le tumulte des affaires, ſon penchant le rappella bientôt vers la ſolitude. Mais il ne voulut pas retourner dans un païs, où il eût été le temoin des malheurs d'un Maître, auquel il étoit infiniment attaché. Il prit donc le parti de venir reprendre

les exercices de la Vie Monaſtique en Occident : il aborda à Marſeille ; & il y bâtit un Monaſtere de Filles & un autre d'Hommes, dont il prit lui-même la conduite ; ce Monaſtere d'Hommes fondé par Caſſien, eſt la fameuſe Abbaye de S. Victor de Marſeille. En peu de tems le concours des Solitaires y fut ſi prodigieux, que Caſſien y gouverna juſqu'à 5000. Moines. Il mourut entre leurs bras plein *de jours* & de merites à l'âge de 97. ans. Nous avons tiré tout ce détail d'une ancienne Chronique de l'Abbaye de S. Victor de Marſeille ; cette piece avoit échapé aux recherches de D. Gazé, qui ſuppoſe ſans fondement que Caſſien, (*a*) après avoir rempli les devoirs de ſa Légation à Rome, retourna en Paleſtine, d'où les ravages des heretiques l'obligerent de ſortir, pour venir chercher un azile à Marſeille.

Caſſien en ſe renfermant dans la re-

(*a*) Voyez *S. Joannes Caſſianus illuſtratus, operâ P. Joan. Bapt. Gueſnay, Soc. Jeſu.*

traite, n'y ensevelit pas ses talens. Il s'y occupa à composer des Ouvrages utiles. Voici à quelle occasion il entreprit le premier. S. Castor Evêque d'Apt avoit fondé dans son Diocese un Monastere, où il vouloit faire observer exactement la discipline reguliere, alors extrêmement relachée en Occident. Il pria Cassien de mettre par écrit ce qu'il avoit vû pratiquer aux Moines d'Orient, afin que leurs exemples pussent servir de modelle aux nouveaux Solitaires. Cassien le fit dans un Ouvrage partagé en 12. Livres, qu'il intitula *le Miroir des Moines*, & qui est plus connu sous le titre *d'Institutions Monastiques.* Il est à remarquer que D. Gazé, en rapportant sçavamment tous les differens titres que l'on a donnés à cet Ouvrage de Cassien, oublie celui de *speculum Monachorum*, le seul que lui donne la Chronique de saint Victor.

Nous n'entrerons point ici dans une Analyse raisonnée des Institutions Monastiques. Nous nous contenterons de quelques remarques

que fournit la lecture de cet Ouvrage. Les notes sont longues & sçavantes. Ce qui regarde les habits & les usages des anciens Moines, est traité amplement dans celles des 4. premiers Livres; & dans celles des 8. derniers D. Gazé éclaircit le texte de l'Auteur par des Analyses exactes des vices, où il en fait voir la source & les differentes branches. Son travail sera plaisir aux personnes, qui aiment la morale un peu étenduë.

Les Anachoretes de l'Egypte avoient beaucoup plus de reputation que les Moines de Palestine, aussi leurs observances étoient-elles bien plus austeres. C'étoit là apparemment ce qui leur attiroit ce concours infini de personnes, qui alloient les voir; ces visites devoient être frequentes, puisqu'un des Anachoretes, que vit Cassien, étoit dans l'habitude de ne manger, que lorsqu'il avoit un hôte à sa table.

On sçait que les Orientaux ne jeûnoient point le samedy. Voici la raison que Cassien rapporte de cette coutume. Les Apôtres ayant passé

dans le dueil & dans la tristesse, la nuit après la mort de J. C. les Moines d'Orient à leur exemple veilloient la nuit du vendredy au samedy : cette fatigue les mettant hors d'état de soutenir la rigueur du jeûne le jour suivant, ils s'en exemptoient, & le peuple les suivoit en ce point. D. Gazé explique dans une note les differentes raisons, qui ont pû donner occasion à cette pratique des Orientaux. Il n'en oublie qu'une, & c'est précisément celle de son Auteur, qui paroît être la plus simple & la plus naturelle de toutes.

Tout le monde ne convient pas du sens, dans lequel on doit entendre le second chapitre du troisiéme Livre, où Cassien semble dire que les Moines d'Egypte s'appliquoient au travail des mains, même en récitant l'Office divin. A cette occasion, l'Editeur explique dans une note, quelle attention est necessaire pour la recitation des heures canoniques. Ce point de morale est traité avec beaucoup de clarté & de justesse. Mais il nous semble que D. Gazé

n'a pas pris le ſens du texte de Caſſien. Il croit plus vraiſemblable que les Moines d'Egypte entremêloient le travail & la recitation de l'Office, & Caſſien dit nettement qu'ils joignoient enſemble ces deux exercices. Nous pouvons citer en preuve le chapitre douziéme du ſecond Livre, où Caſſien dit qu'il n'y avoit aucun inſtant, auquel ces Moines ne fuſſent occupés du travail des mains; ſurquoi l'Editeur remarque judicieuſement, qu'il faut en excepter les tems du ſommeil & des repas.

Le ſecond Ouvrage de Caſſien, & celui qui a fait le plus de bruit, eſt le Recüeil des Conferences, qu'il avoit euës avec les Solitaires d'Egypte. La treiziéme, dans laquelle l'Abbé Cheremon parle de la protection de Dieu, fut attaquée par S. Proſper, dans un livre composé exprès pour la refuter. Il y a cependant des Theologiens habiles, qui ont prétendu excuſer Caſſien. Voici ce qui nous ſemble plus digne d'être remarqué ſur cette matiere. Baronius ſuppoſe qu'on a corrigé cette Conference, & que

nous ne l'avons plus telle qu'elle fut composée & publiée par Cassien. Ce sentiment est insoutenable, puisqu'on trouve dans l'Ouvrage de Cassien tel qu'il est venu jusqu'à nous, tout ce que S. Prosper reprenoit dans celui, qui fut publié de son tems. Cela supposé, on peut faire deux questions, ausquelles nous allons repondre. Cette Conference est-elle en effet remplie du venin du Semipelagianisme; & si cela est, doit on regarder Cassien comme héretique?

L'Abbé Cheremon dit que comme quelquefois la grace prévient le libre arbitre, quelquefois aussi le libre arbitre prévient la grace, & se dispose à la justification par ses propres forces; il ajoute qu'il y a de bonnes actions, que le libre arbitre peut faire sans la grace. (*a*) Un sçavant Editeur de Cassien, a entrepris de justifier cette doctrine. Il prétend que l'Abbé Cheremon ne parle que d'une disposition éloignée à la justification, & que les bonnes œuvres, qui dépendent, selon lui, des seules forces du

(*a*) Ciaconius.

libre arbitre, ne ſont autres que des actions moralement bonnes. (*a*) Mais D. Gazé remarque que Ciaconius, en voulant excuſer la doctrine d'un autre, a rendu ſes propres ſentimens un peu ſuſpects : d'ailleurs ce Theologien eſt obligé en plus d'un endroit, de donner au texte de ſon Auteur pour le rendre Catholique, un ſens forcé & peu naturel. Il faut donc convenir, que la doctrine de l'Abbé Cheremon eſt réellement répréhenſible, mais il ne s'enſuit pas delà que Caſſien fût heretique.

Car outre que ces ſentimens n'étoient pas encore condamnés d'une maniére ſolemnelle & autentique, il ne paroît pas que Caſſien ait prétendu les ſoutenir, après qu'ils eurent été attaqués par S. Proſper. On ne voit point en effet qu'il ait rien écrit pour la défenſe de ſon Ouvrage. Il eſt de plus extrêmement douteux, ſi Caſſien penſoit comme l'Abbé Cheremon. Il publie apparemment les Conferences, qu'il avoit euës avec les Moines d'Egypte, ſans

(*a*) Pag. 444.

prétendre adopter tous leurs ſentimens, qui étoient aſſez ſouvent oppoſés les uns aux autres. S. Proſper convient lui-même, qu'il y a dans les Conferences des endroits très Catholiques, ſur les matieres même de la grace & du libre arbitre. On a même une preuve poſitive, que Caſſien n'entroit pas dans les penſées de l'Abbé Cheremon : il s'exprime d'une maniere très differente, & toujours fort oppoſée à Pelage, dans les écrits, où il parle en ſon nom, & particulierement dans les Livres contre Neſtorius. Mais pourquoi donc, peut-on dire, Caſſien publioit-il cette Conference ? C'eſt que Caſſien ne regardant pas cette doctrine comme heretique, parce qu'en effet elle n'étoit pas encore ſolemnellement proſcrite, ne ſe crut pas obligé de ſupprimer l'opinion de l'Abbé Cheremon ; quoique peut-être differente de ſes propres ſentimens.

Le Semipelagianiſme n'eſt pas la ſeule erreur, dont on ait accuſé les conferences de Caſſien. *(a)* On y

(a) Conf. 17.

trouve des propositions sur le mensonge, qui sont aujourd'hui abandonnées de tout le monde, mais qui avoient alors des défenseurs, même parmi les plus saints & les plus sçavans personnages.

Il en est de même de la spiritualité des Anges, qui n'étoit pas encore reconnuë universellement. (*a*) Cassien avouë que les Anges n'ont pas un corps semblable aux nôtres; mais il croit qu'ils en ont un formé de l'air le plus pur & le plus delié : de sorte que sans être corporels, ils ne sont pas non plus purement spirituels.

Enfin Cassien semble avancer, que les hommes parfaits sont au dessus de la Loi, & que leur haute vertu les exempte des préceptes communs. (*b*) Cuykius avouë que Cassien étoit dans cette erreur. D. Gazé est du même sentiment. Ciaconius & Bellarmin prétendent le justifier.

Quoiqu'il en soit, de ces erreurs

(*a*) Conf. 7.
(*b*) Conf. 21.

répanduës

répanduës dans les Conferences des Moines de l'Egypte, il paroît qu'on regardoit personnellement Cassien, non seulement comme un homme Catholique dans ses sentimens, mais encore comme un Docteur capable de défendre solidement ceux de l'Eglise. On en a une preuve peu équivoque dans les instances que lui fit S. Leon, Archidiacre de l'Eglise de Rome, & depuis Souverain Pontife, pour l'engager à écrire contre Nestorius. Il n'est pas vraisemblable, qu'on eût confié à un Ecrivain suspect de Pelagianisme la cause de l'Eglise, contre des erreurs, qui tenoient de près à celles de Pelage. Baronius soupçonne qu'on proposa cet Ouvrage à Cassien, pour l'attacher à la bonne doctrine, & pour l'empêcher de prendre des liaisons avec Nestorius. Mais si Cassien eût pensé à se lier avec cet Heresiarque, il lui eût été facile d'éviter tout engagement contraire; en refusant sous quelque prétexte de travailler aux écrits, qu'on lui demandoit. Pour refuter la conjecture de Baronius, il suffit

de dire qu'elle n'eſt appuyée d'aucune preuve. Il eſt bien plus naturel de croire, que la grande reputation de Caſſien fit jetter les yeux ſur lui. Peut-être auſſi penſa-t-on que les écrits d'un ancien Diſciple de ſaint Chryſoſtome feroient plus de fruit à Conſtantinople, où l'héreſie avoit pris naiſſance, que ceux d'un inconnu. Quoiqu'il en ſoit, voici ce que les notes de D. Gazé nous donnent occaſion de remarquer ſur cet Ouvrage, qui eſt partagé en ſept Livres, & qui a pour titre *de Incarnatione.*

L'Editeur ſuppoſe, que l'héreſie dont il eſt parlé au chapitre troiſiéme du premier Livre, eſt celle de Pelage, & il ſe donne la torture pour expliquer ces mots, *Illius hæreſeos, quæ ex Pelagiano fonte deſcenderat,* comme s'il y avoit, *hæreſeos Pelagianæ*; nous ne ſçaurions être de ſon ſentiment. La ſuite du diſcours, montre qu'il eſt queſtion en cet endroit de l'héreſie née dans la principale ville des Belges, héreſie très diſtinguée du Pelagianiſme. D. Gazé fait une remarque dont il auroit

dû être frappé lui-même, c'est qu'en attribuant à Pelage ce qui est dit dans ce chapitre troisiéme, il faut mettre l'Arianisme à la tête de ses erreurs, & supposer qu'il nioit que J. C. eût été Dieu, au moins jusqu'à un certain âge. Or il est contre toute vraisemblance que Pelage ait enseigné cette doctrine, puisque S. Jerôme & S. Augustin ne lui ont jamais reproché rien de semblable.

Au commencement du cinquiéme Livre, Cassien parle encore de la même erreur, & il la designe par les mêmes caracteres ; mais D. Gazé oubliant ce qu'il avoit dit au premier Livre, applique le commencement du cinquiéme à l'héresie Nestorienne. Il n'a pas fait attention que Cassien dit lui-même quelques lignes plus bas, *la nouvelle héresie, qui vient de naître, ranime en quelque sorte les cendres de celle, dont j'ai parlé.* Par consequent l'erreur, dont il avoit parlé jusques-là, est bien distinguée du Nestorianisme, qui certainement est designé par le nom de *nouvelle héresie.*

Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems à l'examen des notes de D. Gazé, ceux qui se donneront la peine de les lire, connoîtront aisément le caractere de l'Auteur. C'étoit un saint homme, plein de l'esprit de son état, & qui avoit fait une étude particuliere de la Regle de S. Benoît, des differens commentaires écrits sur cette Regle, & des Ouvrages ascetiques. Il avoit formé apparemment d'amples recüeils des plus beaux endroits des Peres sur chaque matiere de morale, & il n'en a rien voulu perdre. Ces recüeils lui ont fourni abondamment de quoi remplir de longues notes très édifiantes & très instructives. Quelquefois il égaye la secheresse de son sujet par des plaisanteries agreables, & par des citations de Poëtes, tant anciens que modernes. On ne sera pas étonné du jugement que porte D. Gazé de quelques-uns de ces Vers, parce qu'on ne s'attend pas à trouver le bon goût de la poësie, dans un Livre tel que celui-ci. C'est aussi apparemment dans le dessein de dé-

laſſer utilement l'eſprit & les yeux, après la lecture des douze Livres des Inſtitutions Monaſtiques, que D. Gazé a fait graver à la fin de cet Ouvrage deux échelles myſtiques, l'une de l'humilité, l'autre de l'orgueil. Ce ſont des Anges, qui montent par l'échelle de l'humilité, & des Demons, qui deſcendent par l'échelle de l'orgueil. Toutes les deux ſont ornées de paſſages de l'Ecriture & des Peres, avec des Vers de Virgile pour l'orgueil, & des Vers de Trithemius pour l'humilité. Les endroits les plus ſolides, ſont de courtes Diſſertations ſur differentes matieres Theologiques, Diſſertations, qui ont au moins le merite de la préciſion & de la juſteſſe.

ARTICLE CV.

THESAURUS MORELLIANUS, ſive Familiarum Romanarum numiſmata omnia, diligentiſſimè undique conquiſita, ad ipſorum nummorum fidem accuratiſſimè delineata, & juxtà ordinem Ful-

vii Urſini & Caroli Patini diſpoſita à celeberrimo Antiquario Andrea Morellio. Accedunt nummi Miſcellanei urbis Romæ, Hiſpanici, & Goltziani dubiæ fidei omnes nunc primùm edidit & Commentario perpetuo illuſtravit Sigebertus Havercampus. *Amſtelodami* apud J. Wetſtenium & Gul. Smith. 1734. 2. vol. *in-folio. C'eſt-à-dire, le Treſor de M. Morell, ou le Recüeil de toutes les Medailles des Familles Romaines, recherchées avec beaucoup de ſoin, exactement deſſinées ſur les pieces mêmes, & arrangées ſelon l'ordre de Fulv. Urſinus & de Charles Patin, par le celebre Antiquaire M. Morell. On y a joint un mélange de Medailles de Rome, les Eſpagnoles, & enfin toutes celles de Goltzius qui paſſent pour ſuſpectes. Premiere Edition publiée & éclaircie par les interpretations de M. Sigebert Havercamp.* A Amſterdam *chez J. Wetſtein, & Guil. Smith.* 1734. 2. *vol.* in-folio, *l'un de planches, l'autre d'explications.*

CE précieux Treſor auroit été perdu pour le Public, & il ſeroit demeuré enſeveli dans les ténébres, depuis la mort du fameux M. Morell, ſans les ſoins de M. Havercamp; qui l'a non-ſeulement tiré de l'oubli, mais encore enrichi de ſes ſçavantes interpretations, ſemblable en quelque maniere aux Princes, qui après avoir fait ouvrir les Mines pour en tirer une matiere brute, employent le ſecours des Arts pour en former un or pur & rafiné. Avant que de repreſenter au Lecteur le travail particulier de ces deux Antiquaires; il eſt à propos de lui rappeller les noms de ceux, qui ſe ſont le plus diſtingués dans la recherche des anciennes Medailles, pour en faire une collection générale. Wolfangus Lazius Medecin Allemand, paroît avoir été le premier, qui ait formé ce vaſte projet. Il promit à la Republique des Lettres 70000 Medailles : mais, comme le dit un Auteur, *(a)* on a crû lui faire grace

(a) L'Auteur de la *Science des Medailles.* Paris 1692.

de ne retrancher que le dernier zero: les premieres planches qu'il a laiſſées, ne permettant pas de croire qu'il pût aller même juſqu'à 7000 Medailles Goltzius vint enſuite, & laiſſa bien loin derriere lui, ceux qui l'avoient precedé dans la carriere de l'antiquité métallique, & pluſieurs de ceux, qui la parcoururent après lui. Nous ne parlons point de quantité de Sçavans, qui ſe ſont bornés à quelque partie de cette ſcience. On les connoît aſſez, & il ne s'agit ici que des Recüeils univerſels. Meſſieurs Vaillant & Morell, (le premier François, & le ſecond Suiſſe,) ſont ceux de nos jours, qui ont porté le plus loin le zele d'amaſſer de nouvelles richeſſes, pour en compoſer ce qu'on appelle en ce genre, *des Treſors.*

M. Vaillant, ſous les auſpices de Louis XIV. qui n'épargnoit rien pour la gloire des Lettres, a enrichi non-ſeulement le Cabinet Royal, mais encore quantité de Cabinets particuliers, & ſur tout le Public, par ſes Ouvrages immortels. Sa ſagacité

jointe aux fruits de ſes nombreux voyages, lui a fait remporter la palme. A l'égard de M. Morell, il n'a eû pour guide que ſa paſſion extraordinaire pour les Medailles, & pour ſecours que ſes épargnes & ſon talent à bien deſſiner. S'il n'a pû égaler M. Vaillant par le nombre des précieux reſtes de l'antiquité; il peut lui être comparé du moins par le choix des raretés, & par le prix de ſes nouvelles découvertes. La préciſion, avec laquelle il a copié ce qu'il a vû de plus curieux dans preſque tous les Cabinets de l'Europe, lui a tenu lieu de tout autre ſecours. Animé par l'exemple de Goltzius & auſſi peu riche que lui, il entreprit la collection immenſe, dont il a donné une ſi brillante idée dans ſon projet intitulé *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ.* Obligé enſuite de ſe retirer de France en Allemagne, il réimprima ce projet à Leipſick. Mais une paralyſie, qui lui tomba ſur le côté droit, rallentit un peu ſon activité ſans abattre entierement ſon courage.

Dans l'impossibilité où il se trouva de continuer ses desseins sur le papier, & d'écrire ses remarques; il resolut, avec le secours d'un Mecene, de commencer l'execution de son grand Ouvrage par les Medailles consulaires, & d'y ajoûter ensuite les (*a*) Imperiales. Les unes & les autres étoient deja gravées par Mentzelius, soit aux depens de Friſtschius Libraire, soit sur les avances de M. Morell. Il paroît par une de ses Lettres au docte Perizonius, qu'il vouloit donner ses Medailles consulaires dans le même ordre, que Fulvius Ursinus & Charles Patin, en y joignant celles, qu'il avoit trouvées, & qui n'avoient point encore paru; les interpretations de ces deux Sçavans, les siennes, ses corrections du moins & ses notes. Aussi trouva-t-on après sa mort un exemplaire formé des deux Livres, que nous venons de nommer, & entremêlé de feüilles en blanc pour y écrire des remarques. Mais il n'eut le tems que

(*a*) Du moins celles des douze Césars.

d'y mettre quelques renvois à certaines pages de Spanhem, d'Ericius, de Pighius, d'Oiſelius, de Beyer, &c. qu'il vouloit ſans doute conſulter. La mort l'arrêta, & l'empêcha de produire un Ouvrage qu'il avoit tant à cœur, & dont les fondemens lui avoient coûté tant de peines & de dépenſes.

M. Havercamp auſſi enchanté de la belle antiquité, que M. Morell, ne ſçachant pas ce qui reſtoit de lui, ſe mit dans l'eſprit de travailler ſur nouveaux frais pour executer le *Specimen*. Il s'adonna particulierement aux Medailles Grecques. Il avoit deja fait graver près de deux cens planches, qui doivent compoſer ſon *Treſor Royal*, qu'il annonce au Public, lorſqu'il trouva à Amſterdam celui de M. Morell, auquel on ne ſongeoit preſque plus. Il prit genereuſement le parti d'interrompre ſon propre Ouvrage, pour commenter celui de ce dernier, & c'eſt ce qu'il préſente aujourd'hui au Public. Il eſt entré dans les ſentimens de ſon Auteur, ſur l'arrangement des Me-

dailles ſuſpectes de Goltzius. Il les a placées à la fin, comme un hors-d'œuvre. Mais pluſieurs ayant été verifiées, & les autres pouvant abſolument l'être dans la ſuite, il a crû devoir les conſerver, & y ajoûter les explications d'Ericius avec les ſiennes, ſans garantir toutefois la verité de ce grand nombre de Medailles inconnuës.

L'arrangement de M. Vaillant, lequel ſuit non-ſeulement les noms, mais encore les prénoms des familles conſulaires, n'a pas tout-à-fait plû à M. Morell ſon antagoniſte. Il étoit fâché d'ailleurs de ſe voir prévenu dans ſon deſſein. Car M. Vaillant ſe haſta ſi fort de le prévenir, qu'il précipita un peu trop l'Edition de ſon Ouvrage. La verité eſt, que l'ordre de M. Vaillant pour n'être pas ſterile, exigeoit qu'il prît pour bonnes toutes les Médailles publiées par Goltzius ; & par conſequent, qu'il attribuât (comme il l'a fait) le droit de battre monnoye à beaucoup d'autres, qu'aux Queſteurs de Rome & aux *Triumvirs*, ou *Quatuorvirs* Mo-

netaires, nouveauté qui n'eſt pas du goût de tous les Antiquaires. M. Morell a donc mieux aimé ſuivre tout ſimplement l'ordre d'Urſinus & de Patin, c'eſt-à-dire, l'arrangement alphabetique des noms de Famille, ſans en faire des faſtes, & ſans en mettre aucune qui ne fût, ou ne pût-être reconnuë vraye par les Antiquaires. Outre quantité de monnoyes, qui n'avoient pas encore été publiées, il a inſeré un bon nombre de Medailles nouvelles de Colonies, parce qu'il s'y trouve des noms Romains; choſe que M. Vaillant n'avoit pas voulu faire, parce qu'à proprement parler, ces Medailles ne regardent pas les Familles Romaines, mais d'ordinaire celles des affranchis. Cependant comme M. Morell les a diſtinguées des autres par certaines marques, on doit lui ſçavoir gré de cette Edition, ne fût-ce que pour perfectionner la belle Collection de M. Vaillant ſur les Colonies.

Un avantage du premier ſur le ſecond, & ſur bien d'autres, c'eſt

que ſon *Treſor* contient des grandeurs tellement proportionnées, que l'on peut diſcerner d'un coup d'œil les *as*, les *demi-as*, les *quinaires*, les deniers, &c. Il ſuffit d'être averti qu'il a donné à toutes ces monnoyes un tiers au-deſſus de leur veritable grandeur. On peut dire du reſte, qu'il l'emporte ſur ſes prédeceſſeurs par la propreté & l'exactitude du deſſein. C'étoit ſon grand talent. Voilà ce qui concerne M. Morell dans cet Ouvrage, reſte unique de tant de richeſſes, qu'il avoit oſé promettre au Public.

Pour M. Havercamp, il a eu égard dans ſes explications à trois choſes principales. 1°. Au monetaire & au droit de préſider à la Monnoye, d'où il a ſouvent conclu l'année où la Medaille avoit été frapée. 2°. Au tems précis des diverſes formes de Monnoyes, & de chacune d'elles. 3°. Aux types, qui font connoître l'antiquité, l'illuſtration des Familles, &c. Pour donner une idée de ſon travail, & une preuve de ſon attention à l'étude du ſiſteme metallique,

il fait une courte Hiſtoire des monnoyes Romaines.

Rome s'aviſa tard de ſuivre l'exemple des Grecs ; encore ſes premieres monnoyes ne furent-elles que de bronze durant près de cinq ſiecles. Ses *as* peſoient douze onces, & le reſte à proportion. Depuis, on diminua le poids ſans rien changer à la valeur, ſuivant la neceſſité des conjonctures. A la premiere guere Punique, les *as*, qui avoient été d'une livre, furent reduits au ſixiéme ; enſuite à une once du tems d'Annibal, puis à une demi-once par la loi Papiria. L'on trouve ſouvent ſur les *as* Romains, la marque du poids deſignée par une colonne en forme d'un I, ou d'une S ſur les *demi-as*. Certain nombre de globules, ou points, ſignifie la valeur des monnoyes inferieures à l'*as*. Tout cela eſt connu.

Les Romains n'employerent l'argent dans leurs monnoyes, que vers l'an de Rome 484. & l'or fut en uſage peu de tems après, vers l'année 546. L'on ſçait que le denier valoit dix *as*, comme l'exprime ſon

nom, la piece d'or 25. deniers, &c. La monnoye d'argent souffrit les mêmes changemens que celle de bronze, car à la seconde guerre Punique le denier valoit 16. onces. L'on trouve ce nombre sur des deniers de ce tems-là : & quoiqu'on eût rétabli, peu après, l'ancienne marque, le même prix fut conservé, jusques-là qu'on altera l'argent après la journée de Cannes. Il paroît que le Senat voulut remedier à ce desordre, en faisant mettre EX. A. PU. *ex argento publico*, ou *ex authoritate publicâ*, pour faire voir que c'étoit l'argent pur du Tresor public. Le prix de la petite monnoye, c'est-à-dire, des *quinaires*, *sesterces*, &c. haussa à proportion, & on y marqua la valeur ; mais on en voit rarement avec ces marques proportionnelles, parce que l'ancienne fut remise en usage. Si le denier de *C. Fabius Pictor* est de l'an de Rome 484. comme le veulent Goltzius & la plûpart des Antiquaires, c'est le plus ancien denier que l'on connoisse. Mais M. Havercamp le rejette à un tems

bien posterieur, (à l'an 669.) environ deux cens ans après, & il prétend qu'il a été fabriqué en Afrique. Tout ce qu'il dit sur cette sorte de deniers de *C. Fabius*, est extrêmement curieux à cause de la nouveauté de son sisteme, sur le type & sur le nom de ce *Fabius*. Mais en verité la Dissertation qu'il fait à ce sujet, est trop étenduë pour en rendre compte dans un extrait. Il vaut mieux renvoyer les amateurs de l'antiquité aux pages 170, 171, &c. de ce Livre : en un mot, à tout ce qui concerne la famille *Fabia page* 165. *& suivantes.* Il y a beaucoup d'autres articles, qui meritent encore la curiosité des Lecteurs. Revenons à la Dissertation préliminaire de l'Auteur.

Il critique M. Vaillant, d'avoir trop étendu le droit de battre monnoye sous l'autorité publique, & cela uniquement pour expliquer les Medailles inconnuës de Goltzius. Il restraint ce droit (comme nous l'avons dit,) au Questeur de la ville & aux *Triumvirs* préposés à la Monnoye. Il

fait remonter l'établiſſement de ces *Triumvirs* Monetaires à l'an de Rome 465. & par conſequent 19. ans avant l'uſage de la monnoye d'argent. Comme la livre d'argent devoit rendre 84. deniers, & que ces *Triumvirs* en diminuoient le poids par avarice, on fit une loi l'an de Rome 667. pour arrêter cet abus ; & l'Auteur conjecture en parlant de la famille *Sentia*, que ce fut alors qu'on établit un Treſor public, pour en tirer l'argent que l'on diſtribuoit en lingots aux *Triumvirs*. Leur Magiſtrature ne duroit qu'une année. Jules-Céſar en établit quatre, & le nombre en fut borné, comme auparavant, à trois par Auguſte. Cet Empereur ſe reſerva le droit de monnoye d'or & d'argent ; il abandonna le bronze au Senat & à leurs *Triumvirs* Monetaires. Car il avoit les ſiens en particulier, de ſorte que l'on en trouve parmi eux qui, ont ſervi Céſar, puis le Senat. L'on voit ſur les monnoyes, tantôt le nom de trois Monetaires enſemble, tantôt celui de deux, & preſque toujours le nom

d'un ſeul. Les types expoſent, ou les actions memorables de leur année de fonction, ou leur nobleſſe & celle de leur Patrie, ou enfin les ſymboles de leur Magiſtrature. Moins les types ſont chargés, plus les deniers ſont anciens. Car à Rome beaucoup plus qu'ailleurs, la vanité & l'ambition amenerent lentement la mode de ſurcharger les marques d'honneur. Sous Sylla, les Queſteurs de la ville monterent au nombre de vingt. M. Havercamp a reconnu quelques-uns de ces hommes nouveaux, créés par cet ambitieux Dictateur. Dès quatre Monetaires annuels, nommés *Quatuorvirs* qu'établit Jules-Céſar, on ne connoît que les Collegues de la même année, *L. Æmilius Buca, C. Coſſutius Maridianus, L. Flaminius, & P. Sepullius Macer.* L'Auteur entreprend de faire voir (*page* 221. *& ſuivantes,*) qu'ils ne firent battre leurs deniers qu'à la derniere année de la domination de Jules-Ceſar; & que par une ſuite neceſſaire, ce ne fut qu'alors qu'il crea les *Quatuorvirs.* L'on re-

marque ſous l'Empire de ce Prince des pieces de monnoye, qui déſignent ſes titres, ſes exploits, ſa nobleſſe, ſes vertus, & la reformation qu'il fit du Calendrier. Elle eſt marquée par une lune, que l'on a jointe quelquefois avec les têtes de Numa & d'Ancus. (*Voyés page 266.*)

M. Havercamp a de plus verifié par des monnoyes les Charges des huit Gouverneurs de Rome, que César y laiſſa ſous l'autorité de Lepide, lorſqu'il alla en Eſpagne combattre les fils de Pompée : & c'eſt à ce ſujet, qu'il s'étend ſur les noms des Monetaires du ſiecle d'Auguſte; ſur le nombre extraordinaire des coins & des lettres, qui les déſignoient, ſur les fauſſes monnoyes; ſur les aigles qu'on voit dans des deniers fort rares, ſur les légendes & les inſcriptions dont il obſerve que quelques-unes ne ſont achevées, que par l'inſpection du type, qui en fait partie. Les Modernes ont imité ſouvent cette maniere hieroglyphique : par exemple, la peinture d'un Ours & d'un Cygne dans les deviſes

du Duc Jean, avec ces mots *le tems venra*, ſignifie ce proverbe qu'il diſoit ſans ceſſe, pour conſoler ſon ambitieuſe femme, *le tems venra*; *Urſine*.

Nous n'avons parlé juſqu'ici, que des monnoyes & des Monetaires de Rome. Les Queſteurs de Province avoient le même droit dans leurs départemens. Il y a une infinité de Medailles de Sicile, d'Afrique, de Grece, d'Aſie, & d'Eſpagne. l'Auteur s'eſt rencontré avec le P. (*a*) Panel, en ſoutenant comme lui, non-ſeulement que les *Ciſtophores* ont été tous frapés dans les villes Aſiatiques, mais encore qu'ils ſont tous d'une grandeur ſuperieure à celle du denier Romain.

Comme les Medailles feroient l'objet d'une curioſité puerile & vaine, ſi elles ne nous apprenoient des choſes importantes; M. Havercamp s'attache à faire voir leur liaiſon intime avec l'Hiſtoire, & les lumieres qu'elles ſe prêtent mutuellement. Il va même plus loin, & il montre

(*a*) Voyez le mois de Juillet pag. 1236.

que les Medailles nous donnent des connoissances, que l'Histoire ne sçauroit nous fournir. En effet, les Medailles subsistent, tandis que nous regrettons la perte d'une infinité d'anciennes Annales. Nous nous bornons à un seul exemple, parmi le petit nombre que l'Auteur se contente d'indiquer. Encore cet exemple qui ne regarde que l'ortographe, passeroit pour être peu important, s'il n'étoit pas vrai de dire que tout est précieux dans la connoissance de l'antiquité. Il seroit à souhaiter que quelque Sçavant voulût bien se donner la peine de rassembler les faits principaux, que l'on a sçûs par les Medailles indépendamment de l'Histoire. Voici l'exemple dont il s'agit. On lit sur les plus anciennes monnoyes de Rome, *Allius* & *Aillius*; *Scipion Asiagena* & *Asiaticus*; *Caisar* & *Cæsar*; *Coilius* & *Cælius*; *Deidius* & *Didius*; *Dometius* & *Domitius*; *Foulvius*, *Fourius* pour *Fulvius*, *Furius*; *Serveilius* & *Servilius*; *Cassius* & *Casseius*; *Crasus* pour *Crassus*; *Sula* pour *Sulla*; *Rubrii Dos-*

ſeni pour *Dorſeni*, de même que l'on voit quelquefois dans l'antiquité *Doſſum* pour *Dorſum*. On lit encore dans les Medailles conſulaires, *Pilipus* pour *Philippus*; *Pacs* au lieu de *Pax*; Q au lieu de K, lettre Corinthienne d'origine. Nous obſerverons que les copies réïterées des anciens manuſcrits conſervent pluſieurs de ces manieres d'écrire & de prononcer.

Les monnoyes Romaines, dit M. Havercamp, ne repreſentent aucune méchante action; & par conſequent on ſe trompe, ſi l'on veut trouver dans un denier de la famille *Marcia*, la memoire d'une horrible conjuration, & le ſouvenir des bacchanales déteſtables, que l'on abolit. Ces monnoyes rétracent le plus ſouvent, les exploits des ayeux de ceux, qui les ont fait frapper par autorité publique. Les Medailles d'un *Manlius* par exemple, rappellent l'idée du vieux *Manlius*, qui enleva le collier d'un Gaulois. D'autres expoſent les ſages loix portées durant la Magiſtrature des Monetaires, l'é-

tabliſſement des jeux annuels, les édifices, & les ornemens de Rome. C'eſt ainſi que le Pont Emilien, qui fut conſtruit de pierres, n'ayant été juſqu'alors que de bois, ſe voit dans les monnoyes de la Famille *Emilia.* Celle des Pomponius ſe glorifie dans les ſiennes, d'être iſſuë de Numa. Enfin les ſymboles ou armoiries des nations, ſe font diſtinguer dans ces Medailles; la Macedoine par ſon Bouclier, la Sicile par ſes trois Jambes, Corinthe par ſon Pegaze, l'Afrique par l'Elephant, l'Italie par le Bœuf, l'Eſpagne par le Sanglier. Il en eſt de même des divinités, que l'on reconnoît à leurs marques particulieres; Bacchus par le Chevreau, Eſculape par l'Oeuf ſymbole de la ſanté rétablie; Minerve de Daulis, ou les Lares, par des Chiens. Les Ambaſſades ſe reconnoiſſent par des prouës de Vaiſſeaux; l'arrivée des Flottes par des Anchres, la ſplendeur des villes par des Aîles. Ainſi voit-on frequemment Rome caſquée & aîlée. La brebis enfin fait connoître un re-

trait

trait de terres qui avoient été envahies.

La monnoye battuë dans les Colonies & par des *Duumvirs*, eſt toute de bronze. Ce *Treſor* en contient un nombre très conſiderable, particulierement ſous les douze Céſars. On déferoit ſouvent cette Magiſtrature du *Duumvirat* aux Proconſuls, & même à des Céſars, tels que Druſus & Germanicus. Caligula ne jugea pas indigne de lui d'être nommé *Duumvir* dans une monnoye de Carthage la neuve. Le jeune Juba fait aux manieres Romaines, prit le même titre. Voyez ſur cela une Medaille de la Maiſon *Atellia*. Ce n'étoient que des titres d'honneur pour ces Princes ; & d'autres faiſoient pour eux les fonctions de Monetaires.

M. Havercamp nous apprend, qu'il a dans ſon cabinet deux monnoyes très rares, battuës à Bilbilis en Eſpagne ſous *Tibere César, Coſ. V. & L. Ælius Sejan.* Après la conjuration & la mort de ce dernier, ceux de Bilbilis imiterent les

Romains, qui n'épargnerent rien pour abolir tous les monumens & la memoire de Sejan. Les Espagnols à leur exemple, effacerent de leurs monnoyes un nom si odieux. L'une des Medailles, que possede M. Havercamp est parvenuë à lui avec cette effaçure que le vernis contracté par l'ancienneté, laisse encore discerner.

Pour reduire en peu de mots le reste des curiosités, que renferme le *Tresor* de M. Morell, nous dirons que l'on y voit revivre Sylla, Marius, & leurs cruelles dissentions; le grand Pompée & ses victoires; Jules-César & sa domination; M. Junius Brutus & le rénouvellement de la Republique; le Triumvirat & ses fureurs; Antoine, Cleopatre & leurs amours; César-Octavien, & la suite brillante de son Empire sous le nom d'Auguste.

Après sa mort les Monetaires *Triumvirs* ne mirent plus leurs noms sur les monnoyes, si l'on en excepte quelques illustres Romains qui le firent rarement, & dans les Provin-

ces où ils commandoient. Tel fut Q. *Cæcilius Metellus Creticus Silanus*, Gouverneur de Syrie sous Tibere, & d'autres en petit nombre. L'Auteur finit par Trajan, sous lequel on frappa une grande quantité de Medailles, tant Imperiales que Consulaires. M. Havercamp merite d'autant plus d'éloges, qu'il est rare d'abandonner ses propres travaux, pour ressusciter ceux des morts. Nous ne devons cependant pas omettre ce qu'il assûre lui-même en plusieurs endroits de son Ouvrage, c'est qu'il l'a précipité au point de se contraindre à travailler à mesure que l'on imprimoit; & ce qui est surprenant, il ne laisse pas de reprocher à M. Vaillant la précipitation où l'engagea la crainte de se voir prévenu par M. Morell. Je suis tranquille, dit M. Havercamp, sur ce que les Sçavans penseront de mes écrits, pourvu que l'on sçache que mon empressement est l'effet de mon zele, pour l'utilité publique & pour la memoire de M. Morell. Il paroissoit indigne, ajoûte-t-il, de laisser plus long-tems

les manes de ce Sçavant, privés de l'honneur qui leur étoit dû ; & je ne regarde mes interprétations, que comme des fleurs & des libations qu'il étoit juste de répandre sur son tombeau.

Finissons par le court éloge de M. Morell, que nous trouvons dans un Ouvrage du P. Joubert J. deja cité ci-dessus. » Cet homme singulier, » (dit-il,) est aujourd'hui l'hon- » neur des Antiquaires, aussi aima- » ble par sa probité, sa candeur, » & son desinteressement ; qu'il est » admirable par son genie, son in- » dustrie, & son application, qui » passe ce que l'on peut imaginer » dans ce qui concerne les Medail- » les. Enfin c'est un genie rare à » qui rien ne manquera, lorsque Dieu » lui aura donné la vraye foi, & qu'il » lui aura fait connoître la verité » de la Religion Catholique. » Tel étoit en effet son caractere, de l'aveu de ceux, qui l'ont connu. Il y a lieu d'esperer que le *Tresor Royal* de M. Havercamp suivra de près l'Ouvrage, dont nous venons de parler ;

& nous ajoûtons, qu'il eſt beau pour la gloire des Medailles & de l'antiquité, que pluſieurs Antiquaires ſe ſoient rencontrés dans le même projet, comme Meſſieurs le Vaillant, Morell, Havercamp, & le P. Panel. *Voyez le mois de Juillet, article 67. page 1236. année 1734.*

ARTICLE CVI.

HISTOIRE CRITIQUE, de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, par M. l'Abbé Dubos, &c. Tome II.

Voyez l'Article 1827. du mois d'Octobre.

LEs Barbares, qui avoient fait des conquêtes dans l'Occident, non ſeulement ne refuſerent pas toujours de reconnoître les droits & la préeminence de l'Empire Romain, mais chercherent même ſouvent un apui dans les Empereurs ; & dans les cas, où le Trône d'Occident étoit vacant, ou réputé l'être, pluſieurs ſe ſont confédérés avec les Empereurs d'Orient, & ſe ſont fait pour-

voir par ces Princes des premieres dignités de l'Empire d'Occident. Nôtre Auteur examine comment ces droits avoient été acquis aux Empereurs, & en quoi ils consistoient.

Il commence par observer qu'avant Constantin, quoiqu'il y eût souvent plusieurs Empereurs, l'Empire n'étoit point pour cela partagé; tous ces Princes étant solidairement chargés du Gouvernement de toute la Monarchie. Les choses changerent veritablement par le partage, que fit Constantin des Provinces entre ses fils, lesquels ne regnerent que dans celles, qui leur étoient échûës, sans avoir aucune autorité dans les autres. Theodose le Grand les réünit toutes, mais il fit entre ses enfans la même disposition, que Constantin avoit faite entre les siens; avec cette difference néanmoins, qu'après cette nouvelle division, la Monarchie Romaine demeura unie à certains égards, & continua de faire un seul & même corps, dont les deux portions avoient les mêmes fastes & les mêmes loix. S'il étoit

néceſſaire de publier quelque nouvelle loi, les deux Empereurs la redigeoient, & la publioient ordinairement de concert: ces Princes étoient précisément comme deux collegues; les fonctions de celui des deux, qui ne pouvoit pas les remplir, étoient devoluës de plein droit à l'autre; & lorſqu'un des deux Trônes venoit à vaquer, c'étoit à celui, qui occupoit l'autre, à y pourvoir.

Ce droit n'étoit pourtant pas tellement reciproque entre les deux Empires, que les Orientaux n'affectaſſent une eſpece de prééminence ſur les Occidentaux; & lorſque ceux-ci ceſſerent d'avoir des Empereurs, ceux-là ſe crurent les Maîtres de l'Occident. Leur droit fut même long-tems reconnu à Rome & dans toutes les Provinces, qui avoient dépendu de cette portion de l'Empire; & il étoit fondé, ſuivant nôtre Auteur, ſur ce que dans le partage que fit Theodoſe entre ſes deux fils, Arcadius l'aîné, quoique borné à l'Orient, conſerva toujours la ſuperiorité, que lui donnoit ſa primo-

geniture, & la tranſmit à ſes ſucceſſeurs.

Peu à peu cette ſuperiorité devint une eſpece de *Suzeraineté*; de ſorte qu'à la mort d'Honorius, qui ne laiſſoit point d'enfans, Theodoſe le jeune, fils d'Arcadius prétendit que la ſucceſſion de ſon oncle lui appartenoit : aucune loi ne s'opppoſoit à ſa prétention, parce qu'il n'y eut jamais pour l'Empire Romain aucune loi de ſucceſſion bien claire & bien conſtante; & qu'ainſi les conteſtations, qui pouvoient s'élever à ce ſujet, devoient ſe decider ſuivant le droit des particuliers, en vertu duquel Theodoſe étoit l'heritier d'Honorius. Or ce droit, il le ceda à Valentinien III. lequel en vertu de cette ceſſion, fut reconnu pour Empereur à l'excluſion de *Joannes*, qu'un parti avoit proclamé.

Cependant comme il paroît que Theodoſe, en cedant à Valentinien l'Empire d'Occident, n'énonça point en quelle qualité il agiſſoit; on ſe ſera, dit nôtre Auteur, accoutumé à croire qu'il avoit agi comme Em-

pereur, plutôt que comme heritier d'Honorius ; & on en aura conclu, que c'étoit à l'Empereur d'Orient, qu'il appartenoit de disposer de l'Empire d'Occident, lorsqu'il venoit à vaquer ; par consequent, qu'il étoit le Souverain de toute la Monarchie Romaine, lorsqu'il n'avoit point de collegue : opinion, qui se sera confirmée, lorsque Rome en proye aux Barbares, & se voyant enlever les unes après les autres toutes les Provinces de son ressort, fut reduite à demander du secours à Constantinople. Alors il aura été facile aux Orientaux d'acquerir sur Rome un droit de superiorité. Il est aisé, c'est toujours nôtre Auteur qui parle, de faire reconnoître son autorité sur des supplians. Les Barbares, à force d'entendre les Romains s'exprimer sur ce ton là, s'y accoutumerent aussi.

Grotius a voulu prouver que les Citoyens de Rome avoient toujours conservé une sorte de prééminence sur ceux de Constantinople, & il en apporte pour preuve la destitution

d'Irene, & l'election de Charlemagne ; mais cette preuve paroît insuffisante à M. l'Abbé Dubos. Les Romains, dit-il, n'ôterent point l'Empire d'Orient à Irene, ils ne donnerent au Roi de France que celui d'Occident, & s'ils oserent se soustraire au premier, dont jusques-là ils se reconnoissoient sujets ; c'est parce que les Orientaux avoient fait asseoir une femme sur le Trône Imperial, contre une des loix fondamentales de l'Empire. Ces remarques sont suivies de plusieurs autres, sur le droit de Bourgeoisie Romaine, qu'on verra avec plaisir.

Dans les chapitres suivans, M. Dubos nous instruit de l'Etat des Gaules sous l'Empire d'*Avitus*, & sous celui de *Majorien* son successeur. Ce dernier établit Maître de la Milice dans les Gaules *Egidius Syagrius*, que nos Historiens appellent *le Comte Gilles*, & ou *Gillon*. Nôtre Auteur a recherché avec soin tout ce qui regarde ce General, & ne doute point que ce ne soit de lui, que Sidonius Apollinaris fait un éloge si

magnifique dans ſon panegyrique de Majorien: puis à l'occaſion du grand armement que cet Empereur fit par terre & par mer contre les Vandales, il tombe ſur le P. Daniel, qui pour prouver qu'aucun des Prédeceſſeurs de Clovis n'avoit eu d'établiſſement ſtable dans les Gaules, raiſonne ainſi.

Egydius, lorſqu'il accompagna Majorien en Eſpagne pour l'expedition d'Afrique, devoit être Roi des Saliens (dans le ſiſteme qu'il combat;) cependant parmi un grand nombre de Barbares alliés, qui s'étoient rangés ſous les Etendars des Romains, & dont Sidonius fait un long dénombrement, il n'eſt fait nulle mention des Francs, ni d'aucun de leurs Rois. Or ſi Egydius eût été alors Roi, n'auroit-il pas eu une armée entiere de ſes ſujets; & auroit-il quitté ſon Royaume, ſans en amener avec lui les principaux Capitaines & les meilleures troupes, dans un tems, où il devoit tout apprehender de l'inconſtance de cette nation?

Pour renverſer ce raiſonnement,

M. l'Abbé Dubos entreprend de prouver que dans le tems de l'expedition, dont il s'agit, Majorien n'étoit pas encore Maître des Gaules, ni Egidius par consequent Maître de la Milice, & que ce ne fut qu'après que celui-ci eut été revêtu de cette dignité, que les Saliens le firent monter sur le Trone, d'où ils avoient chassé Childeric. Il s'attache ensuite à prouver le fait de la déposition de ce Prince ; ses preuves nous paroissent solides, mais que la déposition de Childeric ait été une des conditions du traité fait entre Majorien & les Francs, c'est ce qui nous semble peu vraisemblable. Les causes de cet évenement rapportées dans nos anciens Historiens, nous paroissent beaucoup plus naturelles.

Quant au titre de Roi, le sçavant Critique ne croit nullement qu'Egidius l'ait accepté ; & ses raisons sont : 1°. Que le petit Etat des Francs Saliens ne meritoit guere le nom de Royaume, dans l'idée d'un Général Romain. 2°. Que ce titre étoit au-

dessous d'un homme, qui en vertu de la dignité, dont il étoit revêtu, commandoit tous les jours à plusieurs Rois. En effet, ajoute-t-il, rien n'étoit plus commun que ce titre parmi les Barbares, qui le donnoient à tous leurs Chefs, quand ils étoient indépendans des autres, quoiqu'ils dépendissent des Romains. Enfin il est constant par plusieurs monumens de ce siecle, que le grade de Maître de la Milice étoit regardé par les Romains, comme étant beaucoup au-dessus de la Royauté.

Nous avons peu de connoissance de l'Etat des Gaules sous *Severus*, qui fut proclamé Empereur peu après la mort funeste de Majorien; on ne sçait pas même au juste de quelle maniere Childeric fut rétabli sur le Trône. Nôtre Auteur panche à croire que ce fut une politique d'Egidius, qui par-là voulut s'assûrer des Francs, & s'attacher un Prince brave & habile: il paroît au moins certain qu'Egidius & Childeric agirent de concert dans la guerre contre les Visigots, qui en 463. s'é-

toient avancés jusqu'à Orleans, & qui furent entierement défaits entre la Loire & le Loiret.

Après cette victoire, le Général Romain songea à chasser les Saxons de l'Anjou, mais sa mort fit échoüer ce projet. On a cru qu'elle n'avoit pas été naturelle, & on en a accusé *Ricimer*, dont Severus, que le Maître de la Milice n'avoit pas voulu reconnoître pour Empereur, étoit l'Idole : ce qui fortifie cette conjecture, c'est que les Gaules se soumirent à Severus, dès qu'Egidius eut cessé de vivre. Quelques Auteurs, mais en petit nombre, ont crû que Syagrius fils d'Egidius lui avoit succedé dans tous ses emplois ; mais la plûpart ont prétendu qu'il ne lui resta que la dignité de Comte ou de Gouverneur de la Cité de Soissons.

Il y a dans le dixiéme chapitre & les suivans, des recherches fort curieuses sur l'irruption des Saxons dans l'Anjou, & sur la part que Childeric eut à cette guerre. Ce Prince n'en prit pas beaucoup à ce qui se passa dans les Gaules depuis la

mort de Severus, jusqu'à celle d'*Anthemius*, ce qui paroît par une Lettre de Theodoric Roi des Ostrogots à Clovis, après la Bataille *de Tolbiac*, dans laquelle il le felicite d'avoir engagé les Francs à sortir de l'inaction, où ils avoient vêcu sous le Regne précedent. Cependant après la paix faite en 477. entre *Euric* Roi des Visigots & les autres Puissances des Gaules, Childeric reconcilié avec les Saxons, se joignit à eux contre des Allemands, qui s'étoient établis au pied des Alpes du côté de la Germanie. Au moins M. l'Abbé Dubos fait-il voir par de bonnes raisons, que c'est en ce tems-là, qu'il faut placer cette guerre.

Childeric mourut en 481. & nôtre Auteur parlant de la découverte de son tombeau en 1655. dit que les Abeilles, qu'on y trouva, étoient le symbole des Francs, & par la faute des Peintres & des Sculpteurs sont devenuës nos Fleurs de lys. Il ajoûte, » que quelques monumens de la » premiere Race, qui subsistoient » encore dans le douziéme ou le

» treiziéme siecle, & sur lesquels il
» y avoit des Abeilles mal dessinées,
» auront donné lieu à la Fable po-
» pulaire, que les Fleurs de lys,
» que nos Rois portent dans l'écu
» de leurs armes, fussent originai-
» rement des crapaux, & qui n'a
» pas laissé d'avoir cours dans quel-
» ques Provinces des Pays-Bas, où
» l'on vouloit rendre les François
» méprisables. »

Plusieurs Historiens donnent à Childeric un Royaume, qui s'étendoit depuis le Vahal jusqu'à la Loire. Ce n'est pas le sentiment de M. l'Abbé Dubos, & il prouve fort bien que la Some servoit de limites à ce Prince. On pouvoit lui objecter un passage d'une Vie de sainte Genevieve, écrite trente ans après la mort de cette Sainte, où l'on voit Childeric exercer à Paris une autorité presque souveraine; mais il y répond. 1°. Que ce Prince peut avoir été revêtu de la dignité de Maître de la Milice dans les Gaules; conjecture, qu'il appuye du témoignage d'une Lettre de saint

Remy. 2°. Qu'il se peut faire aussi que Childeric allant au secours des Romains, & passant par Paris, y ait exercé quelqu'acte de souveraineté sur ses propres Soldats. 3°. Que dans cette même Vie de sainte Genevieve, après le fait, dont il est question, il est parlé d'un miracle de la Sainte pendant le blocus de Paris par les Francs. En effet, cette Ville ne vint au pouvoir des Francs que sous Clovis.

Ce fils de Childeric n'avoit que quinze à seize ans, lorsqu'en 481. il monta sur le Trone des Saliens; une Lettre de saint Remy ajoûte, qu'il fut en même-tems revêtu d'une dignité, que *ses Peres* avoient possedée, d'où nôtre Auteur conclut qu'apparemment Merovée avoit aussi été Maître de la Milice Romaine. On verra ici tout de suite, sur tout dans l'Histoire d'*Aprunculus* Evêque de Langres, ce qui disposoit l'esprit des Gaulois Romains, & sur tout des Evêques en faveur de Clovis & des Francs.

L'Auteur tâche ensuite d'expli-

quer, quelle étoit la constitution & l'étenduë du Royaume de Clovis; & prétend que la partie des Gaules renfermée entre le Vahal, l'Ocean, & la Somme étoit possedée par les Rois Francs, comme elle l'avoit été par leurs prédecesseurs; c'est-à-dire, que ces Princes en joüissoient en qualité de confédérés de l'Empire, qui y retenoit toujours une espece de souveraineté; qu'ils se contentoient d'une portion des fonds & des revenus publics, précisément en la même maniere, qu'en vertu du traité de Barriere fait entre l'Empereur d'un côté, le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux de l'autre, la Souveraineté de Furnes, d'Ipres, & de Tournay, appartient bien toujours à l'Empereur; » mais les Hautes-Puissances y ont le droit des » armes, & le droit de s'y faire » payer . . les sommes necessaires » pour les troupes, qu'elles y doivent avoir en garnison. »

Quant à l'étenduë du Royaume de Clovis en particulier, M. Dubos croit qu'il comprenoit uniquement

le Tournaiſis & le Vahal. Le Roi de Cambrai & les autres Rois Francs étoient à la verité ſes Alliés, mais non pas ſes Vaſſaux. Les Tribus ſur leſquelles ils regnoient, ne paſſerent ſous ſon obéïſſance qu'en 509. & Clovis à ſon avenement à la Couronne, & même ſeize ans après, n'avoit ſous ſes ordres que 4. à 5000. combattans de ſes propres troupes. Tout cet article eſt fort intereſſant, rempli d'une bonne Critique, & importe beaucoup à l'éclairciſſement de nôtre Hiſtoire. Mais ſi le Royaume de Childeric s'étendoit juſqu'à la Somme, pourquoi celui de ſon fils étoit-il borné au Tournaiſis?

Cependant Clovis dès la cinquiéme année de ſon Regne, attaqua Syagrius, à qui Gregoire de Tours donne le titre de Roi des Romains; apparemment remarque le ſçavant Academicien, » faute d'en trouver » un dans la notice des dignités de » l'Empire, qui convînt à cet Offi- » cier. » Syagrius n'avoit point ſuccedé à Egidius ſon pere dans la char-

ge de Maître de la Milice, mais uniquement dans celle de Comte ou Gouverneur de la Cité de Soissons; dont il est vraisemblable qu'il s'étoit rendu le Maître absolu durant l'Anarchie, qui eut lieu dans les Gaules après le renversement de l'Empire d'Occident. Il est même à présumer, qu'il possedoit encore une partie au moins de la Cité de Troyes.

Mais quelle fut la cause de la guerre entre Clovis & le Comte de Soissons ? L'Histoire ne le dit point; mais il paroît certain, que ce fut une guerre particuliere entre ces Princes, qui ne furent assistés que de leurs amis intimes. On sçait que *Cararic* Roi des Francs, dont le Quartier étoit dans la Cité de Teroüenne, n'y voulut point prendre de part; & Gregoire de Tours dit, que son dessein étoit de s'allier avec celui, qui seroit le plus fort. Les Romains, dont le Païs confinoit à celui que tenoit Syagrius, ne prirent point l'allarme en voyant Clovis marcher contre son ennemi : & delà, M. Dubos conclut que le Roi

des Saliens, ou craignoit & vouloit prévenir le ſort de Childeric ſon pere, qui avoit été détrôné; ou que la querelle vint de ce qu'Egidius ne voulut pas reconnoître ce Prince, comme Maître de la Milice Romaine. Il apuye peu ſur cette derniere conjecture, & prétend que la crainte des menées de Syagrius, & l'envie de s'agrandir, étoient des motifs ſuffiſans pour faire prendre les armes à un Prince de vingt ans. Il ajoute, que les circonſtances de cette guerre, qui ſe liſent dans Gregoire de Tours, donnent lieu de juger qu'il ne s'agiſſoit que d'une querelle particuliere.

Clovis vainqueur, & Maître de Soiſſons, dont il fit la capitale de ſes Etats, y fit battre des monnoyes d'or, ſur leſquelles on ne voyoit point ſon nom. M. Dubos eſtime que ce fut pour ſe conformer à l'uſage, ſuivant lequel les Rois Barbares établis ſur le territoire de l'Empire, ne faiſoient point battre d'eſpeces d'or à leur coin. Uſage, qui ne changea, qu'après que Juſtinien

eut cedé aux Rois Francs la pleine & entiere souveraineté des Gaules : on auroit pu lui faire sur cela quelques difficultés, au sujet des monnoyes rapportées par M. le Blanc ; mais il les prévient, & y répond d'une maniere très plausible.

Il remarque ensuite, que la cession de l'Italie faite par Zénon à Theodoric Roi des Ostrogots, & la crainte que ce Prince n'aidât les Visigots à achever la conquête des Gaules, avancerent beaucoup les affaires de Clovis, & disposerent les Gaulois à se ranger dans son parti. Sa conduite sage & moderée, son respect pour les Evêques, l'esperance qu'on avoit conçuë de sa conversion, & le caractere des Francs, dont on s'accommodoit mieux, que de celui des autres Barbares, formoient cette heureuse disposition, qui fut encore fortifiée par le mariage de Clovis avec Clotilde. En effet, ce fut immediatement après ce mariage, que les Provinces, qui le réconnoissoient en qualité de Maître de la Milice Romaine, se soumirent entierement à lui.

Cela fait, ce Prince entreprit de reduire les Provinces confederées, ou *Armoriques*, c'eſt-à dire, les Païs qui ſont entre la Seine, l'Ocean, la Baſſe-Loire, le Loir, & une Ligne tirée des environs de Paris juſqu'au Loir; & ce qui reſtoit à l'Empire de troupes de campagne dans les Gaules. » Les interêts preſens de Clovis, » dit nôtre Auteur, vouloient cette année-là qu'il obligeât les Armoriques à ſe ſoumettre à lui : il » falloit qu'il les aſſujettît, s'il vouloit continuer à étendre ſa domination; & la dignité de l'Empire, » de laquelle il ſe trouvoit revêtu, » lui donnoit un droit aparent d'exiger d'eux, qu'ils ſe ſoumiſſent » à ſon obéïſſance. »

Le quatriéme Livre commence par la guerre, que fit Clovis aux Allemands, & par ſa converſion, qui en fut la ſuite : ces évenemens tout connus qu'ils ſont, avoient encore un peu beſoin des recherches critiques de M. Dubos. On verra auſſi avec plaiſir ſes remarques judicieuſes ſur la Lettre d'*Avitus* Evêque de Vien-

ne à Clovis après son baptême, & principalement sur le *Miles vester*, en parlant de Gondebaud Roi des Bourguignons. Il réprend ensuite l'Histoire de la reduction des Armoriques, & fait voir que cet évenement arriva l'année, qui suivit le baptême de ce Prince. Puis il refute le P. Daniel, qui au lieu d'*Armoriques* dit *Arboriques*, & prétend qu'il y avoit alors dans les Gaules une nation nommée réellement les *Arboriques*. Comme c'étoit en partie l'autorité de Procope, qui avoit trompé cet Historien, nôtre Auteur juge que l'*Arborici*, qu'on lit dans cet ancien Ecrivain, est une faute de copiste.

Il est hors de doute que les Visigots conçurent une grande jalousie des progrès de Clovis, & de l'attachement qu'avoient pour lui les Gaulois Romains : ceux qui étoient sujets de ces Heretiques & sur tout les Evêques, ressentirent bien-tôt les effets de leur mauvaise humeur. Ce ne fut pourtant pas contre eux, que le Roi des Francs marcha d'abord après la reduction des Armori-

ques,

ques ; ce fut contre les Bourguignons, il se ligua pour leur faire la guerre avec les Ostrogots. Gregoire de Tours nous a appris les succès de Clovis, & Procope ceux de Theodoric ; nôtre Auteur rapporte séparément ce que l'un & l'autre en ont écrit, & y joint de fort bonnes observations.

Le Roi des Ostrogots par ses conquêtes sur l'ennemi commun, s'étoit fait un petit Etat dans les Gaules, & bien des raisons l'engageoient à maintenir la paix entre les peuples, qui partageoient ces belles Provinces. Il s'appliqua sur tout à étouffer les semences de la guerre, qu'on appercevoit déja entre les Francs & les Visigots. Ces faits, & la suite de la guerre que Théodoric ne put empêcher, sont fort bien développés ; mais nous irions trop loin, si nous entreprenions l'examen de tous ces points de critique, dont nôtre Auteur les a enrichis.

ARTICLE CVII.

LETTRES D'HENRY QUATRE Roi de France, & de Messieurs de Villeroi & de Puisieux; à M. Antoine le Févre de la Boderie, Ambassadeur de France en Angleterre, depuis 1606. jusqu'en 1611. deux volumes in-octavo, *premier volume pages 387. 2nd. pages 279.* A Amsterdam, *aux depens de la Compagnie*, 1733.

UN certain Public ne s'interessera que médiocrement à la fortune de ce Recüeil. Le commun des Lecteurs ne recherche pour l'ordinaire, & n'aime dans les Lettres qui voyent le jour, qu'un badinage ingenieux, que des expressions faciles, que des sentimens rendus avec délicatesse, que de ces Anecdotes enfin que la crainte fit supprimer dans le tems, & que la curiosité & la malignité réünies font toujours recevoir avec applaudissement. Mais d'un autre côté, les Editeurs seront bien

dédommagés de ces froideurs, par les empressemens des esprits solides, & de tous ceux qui ont le courage de penser par eux-mêmes, qui remontent jusqu'aux sources, qui examinent les évenemens dans leur origine, qui veulent juger les Historiens, & prononcer sur leur fidelité ou sur les altérations que la verité ne souffre que trop souvent dans leurs récits.

C'est donc rendre un service considérable à la portion sans contredit la plus respectable des hommes, que d'enrichir la presse de ces Memoires originaux, de ces dépêches mysterieuses, de ces instructions secrettes, où l'on dévelope les ressorts interieurs qui ont gouverné les Etats, qui ont produit la guerre ou entretenu la paix. Les Auteurs en les étudiant, & en s'y conformant, accrediteront plus surement leurs Ouvrages, qu'en écrivant d'après tant de Livres obscurs, & de manuscrits suspects, où l'ignorance, la passion & les conjectures ont eu plus de part, que les lumieres & que l'a-

mour de la verité. Il y a plus : l'Histoire n'étant pas ſuſceptible de tous les détails, dans un travail en regle, on eſt obligé d'en ſupprimer pluſieurs, & ceux-ci quoique moins importans, peuvent pourtant beaucoup aider à étendre nos connoiſſances & à les fixer. L'Hiſtorien d'ailleurs le plus exact, peut-il réüſſir à prendre parfaitement le ton & l'accent, pour ainſi dire, des tems paſſés ? C'eſt un Copiſte, qui avec toute la perfection de ſon art, ne peut tromper les connoiſſeurs. Les perſonnages qu'il introduit ſur la ſcene, ſe trouvent inſenſiblement, & ſans qu'il s'en apperçoive lui-même, ajuſtés au goût regnant, & à la langue qu'il a toujours parlé. Ici nous les retrouvons tels qu'ils ont été, nous les voyons dans eux-mêmes; ils nous peignent au naturel le genie & les mœurs de leur ſiecle, ils nous expoſent ſans défiance les principes de leur politique, nous ne perdons aucun de leurs ſecrets. Que de raiſons, pour ſouhaiter que tant de riches Bibliotheques s'ouvriſſent, & que

les précieux dépôts qu'elles renferment, ne fussent point des fonds stériles, & morts pour les amateurs de la vérité ?

Le prix d'un manuscrit dépend principalement de son authenticité dans toutes ses parties. L'Editeur nous avertit, que celui qu'il présente au Public, » selon qu'écrit le » P. le Long dans sa Bibliotheque » des Historiens de France, existoit de son tems dans celle de M. » le Chancelier Daguesseau. » Il ajoûte ce qu'on n'aura pas de peine à comprendre, qu'il seroit à souhaiter que l'on eût aussi recouvré les *réponses de M. de la Boderie*, & son *Ambassade*, qui composent deux autres Recüeils. En attendant qu'ils paroissent, songeons moins à regretter un bien qui nous manque, & qui nous viendra sans doute, qu'à profiter de celui que nous possedons.

Antoine de la Boderie frere de Guy le Févre de la Boderie, Précepteur du dernier Duc d'Alençon, (a) fut envoyé deux fois en Ambas-

(a) Messieurs de la Boderie étoient trois

ſade à la Cour de Londres ; la premiere en 1606. il n'en revint qu'un peu après le milieu de 1609. la ſeconde, au commencement de 1610. & il étoit de retour dès la fin de Janvier de l'année ſuivante. Les grands emplois, les commiſſions délicates, honorent communément ceux qui en ſont revêtus, & prouvent leurs talens; mais le choix d'un Prince auſſi éclairé qu'Henri IV. fait plus ſenſiblement encore l'éloge de M. de la Boderie, & donne de ſon habileté l'idée la plus avantageuſe; on conçoit qu'il n'eſt guéres poſſible de donner un extrait dans les formes de toutes ces Lettres. On va s'attacher ſeulement à indiquer hiſtoriquement ce qu'elles contiennent de plus remarquable, & par-là peut-être, comprendra-t-on qu'elles ſeront d'une utilité ſinguliere, à ceux que la naiſſance

freres, Gui, Nicolas, & Antoine, tous trois diſtingués par leur eſprit & par leur érudition, ils étoient natifs de Falaiſe en Normandie. *Moreri derniere Edition de 1732. Tome 3. page 620.*

ou le merite appellent au maniement des affaires publiques.

Le Traité de Vervins avoit plutôt suspendu, qu'éteint l'animosité des deux Couronnes d'Espagne & de France. Il étoit naturel que cette derniere se ressouvînt profondément de tout ce qu'elle avoit eu à souffrir de la politique artificieuse, & de l'ambition démesurée de Philippe II. Il ne l'étoit pas moins que la premiere ne s'exposât pas au danger de perdre la superiorité de forces & de puissances dont elle joüissoit alors, en donnant à sa Rivale la liberté de se rétablir de ses pertes. Ainsi la paix en étouffant le bruit des armes, avoit laissé un libre cours à la haine des deux Nations. On se rendoit des devoirs reciproques, on s'envoyoit d'honnêtes espions sous le caractere sacré d'Ambassadeurs; mais dans toutes les autres Cours, on se croisoit ouvertement, & chacun ne cherchoit qu'à se dérober des Alliés, ou qu'à en faire de nouveaux. Henry invincible pendant la guerre, & aussi grand dans le repos, trouvoit un

Royaume épuisé d'hommes & d'argent, & désolé par les guerres civiles. Il s'agissoit donc de lui redonner, pour ainsi dire, la vie qu'il avoit comme perduë; mais pour y travailler tranquillement, & y réüssir, il falloit malgré sa foiblesse, se faire craindre au dehors, & se ménager des ressources toujours prêtes contre les inquietudes de la Maison d'Autriche; ce fut là tout le plan de la politique du Monarque François. Le succès alla au delà de ses esperances, & ne contribua pas moins que ses victoires passées, à le rendre l'admiration de l'Europe. Henry par ces principes, secourut constamment les Provinces-Unies, s'attacha la plûpart des Princes d'Allemagne, ménagea extrêmement la Cour de Rome, se porta avec éclat pour mediateur dans le fameux demêlé des Venitiens avec le Pape Paul V. vêcut enfin dans une étroite intelligence avec l'Angleterre. Ce dernier point ne lui fut pas difficile pendant le Regne d'Elisabeth; mais la mort de cette Princesse si éclairée sur ses

interêts, & si ferme dans ses idées, changea de ce côté-là la face des affaires. On vit, contre l'ordre naturel des choses, succéder à une femme un Prince qui avec beaucoup d'esprit, apporta encore au Gouvernement plus de timidité, plus de foiblesse & d'irrésolution. Jacques I. plus propre à disputer sur les Bancs, qu'à manier le Sceptre, fut éternellement livré à ses favoris, ébloüi alternativement par l'or & les promesses des Espagnols, ou intimidé par leurs menaces. Tel fut le Prince, qu'il étoit question de lier aux interêts & aux maximes de la France. Henry n'avoit point les tresors des Indes à partager avec lui, & n'étoit pas d'ailleurs d'humeur d'acheter si cher une alliance; son genie & sa sagesse y suppléerent, & triompherent en plus d'une occasion des vûës du Conseil de Madrid. Aussi-tôt après la mort d'Elisabeth, les traités entre les deux Royaumes s'étoient renouvellés, & plus d'un Ministre François avoit travaillé à cimenter l'union. M. de la Boderie fut choisi en

1606. par le Roi, pour continuer une fonction si délicate. Rien n'est si beau ni si sensé que les instructions qu'il reçut de son Maître, & que les Lettres que ce Prince lui écrivit pendant son Ambassade ; celles de Messieurs de Villeroi & de Puisieux, n'en sont que des interpretations fideles, ou des explications plus étenduës. Henry y paroît par tout tel qu'il fut, occupé principalement de rétablir son Etat, & instruit de l'esprit & du manege des autres Cours. On y voit par tout un genie facile & fertile en expediens, une pénétration qui saisit toujours le vrai, une politique courageuse sans vivacité, & adroite sans bassesse : rapportons-en seulement quelques circonstances, indifferemment & selon qu'elles se présenteront à nous.

S'agit-il des Loix nouvellement faites contre les Catholiques d'Angleterre ? Le Roi ne prétend point justifier ce que les procedés de quelques-uns d'entre eux pouvoient avoir d'odieux. Il blâme les démarches violentes & contraires au res-

pect dû aux Puiſſances, mais il diſtingue le fonds de la cauſe, de la conduite peu meſurée de ceux qui la défendent. Il ne veut point que l'on confonde ces derniers avec tant d'autres, qui n'avoient point eu de part à leurs deſſeins. On répreſente les inconveniens & l'injuſtice d'une oppreſſion générale, & ces inſinuations deviennent à la fin efficaces. Le Conſeil d'Eſpagne, ſi l'on en croit ces Lettres & les Memoires de ce tems-là, prenoit dans les mêmes affaires un tour bien oppoſé, ſecourant puiſſamment les Catholiques, leur diſtribuant de groſſes penſions, leur ouvrant chez ſon Maître un azile honorable, & tout à la fois, employant les richeſſes dont il diſpoſoit à gagner Jacques I. à ſéduire tous les Proteſtans dont il étoit environné, à les détacher de la France. Moyen bizarre, qui loin de remedier au mal, ne pouvoit que le perpetuer, en groſſiſſant les deux partis, & en les animant.

La paſſion de Jacques I. pour les ſciences, le fit entrer dans toutes

les disputes de Religion, tantôt aux prises avec les Puritains, & tantôt avec les Catholiques. On se rappelle la celebre dispute qu'il eut avec les Théologiens de la Communion Romaine, nommément avec le Cardinal Bellarmin. Il publia ses défenses, & les répandit dans toute l'Europe, & les fit presenter au Roi par son Ambassadeur. Le foible de ce Roi Docteur pour ses Ouvrages alloit à l'excès. L'occasion pour l'acquérir entierement, étoit favorable, si cependant l'on pouvoit s'assurer d'un caractere aussi peu decidé que le sien. Il ne falloit pour cela, que paroître se déclarer pour son apologie; mais indépendamment des interêts de la Religion, Henry n'eut garde de faire une démarche dont l'Espagne n'eût pas manqué de profiter, & qui auroit pû rallumer d'anciennes querelles. On voit ce qu'il en pensoit. Si la politique lui fit recevoir avec honnêteté le present de son Allié; la raison lui fit mepriser un Prince, qui s'échauffoit à disputer *en Pedant d'Edimbourg*, pour me

servir de l'expreſſion d'un Ecrivain François.

Un des principaux artifices des Miniſtres d'Eſpagne, pour arrêter dans leurs filets le Roi d'Angleterre, fut toujours de le flatter du mariage d'une de leurs Infantes avec le Prince de Galles. Jacques I. ſacrifia plus d'une fois à cette chimere ſon honneur, la fortune même de ſa famille, & la gloire de ſa nation. Plus on y penſe, moins on comprend la conduite de ce Prince dans les longues intrigues qui accompagnerent ce projet; à moins qu'on ne veüille dire, qu'ayant aſſez d'eſprit pour voir tout ce qu'il avoit lui même à craindre des entrepriſes de la Maiſon d'Autriche; il n'avoit pas, comme Henry, le courage de prendre des reſolutions vigoureuſes, & qu'il s'imaginoit pouvoir au prix de cette alliance, demeurer tranquille au milieu des guerres qui viendroient à éclatter, ou ſe voir même rechercher de tous les partis. Quoiqu'il en ſoit, nous voyons que ce deſſein étoit ſur le tapis dès les commencemens de la premiere Am-

bassade de M. de la Boderie. La mort du fils aîné, ne changea rien à ce plan. Tout le monde vit avec étonnement au bout de bien dès années, Charles devenu l'heritier des trois Couronnes, entreprendre par ordre de son pere le voyage d'Espagne en Heros de Roman, & mandier en quelque façon avec l'Infante, le rétablissement de l'Electeur Palatin son beaufrere, que les Espagnols avoient eux-mêmes dépoüillé de son patrimoine. Revenons au tems de M. de la Boderie. Henry IV. étoit bien instruit de cette manœuvre des Espagnols, & pour la prévenir, il vouloit que son Ministre s'étudiât particulierement à plaire au jeune Prince de Galles ; il travailloit lui-même à se l'attacher par des presens conformes à son goût & à son âge : nous voyons encore par les dépêches de Messieurs de Villeroi & de Puisieux, que l'on cherchoit avec une grande attention à s'assurer de ceux qui avoient soin de son enfance. Ces moyens dans toute autre circonstance, paroîtroient délicats, & peut-

être odieux ; mais la raiſon d'Etat les juſtifie au beſoin, & la conduite de l'Eſpagne les rendoit neceſſaires.

C'eſt un grand art dans la politique, que de garder toujours les bienſéances, & de conſerver juſques dans les complaiſances que la neceſſité nous arrache, un air de grandeur, & une fermeté qui annobliſſe ce qu'elles auroient ſans cela d'humiliant. Les égards forcés qu'Henry avoit pour la Cour de Londres, ſe paſſerent toujours avec la dignité qui lui convenoit, & ne diminuerent point ſa délicateſſe ſur la prééminence de ſa Couronne ; nous en trouvons un exemple bien ſenſible dans ces Lettres. La Reine d'Angleterre attachée d'inclination à l'Eſpagne, ou plutôt captivée par les preſens conſiderables qu'elle en recevoit, avoit donné chez elle un Ballet ; & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne y avoit eu tous les honneurs. Celui de France ne s'y étoit point trouvé à la verité ; mais il y avoit d'ailleurs des circonſtances, qui rendoient la préference choquante. Au fonds pourtant, c'é-

toit une fête particuliere, & l'affaire auroit pu abſolument ſe juſtifier, ſans l'avidité de l'Eſpagne à ſaiſir depuis la mort de Charles-Quint, tout ce qui pouvoit lui adjuger la ſuperiorité ſur la France, ou du moins établir l'égalité entre les deux Couronnes. Le Roi reſſentit cet affront, & marqua ſon mécontentement avec une hauteur, qui déconcerta les ruſes Eſpagnoles. La fermeté que M. de la Boderie avoit témoignée en cette occaſion, fut approuvée, & il eut des ordres réïterés de pourſuivre uneréparationproportionnée à l'offenſe. » (*a*) Vous avez donc » bien fait, lui écrivoit M. de Villeroi, de ne vous être rendu ni » laiſſé vaincre à leurs ſemonces & » pourſuites importunes. Qu'ils faſſent danſer & baller leur Eſpagnol, tant qu'il leur plaira, comme vous dites, il eſt raiſonnable que » ſon Maître y ſoit ſervi pour ſon » argent. Puiſque cette Reine eſt ſi » bonne Eſpagnole, & qu'elle a

(*a*) Lettre 37. du premier Volume page 232.

» tel pouvoir sur son mari, qu'elle
» dispose de ses volontés ; il ne faut
» donc plus que nous fassions état
» de leur amitié, qu'autant qu'il plai-
» ra au Conseil d'Espagne que nous
» y ayons part. » Il y eut des conferences reglées pour terminer ce different. On proposa plusieurs expediens, mais ils furent tous rejettés à cause de leur insuffisance. La Reine d'Angleterre eut beau s'aigrir. *La profession qu'Henry faisoit*, comme il le dit lui-même, *d'honorer comme Cavalier, les Dames*; ne lui fit rien rabbattre de son attention à soutenir l'honneur de la France. Enfin on trouva un temperament qui fut agréé. Le Roi témoigna par son Ambassadeur qu'il en étoit content, & ajoûtoit à celui-ci pour l'avenir, » (a)
» vous mettrez peine aux occasions
» de leur faire connoître, que je
» veux être maintenu en la juste
» possession que merite autant le
» rang que je tiens en la Chretienté
» de tout tems, que la sincerité d'a-

(a) Lettre 64. du premier Volume page 261.

» mitié que j'ai toujours professée
» pour le Roi Breton mon bon fre-
» re, de laquelle je suis soigneux
» observateur. Je desire aussi que la
» bonne correspondance de la sien-
» ne, me donne toute occasion de
» la continuer. »

Toutes les parties d'un sisteme doivent être exactement liées. Cette maxime est d'un aussi frequent usage dans la politique, que dans les autres matieres. Ce qui se passe dans une partie de l'Europe, influë comme necessairement sur l'autre extrémité. L'habileté consiste à se rendre les circonstances favorables, ou à prévenir leurs mauvaises suites, lorsqu'on ne peut absolument les tourner à son avantage. C'est par ce principe, que nous voyons dans Henry IV. & dans ses deux Ministres, un soin si marqué d'instruire M. de la Boderie des évenemens qui arrivoient ailleurs, des intrigues les plus secrettes, & des moindres détails. Un Ambassadeur avec ces lumieres, découvre aisément les pieges qu'on lui tend, on réüssit à don-

ner le change à ceux qui voudroient le tromper. On voit ici toutes les inquietudes que coûta au ministére François de ce tems-là la fameuse Négotiation pour la Tréve des Païs-Bas & des Provinces-Unies. Dans une situation si importante, la France sembloit être seule chargée de veiller à la sureté publique, & de s'opposer aux vûës ambitieuses de la trop puissante Maison d'Autriche. Le Roi d'Angleterre, quoi qu'engagé par un interêt évident à secourir la nouvelle République, se lassoit des efforts qu'il faisoit pour sa défense, quelque mediocres qu'ils fussent. Il falloit à tout moment le reveiller sur cet article. Il trouvoit plus de douceur à recevoir l'argent d'Espagne, qu'à debourser le sien pour cette vieille querelle. Les sentimens sur la paix & sur la guerre étoient même partagés dans les Provinces-Unies. On voyoit dès lors dans le nouvel Etat les premieres semences de ces divisions; qui au bout de quelques années, penserent l'étouffer presque dans son berceau. Le

Prince Maurice craignoit la fin d'une guerre, qui le rendoit Maître de toutes les forces de la République, & n'omettoit rien avec ses creatures pour la prolonger. Les meilleures têtes, les personnages les plus graves, soupiroient au contraire après la paix, soit qu'ils redoutassent le credit de la Maison de Nassau, ou qu'ils craignissent de trop devoir à la France elle-même; soit enfin qu'ils voulussent joüir du fruit de leurs fatigues, & de tant de sang répandu. Le Conseil de Madrid connoissoit ces dispositions, & étoit trop éclairé pour n'en pas profiter. La cession qui s'étoit faite de la Souveraineté des Païs-Bas à l'Infante Marie-Claire-Eugenie, n'étoit qu'imaginaire; l'autorité réelle appartenoit toujours au Roi d'Espagne son frere: cette Princesse & son époux qu'on nommoit les Archiducs, pouvoient bien prendre des engagemens; mais l'Espagne en les desavoüant, étoit toujours Maîtresse de les annuller. Il falloit donc de la part de cette Couronne des ratifi-

cations solennelles de tous les points que l'on arrêtoit à la Haye ou à Bruxelles. Que de lenteurs dès-lors, & que d'incidens capables de rebuter les Hollandois, ou d'endormir leur vigilance ? Toutes les vûës de Madrid ne tendoient qu'à ce but, & qu'à se reserver tous ses droits au moyen d'une paix captieuse, en attendant l'occasion de les faire revivre dans la suite avec éclat. La pénétration d'Henry IV. sa patience, & la dexterité des Ministres à qui il confia l'execution de ses ordres ; & sur tout, comme l'on sçait du President Jeannin, annéantirent les finesses de l'Espagne, & vainquirent les contrarietés même des Etats Généraux, que la diversité des sentimens & des inclinations rendoit peu susceptibles des vrais Conseils. On trouve sur tout cela quantité de détails curieux dans ces Lettres. La longue Tréve qui fut concluë, soulagea en même-tems les Finances du Roi, qui fournissoit tous les ans à la République jusqu'à près de deux millions de livres. (*a*)

(*a*) Lettre 6. premier Volume pag. 31.

On peut voir encore dans pluſieurs endroits de ces dépêches l'habileté avec laquelle le Monarque François enleva à l'Eſpagne la mediation entre le Pape & les Venitiens. Henry eut dans toute la ſuite de cette grande affaire le procedé le plus noble & le plus franc, tandis que les autres s'épuiſoient en promeſſes fâcheuſes, & quelquefois en menaces auſſi frivoles. Ils firent beaucoup de bruit, ils équippoient leurs Flottes, ils offroient leurs Troupes: non ſeulement on réüſſit à les écarter; ce ne fut pas le plus difficile, mais on vint encore à bout de rapprocher à Rome & à Veniſe les eſprits, quelqu'ulcerés qu'ils fuſſent, & de pacifier à l'amiable un differend, qui pouvoit ſubſiſter plus d'un ſiecle, à en juger par les extrêmités auſquelles les deux partis s'étoient portés. Diſons encore quelque choſe de la ſeconde Ambaſſade de M. de la Boderie.

La ſucceſſion de Cleves & de Juliers, occupoit toute l'Allemagne; la Maiſon d'Autriche, voulant ajouter ce riche heritage à ſes anciennes

possessions ; & les autres Princes soutenant leurs droits legitimes, & se réünissant malgré leurs divisions ; contre une usurpation qui menaçoit l'Empire d'un esclavage inévitable. Henry vit avec plaisir l'occasion qui s'offroit à lui d'abbattre l'ancienne ennemie de la France ; & pour en profiter, il arma puissamment, mais il étoit important de s'assurer plus particulierement encore que par le passé, du Roi d'Angleterre. Ce fut le sujet du second envoi de M. de la Boderie à cette Cour. Les difficultés de cette Négociation, étoient toujours les mêmes, soit par les artifices de l'Espagne, soit du côté du caractere de Jacques. Peut-être même que le bruit prochain des armes augmentoit encore les frayeurs & les incertitudes de ce Prince. On prévit tout cela, & on se flatta pourtant du succès. Les choses les plus difficiles cessent souvent de l'être, quand on a le courage de les entreprendre. Il est essentiel de se plier à propos aux conjonctures, & la bonne politique veut que l'on accorde dans de certai-

nes ſituations, & que l'on aille juſqu'à offrir ce que l'on avoit refuſé dans d'autres avec le plus de conſtance. Cette maxime fut alors pratiquée par Henry. Les Anglois depuis bien des années, redemandoient au Roi des ſommes conſiderables, qu'ils prétendoient leur être dûës, à raiſon des ſecours qu'ils avoient donnés pendant la Ligue, & ſous le Regne d'Eliſabeth. La Cour de France avoit toujours éludé leurs inſtances, & les raiſons en étoient bien naturelles. 1°. Les troupes Angloiſes avoient beaucoup plus gagné dans le Royaume, & emporté dans leur Païs, qu'on ne pouvoit raiſonnablement exiger. La France ne refuſoit donc pas de payer, ſuppoſé qu'elle fût redevable, mais elle vouloit une évaluation ; & la Cour de Londres ſentoit que ce tour-là ne lui ſeroit pas favorable. 2°. Le Roi, outre ce qu'il avoit payé pour ſa part, avoit encore fourni de groſſes ſommes aux Provinces-Unies pour le compte du Roi d'Angleterre, engagé à les avancer en vertu des Traités. Henry demandoit donc un cal-

cul exact de ces dettes actives & passives, & Jacques le craignoit. Les circonstances vinrent à son secours, & lui firent avoir en peu de tems, ce qu'il avoit poursuivi si long-tems inutilement. M. de la Boderie eut ordre de se rendre facile sur cet article, en disputant pourtant le terrain, en offrant comme reconnoissance ce que l'on exigeoit comme justice, en faisant beaucoup valoir les premieres avances, pour rendre plus considérables celles que l'on seroit obligé de faire dans la suite. Ces instructions furent fidelement suivies par l'Ambassadeur, mais le Roi ne vit point la fin de cette Négociation. Sa mort tragique arriva avant la conclusion, & délivra la Maison d'Aûtriche du plus grand peril, où elle eut été exposée jusqu'alors. La Reine Regente, parut dans les commencemens se conformer aux intentions du feu Roi. On continua à traiter. Les tems avoient changé, & les Anglois qui sentoient leur avantage, devinrent plus difficiles. A la fin cependant, on signa une Ligue

défensive entre les deux Royaumes, & la France s'obligea à payer une somme de six cens mille livres, pour l'épurement parfait de toutes ces dettes. Cette affaire n'eut aucune suite avantageuse pour l'Etat, le Conseil de France ayant bientôt après changé de maximes ; & la Reine s'étant unie étroitement à l'Espagne par le double mariage, ce ne fut qu'au bout de plusieurs années, que le Cardinal de Richelieu arrivé au timon, reprit le dessein d'abbaisser les plus grands ennemis de la Monarchie, & de les réduire dans des bornes qui fissent la sureté de son Maître, & des autres Puissances de l'Europe. Mais l'Angleterre n'eut point alors de part à l'exécution de ce projet, pour les raisons que l'on trouve dans l'Histoire de ce tems-là.

ARTICLE CXIII.

LEÇONS DE PHYSIQUE; contenant les Elemens de la Physique, determinés par les seules loix des méchaniques, expliquées au Col-

lege Royal de France, par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie Royale des Sciences, & Membre de la Societé Royale de Londres. A Paris chez la veuve Brocas, *ruë S. Jacques au Chef S. Jean, & Joseph* Bullot *Imprimeur-Libraire, ruë de la Parcheminerie près S. Severin, à l'Image S. Joseph,* 1733. *volume* in-douze, *pages* 404. *& 7. planches de Figures.*

MOnſieur de Molieres après avoir donné aux amateurs des pures Mathématiques, d'excellentes leçons pour en faire uſage par eux-mêmes a crû devoir intéreſſer les Philoſophes, & particulierement les Phyſiciens par de nouvelles leçons, où il applique l'exactitude mathématique aux principes de la Phyſique, afin de les fixer s'il eſt poſſible, pour toujours. Il lui a paru triſte de voir cette ſcience ſi belle, ſi curieuſe, & ſi utile, devenir en quelque ſorte par la diver-

ſité des opinions, le joüet éternel de l'eſprit humain. Les obſervations & les expériences ſont des materiaux précieux à la vérité, mais qui demandent un enchaînement & un ordre capable de compoſer un édifice, propre à nous peindre nettement la ſtructure & la beauté de l'univers. Car voilà l'objet de la Phyſique, & il eſt bien dur à la curioſité humaine, occupée depuis ſi long-tems à en chercher le nœud ſecret, de trouver pour unique fruit de tant de veilles, que ce nœud ſoit encore un myſtere pour elle. Eſt-ce donc un myſtere impénétrable, & un ſecret du Créateur? Ne peut-on venir à bout de déterminer une ſuite de principes, de les lier les uns aux autres par une dépendance néceſſaire, d'en former une chaîne indiſſoluble; en un mot de ramener les effets ſucceſſivement à une même cauſe; en les rangeant (comme s'exprime M. de Molieres) ſelon l'ordre de leurs générations? On peut ſans doute arriver juſqu'au point d'un ſiſtéme bien lié, dût-on ne pas atteindre au ſe-

cret du Tout-puiſſant ; & c'eſt ce que M. de Molieres entreprend. Mais ce qui ſurprendra ſans doute dans ſon deſſein, c'eſt que malgré l'incompatibilité plus qu'apparente du Cartéſianiſme & du Newtoniſme, il entreprenne de réünir en quelque maniere Deſcartes avec Newton, le plein avec le vuide, & l'impulſion avec l'attraction, ou (pour parler plus juſte) de nous mettre en état de profiter ſans aucun inconvénient, des avantages inconteſtables de la Phyſique Angloiſe, ſans rien perdre de la ſupériorité de la Phyſique Françoiſe ; en un mot de conſerver le ſiſtéme du plein, & d'y introduire les belles découvertes, qui ſembloient reſervées uniquement au ſiſtéme du vuide. Tel eſt le plan de pacification que nôtre Auteur expoſe à Monſeigneur le Chancelier dans ſon Epître dédicatoire. Entrons dans le détail, & venons aux preuves.

Elles conſiſtent dans une chaîne de propoſitions diſtribuées en cinq Leçons, dont la premiere traite du mouvement uniforme en ligne droi-

te. Les 15. propositions dont elle est composée, mettent dans un beau jour toutes les loix générales du mouvement direct, ausquelles il nous mene pas à pas jusqu'à celle de la décomposition du mouvement par le choc, en montrant que c'est en vertu du choc & d'un tel choc, & non pas en vertu d'une loi générale & indéterminée, que cette décomposition se fait, & se fait d'une telle maniere plutôt que de toute autre. D'où il conclut que c'est ainsi apparemment que les Physiciens ont entendu cette loi, quoiqu'il l'ayent proposée sous une expression trop générale & capable de conduire en erreur. En effet ce n'est pas parler juste, de dire que dans chaque cas le mouvement d'un mobile peut être indifféremment décomposé d'une infinité de façons. Il faut dire, pour s'exprimer exactement, que dans chaque cas le mouvement ne peut être décomposé que d'une seule maniere déterminée par le choc : & c'est là tout le mistere du Parallélogramme si heureusement imaginé.

Cette premiere Leçon conduit naturellement à la seconde, & des loix du mouvement direct, on déduit celles du mouvement en ligne courbe, pour en faire naître les tourbillons. Ainsi après avoir démontré que la force centrifuge d'un globe mû dans une circonférence circulaire, est égale au quarré de sa vitesse divisé par le raïon : & que par consequent plusieurs globules égaux dans le même plan de cercle, auront leurs forces centrifuges en raison inverse de leurs distances au centre commun ; qu'enfin si l'on n'a aucun égard aux frottemens, les globules continueront à circuler avec la même vitesse égale qu'on leur a supposée : après cela, dis-je, on voit naître aisément le tourbillon cylindrique, composé d'une infinité de petits globules. M. Newton avoit été jusques-là. » Mais
» n'ayant pas jugé à propos de dé-
» duire les propriétés du tourbillon
» sphérique, de celles du tourbil-
» lon cylindrique dont la formation
» est si naturelle ; la nouvelle hy-
» potese qu'il fait dans sa proposi-

» tion 52. pour la formation du
» tourbillon ſphérique, l'a ſi fort
» écarté des conſéquences, qu'il au-
» roit naturellement pû tirer du
» principe qu'il venoit d'établir
» dans ſa propoſition précédente ;
» qu'au lieu d'en déduire les loix
» aſtronomiques, que Kepler avoit
» obſervées, il en a tiré de toutes
» contraires : ce qui l'a enfin porté
» à abandonner le ſiſtéme du mé-
» chaniſme, & à conclure dans ſa
» ſcholie générale qui eſt à la fin de
» ſes principes, que ni la peſanteur,
» ni le reſſort, &c. ni les divers
» mouvemens des planettes, des
» cometes, &c. ne tiroient point
» leur origine des cauſes méchani-
» ques, & que même le ſiſtéme
» du méchaniſme ne pouvoit avoir
» lieu dans la phyſique expérimen-
» tale. » Ainſi s'exprime M. de Mo-
lieres, avec une modeſtie qui doit
ſans doute ſatisfaire les partiſans
paſſionnés de M. Newton, lors mê-
me qu'il entreprend de faire voir que
rien n'étoit plus aiſé que de retenir
le méchaniſme, en transformant le

cylindre en ſphere : & c'eſt ce qu'il exécute ingénieuſement par la ſeule inſcription d'une ſuperficie ſphérique dans la cylindrique : par-là il démontre que la ſphere étant remplie de très petits globules circulans avec une viteſſe égale autour de l'axe ou diametre dans des plans perpendiculaires à cet axe, chacun des globules compris dans une même couche ou ſurface ſphérique concentrique à la grande ſuperficie du globe, preſſera la couche précédente avec une force *centrale*, dont le rayon qui paſſe par le centre commun ſera la direction. Il paſſe ſans obſtacle juſqu'à déterminer les forces centrales des points d'un tourbillon ſphérique qui s'étend, en montrant qu'elles ſe diſtribueront de telle ſorte, que leur ſomme dans une couche ſphérique ſera égale à la ſomme des forces centrales de tous les points, d'une autre de ſes couches quelconque : & que ces forces dans un tourbillon dont tous les points ſont en équilibre, ſont entr'elles en raiſon inverſe des quarrés,

des diſtances de ces points au centre de leurs mouvemens. Il détermine de même les viteſſes & les tems des révolutions des points, en faiſant voir que les viteſſes des globules d'un tourbillon, dont les forces centrales ſont en équilibre, ſont entr'elles en raiſon inverſe des racines quarrées de leurs diſtances; & que les tems des révolutions des points d'une même couche, ſont entr'eux comme leurs diſtances à l'axe du tourbillon : de maniere qu'il arrive par ces degrés à la grande regle de Kepler, en appliquant à ſes globules le rapport des diſtances au ſoleil que Kepler attribuë aux planettes; ſçavoir que dans le plan de l'équateur & dans les ſuperficies coniques, ces diſtances ſont entr'elles comme les racines cubiques des quarrés de leurs revolutions reduites en tems. Nôtre Auteur a donc raiſon de conclure, que le ſiſteme de Deſcartes, qui veut que le tourbillon ſoit le principe du mouvement des planettes, ne renferme rien de contraire en ce point aux loix de la méchanique; qu'au

contraire, il confirme la vérité des propositions qui ont conduit l'esprit jusqu'à un point si éloigné, où elles n'auroient pû le faire parvenir, si elles n'étoient pas les loix de la nature; qu'enfin la maniere simple dont on a supposé que le tourbillon se formoit, en donnant d'abord à tous ses points une égale vitesse, est celle qu'il convient de supposer dans tous les mouvemens célestes, puisque c'est d'elle seule que peuvent émaner les loix astronomiques. Il finit cette seconde Leçon, par une proposition qui tend à accorder une autre loi de Kepler avec la précédente, accord que l'on a prétendu être impossible dans le sisteme du Tourbillon. Il s'agit de faire voir, par exemple, que si les Satellites de Jupiter qui décrivent des cercles concentriques à cette planette, sont mûs en vertu d'un tourbillon, leurs distances au centre de Jupiter, pourront être entr'elles comme les racines cubiques des quarrés des tems de leurs révolutions, quoiqu'il soit vrai aussi que les raïons recteurs de ces Satellites décrivent des

aires proportionnelles aux tems qu'ils employent à parcourir les divers arcs de leurs orbes. La démonstration en est aisée, & ne suppose rien de contradictoire à ce qui a précédé.

Le but de la Leçon troisiéme, est de corriger ou d'éclaircir Descartes, pour réduire l'hypotese des tourbillons tant sphériques qu'elliptiques, aux loix les plus nettes & les plus précises du méchanisme. Il est question de comparer les tourbillons, & d'en établir de composés d'une infinité de petits tourbillons. Il est visible d'abord qu'on ne sçauroit admettre dans le sistéme du plein, un mouvement aussi confus que l'admettoit Descartes : mais que d'un autre côté, il n'est nullement nécessaire d'admettre du vuide, pour introduire ou perpétuer le mouvement en tourbillon. Car ni l'esprit ni l'imagination ne peuvent refuser à un ou plusieurs globes, un mouvement sur quelqu'un de leurs diametres dans un espace impénétrable. Et de cette simple pensée, l'on voit éclorre des milliers de petits

tourbillons pour composer les grands. Une des principales difficultés contre ceux de Descartes, c'est que l'on s'imaginoit qu'un tourbillon ne pouvoit avoir autant de force pour se défendre du côté des pôles, que pour se soutenir du côté de l'équateur. Mais cette difficulté n'effraïoit les esprits, que faute d'avoir comparé le tourbillon sphérique avec le cylindrique ; au moyen de cette comparaison dont nous avons parlé, les tourbillons se trouvent en sureté, puisqu'on a démontré qu'ils ont une égale force de toutes parts. D'où il s'ensuit. 1°. Que les tourbillons subsisteront dans un même espace, si on les suppose égaux & semblables. 2°. Qu'ils y pourront conserver leur sphéricité. 3°. Que si un des tourbillons contenu dans cet espace a plus de force centrale que ceux qui l'environnent, il s'étendra aux dépens de ses voisins jusqu'à ce que sa force centrale devienne égale à celle des autres. 4°. Que dans cet agrandissement, la qualité du mouvement contenu, soit dans ce tourbil-

lon, ſoit dans ceux qui l'environnent, demeurera toujours la même. Delà on démontre encore, que les tourbillons & un milieu qui en eſt rempli, ne ſont autre choſe que des corps ſouples & élaſtiques ; c'eſt-à-dire, des corps qui ayant été contraints par quelque obſtacle de changer de figure, la reprennent auſſitôt que l'obſtacle eſt levé. Au reſte, M. de Molieres n'a ſuivi juſqu'à préſent l'hypoteſe des petits globules durs, que pour ne pas trop embraſſer de difficultés à la fois, & pour faire bien entendre comment les points qui compoſent le tourbillon, peuvent toujours conſerver la forme ſphérique. Car pour l'hypoteſe de la dureté des globules admiſe par Deſcartes, l'Auteur la détruit après le P. Malebranche, pour donner lieu aux loix méchaniques du Tourbillon, qui ſont incompatibles avec cette dureté.

Il eſt queſtion à préſent de former le tourbillon, compoſé de pluſieurs autres ; & la choſe devient facile après les propoſitions précédentes.

Car ſi l'on transforme les globules d'un tourbillon ſimple en autant de petits tourbillons, on trouvera d'abord plus de force centrale dans chaque point du tourbillon ainſi transformé. En effet dans le tourbillon ſimple, les centres des globules compris dans un rayon, tendent bien à s'écarter du centre commun, mais non pas à s'écarter les uns des autres. Au contraire, dans le tourbillon composé les centres des globules devenus petits tourbillons, tendent non ſeulement à s'éloigner du commun centre, mais encore à s'écarter les uns des autres, à cauſe des forces centrales *particulieres* que leur procurent leurs points, mûs circulairement autour de ces petits centres. Il faut donc alors diſtinguer deux ſortes de forces centrales, la commune qui procede de la circulation des petits tourbillons dans une ſurface du grand, & la particuliere qui naît de la circulation des points tournans autour du centre de chaque petit tourbillon : ce qu'il faut bien remarquer. Car en approfondiſſant

cette idée, l'on verra que si la vitesse de la circulation des petits tourbillons surpasse celle des inférieurs, la vitesse des supérieurs passera aux inférieurs, & se transmettra de la superficie au centre, & du centre à la superficie du grand tourbillon. D'où il suit que le mouvement passera du grand tourbillon dans les petits, comme il passe des petits dans ce grand; & que les points qui le composent, étant de petits tourbillons, peuvent promptement se mettre en équilibre sans qu'il soit nécessaire que le tourbillon s'aggrandisse. Et voilà un des grands avantages des petits tourbillons substitués aux globules durs, outre celui d'avoir tant de souplesse, que le frottement si fort à craindre dans l'hypothese des globules durs, devient nul dans leur métamorphose en petits tourbillons. Mais leurs autres proprietés sont encore plus remarquables.

En effet dans un tourbillon composé, le mouvement pouvant également passer de la superficie au cen-

tre, comme du centre à la ſuperficie, & du grand tourbillon dans les petits, comme des petits dans le grand; il eſt néceſſaire que l'effort des petits centres, pour s'écarter du centre commun, procédant en partie de leur effort à s'écarter les uns des autres, la force centrale de chaque point du tourbillon composé ſoit égale à la ſomme de ces deux efforts, & que ces deux efforts ſoient égaux. Donc cette ſomme ſera double de l'effort d'un point correſpondant du tourbillon ſimple. Donc les petits tourbillons également éloignés du centre commun, ſeront égaux. Donc plus les petits tourbillons ſeront éloignés du centre commun, plus ils ſeront grands, & leurs raïons ſeront entr'eux comme leurs diſtances au commun centre. Enfin M. de Molieres établit dans un tourbillon elliptique, un ſaſſement & un reſſaſſement perpétuel de la matiere de ce tourbillon, & des petits dont il eſt composé; c'eſt-à-dire, que ces petits tourbillons qui forment le tourbillon ovale, étant contraints

à tout moment de se charger & se décharger d'une partie de la matiere dont ils sont formés, à cause de leur passage continuel d'un milieu où ils trouvent beaucoup de résistance dans un autre, où ils en trouvent moins; il y aura un nombre innombrable de petits points de matiere, qui passeront & repasseront sans cesse & très promptement d'un petit tourbillon dans l'autre, par un mouvement rebroussé.

Dans la quatriéme Leçon, où l'Auteur traite du mouvement tant accéléré que retardé, pour expliquer le phénomene de la pesanteur; » il » réduit son existence à dire que le » mobile acquiert en tems égaux » infiniment petits des degrés égaux » infiniment petits de vitesse; & » que par consequent, la pesanteur » n'est autre chose qu'un très petit » degré de vitesse produit à chaque » instant dans le mobile, selon des » directions perpendiculaires à la » surface de la terre; lequel étant » réïteré une infinité de fois durant » un tems fini, procure au mobile

» l'accéleration de ſon mouvement
» lorſqu'il s'approche du centre de
» la terre, & la diminution de ſon
» mouvement lorſqu'il s'en éloigne ;
le tout ſuivant les regles du mouvement acceleré & retardé, fondées ſur les experiences. La cauſe de cette force accélératrice ou de la peſanteur, eſt une queſtion bien plus importante. Avant que de la ramener aux loix méchaniques, M. de Molieres commence par tirer les conſequences de l'éxiſtence du fait : & ces conſequences connuës, ſont les rapports des eſpaces parcourus, des viteſſes & des tems. Ces regles poſées, & les experiences de M. Newton une fois admiſes, ſçavoir que tous les corps pris à une égale diſtance de la terre, ont une égale force accélératrice, qu'un globe de plomb par exemple, & un brin de duvet tombent en même tems du haut d'un récipient; que tous les corps parcourent 15. pieds en une ſeconde, en partant du même point ; qu'à des diſtances inégales, le même mobile n'a pas le même degré de viteſſe accélératrice, &

que cette vitesse sans que la masse change, diminuë en raison inverse des quarrés des distances. Tout cela supposé, l'Auteur fait voir géometriquement, qu'à des éloignemens égaux du centre de la terre, les vitesses accélératrices étant égales, les pesanteurs des corps sont entr'elles comme leurs masses, & que dans ce cas leur pesanteur ne pourra augmenter ou diminuer que par l'augmentation ou la diminution de la masse, comme M. Newton l'a établi : mais que si un corps grave, comme un boulet, étoit transporté à une grande distance du centre terrestre, alors sa vitesse accélératrice diminuant en raison inverse des quarrés des distances; & sa pesanteur étant alors égale à sa force accélératrice, sa pesanteur diminueroit dans le même rapport, sans qu'il fût nécessaire que sa masse diminuât. Ce qui est encore dans les principes de M. Newton. Car (comme M. de Molieres le dit en éclaircissant cet Auteur,) il ne faut pas croire qu'en disant que la pesanteur dans les corps est une de leurs quali-

tés constantes, comme l'impénétrabilité, par exemple., » M. Newton ait
» voulu faire entendre qu'il pensât
» que la pesanteur ne pouvoit ni au-
» gmenter ni diminuer dans le mê-
» me corps, lorsque ce corps s'ap-
» prochoit ou s'éloignoit du centre
» où il tend ; comme en effet, ni
» sa masse ni son impénétrabilité
» n'augmentent ni ne diminuent
» dans ce cas. Au contraire, tout
» le sistéme de M. Newton est fon-
» dé sur ce principe, que la pesan-
» teur d'un même corps augmente
» ou diminuë en raison inverse des
» quarrés des distances. Mais il a
» voulu seulement nous faire enten-
» dre qu'à cette augmentation ou
» diminution près, à laquelle la pe-
» santeur est sujette, la pesanteur est
» constante. On suit la même loi
» ici comme à la lune, & dans tout
» le reste de l'univers ; c'est-à-dire,
» qu'elle n'augmente ou ne diminuë
» jamais dans un autre rapport, com-
» me seroit par exemple celui des
» cubes des distances reciproques,
» ou de leurs quarré-quarrés, &c. »

Ensuite de cet éclaircissement, nôtre Auteur examine l'effet d'un mobile plongé dans un fluide, & par la liaison de quelques propositions, il établit que lorsque ce mobile monte ou descend par un mouvement uniformément accéléré, cet effet ne peut proceder d'aucune force, soit d'impulsion soit d'attraction, préalablement attribuée au mobile, mais qu'il procede du mouvement des parties du fluide ; d'où il s'ensuit qu'il est inutile de faire valoir l'hypothese de Galilée contre le sisteme du plein, puisque cette hypothese qui suppose une pesanteur propre au mobile, ne sçauroit avoir son effet que dans le vuide, & qu'on ne peut l'appliquer au mouvement d'un mobile dans le fluide. Les effets de la pesanteur ainsi développés, il s'agit d'en chercher la cause, & voilà le nœud gordien que M. de Molieres prétend beaucoup moins couper que dénoüer. Il commence par démontrer contre Descartes, que l'excès de la vitesse de la matiere céleste, sur celle d'un mobile qu'elle entraîne en circulant,

n'eſt point la cauſe de la peſanteur. »
» Car, dit-il, pour n'alleguer qu'u-
» ne ſeule difficulté, comment ſe-
» roit-il poſſible que la matiere cé-
» leſte allant 17. fois plus vîte que
» la terre, ainſi que M. Huygens a
» ſuppoſé qu'elle devoit le faire
» pour contraindre une pierre qui
» commence à tomber, à parcou-
» rir 15. pieds en une ſeconde ; cet-
» te matiere pouſſant horizontale-
» ment la pierre avec une ſi grande
» viteſſe, ne fît en ce ſens aucune
» impreſſion ſenſible ſur ce mobile,
» tandis que l'on veut que l'action
» de l'excès de ſa force centrifuge
» ſur celle de la pierre, qui n'eſt
» qu'une force infiniment petite par
» rapport à cette grande viteſſe, y
» faſſe toute l'impreſſion qu'elle y
» peut faire. Il faut avoüer qu'il y
» a là une abſurdité manifeſte, &
» qu'il faut penſer (comme M.
» Newton l'a très bien remarqué,)
» qu'un mobile entraîné par le cou-
» rant d'un fluide, doit aller à la
» longue auſſi vîte que le courant
» qui l'entraîne. »

Voici à preſent le ſiſtéme de M. de Molieres. Si l'on place un mobile dur dans un tourbillon ſimple formé de globules durs, à une diſtance quelconque du centre, le mobile circulant avec la même viteſſe que la portion du tourbillon qu'il aura déplacée, continuera de circuler, comme elle auroit fait ſans s'approcher ni s'éloigner du centre, il ſera en équilibre avec le reſte. Mais ſi l'on transforme les globules durs en petits tourbillons, le mobile s'approchera du centre malgré ſa tendance à s'en éloigner. Car cette tendance n'a qu'une cauſe; ſçavoir la circulation autour du centre, telle qu'il l'exerçoit dans le tourbillon ſimple: au lieu que la tendance ou force centrale des petits tourbillons a deux cauſes, l'une cette circulation commune autour du centre, l'autre la circulation propre de leurs points autour de leurs propres centres, qui tend à les écarter les uns des autres. Donc les forces centrales de tous les points du tourbillon, auront augmenté dans le tourbillon

compoſé

composé, sans que celle du mobile ait changé en aucune maniere. Donc le mobile doit s'approcher du centre avec une vitesse accélérée, d'autant plus grande que l'excès de la force avec laquelle les parties du fluide tendent à s'éloigner du même centre, surpasse plus celle du mobile. Et il n'est pas necessaire que le tourbillon s'étende au-delà de ses bornes, de même qu'un mobile placé dans un tuyau rempli d'eau, & pesant moins qu'un pareil volume d'eau, est contraint de s'éloigner par un mouvement accéléré du fonds du vase où il tend naturellement, & de le faire avec une vitesse d'autant plus grande, que l'excès de la force avec laquelle les parties du fluide tendent à s'approcher du fonds du vaisseau, est plus grande que celle du mobile, & cela sans qu'il soit nécessaire que la masse de l'eau s'étende au-delà de ses bornes.

M. de Molieres remarque, qu'il ne suffit pas que le mobile soit placé dans un espace rempli de petits tourbillons, s'ils ne tournent pas

Voici à present le sistéme de M. de Molieres. Si l'on place un mobile dur dans un tourbillon simple formé de globules durs, à une distance quelconque du centre, le mobile circulant avec la même vitesse que la portion du tourbillon qu'il aura déplacée, continuera de circuler, comme elle auroit fait sans s'approcher ni s'éloigner du centre, il sera en équilibre avec le reste. Mais si l'on transforme les globules durs en petits tourbillons, le mobile s'approchera du centre malgré sa tendance à s'en éloigner. Car cette tendance n'a qu'une cause; sçavoir la circulation autour du centre, telle qu'il l'exerçoit dans le tourbillon simple : au lieu que la tendance ou force centrale des petits tourbillons a deux causes, l'une cette circulation commune autour du centre, l'autre la circulation propre de leurs points autour de leurs propres centres, qui tend à les écarter les uns des autres. Donc les forces centrales de tous les points du tourbillon, auront augmenté dans le tourbillon

composé

composé, sans que celle du mobile ait changé en aucune maniere. Donc le mobile doit s'approcher du centre avec une vitesse accélérée, d'autant plus grande que l'excès de la force avec laquelle les parties du fluide tendent à s'éloigner du même centre, surpasse plus celle du mobile. Et il n'est pas necessaire que le tourbillon s'étende au-delà de ses bornes, de même qu'un mobile placé dans un tuyau rempli d'eau, & pesant moins qu'un pareil volume d'eau, est contraint de s'éloigner par un mouvement accéléré du fonds du vase où il tend naturellement, & de le faire avec une vitesse d'autant plus grande, que l'excès de la force avec laquelle les parties du fluide tendent à s'approcher du fonds du vaisseau, est plus grande que celle du mobile, & cela sans qu'il soit nécessaire que la masse de l'eau s'étende au-delà de ses bornes.

M. de Molieres remarque, qu'il ne suffit pas que le mobile soit placé dans un espace rempli de petits tourbillons, s'ils ne tournent pas

autour d'un centre, & que dans ce cas le mobile resteroit à la place où l'on l'auroit posé. Il s'ensuit de cette remarque & de son sistéme, que la pesanteur extrinseque est très vraisemblablement expliquée dans l'hypothese d'un centre : mais qu'il reste toujours une question à faire, sçavoir pourquoi y a-t-il un centre, ou qu'est-ce que la pesanteur intrinseque? Et voilà ce qu'on peut appeller le mystere du Créateur. On a beau dire que la matiere du tourbillon ne pese point, parce qu'elle tend à s'éloigner du centre ; la même question reviendra toujours, & ce point inexplicable ou ce centre établi par le Tout-Puissant fera toujours naître quelque scrupule sur la nature de la pesanteur, à la curiosité humaine qui cherche à la pénétrer ; & toute la vraisemblance d'une pesanteur extrinseque ne bannira point le soupçon d'une pesanteur intrinseque ; soupçon aveugle si l'on veut, mais presqu'aussi naturel que celui d'une connoissance & d'un sentiment dans les bêtes, malgré la vraisemblance du sistéme des Automates.

Finiſſons cet article par les paroles de M. de Molieres. » Nous avons
» donc enfin dans le tourbillon
» composé de petits tourbillons,
» une cauſe méchanique de la pe-
» ſanteur ou de la force centripete,
» telle que M. Newton la demande,
» qui croît & décroît en raiſon in-
» verſe des quarrés des diſtances au
» centre, & qu'il avouë n'avoir pû
» déduire de ſes ſuppoſitions... &
» cette cauſe eſt d'autant plus mé-
» chanique qu'on ne fait ici con-
» ſiſter la différence d'un corps pe-
» ſant, & d'un corps qui ne peſe
» point, qu'en ce que les parties du
» corps qui peſe ne ſont pas en pe-
» tits tourbillons, tandis que celles
» du fluide qui le rend peſant ſont
» en petits tourbillons, qu'en ce
» que les parties des corps peſans
» ſont en repos, & celui du corps
» qui ne peſe point ſont en mou-
» vement; deux proprietés que tous
» les Philoſophes généralement, at-
» tribuent à la matiere ſans aucune
» contradiction. Ce qui montre en-
» fin combien le ſiſtéme du plein

» dont on peut déduire ſi claire-
» ment des ſeules loix des mécha-
» niques un phénomene ſi impor-
» tant, eſt préférable à celui du vui-
» de, qui n'ayant pû fournir à M.
» Newton même aucun moyen de
» le faire, l'a obligé de regarder la
» peſanteur comme un principe uni-
» verſel, & un effet ſans cauſe. »

Nous abregerons l'extrait de la cinquiéme Leçon ſur l'Ether, & ſon inſenſible reſiſtance. Il ſuffira preſque d'en rapporter les douze propoſitions contenuës dans cet article, qu'on peut regarder comme purement Phyſique. 1°. Les Elemens de Deſcartes tels qu'il les a décrits, ne peuvent ſubſiſter ſelon les loix des méchaniques. En effet, comme le dit l'Auteur, ces Elémens ſont ſi contraires aux expériences & aux regles du mouvement que les plus paſſionnés Cartéſiens abandonnent leur Maître ſur ce point. » Mais ce
» qui eſt ſurprenant, (ajoûte M.
» de Molieres,) c'eſt qu'abandon-
» nant le principe dans la ſpécula-
» tion, ils ne laiſſent pas d'en re-

» tenir ſouvent les conſéquences
» dans la pratique, en continuant
» de chercher la cauſe des effets
» qu'ils conſidérent dans la déter-
» mination des figures de la matie-
» re, qu'ils jugent propres à pro-
» duire ces effets, ſans ſe mettre en
» peine de déterminer les mouve-
» mens qui peuvent mettre ces fi-
» gures en jeu, comptant comme
» Deſcartes, que le mouvement ne
» peut leur manquer, au lieu que
» c'eſt plutôt à déterminer diſtinc-
» tement les mouvemens qu'ils doi-
» vent tourner leur attention, puiſ-
» que ce ſont ces mouvemens qui
» ont la meilleure part à la produc-
» tion des Phénomenes. »

2°. L'Ether eſt un eſpace compoſé de petits tourbillons, qui occupent tout l'univers. Car dans le ſiſtéme du plein, la matiere ne pouvant continuer à ſe mouvoir long-tems en tout ſens & en lignes droites, le mouvement n'a pû, (dit-on,) être introduit dans l'univers qu'en forme de grands tourbillons, ni dans la matiere de chacun d'eux qu'en for-

me de petits tourbillons.

3°. Dans le ſiſtéme des petits tourbillons, l'Ether eſt élaſtique ; & les mêmes élemens que Deſcartes avoit imaginés, s'y trouvent avec la diſtinction la plus parfaite. Il ne faut pas en effet rêver beaucoup pour les y trouver : & ſurtout la matiere qui ſert à la propagation de la lumiere, s'y retrouve avec des proprietés qu'elle n'avoit pas chez Deſcartes, avant que le ſiſtéme des méchaniques fût auſſi perfectionné qu'il l'eſt aujourd'hui. A l'égard de l'élaſticité ſi prompte & ſi vive, qu'elle peut tranſmettre les impulſions des corps lumineux à de très grandes diſtances, en un inſtant preſque indiviſible, l'Auteur ſe reſerve à la démontrer ailleurs.

4°. On peut concevoir dans la matiere, autant de différens milieux élaſtiques que l'on voudra qui rempliront chacun tout l'univers, ſans ſe confondre ni ſe nuire l'un à l'autre dans leur action. Véritablement la matiere ſemble diviſée au-delà de l'imagination, par la ſubſtitution

des petits tourbillons aux globules durs. Mais M. de Molieres juge par l'inſpection des effets de la nature, que l'on peut & que l'on doit même pouſſer la diviſion encore plus loin. Pour cela il appelle les petits tourbillons du P. Malebranche, *petits tourbillons du premier ordre*, & il les compoſe d'autres moindres tourbillons qu'il nomme ceux *du ſecond ordre.* Il ne balance pas à former ces derniers de ceux *d'un troiſiéme ordre*, comme on le peut voir Mémoires de l'Académie 1729. & il va toujours de ſuite, non pas à l'infini, mais tant qu'on le juge neceſſaire pour l'explication des phénomenes les plus deliés. Le tout fondé ſur la diviſibilité réelle de la matiere à l'infini, & ſur ſa diviſion actuelle proportionnée par l'Auteur de la nature, à la production de tous les phénomenes; il compare ingenieuſement cette ſouſdiviſion à celle des infiniment petits de tous les ordres, & il ajoûte que comme les Géometres ſe tourmenteroient en vain, s'ils vouloient réſoudre les Problemes de la dupli-

cation du cube ou de la trisection de l'angle, en ne se servant que du cercle & de la ligne droite, de même pour l'explication des effets naturels qui dépendent d'un certain degré de subdivision dans la matiere; l'on se tourmenteroit vainement, tant qu'on n'iroit pas jusqu'à la considération de cet ordre de subdivision, dont dépend la nature de ces effets.

5°. Si dans les milieux élastiques dont on vient de parler, il arrive par quelque cause que ce puisse être que quelques-uns de leurs petits tourbillons viennent à être détruits ou dépoüillés de l'étenduë qui leur convient, ils pourront se rétablir dans leur premier état. Cela souffre peu de difficulté, en supposant ces petits tourbillons une fois établis, & obligés de suivre les loix de l'équilibre.

6°. La tendance de la matiere éthérée vers la superficie du tourbillon, en vertu de laquelle elle pousse les corps pesans vers le centre, peut croître & decroître en raison inverse des quarrés des distances, sans qu'il soit necessaire que sa masse

croiſſe & décroiſſe dans la même proportion ; mais en demeurant toujours la même. C'eſt une ſuite des propoſitions déja démontrées. Surquoi l'Auteur dans une remarque, propoſe une des plus grandes difficultés qu'on ait faite de tout tems contre le ſiſtéme du plein, difficulté que M. Newton a conſidérablement augmentée par des obſervations très fines : c'eſt qu'un corps pouſſé horiſontalement, un boulet de canon par exemple, parcourt plus de mille fois ſon diametre, avant que d'avoir perdu une quantité ſenſible de la viteſſe qu'il acquiert quand on le tire. Pour lever cette difficulté, l'Auteur fait voir par les propoſitions ſuivantes qu'il n'eſt nullement néceſſaire de recourir au vuide.

7°. L'inſenſible reſiſtance de l'éther ne peut procéder immediatement ni de la diviſion des parties du milieu, ni de leurs mouvemens, quoique ces conditions y contribuent. En effet, tout ce qu'on peut imaginer de plus favorable au ſentiment de Deſcartes, ſur la matiere

poſtérieure & antérieure qui environne le mobile dans l'éther, c'eſt de dire, qu'une égale quantité de l'une, & de l'autre ſe meut en ſens contraire au mobile, & en même ſens que lui. Mais il eſt bien plus naturel de concevoir que toutes les parties du milieu ſont en repos. Il ne ſuffit donc pas qu'il y ait dans l'éther un mouvement balancé devant & derriere le mobile, mouvement inutile pour le moins pour cauſer le progrès de ce mobile. Toutefois cette condition eſt néceſſaire non comme cauſe, mais comme condition; puiſque ſi le fluide étoit gelé, le mobile ne pourroit le traverſer. Le peu de reſiſtance de l'éther, a donc quelque autre cauſe.

8°. Ce n'eſt point la poroſité des corps peſans. Car les pores loin de faciliter le mouvement de ces corps, ne ſervent qu'à le retarder, comme nôtre Auteur le montre ſolidement & fort au long.

9°. Quelle eſt donc cette cauſe? C'eſt, ſelon lui, la non peſanteur de l'éther, en vertu de laquelle le

corps pesant n'éprouvera aucune résistance en le traversant, ou ne perdra au plus à chaque fois qu'il parcourra un de ses diametres, & qu'il déplacera un volume de ce milieu égal au sien, qu'une quantité infiniment petite de sa force & de sa vitesse. C'est une conséquence nécessaire des principes déja posés.

10°. La densité d'un fluide pesant tel que l'air, l'eau, le vif argent, ne vient pas de ce qu'il y a plus ou moins de matiere quelconque contenuë dans un certain volume de ce fluide, mais de ce que ce volume contient plus ou moins de parties de la matiere pesante, qui est propre à ce fluide. Ceci est établi pour lever une équivoque de M. Newton, qui confond la densité de l'éther, avec ce qu'on nomme la densité des corps pesans. » L'éther est dense comme » tous les corps en ce sens, que ses » parties ne laissent aucun interval» le entr'elles. Mais cette densité » dans le sistéme du plein, n'est pas » susceptible du plus ou du moins. » Et l'éther n'est pas dense au sens

» dont on dit qu'est dense, le vif-
» argent, l'eau, l'air, &c. Car on
» ne juge de cette densité qui est
» susceptible du plus & du moins,
» que par le poids de ces fluides à
» volume égal, & les poids de ces
» fluides ne different entr'eux que
» parce que l'éther qui occupe la
» plus grande partie de leur volume,
» est chargé de plus ou de moins
» de parties pesantes, lesquelles ne
» sont pas moins denses en elles-
» mêmes que l'éther, de cette den-
» sité qui est propre de l'éther; avec
» cette différence que les premieres
» pesent, & laissent entr'elles des
» intervalles, & que les autres ne
» pesent pas, & remplissent très
» exactement tous ces intervalles. »
Ainsi quoique M. Newton ait bien prouvé que la resistance de ce que les Cartésiens nomment éther, est insensible; il n'a pas dû en conclure que ce milieu n'est pas dense, & par conséquent n'est pas corps.

En effet. 11°. l'éther quoique non pesant, est un espace dont la réalité est constatée par l'expérience. Car il

ne faut pas croire que la pesanteur soit le seul indice, par lequel on puisse constater par experience la réalité d'un milieu. Rien de moins pesant que la flamme : rien qui resiste moins au mouvement horisontal d'un boulet tiré au travers ce milieu. En conclura-t-on, que ce milieu n'est rien ou est peu de chose, tandis qu'on le voit causer des embrasemens & des incendies.

Dira-t-on. 12°. que si les parties de l'éther ne pesent pas, & qu'elles resistent si peu, il est inconcevable qu'elles puissent fournir un si grand mouvement aux corps pesans qui les traversent ? Il sera aisé de répondre que les plus grands mouvemens qui se voyent dans les corps voisins de nous, ne commencent jamais que par des infiniment petits ; qui étant réïtérés une infinité de fois durant un tems fini, quelque court qu'il puisse être, deviennent finis au bout de ce tems.

Voilà donc le plein établi dans tous ses droits, avec son mouvement & son insensible resistance ; de

ſorte qu'il nous procure deux avantages, le premier de nous conſerver un ſiſtéme lié & incompatible avec le ſiſtéme du vuide, le ſecond de nous permettre d'adopter ſans inconvénient, toutes les recherches & les découvertes que le ſiſtéme du vuide a procurées.

En finiſſant, nous devons au ſçavant Academicien la juſtice de dire avec ſes Lecteurs, qu'il a employé dans cet Ouvrage toute la clarté dont il étoit difficilement ſuſceptible, en n'uſant que des démonſtrations les plus ſimples, & en même-tems toute la préciſion d'un excellent Géometre & d'un profond Phyſicien; préciſion, qui ne nous a pas permis d'être courts dans cet extrait, puiſqu'il s'agiſſoit d'expoſer tout, ou de manquer le plan & l'idée de M. de Molieres.

ARTICLE CIX.

PROBLEME

Trouver le rapport approché du Cercle au Diametre, sur l'expression analitique donnée, page 1900. Mémoires d'Octobre.

PREPARATION.

(1) ON a trouvé dans le Probleme précédent $\frac{4}{5}x\sqrt{pz} + \frac{a-x}{2} \times \sqrt{pz}$, (G) pour la formule générale d'un secteur de cercle, dont (a) est le rayon. Pour déterminer cette formule à un point donné (c), soit l'arc BC de 30. degrez, alors les variables (x) & (z) seront fixées, & on aura (OT) $z = \frac{1}{2}a$, (Nt) $x = \frac{1}{2}a$, & (Ct) $\sqrt{pz} = \frac{1}{2}a\sqrt{3}$, ces valeurs ainsi determinées étant mises dans la formule (G), on aura pour l'arc CN de 60. degrez $\frac{13}{10} \times \frac{1}{2}a\sqrt{3}$, ce qui donne l'expression analitique du cer-

cle entier $\frac{78}{10} \times \frac{1}{2} a\sqrt{3}$, qu'il faut construire avant le calcul : mais on ne sçauroit faire cette construction dans le cercle générateur de cette formule ; par exemple, le rayon de ce cercle générateur étant l'unité, & Ct étant un sinus de 60. degrez, on a pour le rayon du cercle constructeur $\frac{78}{10}$ ou 7, 8, & le sinus de 60. degrez de ce cercle est égal à l'arc de 60. degrez du cercle générateur de la formule. Les rayons de ces deux cercles étant divisés chacun par 10, ou par 100, &c. On voit que les parties qui composeront ces deux rayons, ne seront pas égales entre elles, & que les sinus numériques pris relativement dans ces deux cercles, ne représenteront pas les mêmes parties ; c'est ce que l'on expliquera dans cette préparation.

(2) Il suit delà, que le rapport du cercle au diametre calculé immédiatement sur ces expressions analitiques, est exprimé non en parties du rayon du cercle générateur, mais en parties du rayon du cercle constructeur ; cette expression numérique est

donc différente de celle que l'on doit avoir, ce qui pourroit ſurprendre d'abord ſi l'on conſidéroit les nombres comme abſtraits, & ſéparés des grandeurs ſenſibles qu'ils repréſenſent. Il s'agit donc de réduire les parties du rayon du cercle conſtructeur, en celles du rayon du cercle générateur, ce qui ſe fait à peu près de la même maniere que l'on réduiroit en pouce, une ligne donnée en pieds; la même grandeur Géometrique ſubſiſte ſous les différentes formes des expreſſions numeriques : cette réduction ſera le ſujet de ce Probléme. Il faut chercher la nature des grandeurs que l'on doit appliquer au nombre 3. 3774990. (B) trouvé pour l'expreſſion analitique dans l'article précedent, en prenant $(a) = \frac{1}{2}$, ou 6. 7549981, pour $(a) = (1)$.

(3) Des neuf premiers chifres, il n'y a que les nombres 2, & 5, qui puiſſent diviſer exactement le nombre 10, ſi l'on diviſe une ligne en dix parties égales, la moitié de cette ligne contiendra cinq de ces parties, & la cinquiéme partie de cette

même ligne en contiendra deux. Pour ne parler que de la division de (10) par (2) & de son usage dans les parties décimales dont il s'agit ici, si l'on donne à cette premiere ligne déja divisée en dix parties, dix autres parties, ou ce qui est la même chose si on la divise en 100. parties; la seconde en contiendra 50, & la moitié de cette seconde ou la souquadruple de la premiere en contiendra 25. Cette division produit une progression géometrique soudouble, qui ne regarde que les nombres abstraits qui expriment la quantité de parties égales entre elles que chaque ligne contient: mais si l'on veut que le même nombre abstrait regne dans tous les termes de cette progression, alors la seconde ligne moitié de la premiere qui contient 100 parties, en contiendroit aussi un même nombre, mais les parties de la premiere seroient doubles de celles de la seconde, & ainsi des autres.

(4) Il suit de ce qui précede, que dans un nombre infini de termes, on peut prendre celui que l'on voudra

pour être diviſé par (10) (100), &c. ou ce qui revient au même ſuivant les parties décimales, chaque terme peut repréſenter l'unité appliquée à une grandeur ſenſible, & cette unité une fois déterminée, & diviſée en un certain nombre de parties égales, ſi l'on veut conſerver ces mêmes parties dans tous les termes de la progreſſion; les nombres varient, & le premier terme ou celui que l'on aura pris pour l'unité, ſera élémentaire à l'égard des autres termes croiſſans ou décroiſſans.

(5) Cela poſé, l'unité abſtraite appliquée à une grandeur ſenſible, étant priſe pour le premier terme de cette progreſſion, ſi l'on a une autre ligne qui contienne cette premiere un certain nombre de fois, & qui ne ſoit pas un des termes de cette progreſſion; elle pourra entrer dans une autre progreſſion double, dans laquelle on choiſira le nombre qui ſépare les entiers des fractions, & par ce moyen on fixera le premier terme de cette ſeconde progreſſion, ou celui qui étant reduit en parties

décimales, ſera élémentaire à l'égard de ſes autres termes. Par exemple, ſoit une ligne ou un rayon de cercle repréſenté par le nombre (78) qui ne peut entrer dans la progreſſion double, dont l'unité eſt le premier terme; (39) ſera le terme qui le ſuit immediatement dans une progreſſion double décroiſſante, & celui qui repréſentera le premier terme ou l'unité dans cet ordre, puiſque l'on ne peut aller plus loin en diminuant dans cette progreſſion, ſans entrer dans les fractions de l'unité que ce nombre donné (78) contient exactement. De même ſi l'on a ($\frac{78}{10}$) on aura ($\frac{39}{10}$) pour le terme qui ſépare les entiers des fractions ou pour le premier terme, le diviſeur (10) ſe trouvant dans tous les termes on ne conſidere que le numérateur.

(6) On a vû dans l'article (1) que ($\frac{78}{10}$) eſt le rayon du cercle conſtructeur de la formule dont le rayon eſt l'unité, ainſi ($\frac{39}{10}$ ſera le rayon du cercle conſtructeur de la formule dont le rayon eſt ($\frac{1}{2}$); ce-

lui qu'il faut choisir pour le cercle élémentaire du calcul.

(7) L'unité prise pour le rayon d'un cercle, étant divisée à la maniere ordinaire par les nombres (10) ou (100), &c. si l'on a pour rayon d'un autre cercle un nombre entier comme (2), & si l'on donne au premier (10) parties, l'autre en contiendra (20), les parties dans tous les deux seront de même espece : mais si l'on a pour rayon un nombre entier & une fraction, les parties que la division aura produites seront de différente espece. Par exemple, dans ($\frac{39}{10}$) ou 3, 9, on a trois fois l'unité plus neuf fois la même unité divisée par 10; ainsi en appliquant à l'unité une grandeur sensible, il est aisé de voir que les parties du rayon qui contient l'unité, & celles du rayon (3, 9,) ne seront plus homogenes; car l'unité dans (3) sera divisée par (10), & dans ($\frac{9}{10}$) elle sera divisée par 100; ce dernier rayon sera donc composé de grandeurs de diverses especes, que l'on ne peut ramener à l'uniformité

qu'en réduisant tout au même dénominateur; ce qui donnera dans le rayon ($\frac{39}{10}$) divisé par (10), ($\frac{39}{100}$) (*b*). Quoique cette partie (*b*) soit d'une espece différente de celle prise relativement sur le rayon de l'unité, elle est composée de parties de même espece entr'elles, puisqu'elle contient 39. fois l'unité divisée par 100. ce qui sert pour la réduction que l'on commence dans l'article suivant.

(8) On sçait que le rayon entier doit être divisé en parties égales, pour repandre ces mêmes parties dans ses différens sinus. Ainsi pour rassembler le nombre abstrait (B) de l'art. (2), avec les parties du rayon ($\frac{39}{10}$) qui lui conviennent, la progression décimale étant admise, il faut concevoir que le nombre 10 ou 100, &c. dont on se sert pour préparer ce rayon à donner des parties décimales, contient dix ou cent, &c. de ces parties (*b*), c'est-à-dire celles produites par la division du rayon ($\frac{39}{10}$) par ces nombres, comme dans l'article précédent; en calculant donc

par la Méthode ordinaire des extractions, le ſinus de 60 degrez, relatif à ce dernier rayon, on a (3) unités, ou trois fois le premier rayon de l'unité générateur de la formule, plus $\frac{3}{10}$ de $\frac{39}{100}$; mais on a $\frac{3}{10}$ de $\frac{39}{100}$ = 0. 117. parties de l'unité, ce qui réduit les parties du rayon du cercle conſtructeur en celles du rayon du cercle générateur.

(9) On a donc au lieu de 3, 30, dans le nombre (B) 3, 11 (P) qu'il faut ajoûter avec ce qui reſte des trois premiers chifres du nombre (B), c'eſt-à-dire avec 0, 07, & on a 3, 18, dont il n'y a à reduire que 0, 08 = $\frac{8}{100}$ de $\frac{39}{100}$ = 0, 0312, qu'il faut ajoûter au nombre (P), & on a 3, 1412, pour les trois premiers rangs reduits de (B). On voit que cette reduction doit produire des caſcades de nombres, dans leſquelles il y en a à retenir, & d'autres à exclure; c'eſt ce que l'on a deſſein d'expliquer dans la Solution.

Voyez l'Errata du mois d'Octobre pour le Mémoire précédent.

ARTICLE CX.

LETTRE OU RE'PONSE à Messieurs les Doyen & Docteurs de la Maison & Societé de Sorbone, dattée du Monastere de saint Germain des Prez, le premier Mai 1734. *Brochure* in-quarto, *pages* 31.

NOus avons rendu compte dans nos Mémoires du mois d'Aoust dernier Art. 1474. d'une Lettre de quelques Docteurs de la Maison de Sorbone à M. Maffei, dans laquelle ces Messieurs font le détail du grand projet qu'ils ont formé de donner un Index ou Bibliotheque alphabetique des Ouvrages des saints Peres. On a vû que les Auteurs de cette Lettre, critiquent comme en passant quelques nouvelles Editions des Peres, & entr'autres les deux Lettres de saint Augustin nouvellement découvertes, & dont nous avons aussi rendu compte cette année dans les Mémoires de Juillet.

Il

Il eſt rare qu'une critique plaiſe aux intereſſés : il eſt même fort ordinaire qu'elle déplaiſe. Celle-ci a déplû, & on voit par la datte que la réponſe n'a pas tardé. L'Auteur ne ſe nomme pas ; mais il y a tout lieu de croire que c'eſt l'Editeur des deux Lettres de ſaint Auguſtin dont nous venons de parler.

Il aſſure Meſſieurs de Sorbone, qu'il ne peut pas ſe perſuader qu'ils ſoient veritablement les Auteurs de la Lettre qui a paru ſous leur nom. Il les eſtime trop, dit-il, pour les croire capables d'avoir fait un tel Ouvrage. Mais il y a de l'apparence que ces Meſſieurs ne l'en croiront pas, & regarderont cette déclaration comme un tour honnête que l'Auteur a pris pour pouvoir s'expliquer avec liberté. Il eſt en effet difficile de s'exprimer plus librement. Il prétend ne trouver dans l'Ouvrage qu'obſcurité, contreſens, contradictions, mauvais ſtile, ſolecciſmes ; & ſelon lui, un Ecolier de Quatriéme ne feroit pas impunément de pareilles fautes. Nous n'a-

vons garde de l'en croire sur sa parole, ni d'approuver de telles expressions. Elles étoient reçuës du tems des Saumaises, des Garasse, des Scaliger, &c. mais depuis un tems le Public les blame avec raison, & éxige des Sçavans qu'ils suivent dans leurs contestations litteraires les regles que l'urbanité prescrit aux honnêtes gens.

L'Auteur suit pour ainsi dire, pied à pied, la Lettre de Messieurs les Docteurs. Il leur reproche entr'autres contradictions, que regardant le lecture des immenses volumes des PP. comme une chose impossible, ils font pourtant un crime aux PP. Mabillon, Montfaucon, & Martenne, de ne les avoir pas lûs. Il les accuse de diverses méprises, à l'occasion de *l'Homelie de la Chananéene*, & de quelques autres discours attribués à saint Laurent de Novare. Il paroît sur tout offensé, de ce que Messieurs les Docteurs opposent à l'autorité du P. Mabillon celle des Auteurs les plus obscurs; & cela, dit-il, non pas parce qu'ils s'atta-

chent en effet à leur ſentiment : mais *pour imiter le chat de la fable, qui par ſes diſcours artificieux trouva moyen de faire périr l'aigle & le ſanglier, afin de profiter de leur ruine.* Il n'omet donc rien pour juſtifier le ſentiment du P. Mabillon, ſur l'Auteur de l'Homelie. Ces premieres obſervations de l'Anonyme ſont ſuivies de quelques autres ſur une autre critique que Meſſieurs les Docteurs ont faite de la grande Collection du P. Martene. Mais l'objet qui paroît l'intéreſſer davantage, ce ſont les deux Lettres de ſaint Auguſtin, nouvellement données au Public. Meſſieurs les Docteurs ſemblent douter ſi elles ſont veritablement de ſaint Auguſtin ; & ce doute offenſe extrêmement l'Editeur, vû qu'il a aſſuré le Public qu'il avoit vérifié ces deux Lettres, avec tout le ſoin dont il étoit capable, qu'il les avoit trouvées citées dans l'Index de Poſſidius, & que ſaint Fulgence en citoit une avec éloge. Car ſi ces preuves ne ſuffiſent pas, ajoute-t-il, pour conſtater que ces deux Lettres ſont

l'Ouvrage de ſaint Auguſtin, lorſque d'ailleurs on reconnoît ſon ſtile & le tour de ſes penſées, il faut donc douter auſſi de toutes les nouvelles découvertes qu'on a faites depuis plus de cent ans, des Ouvrages des Peres & des anciens Ecrivains. Il eſt vrai que Meſſieurs les Docteurs paroiſſent reconnoître la verité de la ſeconde Lettre, fondés ſur le témoignage d'Eugypius; mais l'Auteur prétend que cette autorité ne ſeroit pas ſuffiſante ſuivant les principes qu'ils établiſſent, puiſqu'elle ne leve pas tous les doutes d'un Pyrrhoniſme affecté; il ſoutient d'ailleurs que le Treſor d'Eugypius imprimé à Bâle & à Veniſe, & dont Meſſieurs les Docteurs citent l'autorité, eſt un Ouvrage plein d'interpolations, & qui par conſéquent n'eſt pas comparable aux Manuſcrits de la Bibliotheque Royale, & de celle de ſaint Germain, dont l'Auteur a fait uſage. Mais comme le détail des preuves & des raiſonnemens de l'Editeur n'eſt pas un objet fort intéreſſant pour le commun

des Lecteurs, nous ne nous y arrêterons pas davantage; nous devons seulement avertir qu'il y a dans cette Lettre Latine deux fautes d'impression, qu'on nous a priés de faire remarquer, afin qu'on ne les attribuë pas à l'Auteur. Page 2. *visa est*, lisez *visa sit*. Page 19. ligne derniere, *consignent*, lisez *consignetur*.

ARTICLE CXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

LOrenzo Giacchi Libraire de cette Ville, a réimprimé en huit volumes *in-octavo*, les Ouvrages du Cardinal Bembe, sur l'Edition qui en a été faite depuis quelques années à Venise. Au Texte Latin de l'*Historia Veneta*, on a joint la Version Italienne.

Antoine Rossi debite ici un Livre intitulé *Vitæ de Pittori, Scultori*

è Architetti Perugini, Scritte è dedicate alla Maesta di Carlo Emmanuel, Rè di Sardegna da Lione Pascoli.

De Florence.

Les Inscriptions antiques, recüeillies par *Doni* au nombre de six milles, & publiées par M. l'Abbé Gori au nombre de 2000. qui manquoient aux Collections de Gruter, de Reinésius, de Spon, & de Fabretti, sont un riche fond pour les Sçavans qui aiment à se perdre dans les débris de l'Antiquité. Ce Recüeil avoit été imprimé dès l'année 1731. sous ce Titre *Joan. Baptistæ, Donii Patricii Florentini Inscriptiones Antiquæ, nunc primum editæ notisque illustratæ, & XXVI. indicibus auctæ ab Antonio Francisco Gorio publico Historiarum Professore. Accedunt Deorum Aræ Tabulis Æneis incisæ, cum observationibus, ex Regia Typographia Magni Ducis Etruriæ. Per J. Gaet. Tartinnium, & S. Franchinum.* Mais les occupations litteraires dont M. Gori a été chargé, ont retardé l'Edition

& la vente de cet Ouvrage, qui n'eſt bien connu que depuis quelques mois. Les 12. Planches qui l'enrichiſſent, offrent aux yeux divers monumens dont la rareté fait le prix. On y retrouve la Table Farnéſe & les Travaux d'Hercule. Pluſieurs Actes anciens écrits ſur du *papyrus* d'Egypte, & inſérés dans le nouveau Recüeil, attendent les recherches, les conjectures, & s'il ſe peut les découvertes des Antiquaires. L'Editeur a ſuivi dans ſon volume *in-folio* de 840. pages la même Méthode que Gruter, & il a diſtribué comme lui ſes inſcriptions en vingt claſſes. Le portrait de l'Auteur, ſa Vie, les Préfaces, & les Tables, dont on eſt redevable aux ſoins de M. l'Abbé Gori, donnent au volume un degré de perfection que demande le commun des Lecteurs.

DE VERONE.

Le Poëme intitulé *la Machina humana*, ſur le modele de Lucréce, & imprimé chez *Antoine Berno*, avec

des notes, fait honneur à M. *Cannetti* Medecin de Vicenze Auteur de cet Ouvrage. *Tummermanni* a réimprimé le Pastor-Fido sur la derniere Edition de Londres, *in-quarto*. A la suite de cet Ouvrage, est l'*Idropicha* Comédie du *Guarini*; le tout accompagné des remarques du *Rolli*, & orné de plus de trente Planches en taille-douce.

De Venise.

Les Méditations de M. Bossuet Evêque de Meaux, & les Sermons du Pere de la Ruë, n'ont rien perdu de leur mérite dans la traduction Italienne, qui a cours depuis quelque tems. On debite avec le même succès chez *Locatelli* La *Politica accommodata al vangelo*. C'est un assemblage de maximes Chrétiennes & Morales, dont l'Evangile est la source.

Allemagne.

De Vienne en Autriche

L'Ordre de saint Benoist a toujours eu en Allemagne des sujets aussi

diſtingués par leur ſcience que par leurs vertus, & leur attachement inviolable à la Religion Catholique. Le R. P. Abbé de Gottwick, Sçavant lui-même, forme des Sçavans. Il a inſpiré à ſes Religieux de tirer des Bibliotheques pluſieurs Manuſcrits qui répandront un nouveau jour ſur la partie de l'Hiſtoire la plus obſcure. Celui qui paroît nous fera mieux connoître l'Autriche, les premiers Empereurs Allemans, & la Geographie de l'Allemagne. Il eſt conçu en ces termes. *Chronicon Gottwicenſe ſeu Annales Monaſterii Gottwicenſis Inferioris Auſtriæ, faciem Auſtriæ mediæ, & antiquæ uſque ad noſtra tempora exhibens. Tomus prodromus præmittitur de codicibus antiquis, de Diplomatibus Regum Germaniæ, & Imperatorum, de eorum Palatiis, Villis, Curſibus, atque de Germaniæ mediæ pagis.* Le Père Thieri Ruinart, Bènedictin de la Congregation de ſaint Maur, nous a donné un ſçavant Traité Latin ſur les Palais de nos anciens Rois, utile pour éclaircir l'Hiſtoire de France & l'Hiſ-

toire de l'Eglise. Une notice exacte des Palais des Rois & des Empereurs d'Allemagne, ne donnera pas moins de lumiere à l'Histoire Germanique, & Ecclesiastique. Le titre qu'on vient de lire nous promet encore des recherches sur les Manuscrits, & en particulier sur les Diplomes. Nous avons déja en Latin sur cet important sujet la Diplomatique du P. Mabillon, & la suite de cet Ouvrage, l'*art de discerner les vrais Diplomes*, par le P. Germon Jesuite, en trois tomes, plusieurs Critiques de ce dernier Ouvrage, & l'*Istoria diplomatica* de l'illustre Marquis Maffei. Les connoisseurs desirent qu'il execute la promesse qu'il y fait, d'un *Art Diplomatique*, fondé sur l'exacte inspection de plusieurs Manuscrits d'Italie. Peut-être que les Manuscrits d'Allemagne consultés par l'Abbé de Gottwick, auront facilité au Docte Benedictin des nouvelles découvertes sur la critique des Diplomes & des anciennes Chartes.

DE WITEMBERG.

Les ſentimens ſont fort partagés au ſujet d'une Diſſertation Allemande, imprimée depuis peu en cette Ville. Le Docteur Chriſtophle Harnaccius, Profeſſeur en Droit Canon, y prétend démontrer que la Maiſon de Saxe aujourd'hui Regnante, eſt originaire de Charlemagne au ſoixante-huitiéme degré, par Emeſa fille d'une ſœur de ce Prince, qui épouſa Wicbert fils du grand Witikind, ſi fameux par ſes fréquentes révoltes contre l'Empereur François. M. Gottlieb-Samuel-Trever, Vice-Recteur de Helmeſtadt, a formé le projet d'un ſemblable Ouvrage, pour prouver que *la Maiſon Imperiale de Ruſſie* & celle des Ducs de Lunebourg, remontent leur deſcendance juſqu'à Charlemagne par l'Imperatrice Giſele.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On a publié le ſecond volume *in-folio*, des *Mémoires du Docteur Bur-*

net Evêque de Salisburi. Il a été suivi d'une critique faite par un Anonyme, & imprimée chez Wilford, avec une autre critique de l'Histoire d'Angleterre par M. de Thoyras. On a imprimé aussi pour Samuel Harding, les Mémoires du Chevalier Jean Reresby Baron & Gouverneur d'Yorck, contenant divers événemens remarquables, depuis le rétablissement de la Famille Royale d'Angleterre, jusqu'à la derniere révolution inclusivement, c'est un *in-octavo.* *Innys* debite depuis peu un nouveau Journal qui paroît tous les mois. Il a pour titre *The present State of the Republick of Letters.* C'est-à-dire, Etat present de la République des Lettres.

Messieurs Jean Eames & Jean Martin, Membres de la Societé Royale de Londres, viennent de publier l'abregé des *Transactions Philosophiques* en Anglois, depuis l'an 1719. jusqu'à l'an 1733. Cet Ouvrage est en vente chez Messieurs *Brotherton, Hazard, & Méad.*

M. Turner Docteur en Medecine,

a donné une nouvelle Edition plus complette de sa *Relation des Eaux de Pyrmont & de Spa*; elle est imprimée chez *Miller*.

Un jeune Ecclesiastique a mis au jour un Dialogue à la maniere de Platon, au sujet de la superiorité des plaisirs de l'entendement sur les plaisirs des sens. Cet Auteur a donné dans le même goût, un autre Dialogue sur la beauté. Ces deux brochures sont imprimées chez *T. Cooper*.

Le sieur *Jean Robert* a imprimé un petit Livre Anglois, intitulé *le Christianisme sur pied, & le Judaïsme renversé*, où l'on examine la Doctrine des Sacrifices, & les cas particuliers d'Abraham, & de Jephté, &c.

Voici le titre Anglois d'un Livre considerable imprimé chez *Osban*, *Pandect of the Civil Lat*, *&c.* c'est-à-dire Recüeil des Loix civiles Romaines, observées dans l'Empire Romain, ressuscitées & mises en vigueur parmi la plûpart des Nations de l'Europe, avec plusieurs observations utiles où l'on fait voir en

quoi les loix Romaines different des loix municipales d'Angleterre & du Droit Canon ; de quelle maniere ce dernier est observé dans cette Isle ; à quoi on a ajouté par maniere d'introduction, un discours préliminaire sur la naissance & le progrès du Droit Civil, depuis les premiers tems de l'Empire Romain, &c. par *Jean Aliffe* Membre du nouveau College d'Oxford.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

François Changuion Libraire, a imprimé & débite *les Mémoires de Charles Louis, Baron de Polnitz, contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages, & le caractere des personnes qui composent les principales Cours de l'Europe*, trois *volumes* in-douze.

Essais de Théodicée, sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, & l'origine du mal, par M. Leibnitz, nouvelle Edition, augmentée de l'Histoire de la Vie & des Ouvrages

de l'Auteur. Par M. L. de Neufville *in-douze*, deux volumes.

Les amours de Daphnis & Chloé; nouvelle Edition avec figures.

On trouve chez le même Libraire, les Oeuvres de M. de Fontenelle, *in-folio & in-quarto* trois volumes, avec les magnifiques planches de B. Picart, & les Oeuvres de Boileau, *in-folio* deux volumes, enrichis d'Eſtampes du même Maître. Elemens de Mathematiques & de Geométrique, par M. de Varignon. Les Arrêts d'Amours par Martial d'Auvergne, nouvelle Edition. Ce dernier Auteur Limoſin de naiſſance, & Procureur au Parlement de Paris, compoſa en Vers François l'Hiſtoire du Roi Charles VII. vers la fin du quinziéme ſiecle, ſous le titre de *Vigiles du Roi Charles.* On a de lui un Ouvrage de devotion, intitulé *les Loüanges de la Vierge Marie.* Lilio Gyraldi, La Croix du Maine & Ducheſne lui attribuent les cinquante Arreſts d'Amour, *Arreſta Amorum*; les notes ingenieuſes que Benoiſt-Curce Symphorien Juriſconſulte de Lyon ajoû-

ta à cet Ouvrage, lui donnerent un nouveau relief.

D'UTRECHT.

Les Libraires de cette Ville ont publié un cinquiéme volume du Philosophe Anglois, à la suite de la nouvelle Edition des quatre premiers. Ils ont eu la précaution de ne pas avertir le Lecteur, que M. Prevost d'Exiles n'a eu aucune part à cette continuation. Ce dernier se croit intéressé à donner avis au Public, que ce cinquiéme tome n'est pas de lui, on apperçoit cependant à la lecture de l'Ouvrage que l'Auteur secret s'est donné la torture pour rendre son stile conforme à celui des quatre premiers volumes. M. d'Exiles déclare en même-tems, qu'il reprendra la plume incessamment pour ajoûter une suite de deux volumes. Il promet de faire de nouveaux efforts pour rendre ces deux tomes dignes de l'accüeil, que les gens de Lettres ont fait aux précédens.

J. Van Lanckom a imprimé une Collection estimée des Sçavans; elle a pour titre *Chrisfriedi Wachleri*

opuscula Juridico-Philologica rariora, in unum volumen Collecta. I. ad Tit. D. de Evictionibus Commentarius. II. Notæ ad Cl. Ger. Noodt probabilium Libros tres. III. de vetere jure enucleando ΔΙΑΣΠΑΣΜΑ. *IV. Miscellanea cum præfatione Christiani Henrici Trotz*

DE LEYDE.

Il paroît ici une troisiéme Edition de l'Ouvrage intitulé, *Jodoci Lommii Burani Reipublicæ Nerviorum medico-phisici, commentarii de Sanitate tuenda in primum librum de Re Medicâ Aurelii Cornelii celsi Medicorum Romanorum longe Principis, Editio tertia emendatissima cum indice rerum & verborum accuratissimo. Lugduni Batavornm apud Joh. Arn. Langerak*, in-douze 1734. pag. 400.

DE BRUXELLES.

Simon Serstevens a publié une nouvelle Edition du *Traité des Maladies les plus frequentes, & des Remedes spécifiques pour les guérir, avec la méthode de s'en servir pour le soulagement des Pauvres; par M. Helvetius, suivi de son Traité sur les per-*

tes de sang, & de sa Lettre sur la Nature & la guérison du Cancer.

FRANCE.

DE PARIS.

M. le Mau de la Jaisse de l'Ordre de saint Lazare, a mis au jour *l'Abregé de la Carte générale du Militaire de France, depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'au 20. Fevrier* 1734. cette Carte se distribuë chez *Didot*, Quay des Augustins à la Bible d'or, vol. *in-octavo*, Brochure de 24. s.

On vend chez *Tautin* Libraire, ruë Juda Montagne sainte Genevieve un abregé des vingt-quatre premiers Peres & des Empereurs Romains jusqu'à Constantin, avec les caracteres de cinquante-huit des meilleurs Historiens, Orateurs, & Poëtes Grecs, Latins, & François. Livre utile pour ceux qui commencent à étudier l'Histoire.

LE Public ayant paru desirer sçavoir ce qui est contenu dans les Oeuvres Diverses de M. PIERRE

BAYLE, *que l'on réimprime actuellement en quatre volumes* in-folio, *& que l'on pourra faire relier fort facilement en cinq volumes, nous avons jugé à propos d'en donner ici une Table exacte.*

TOME PREMIER.

Nouvelles de la Republique des Lettres.

TOME SECOND.

Critique générale de l'Histoire du Calvinisme, contenant quelques considerations générales sur le Livre & sur la personne de M. Maimbourg, divisée en trois parties.

Nouvelles Lettres Critiques sur l'Histoire générale du Calvinisme.

Ce que c'est que la France toute Catholique sous le Regne de Loüis le Grand.

Commentaire Philosophique sur ces Paroles de JESUS-CHRIST; *contrain-les d'entrer.*

Suplément au Commentaire ci-dessus.

Réponse d'un nouveau Converti à la Lettre d'un Refugié, pour servir d'addition au Livre de Dom De-

nis de sainte Marthe, intitulé *Réponse aux plaintes des Protestans.*

Avis important aux Refugiés sur leur prochain retour en France.

La Cabale Chimerique, ou Réfutation de l'Histoire Fabuléuse, & des Calomnies de M. J.... sur l'avis important aux Réfugiés.

Lettre sur les petits Livres, publiés contre la Cabale Chimerique.

Déclaration de M. Bayle, touchant un Ecrit qui a pour titre *courte Revûë des Maximes de Morale.*

Entretiens sur la Cabale Chimerique.

La Chimere de la Cabale de Rotterdam, démontrée par les *prétenduës Convictions* que le sieur Jurieu a publiées contre M. Bayle.

Avis au petit Auteur des petits Livrets, sur son Philosophe dégradé.

Nouvel avis au petit Auteur des petits Livrets, concernant ses Lettres sur les differens de M. Jurieu & de M. Bayle.

Nouvelle Hérésie dans la Morale, touchant la haine du Prochain, prêchée par M. Jurieu.

Janua Cœlorum reserata cunctis Religionibus, à D. P. Jurieu.

TOME TROISIE'ME, PARTIE I.

Pensées diverses écrites à un Docteur de Sorbonne, sur la Comette qui parut au mois de Décembre 1680.

Addition aux pensées Diverses sur les Comettes, ou Réponse à un Libelle intitulé, *courte Revûë des Maximes de Morale*, &c.

Continuation des Pensées Diverses, &c.

TOME TROISIE'ME, PARTIE II.

Réponse aux Questions d'un Provincial, *I. Partie.*

Suite, *II. Partie.*

Suite, *III. Partie.*

Suite, *IV. Partie.*

TOME QUATRIE'ME.

Eloge de M. Bayle par M. de Beauval.

Entretiens de Maxime & de Themiste, ou Réponse à ce que M. le Clerc a écrit dans son dixiéme Tome de la Bibliotheque choisie, contre M. Bayle. *I. Partie.*

II. Partie des Entretiens de Maxime & de Themiste, ou Réponse à l'Examen de la Théologie de M. Bayle par M. Jacquelot.

Opuscules de M. Bayle, de l'Essence des Corps.

Theses Philosophiques.

Objectiones in Libros IV. P. Poiret, de Deo, Anima & Malo. Epistola ad Theod. J. ab Almeloveen de Scriptis Adespotis.

Opuſcules diverſes.

Syſtême abregé de Philoſophie diviſée en quatre Parties, Latin & François.

I. Partie. De la Logique.

II. Partie. De la Morale.

III. Partie. De la Phiſique.

Premiere Section. La Phiſique en général.

Seconde. Des Affections générales des Corps naturels.

Troiſiéme. Du Corps inanimé.

Quatriéme. Du Corps mixte inanimé.

Cinquiéme. Des Cieux.

Sixiéme. Du Corps animé.

IV. Partie. La Métaphiſique diviſée en deux Sections.

La premiere. La Métaphiſique en général.

La ſeconde. La Méthaphiſique particuliere.

Lettres de M. Bayle, avec des Remarques par M. Deſmaizeaux.

Diſcours Hiſtoriques ſur la Vie de Guſtave Adolphe Roi de Suede.

Table des Matieres contenuës dans les Oeuvres Diverſes.

Corrections & Additions pour le Dictionnaire de Moreri.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

Errra pour le mois de Septembre.

PAge 1553. ligne 1. Alterbien, *liſez* Alterburi, p. 1607. l. 10. la découverte *l.* les découvertes, p. 1685. l. 6. Empereur, *l* Empereurs, p. 1696. l. 19. ſpinoſa, *l.* ſpinola, p. 1698. l. 28. Gonfaloures, *l.* Gonfalonier, p. 1701. l. 12. de Cavalerie, *l.* de Chevalerie, mêmé p. l. 23. étoient, *l.* étoit, p. 1703. l. 1. du Maréchal, *l.* du Marquis, p. 1708. l. 17. au Brandebourg, *l.* au Marquis de Brandebourg, p. 1724. l. 12. de, *l.* des, p. 1728. l. 14. *chivaque*, *l.* *chiunque*.

Errata pour le mois d'Octobre.

PAge 1833. ligne 6. tirens, *écrivés* Tyrans, p. 1837. l. 9. nont, *l.* non, p. 1847. l. 16. la, *l.* le, p. 1848. l. 10. pour *l.* ou, p. 1849. l. 4. Albiny, *l.* Altiny, p. 1853. l. 9. Turingie, *l.* Turinge, p, 1856. l. 4. mais nôtre Auteur, *otés* mais. l. 19. expreſſement, *l.* expreſſément, p, 1896. l. 18. *l.* (Ct) au lieu de cT, p. 1897. l. 26. *l.* (*x*) au lien de X, p. 1898. l. 15. *l.* $m \times \frac{2}{5} p \frac{1}{2} z \frac{5}{2}$, au lieu de $m \times \frac{1}{5} p \frac{1}{2} z \frac{5}{2}$ p. 1900. l. 3. *l.* (*m*), au lieu de M, p. 1900. l. 10. *l.* (*a*), au lieu de A, p. 1901. l. 2. *l.* interceptés, au lieu d'interpretés, p. 1907. l. 13. eſt le plus facile, *otés* eſt, l. 15. celle des années, *l.* eſt celle des années, p. 1916. l. 13. le ſixiéme ſiecle, *l.* le ſeiſiéme ſiecle, p. 1919. l. derniere, de Leon, *l.* de Leon.

TABLE DES ARTICLES.

ART. CII. *SExti Aurelii victoris Hiſtoria Romana cum Notis integris Dominici Machanei, &c.* ou Sextus Aur. victor. avec les Notes de Machanée, &c. p. 2928.

ART. CIII. *Deſcription del Terreno, &c.* ou Deſcription Chorographique du grand Chaco. p. 1943.

ART. CIV. *Joannis Caſſiani opera omnia, cum commentariis D. Alardi Gazæi, &c.* ou les Ouvrages de Jean Caſſier, avec les commentaires de D. Gazée, &c. p. 1957.

ART. CV. *Theſaurus Morellianus ſive familiarum Romanarum Numiſmata omnia*, ou le Tréſor de M. Morel contenant toutes les Médailles des Familles Romaines. p. 1975.

ART. CVI. Hiſtoire critique de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. &c. p. 1999.

ART. CVII. Lettres d'Henry IV. Roi de France, & de Meſſieurs de Villeroy & de Puiſſieux, à M. Antoine de la Boderie Ambaſ. de France en Ang. p. 2020.

ART. CVIII. Leçons ou Elemens de Phyſique déterminés par les ſeules loix des Méchaniques. p. 2045.

ART. CIX. Prob. conc. le rapport approché du cercle au diametre. p. 2081.

ART. CX. Let. ou Rép. à Mrs de Sorb. dattée du Monaſ. de S. G. des Prez. p. 2090.

ART. CXI. Nouvelles Littéraires. p. 2095.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1734.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1734.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. ſ. le mois, en blanc, & brochés 16. ſ.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	12. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1734.

ARTICLE CXII.

OPERE FISICO-MEDICHE, ſtampate è manoſcritte del Kavalier Antonio Vallisneri, &c. (*c'eſt-à-dire*,) *Oeuvres de Phyſique & de Medecine ſoit déja imprimées, ſoit tirées des manuſcrits du Cavalier Valiſneri, publiées par ſon fils, avec deux Diſſertations du même, l'une générale ſur ces Oeuvres, & l'autre particuliere ſur le vocabulaire de l'Hiſtoire naturelle, dediées aux*

Réformateurs des Etudes de Padouë, trois volumes in-folio, *le premier pages 469. en deux colonnes, le second pages 551. le troisiéme pages 676. A Venise chez* Sebastien Coleti, 1733.

MONSIEUR Antonio Vallisneri le fils Editeur des Oeuvres de son pere, & digne heritier de ses connoissances, a jugé à propos de nous en rendre compte d'une maniere si utile & si estimable, que nous croyons ne pouvoir mieux faire que de suivre en partie cette méthode, sans nous dispenser toutefois d'entrer dans un plus grand détail des Oeuvres du pere, nous contentant d'insinuer les principes des raisonnemens du fils.

Il ne s'attache point à suivre l'arrangement des pieces tant imprimées que nouvelles, qui composent ce Recüeil, il remonte à la source des connoissances de l'Auteur; il en suit pas à pas l'origine & le progrès; & il les compare toujours au sistéme moderne des opérations simples de

la nature ; sistéme qui en a été le principe & la fin. Il y a plus d'art en effet, plus d'agréement & de netteté à suivre un Physicien dans le plan général qui résulte de ses recherches particulieres, qu'à exposer par hazard& sans choix ses recherches même, selon l'ordre de leur Edition, & sans égard à celui de la nature, qu'il prétend réduire à des loix très-simples & toujours uniformes.

Telle étoit la vûë du celebre Vallisneri, qui sur les pas de M. Malpighi son Maître, abandonna la physique ancienne de l'Histoire naturelle, pour la simplifier s'il étoit possible, encore plus qu'on ne le fait aujourd'hui en France, en Allemagne, en Angleterre, & par leurs soins en Italie. Il leur en coûta des contradictions : le sistéme récent en aura sans doute encore à essuyer. Mais enfin il se perfectionne, &, qui plus est, il se rapproche en divers points de l'ancien. Plus on éclaircit l'un & l'autre, plus on y découvre de conformité, si ce n'est que les expériences plus déliées qu'ondoit àl'u-

ſage des microſcopes & des inſtrumens nouveaux, donnent lieu à un plan moins embroüillé que ne pouvoit l'être celui de l'antiquité. Quel que ſoit le ſort de ces ſiſtémes dans la ſuite des tems, il paroît utile de ſuivre d'abord dans l'étude de la nature la leçon que M. Vallisneri a intitulée, *enchaînement & connexion des choſes créées* : chaîne générale & propre à faire voir d'un coup d'œil, ſinon toute la ſuite & toute la progreſſion des êtres que la nature produit, du moins une idée de cette ſuite admirable des corps qui compoſent les trois regnes de la nature, le Minéral, le Végêtal, l'Animal, & la merveilleuſe union du dernier avec les deux autres.

Le premier ſoin de nôtre Auteur, fut de commencer par le plus ſimple anneau de ſa *chaîne*, c'eſt-à-dire, par un grand amas de pierres, de mineraux, de métaux, de criſtaux, & de foſſiles de toutes les ſortes : foible mais utile commencement d'un des plus rares, & des plus curieux cabinets qu'il y ait dans l'Europe, &

peut-être dans l'univers. Sa description seule seroit plus étenduë, que l'extrait même de ses Oeuvres. Revenons à nôtre objet. M. Vallisneri par ses observations sur toutes ces choses, & particulierement sur les marbres, où l'on a trouvé des corps étrangers sans nombre, jusqu'à des marteaux, d'autres instrumens Romains, & des soucoupes d'argent, parut soupçonner que la matiere qui forme ces pierres étoit molle dans son origine; & que généralement parlant, le regne mineral pouvoit passer pour vivant & organisé. Si l'on en croit l'Editeur, c'est le sentiment assez général de Messieurs de l'Académie des Sciences, mais on ne peut s'assurer si c'étoit celui de M. Vallisneri. Il reconnoissoit à la vérité la force végétative dans quelques marcassites, comme il le dit dans son *Vocabulaire*; mais il ne s'explique pas sur le reste du regne minéral.

Il l'étudia toutefois avec beaucoup de soin; ses Recüeils d'observations physiques en sont des preuves incontestables. On y en trouve de fort ra-

res, en particulier celles des eaux ſalées de Saſſicolo, de Querſola, & de Caſiola, celles de différens minéraux & autres foſſiles, celles des ſources Oléagineuſes, des bains chauds, des fontaines vitrioliques, des eaux ou ameres ou ſulphureuſes, des eaux nommées prophétiques, &c. Dans ſes nombreux & utiles voyages ſur les montagnes, il anatomiſa, pour ainſi dire la terre, afin de trouver les conduits ſecrets des eaux, & la véritable origine des fontaines. Il trouva que la terre étoit conſtruite de différentes couches, poſées les unes ſur les autres; & c'eſt dans la poſition de ces couches, qu'il établit le myſtere de la naiſſance & de l'écoulement des ſources; c'eſt-à-dire ſelon lui, leur circulation des montagnes à la mer, de la mer dans ler airs, & des airs aux montagnes & aux vallées. Ainſi dans ſon ſiſtéme des pluyes & des neiges quoiqu'ancien, l'on voit du moins une nouvelle maniere de raſſembler & de conduire les eaux, au moyen des réſervoirs & des couches inclinées

vers la mer, & de distribuer l'eau des réservoirs dans des veines imperceptibles, non pas de la mer au sommet des montagnes, mais de leur cime aux bas lieux successivement, & de-là à la mer. La recherche qu'il fit des sources de plusieurs Rivieres d'Italie, entr'autres de la Magra & de la Secchia, le confirma dans son opinion qu'il expose fort au long dans ses Oeuvres. Il étudia de même les puits de Livourne voisins de la mer, & ayant trouvé leurs veines, il fit voir à l'œil que l'eau y couloit du côté du mont vers la mer; & non pas dans le sens contraire. Ce fut de ces expériences & de mille autres, qu'il conclut en faveur de l'antiquité, d'une maniere si peu partiale, qu'il s'est fait un devoir essentiel de s'en écarter en ce qui concerne le régne végétal des plantes.

Le passage du premier domaine de la nature au second, doit réünir autant qu'il est possible, tous les deux. Cette liaison si recherchée des Physiciens, fut l'objet principal de M. Vallisneri; il imita la gradation de

la nature du plus ſimple au plus composé ; en ſuivant toujours la chaîne qu'il avoit imaginée entre les productions naturelles, il paſſa des pierres aux plantes marines, & de celles ci aux plantes terreſtres. La difficulté étoit de rapprocher les *Lithophytes* ou *pierres-plantes*, comme le corail, des ſimples plantes maritimes, par exemple de l'*Alga*. Nôtre Auteur ne negligea rien pour tâcher de découvrir cette alliance. On le voit par ſes écrits. Eſt-ce végétation réelle de part & d'autre ? Eſt-ce un ſimple écoulement de tartre, ou de bitume, ou de quelque autre colle dans les plantes pierreuſes ? Vainement les Malpighi, les Marſilli, & les plus habiles Phyſiciens, on fait ou allegué des expériences pour & contre ; il n'en eſt aucune que l'on ne puiſſe expliquer dans les deux ſentimens : de ſorte que Meſſieurs Vallifneri pere & fils aidés de toutes les recherches de M. Certoni, ont pris le parti de laiſſer la choſe indéciſe. C'eſt beaucoup pour l'analogie des opérations de la nature,

d'avoir vérifié une espece de nutrition dans les plantes dures comme dans les molles, quelqu'étrange différence qu'il puisse y avoir entre l'accroissement des unes par les couches sur couches, & celui des autres par la circulation des seves.

Sur cette derniere question proposée d'abord par M. Malpighi, puis soutenuë par Messieurs Perrault, Mariotte, &c. M. Redi alla plus loin. Car non seulement il admit cette circulation dans les plantes, mais encore une ame sensitive comme dans les animaux. Mais nôtre Auteur enchérit sur cette nouveauté. Il prétendit que les plantes avoient leur *placenta*, qu'elles étoient dans le germe du grain, comme le *fœtus* dans le germe de l'œuf; qu'elles avoient besoin comme lui d'une chaleur convenable, pour le premier mouvement des fluides, pour l'accroissement des solides, & pour la nutrition de tout le corps; qu'enfin leur génération, leur naissance, leur vie, & (s'il est permis d'user de ces termes,) leur vieillesse & leur mort

avoient un parfait rapport à tout ce qui concerne les animaux.

Si nôtre Philoſophe a été hardi dans cette partie générale des plantes terreſtres, il s'eſt montré plus réſervé dans la queſtion des *fungus*, qu'il regarde non comme de vrayes plantes, mais ſimplement comme de ſimples excroiſſances de plantes ou d'arbres : ce qui n'empêche pas, ſelon lui, que la nature ne ſoit toujours uniforme dans ſes loix, puiſque ces jeux de ſon induſtrie, auſſi bien que tant d'autres dans les trois regnes, ne viennent que de quelques obſtacles qui s'oppoſent à ſon travail ordinaire ; obſtacles toutefois auſquels elle ſe proportionne d'une maniere très ſimple. Il en apporte un exemple remarquable entre pluſieurs autres. C'eſt le cerveau d'un bœuf que l'on crut petrifié, & qu'il prétend n'être autre choſe qu'une production des os & des cornes, cauſée par le cours extraordinaire de leurs ſucs égarés du vrai chemin. Nous en dirons un mot dans la ſuite.

Les *Zoophytes* ou *plantes-animaux*;

qu'il reconnoît & dont il explique la nature, lui servent à former son enchaînement des choses naturelles. Il en trouve dans la mer & dans la terre, comme pour unir les plantes aquatiques aux terrestres, & le domaine végétal avec l'animal. Après avoir observé infatigablement la graine de Kermès, il crut y avoir découvert le vrai caractere & toutes les loix des animaux-plantes. Son traité sur cette matiere mérite d'être lû. Il est rempli d'observations si fines & si déliées, qu'elles font également honneur à M. Cestoni qui les a faites, & à M. Vallisneri qui les a adoptées.

Des Zoophytes aux animaux il n'y a, pour ainsi dire, qu'un pas, de même que des plantes aux Zoophytes. La Philosophie moderne n'a qu'un principe pour tous les trois, & c'est celui des développemens que nôtre Auteur admet sans balancer. Il veut donc contre l'opinion des anciens, & les restrictions de quelques modernes, que tous les animaux sans exception, naissent des œufs,

les Ovipares comme les Vivipares. Il ne trouva point de difficulté pour les poissons de toutes les sortes, ni pour les grenoüilles & autres de même genre, dont il a fait un traité curieux. Mais il falloit s'assurer d'un fait particulier ; sçavoir de l'anguille, qui servoit d'exemple aux fauteurs du sentiment de la *génération spontanée*, & que le sçavant Leuvenvek mettoit au rang des Vivipares. M. Vallisneri eut le bonheur de découvrir ce mystere, après un grand nombre d'années employées à d'inutiles recherches. Il trouva enfin les ovaires & les œufs de l'anguille, & se convainquit par ses yeux, qu'il devoit la mettre au rang des ovipares. Il déduit cette découverte dans son Histoire du Caméléon.

Une autre difficulté, c'est la rencontre que l'on fait dans les montagnes des poissons pétrifiés, ou tout au moins de leurs figures. Il expose cette difficulté dans le traité des corps marins, où il parle par occasion du déluge & du grand âge des hommes, avant & après cet évene-

ment. Il rappelle tous les ſiſtémes qu'on a imaginés ſur ces coquillages & ces poiſſons montagnards, ſi l'on peut parler ainſi. Il fait voir l'impoſſibilité, ou le ridicule des explications. Mais il n'en donne point de nouvelles, & il laiſſe la difficulté dans toute ſa force.

Comme M. Valliſneri avoit interêt d'établir ſur des expériences réïtérées, & ſur de fortes preuves, le ſiſtéme de la génération par un principe déterminé dans tous les animaux, contre les habiles Défenſeurs de l'antiquité; il s'exerça preſque toute ſa vie dans l'étude & l'anatomie des inſectes. Quantité d'Ouvrages imprimés en divers tems, & renouvellés dans ce Recüeil, furent les fruits de ſes amuſantes & pénibles Obſervations. 1°. Des Dialogues ſur l'origine des inſectes. 2° Des expériences & des remarques ſur le même ſujet, avec plus d'étenduë, de détail, & de choix. 3°. Traité des vers du corps humain. 4°. Nouvelle découverte des Ovaires, dans les vers ronds des enfans & des

veaux. 5°. De la maladie pédiculaire. On nous reprocheroit avec justice, de ne pas insinuer tout ce que M. Vallisneri a écrit sur cette matiere, si l'on ne sçavoit d'ailleurs que presque tous les titres de ses Ouvrages sont généraux, & indiqués comme des Recüeils qui comprennent un très grand nombre de differens sujets. Nous nous arrêtons ici, à ce qu'il y a d'essentiel sur les insectes, & nous indiquons les découvertes particulieres que les Italiens attribuent à nôtre Auteur : sçavoir, 1°. ce qui regarde certaines mouches qui déposent leurs œufs entre la peau & la chair des chevaux. 2°. Que les mouches, les papillons, les abeilles, ne meurent point en hyver. Il en renferma plusieurs qu'on croyoit mortes, & le printems les ranima, comme pour confirmer sa pensée sur la défaillance naturelle qu'il leur attribuë par la suspension du cours des fluides. 3°. Il remarqua la naissance & le dévefoppement de certaines autres mouches issuës des vers, qui se glissent dans le nés des bestiaux, des

Cerfs, des Dains, &c. & il en a donné une exacte deſcription, auſſi-bien que de l'*œſtrum* des bœufs. 4°. Il a éclairci & démontré la transformation naturelle des vers en chryſalides, en nymphes, & en moucherons, ou autres volatiles contre les *Putredinaires.* C'eſt le nom que l'on donne au reſte des Défenſeurs de l'antiquité, ſur la génération des inſectes nommés fauſſement *imparfaits*: & il a fait voir qu'un inſecte ne naît point de la pourriture d'un autre inſecte de differente eſpece, à moins que la mere du premier n'ait mis ſes œufs en dépôt dans le cadavre du ſecond. 5°. On lui fait l'honneur d'avoir découvert la métamorphoſe des vers cachés dans les feüilles de Saule: Obſervation inutilement tentée par Redi. 6°. En prouvant que tous les inſectes volans ſortent de leurs chryſalides ou de leurs nymphes, de la même grandeur dans laquelle on les voit, il découvrit un autre ſecret naturel. C'eſt que cette eſpece de bave que l'on voit ſur les herbes au printems,

(*ſputum cucullinum*,) eſt le nid d'une petite cigale, qui n'en ſort qu'en forme d'inſecte fort approchant des grandes cigales. 7°. Autre inſecte inconnu, dit-on, à tout autre qu'à lui, c'eſt le ver qu'il appella *vers de fourmi*, parce qu'il ſe nourrit d'ordinaire de fourmis. 8°. Il s'eſt fort étendu dans ſon ſecond Dialogue ſur le *Ligni-perda*. 9°. Il a décrit les nids des gueſpes *ichneumon*, & des abeilles ſauvages, choſes peu traitées avant lui par les Naturaliſtes. 10°. Nous ne finirions pas, ſi nous rapportions tout ce que l'on allegue de lui ſous le titre de découvertes. Il faudroit ſur tout examiner, ſans aller plus loin, s'il a eu raiſon de ſoutenir contre M. du Verney que le cerveau de bœuf dont nous avons parlé, étoit une matiere *oſſeopetreuſe*, & non pas une vraye pétrification de cerveau. On ne conviendra pas aiſément, que l'habile Italien ait réfuté le ſçavant & l'éxact François. Il en eſt de même des diſputes entre M. Valliſneri & M. Andry, qui ſont étalées dans cet Ouvrage, &

dans lesquelles il ne nous appartient pas d'entrer. Nous dirons seulement, que pour ce qui regarde la question du ver *Tænia* nommé *Solitaire* par M. Andry, elle semble irrévocablement décidée par M. Winslow; c'est-à-dire, que le ver dont il s'agit n'est qu'un seul & unique ver, comme le veut M. Andry dans son traité des vers du corps humain, & non pas un amas ou une chaîne de vers faits en cucurbite, selon l'opinion de M. Vallisneri. L'injection (*a*) d'une liqueur subtile que M. Winslow trouva le secret d'insinuer dans toute la longueur du corps de ce ver, est une expérience si avérée & si décisive, qu'elle termine sans retour toutes les disputes sur ce sujet. Elles n'ont été que trop vives. Elles sont exposées fort au long dans les Oeuvres de M. Vallisneri, & il eût été mieux de les supprimer. La Republique des Lettres, toujours libre & indépendante de l'interêt de nation, est une patrie à part, où l'on ne de-

(*a*) Voyez le Journal des Sçavans, May 1731. page 276. & 240.

vroit avoir en vûë que la vérité.

Ce feroit faire tort au Philofophe Italien, de ne pas mettre au nombre de fes plus curieufes Obfervations, celle de la mouche de Rofier, & de l'adreffe avec laquelle cet infecte fend l'écorce tendre de l'arbriffeau, pour y dépofer fes œufs. Il en décrit jufqu'aux moindres détails avec beaucoup de fineffe; & il parle à cette occafion, des autres petits infectes prefqu'imperceptibles, qui fe nichent dans ces mêmes rameaux. Il va même jufqu'à propofer une nouvelle divifion des infectes, qui paroît plus exacte que celles de fes Prédéceffeurs. Il faut du tems & des foins, pour reduire en art univerfel & commun, le moindre objet de la curiofité humaine. Les œufs des puces & la femence de l'aigue marine, avec quelques autres fujets qui ont moins de rapport au fiftéme général, comme l'anatomie d'une Autruche méritent d'occuper ceux qui aiment l'Hiftoire naturelle. Mais rien peut-être n'eft plus frappant en ce genre, que l'Ouvrage qu'il publia en 1715. fur

le Caméléon d'Afrique, & de divers animaux d'Italie. Le Caméléon ſeul valoit bien la peine d'attirer les regards des plus profonds naturaliſtes. L'on eſt revenu depuis longtems de l'ancien préjugé qui le faiſoit vivre de pur air. L'on a étudié de plus près la viteſſe extraordinaire avec laquelle il tire une langue extrêmement mobile, longue & viſqueuſe, pour ſaiſir & envelopper les mouches, les papillons, les ſauterelles. Il eſt vrai toutefois, que ſemblable aux ſerpens, aux tortuës, & aux autres animaux qui ont le ſang froid, il ſouffre long-tems la faim; & c'eſt peut-être ce qui a donné lieu de penſer, qu'il ne ſe nourriſſoit que d'air. Sa maniere de boire eſt ſinguliere. Il reçoit la roſée ou la pluïe ſur ſa tête faite en forme de toit, & l'eau en dégoûte ſur ſa levre inferieure, qui ſemble s'avancer exprès pour la recevoir. Au défaut de pluïe, il lance ſa langue ſur les feüilles moüillées, & il enleve la moindre humidité qui s'y trouve. M. Vallisneri a eu plus lieu que perſonne, de bien

examiner les Caméléons. Personne en effet n'en a eu en si grand nombre. On les lui envoyoit de Tunis par la voye de Livourne ; & M. Cestoni lui communiquoit le Journal historique de ses Observations. C'est par ce secours & ses propres lumieres, que nôtre Auteur » découvrit plu-
» sieurs particularités inconnuës jus-
» qu'àlors, (dit-on,) aux yeux éclai-
» rés de Messieurs de l'Académie
» des Sciences, quoiqu'ils en eussent
» fait l'Anatomie & l'Histoire.» C'est qu'il reste toujours bien des choses à découvrir, quelques découvertes que l'on puisse faire. » M. Vallisneri
» vit dans la peau des Caméléons ;
» les canaux errans & les voyes d'air,
» dont l'effet est ce merveilleux
» changement de couleurs, » (qui peut devenir encore l'objet de plusieurs Observations, ne fut-ce que pour vérifier celles que l'on a faites. *)* » Il remarqua la diversité de
» leurs alimens, & leur façon de
» boire. Il apperçut leurs oreilles,
» que les Académiciens François
» n'avoient pu découvrir. Il anato-
» miza

» tomiza leur langue; & il trouva
» dans leur col une nouvelle vesi-
» cule d'air outre les poumons. Il
» raisonna sur leurs œufs, sur leur
» ponte, sur le dépôt de ces œufs
» caché dans la terre, & sur la
» naissance des petits Caméléons. Il
» rendit ridicule les prétenduës an-
» tipathies, & les autres fables qu'on
» leur impute. Enfin il dit tout ce
» que l'on pouvoit dire sur leurs
» parties interieures & exterieures,
» & généralement sur leur descrip-
» tion. » Ce sont les termes de celui
qui a rendu compte de la Vie & des études de M. Vallisneri. Voici les siens propres que nous tirons d'une These Latine inserée dans ses *Miscellanea.* » Il n'est pas vrai que les
» Caméléons soient sourds au moin-
» dre bruit que l'on fait pour les ir-
» riter, ils font entendre un petit
» sifflement. Les canaux de leur
» ouïe ne sont pas exterieurs, ils se
» trouvent au dedans de la tête vers
» le palais, comme aux tortuës, aux
» lézards, & aux serpens, ce que
» l'on croit avoir été menagé par la

» nature pour ne pas bleſſer leurs
» canaux, tandis que l'hyver les
» contraint de ſe retirer ſous terre.
» Quoique les Cameleons ayent une
» grande ouverture de machoires,
» & la ſupérieure plus courte que
» l'inférieure, ils ne les ouvrent que
» pour bailler ou pour lancer leur
» langue. Leur mouvement pro-
» greſſif eſt lent à la maniere des tor-
» tuës, & plus lent encore en hy-
» ver. Tout au contraire, le mou-
» vement de leurs yeux eſt très vif,
» & ſi libre que leur privilege ſin-
» gulier eſt de mouvoir un œil,
» l'autre demeurant immobile; d'é-
» lever l'un, & de baiſſer l'autre;
» de les avancer tous deux en de-
» hors juſqu'à les tirer preſque de
» leurs orbites, ou de les enfoncer
» tellement en dedans que l'on croi-
» roit qu'ils n'en ont point. Leurs
» ſituations ſont diverſes & preſque
» toutes curieuſes. Quand ils en ont
» pris une, ils y demeurent long-
» tems, & même ils s'y endorment.
» Un point digne de l'examen des
» Phyſiciens, c'eſt le paſſage d'une

» grande enflure à un extrême ex-
» tenuation. Car les Caméléons
» s'enflent quelquefois si fort qu'ils
» semblent très gras, & quelque-
» fois ils diminuent au point de pa-
» roître des squelettes. » La raison que M. Vallisneri apporte pour expliquer ce Phénomene, est tirée non seulement de la fabrique de leurs poumons, qui s'étendent le long du *thorax* & même de l'*abdomen*, mais encore des canaux d'air qui se répandent des poumons dans toute la circonférence de leur corps. Ainsi le plus ou le moins d'air qu'ils veulent bien puiser ou rejetter, les rend gras ou maigres à leur gré. Le même air sert en partie à expliquer la mutation des couleurs, qui se diversifient successivement sur toute leur peau, & non sur quelques endroits en forme de taches, comme quelques-uns ont voulu l'imaginer. Cette varieté aussi prompte qu'éclatante, a donné lieu à bien des explications. Quelques-uns veulent que cela vienne des reflects de la lumiere, qui part des corps voisins ; d'autres du mélange

inégal des quatre humeurs, pituite, bile, ſang, & mélancholie. Pures chimeres, dit nôtre Phyſicien, La vraye cauſe phyſique conſiſte 1°. dans les mouvemens extérieurs & intérieurs, qui agitent ou retardent le cours des fluides. 2°. Dans le tiſſu même de la peau naturellement ridée. 3°. Enfin dans l'agitation de l'air, qui ſe gliſſe au gré des Caméléons dans une infinité de tuyaux très délicats, répandus au deſſus & au deſſous de la peau.

Le Lézard vert d'Italie a tant de rapport au Caméléon Africain, qu'on peut l'appeller le Caméléon Italien. Il change ſouvent de couleur durant l'année, quoique ſa peau ſoit tiſſuë d'une autre maniere que celle du Caméléon. Mais ce qu'il a de ſingulier, c'eſt que les morceaux de ſa queuë ſurvivent en quelque ſorte à l'animal, comme il paroît par leur agitation & leurs bonds. C'eſt en vain, dit M. Vallíſneri, qu'on allegueroit l'exemple de la Scolopendre & de quelques inſectes, dont les morceaux diviſés ont du mou-

vement. Car ces insectes, dit-il, sont composés de divers anneaux, dont chacun a un cœur, un cerveau, des trachées, & des poumons, de maniere qu'ils semblent être autant d'animaux. Il n'en est pas ainsi de la queuë du Lézard vert. C'est un composé non d'anneaux vivans, maïs de petits faisceaux de muscles qui s'entrecroisent. Or ces muscles croisés étant remplis de suc nerveux & de sang, il est nécessaire qu'ils s'allongent & s'accourcissent méchaniquement. Et même après la division.

La suite pour le mois prochain.

ARTICLE CXIII.

CHRISTIANI CATHOLICI, ad viros Pacificos Antuerpienses Actorum Sanctorum Editores Epistolæ censoriæ quibus eorum in scribendo aberrationes, commenta, ineptiæ, iniqua partium studia, mordax & irreverens stylus, aliaque id genus vitia bene multa festivè aperiuntur, deridentur, emendantur, *in-quarto, pages* 16.

C'est-à-dire, deux Lettres critiques de Chrétien Catholique, aux bonnes gens d'Anvers Editeurs des Actes des Saints, dans lesquelles leurs erreurs, leurs suppositions, leur injuste partialité, leur stile mordant & indécent, & quantité d'autres semblables défauts sont manifestés, tournés en ridicule, & corrigés : le tout avec grace & enjoüement.

IL y a deja quelque tems, que les Sçavans se sont défaits de ce stile plein de fiel, de ces invectives basses, & de ces injures atroces dont ils s'étoient mis en possession d'accabler leurs adversaires dans les contestations litteraires; mais il paroît que la nouvelle méthode de disputer poliment & sans passion, n'est pas encore reçuë par tout. On en peut juger par le seul titre des deux Lettres, dont nous allons parler. L'Auteur *enjoüé* de ces deux Lettres, est un Pere Dominicain qui paroît avoir beaucoup plus étudié la langue Latine, que le langage des honnêtes gens. Comme il a apparemment ses

raiſons pour ne pas déceler ſon nom, il prend celui de *Chrétien Catholique.* C'eſt ainſi que les Martyrs ſe nommoient lorſqu'interrogés par les Tirans, ils ne vouloient pas déclarer leur véritable nom. Mais n'eſt-ce pas deshonorer un nom ſi reſpectable, que de l'employer dans une cauſe indifferente comme celle-ci, & de le mettre à la tête d'un écrit plein de paſſion & d'emportement? Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'après s'être donné à lui-même un nom ſi magnifique, il donne aux celebres Editeurs des Actes des Saints celui de *bonnes gens.* Car c'eſt ce que ſignifie *viri pacifici.* Or nous ne ſçavons pas trop ce que le Public en penſera. Car il eſt vrai, que ces ſçavans Jeſuites d'Anvers ſont des hommes ſimples dans leur foi & dans leurs mœurs, pieux, laborieux, & les meilleures gens du monde; mais quand on voit ces *bonnes gens* montrer une Erudition peu commune dans la diſcuſſion des anciens monumens, éclaircir le vrai & le faux des traditions particulieres, porter les lumieres

d'une sage & judicieuse critique sur les Manuscrits & les Actes des Eglises d'Orient & d'Occident, affermir par leurs raisons & leurs découvertes ce qui sembloit douteux, détruire ce qui étoit ruineux, & pour défricher un champ semé de ronces, *arracher & planter* suivant les regles d'une sage économie; on est tenté de croire que ces *bonnes gens* ne sont pas si *bonnes gens*, que le Censeur inconnu voudroit nous persuader. On ne s'accoutumera jamais par exemple, à entendre dire le bon homme Sirmond, le bon homme Scaliger, le bon homme Petau, le bon homme le Long, &c. L'Ecrivain anonyme aura beau faire l'agréable & l'enjoüé, comme il le promet dans son titre. Il y perdra toutes les belles phrases qu'il a tirées de Ciceron. Mais expliquons le fait dont il est ici question.

Le P. du Sollier qui depuis plusieurs années, est à la tête de l'Ouvrage des Actes des Saints, ayant à donner la Vie de saint Dominique, pria les PP. Dominicains dans une

Lettre qui eſt inſerée dans ces Mémoires, *Novembre* 1729. de lui donner quelques éclairciſſemens ſur la naiſſance de leur ſaint Patriarche. Car vous le faites, leur diſoit-il, ſortir de l'illuſtre Maiſon de Guſman, & quelque indifférente que ſoit la choſe pour l'honneur d'un Saint dont la gloire n'eſt pas de ce monde; il eſt juſte de ne pas priver ſa memoire de ce titre honorable, s'il lui eſt dû, & je ſuis très porté à lui faire juſtice. Mais il eſt vrai que dans tous les anciens Ecrivains de la Vie des Saints, je n'ai rien trouvé qui pût établir ſolidement cette opinion. C'eſt donc à vous à m'inſtruire, &c. Depuis cette Lettre écrite, trois ans s'écoulent ſans aucune réponſe des RR. PP. Dominicains. Le tems arrive d'imprimer le nouveau volume; il s'imprime en effet, & le P. du Sollier n'ayant point reçu les éclairciſſemens qu'il avoit demandés; on y lit dans la Vie de ſaint Dominique, qu'on n'oſe rien aſſurer comme certain touchant l'illuſtre naiſſance de ce Saint, parce

que les anciens Ecrivains de la Vie des Saints n'en parlent pas. Voilà le crime du P. du Sollier & de ses Associés. Voyons ce que dit à cela l'Anonyme : nous allons traduire en François le précis de ses raisonnemens. *Aux bonnes gens d'Anvers*, *Salut*.

Je vous admire, *bonnes gens*, de ne pas craindre le sort de ceux dont vous suivez les traces. Le P. Hardoüin & le P. Germon se sont lourdement trompés, en voulant répandre des doutes sur l'authenticité de certaines Chartes anciennes ; (il paroît que l'Anonyme n'est pas au fait de cette matiere,) & vous voulez douter que saint Dominique soit de l'illustre Maison des Gusmans en Espagne ? N'est-ce pas là insulter à la Religion ? Vous voulez, je le vois bien, comme vous êtes des *Epicuriens* dans la morale, être des *Pyrrhoniens* dans la science. Il vous faut, dites vous, des Actes authentiques, & dignes de foi. Voilà précisément les réveries de votre P. Germon. Et bien, allez-en cher-

cher à la Bibliotheque du Vatican. Elle en eſt pleine. Grands Dieux! quelle eſpece de critique eſt donc la vôtre? Vous promettez les plus belles choſes, & *ce n'eſt qu'un rat, oüi; un rat qui s'occupe jour & nuit à ronger les anciens monumens.* Vous mettez tant de fables dans votre Ouvrage, & pourquoi n'y pas mettre que ſaint Dominique eſt de la Maiſon de Guſman? Quoi, porteriez vous la témérité juſqu'à dire, comme certaines gens, que quoiqu'un fait n'ait pas été admis par les Cenſeurs Romains, il ne s'enſuit pas qu'il ſoit faux; & que quoique dans quelques Bulles particulieres des Papes, on ſuppoſe un fait purement hiſtorique, fondé ſur quelque Tradition locale, il ne s'enſuit pas que ce fait ſoit inconteſtable? Quels monſtres! je ne m'étonne pas que vous veüilliez ruiner de fond en comble ſaint Dominique, & ſucer, ou pour mieux dire devorer tout ſon ſang. Gregoire XIII. étoit un bon Pape qui vous a comblés de graces, & vous ne le croyez pas quand il ſuppoſe dans ſa Bulle,

que ſaint Dominique eſt de la Maiſon de Guſman ? Vous demandez d'anciens Ecrivains, eh bien liſez les Modernes. Feüilletez les Nobiliaires récents de l'Eſpagne, Ferdinand de Caſtillo, Malvenda, &c. Noirs Ethiopiens qu'on a de peine à vous blanchir ! on vous cite deux ſignatures de ſaint Dominique, où il ſigne dans l'une *Frere Dominique de Guſman*, & dans l'autre : *Frere Dominique de Guſman Fondateur de l'Ordre des Prêcheurs.* Et vous ne vous rendez pas encore ? vous voudriez que ces ſignatures fuſſent tirées d'archives non ſuſpectes, que les dates en fuſſent juſtes, &c. Eh ! que deviendront donc tous les marbres que l'on tire de terre ? Ne voilà-t-il pas qu'on vient de découvrir dans notre Monaſtere de Peñafiel, le tombeau de la mere de ſaint Dominique ; qu'on y qualifie femme de Dom Felix de Guſman. Eh bien ! ne voyez vous pas encore aſſez clair ? prenez donc des lunettes, & liſez les Regiſtres du Couvent de ſaint Pierre de Gumiel, & vous y verrez encore

un ſecond tombeau de Jeanne mere de ſaint Dominique, & de Dom Felix de Guſman ſon pere. A Dieu bonnes gens : portez vous bien.

Tel eſt le précis de la premiere Lettre. Mais laiſſant aux Jeſuites d'Anvers le ſoin de répondre aux raiſonnemens qu'elle contient, nous nous contentons de faire remarquer le ſtile agréable & enjoüé du R. P. Anonyme. La ſeconde eſt toute entiere du même ſtile, & ſoutient également le même caractere de modération & de bienſéance. L'Anonyme après une longue & froide ironie, où il traite ſes adverſaires tantôt d'Aigles & de Phenix, tantôt de Crocodiles ruſés, & de Corbeaux croaſſant en vain, attaque leur argument negatif. 1°. Parce que Launoi, dont le caractere étoit ſi oppoſé à celui des Editeurs des Actes des Saints, a employé ſouvent le même argument. 2°. Parce que les Editeurs eux-mêmes, conviennent qu'il eſt aſſez ordinaire que les Auteurs qui ont écrit la Vie des Saints, ne nomment point leur nom de famille.

Mais, peut-être répondront-ils, que cela est fort rare, lorsqu'il s'agit d'un nom illustre comme celui de Gusman; & tout ce que l'Anonyme ajoute sur cela ne paroît pas difficile à réfuter. Mais l'Anonyme sans attendre leur réponse, en rit toujours par avance de toutes ses forces, & invite ses adversaires mêmes à le faire avec lui. 3°. Mais avez vous lû, leur dit-il, tous les Auteurs qui ont écrit la Vie de saint Dominique? Non sans doute! car il y en a de perdus, & dans ceux-là peut-être il y est nommé du nom de Gusman. Vous avouez encore, ajoute-t-il, qu'un ancien Auteur dit que saint Dominique eut des parens assez honorables selon le monde, & pieux envers Dieu. *Secundum sæculi conditionem satis honestos*; or le P. Echard interprete *satis honestos*, comme s'il signifioit, *multum præstantes*, *maximè illustres*; & cette interprétation n'est pas absolument sans quelque exemple, bon ou mauvais. Que demandez-vous donc encore? *Nous n'avons point vû, dites-vous, de mo-*

numens authentiques. Nous ! qui vous ! voilà de plaiſans Ecrivains ! vous ! je ne ſçais à quoi il tient que je ne vous. . . . . mais il vaut mieux calmer mes ſens agités.

Vos ego . . . . ſed motos præſtat componere ſenſus.

Quoi ! vous ne les avez ni vûs, ni maniés ! Adieu donc le Soleil, la Lune, & les Etoiles, s'il ne faut croire que ce qu'on a vû & touché. Car les aveugles ne les ont jamais vûs & perſonne ne les a jamais touchés. Ce morceau d'éloquence eſt ſuivi d'une récrimination fort intereſſante ſur le Livre des Exercices de ſaint Ignace ; & l'Anonyme fait encore obſerver fort à propos, que demander en Flandres des preuves authentiques tirées de quelques archives d'Eſpagne, c'eſt demander l'impoſſible ; parce qu'il n'y a pas de main aſſez longue qui puiſſe atteindre d'Eſpagne à Anvers. *O quelle main, bon Dieu, il faudroit pour cela ! quelle main !*

Tout le reſte de la Lettre, n'eſt encore que récrimination mal fondée

& inutile au sujet. *A Dieu*, dit encore l'anonyme en finissant, *à Dieu bonnes gens, & tâchez de devenir plus raisonnables.*

Comme nous avons lieu de croire que les Editeurs d'Anvers répondront à ces deux Lettres, nous rendrons compte de leur réponse. La seule réflexion que nous ajouterons à cet Extrait, c'est que le zele qu'on croit avoir pour la gloire des Saints en leur attribuant une illustre naissance qu'ils n'avoient pas, est d'une part un faux zele mal entendu, puisque leur naissance ne contribuë en rien à leur véritable gloire, & de l'autre une vanité puérile dans ceux qui le font; comme si tous les Religieux d'un Ordre, participoient à la noblesse de leur Fondateur ou de leur Confrere. Il faut que les Historiens rapportent sur ce point comme sur tous les autres, l'éxacte vérité; & s'il survient quelque dispute & quelque doute à éclaircir, il faut le faire avec modération de part & d'autre, comme le P. du Sollier a fait en proposant ses doutes sur la

naiſſance de ſaint Dominique. Car en vérité, l'objet ne mérite pas que d'honnêtes gens & encore moins des Religieux s'emportent juſqu'à oublier les regles de la charité & de la moderation.

ARTICLE CXIV.

MEMOIRES DE LITTERATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres, depuis l'année 1726. *juſques & compris l'année* 1730. *volume* in-quarto, *Tome huitiéme.*

LA Science de l'Antiquité, reſſemble à un païs immenſe & peu connu, où il y a toujours quelques nouvelles découvertes à faire; mais pour ſuivre cette comparaiſon, comme les voyageurs qui donnent des relations des païs étrangers ne ſont pas toujours d'accord entr'eux, il arrive auſſi fort ſouvent que les Sçavans s'accordent mal enſemble dans les découvertes qu'ils publient, & qu'ils croyent avoir faites dans l'an-

tiquité. C'eſt que dans quelque païs que l'on voyage, & quelque étude que l'on faſſe, le Voyageur & le Sçavant apportent plus ou moins d'attention, plus ou moins de lumieres, d'examen & de préjugés dans leurs jugemens, & delà naît la diverſité, quelquefois même l'oppoſition entiere de leurs ſentimens. Les premieres Diſſertations qui ſe preſentent dans ce huitiéme volume en ſont une preuve. Pluſieurs Sçavans ont aſſuré, que les anciens Grecs & Romains avoient une connoiſſance ſi ſublime de la Muſique jointe à une pratique ſi admirable, que ſi on veut les en croire, nos Lulli & nos Campra modernes ne ſont auprès de ces anciens que des Muſiciens de vilage. Feu M. Cl. Perrault plein de préjugés contre le mérite & la ſupériorité des anciens, n'a eu garde de ſouſcrire au jugementde ces Sçavans. Il a prétendu, au contraire, que les Anciens étoient en Muſique comme en beaucoup d'autres choſes, fort inférieurs aux Modernes. M. l'Abbé Fraguier admirateur

passionné des Anciens, ne put souffrir qu'on leur ravît la gloire d'avoir connu à fond l'art de la Musique; & comme il l'aimoit lui-même beaucoup, il ne pouvoit penser sans quelque chagrin que ses chers amis les Anciens eussent été privés d'un si doux amusement. Il n'étoit pourtant pas encore bien au fait de la matiere; mais il fit des recherches, & il ne manqua pas de trouver dans un passage de Platon tout ce qu'il desiroit & plus encore. Il en fit le sujet d'une Dissertation qui se trouve imprimée dans le troisiéme ou quatriéme volume de l'Académie des belles Lettres. M. Burette qui joint à toute l'habileté d'un sçavant Musicien, une grande connoissance de l'antiquité, trouva que M. l'Abbé Fraguier alloit trop loin. Il jugea qu'il falloit beaucoup modifier son sentiment, & il le fit dans une Dissertation qu'il opposa à celle de son illustre Confrere. Le procès fut-il ainsi terminé? Rien moins. Le P. Bougeant prétendit que M. Burette alloit lui-même encore trop loin, &

dans une Dissertation qu'il fit imprimer dans les Memoires de Trevoux, Octobre 1725. il soutint contre M. l'Abbé Fraguier que les Anciens n'avoient pas connu le contrepoint, & contre M. Burette qu'ils ne connoissoient pas même l'accord de la tierce. Dans ce même tems, un Anonyme publia sur le même sujet une Dissertation qui fut lûë avec plaisir, mais qui ne décida pas la question. Enfin le P. du Cerceau se jettant dans la mêlée, armé du tétrachorde des Anciens avec toutes ses divisions, répandit sur cette contestation un nuage de science si profonde, que d'un Probleme que M. Burette & le P. Bougeant avoient réduit à des termes clairs & précis, il en fit un labyrinthe de questions interminables. Sur ces entrefaites M. l'Abbé Fraguier est mort. Le P. du Cerceau l'a suivi depuis peu d'années, le P. Bougeant a été occupé d'autres Ouvrages. Ainsi le champ de bataille est demeuré à M. Burette. Il y presente au Public cinq nouvelles Dissertations, dont voici les titres.

Discours dans lequel on rend compte de divers Ouvrages modernes, touchant l'ancienne Musique.

Examen du Traité de Plutarque sur la Musique.

Observations touchant l'Histoire litteraire, du Dialogue de Plutarque sur la Musique.

Nouvelles Réflexions sur la symphonie de l'ancienne Musique, pour servir de confirmation à ce qu'on a tâché d'établir là-dessus, dans le quatriéme volume des Mémoires de litterature.

Analyse du Dialogue de Plutarque sur la Musique.

La plus grande partie du premier discours est employée à répondre à la Dissertation du P. Bougeant. M. Burette, après avoir avoüé que ce Pere lui » a paru très instruit de la » matiere, & que dans les endroits » même où il l'attaquoit, il sçavoit » joindre à beaucoup d'esprit & de » pénétration une grande politesse; » ne laisse pas de se plaindre de quelques fausses imputations qu'il prétend qu'on lui a faites. M. Burette ayant établi pour principe, que les

Anciens connoiſſoient les trois eſpeces de *ſymphonie*, c'eſt-à-dire la vocale, l'inſtrumentale, & celle qui réſulte de leur mêlange ; le P. Bougeant lui a dit que *cette propoſition n'a pas beſoin d'être prouvée, & que tout le Grec que M. Burette cite ſur cela, eſt du Grec perdu.* Or M. Burette prétend qu'il n'a fait ſur cela qu'une ſimple aſſertion, & qu'il n'a point cité de Grec pour la prouver. S'il eſt vrai en effet, que cette propoſition ne ſoit pas fondée ſur une érudition Grecque, le P. Bougeant a tort ; mais en vérité, la choſe eſt ſi indifferente au ſujet de la Diſſertation, & vaut ſi peu la peine que M. Burette a priſe de ſe juſtifier ſur cela, que le P. Bougeant pourra dire que c'eſt une apologie perduë. La ſeconde imputation dont M. Burette ſe plaint, eſt toute ſemblable. M. Burette s'étoit contenté d'aſſurer ſans le prouver, que *lorſque pluſieurs voix concertoient enſemble, elles chantoient ou à l'Uniſſon, ce qui s'appelloit homophonie, ou à l'Octave, &c.* & le P. Bougeant ſuppoſant que M. Bu-

rette l'a prouvé, dit dans sa Dissertation que *M. Burette prouve fort bien que les Anciens pratiquoient l'homophonie & l'antiphonie.* C'est là, dit M. Burette, prendre une simple assertion pour une preuve; & il ne trouve pas bon que n'ayant fait qu'établir une proposition sans preuves, on lui impute de l'avoir prouvée. Pour nous, nous croyons qu'il y a bien des Auteurs qui remercieroient leurs Censeurs d'une pareille imputation. Pour ce qui est du passage de Platon, sur lequel M. l'Abbé Fraguier se fondoit, pour attribuer aux Anciens la connoissance parfaite du contrepoint, quoique M. Burette soit d'accord avec le P. Bougeant sur le fond de l'explication de ce passage, il ne laisse pas de lui faire à cette occasion quelques reproches. Le premier est de n'avoir pas daigné, dit-il, faire mention de lui dans cet article, quoiqu'il n'ait fait aucune difficulté d'adopter la plûpart de ses observations. Surquoi il faut remarquer, que comme le P. Bougeant n'a pas cherché à tirer vanité de son

ouvrage, puiſqu'il n'y a pas même mis ſon nom, il eſt excuſable de n'avoir pas ſongé à la gloire d'autrui. Peut-être même auroit-il lieu de ſe plaindre à ſon tour, que M. Burette lui fait une fauſſe imputation. Car il n'y a rien de ſi ordinaire, que de voir deux Commentateurs ſe rencontrer dans l'explication du même Texte ſans qu'on puiſſe accuſer l'un d'avoir copié l'autre, ſur tout quand il s'agit d'obſervations toutes ſimples qui n'ont rien de ſingulier. Sur ce principe, il eſt vraiſemblable que le P. Bougeant ne prendra point ici *l'aſſertion pour la preuve*, mais qu'il pourroit plutôt demander la preuve de l'aſſertion. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt qu'il n'y a dans ces obſervations ni aſſez à gagner pour le P. Bougeant, ni aſſez à perdre pour M. Burette, pour en faire un ſujet de conteſtation. Le point eſſentiel de la Controverſe eſt de ſçavoir ſi les Grecs & les Latins connoiſſoient l'uſage de l'accord de la tierce, & s'ils le pratiquoient. M. Burette a pris l'affirmative : le P.

Bougeant

Bougeant a ſoutenu la négative, & M. Burette répond ici aux raiſons de ce Pere qu'il reduit à cinq. Ceux qui ſeront curieux d'en porter leur jugement, feront mieux de lire dans leur entier les Diſſertations de l'un & de l'autre. Car l'extrait que nous en pourrions faire ici, ne feroit que rendre plus obſcure une matiere qui l'eſt deja beaucoup par elle-même. Ce premier diſcours de M. Burette eſt terminé par quelques Obſervations critiques ſur le *Dialogue* anonyme *ſur la Muſique des Anciens*, qui parut il y quelques années, & qui eſt, dit-on, de M. l'Abbé de Chateauneuf.

La ſeconde Diſſertation de M. Burette, eſt toute employée à prouver que le *Dialogue ſur la Muſique* attribué à Plutarque, eſt veritablement de cet Auteur. Amyot le fameux Traducteur de Plutarque, a douté de cette vérité ; mais M. Burette la prouve très ſolidement, 1°. par le témoignage de toutes les Editions ; & ſi on lui objecte que ce traité n'eſt pas mentionné dans le Catalogue de

Lamprias, il répond qu'on n'en peut rien conclure, parce qu'on sçait que ce Catalogue est défectueux. Rualdus même, ce Critique qui n'a pas épargné plusieurs pieces de Plutarque, n'a pas osé toucher à celle-ci, pour n'être pas démenti par tous les Sçavans. 2°. Il est vrai, continuë M. Burette, qu'on peut remarquer dans le stile de ce Dialogue quelque différence d'avec celui des autres Ouvrages de Plutarque; mais il en apporte plusieurs raisons; & d'ailleurs il y fait remarquer des traits de ressemblance avec les autres Ouvrages du même genre, ressemblance dans le Dialecte & le choix des termes, dans le tour de la phrase, dans les ornemens du stile, dans les Citations poëtiques, &c. à quoi il ajoute encore plusieurs autres preuves semblables. Une chose assez singuliere, qu'il rapporte d'après Plutarque, & qui merite d'être rapportée ici, parce que plusieurs Lecteurs l'ignorent, & qu'elle est digne d'être cruë sur la foi de Plutarque; c'est que » dans les premiers tems, la mar-

» que ou le ſceau du langage qui
» avoit cours étoit la Poëſie aſſo-
» ciée à la Muſique : en ſorte que
» l'Hiſtoire, la Philoſophie, les af-
» faires les plus importantes & les
» plus ſerieuſes, ſe traitoient en vers
» qui ſe chantoient ; & que tout le
» monde étoit accoutumé à cette
» maniere de s'énoncer. » S'il étoit permis de condamner tous les uſages qui ne reſſemblent pas aux nôtres, celui-ci devroit nous paroître bien bizarre ; mais il eſt vrai d'ailleurs, qu'il ne faut pas entendre ici la Poëſie & la Muſique dans le ſens rigoureux que nous donnons à ces mots, c'eſt-à-dire, ſur le pied de la Poëſie & de la Muſique, telles que nous les pratiquons. Nous aurons peut-être occaſion d'expliquer ailleurs cette Obſervation plus au long.

Le troiſiéme diſcours de M. Burette, regarde l'Hiſtoire litteraire du Dialogue de Plutarque ſur la Muſique. Il y rapporte en Critique éclairé les diverſes Editions Grecques & Latines, qui ont paru de Plutarque.

Il s'attache principalement à examiner le mérite de la version & des notes de Valgulio, de la traduction de Xylander, & de la Dissertation du premier sur le Dialogue dont il s'agit. On trouvera dans ce discours de M. Burette beaucoup d'érudition litteraire.

Dans le quatriéme, il propose de nouvelles réflexions sur la symphonie de l'ancienne Musique. C'est proprement une réponse aux longues Dissertations, que le P. du Cerceau a publiées sur cette matiere dans divers Mémoires de Trevoux, de l'année 1729. Mais cette discussion est si obscure & si peu intéressante pour la plûpart des Lecteurs, que nous n'entreprendrons pas d'en donner l'extrait. Nous en userons de même à l'égard de la cinquiéme Dissertation, qui est une analyse du Dialogue de Plutarque. Car ce seroit donner un extrait de l'extrait d'un Livre, qui assurément n'est pas nouveau. Nous ferons seulement remarquer, que cet extrait est enrichi de réflexions sçavantes & judicieuses, & que le

Dialogue de Plutarque gagne beaucoup à cette analyse, par la méthode & la netteté que M. Burette donne à l'Ouvrage, & qu'il n'a pas par lui-même.

Discours sur la perspective de l'ancienne Peinture ou Sculpture, par M. l'Abbé Sallier. Il s'en faut beaucoup que M. Perrault ait toujours raison contre les Anciens. Après leur avoir refusé la connoissance de la Musique à plusieurs parties, il avoit encore soutenu qu'ils n'étoient guéres plus sçavans dans la peinture & la sculpture; & que comme les anciens Musiciens ne connoissoient point l'harmonie qui résulte du concours & du mélange de plusieurs tons qui frappent conjointement l'oreille, les anciens Peintres ne connoissoient pas non plus cette espece d'harmonie admirable, qui résulte à l'œil de la perspective & de l'ordonnance d'un tableau composé suivant les regles de la dégradation, par rapport à l'endroit du plan où sont posées les figures. Ainsi comme les Musiciens étoient reduits à la simple mélodie des tons

ſéparés par leurs intervalles, les Peintres ſelon lui ne connoiſſoient rien au-delà des ſimples figures. Mais M. l'Abbé Sallier, qui dans tous les Ouvrages qu'il nous donne joint à une grande érudition beaucoup de critique judicieuſe& de pénétration, entreprend dans cette Diſſertation de juſtifier les Anciens du reproche que leur fait M. Perrault, & il paroît qu'il le fait très ſolidement. Ce n'eſt pas qu'il croye que les Anciens ayent eu de la perſpective,une théorie auſſi étenduë que celle que nous en avons aujourd'hui. Il faudroit en effet que les Peintres euſſent fait bien peu de reflexions, & que tant de beaux génies qui ont paru dans les derniers ſiecles, euſſent été bien peu dignes de l'admiration qu'on a euë pour eux, ſi aucun d'eux n'avoit été capable de perfectionner ſon art, en ajoutant quelque connoiſſance nouvelle à celles des anciens. Eh! de quoi nous ſerviroit d'être modernes, & d'être nés deux mille ans après les anciens, ſi nous n'étions pas plus habiles qu'eux, dans une matiere

où l'habileté eſt le fruit des réfle-xions & du travail. M. l'Abbé Sal-lier s'attache donc à prouver, non pas que les anciens ayent eu ſur nous la ſupériorité en ce genre, ni même qu'ils ayent eu l'égalité avec nous, mais qu'ils ont connu les myſteres de la perſpective, ſoit de la perſ-pective linéaire qui conſiſte dans le raccourciſſement proportionné des lignes, ſoit de la perſpective aërien-ne qui conſiſte dans la juſte dégrada-tion des couleurs; & il le prouve par divers Paſſages tirés de Platon, de Pline, de Vitruve, & ſur leſquels il fait les raiſonnemens les plus con-vainquans. Il y ajoute la preuve ti-rée du fameux *cachet de Michel An-ge*, qu'on voit dans le Cabinet du Roi. La Colonne Trajane eſt le ſeul morceau de l'antiquité, qui pour-roit fonder une objection ſpécieuſe, parce qu'il ſemble en effet qu'on n'y a obſervé aucune regle de perſ-pective; & M. Perrault n'a pas man-qué de la citer en preuve de ſon ſen-timent; mais M. l'Abbé Sallier ré-pond, 1°. qu'un exemple particulier

ne suffiroit pas pour prouver une thése générale, & 2°. que le défaut apparent de perspective qui se trouve dans la Colonne Trajane, est une licence de grand Maître supérieure aux regles ordinaires. M. de Piles en a jugé ainsi par rapport à cette fameuse Colonne, & on peut s'en rapporter à ce sçavant Connoisseur.

Recherches sur la Vie & les Ouvrages d'Evhémere, par M. l'Abbé Sevin. L'illustre Auteur de cette Dissertation, persuadé qu'il est agréable aux gens de Lettres de connoître les grands hommes qui les ont précédés dans la même carriere, s'est appliqué à chercher dans les anciens dequoi éclaircir l'Histoire des Auteurs dont les Ouvrages ne subsistent plus. Après avoir déja communiqué les recherches qu'il a faites sur Juba Roi de Mauritanie, sur Nicolas de Damas, & Hécatée de Milet, il traite dans cette Dissertation d'Evhémere & de ses Ouvrages. L'opinion la plus probable, selon lui, est qu'Evhémere étoit Messenien; mais il y avoit deux Messenes, & il n'est

pas décidé de laquelle il étoit. Il étoit contemporain de Caſſander Roi de Macedoine, qui l'honora de ſon amitié, & le chargea de pluſieurs affaires importantes. Ce fut par les ordres de ce Prince, que s'étant embarqué dans un des Ports de l'Arabie heureuſe, il découvrit une Iſle qui ſe nommoit *Panchée.* A ſoixante ſtades de la Capitale, il y avoit un Temple digne par ſes immenſes richeſſes, de la grandeur & de la majeſté du ſouverain des Dieux qu'on y adoroit. Une colonne d'or en faiſoit le principal ornement, moins toutefois par le prix de la matiere, que par la ſingularité des évenemens dont ce monument étoit dépoſitaire. On y trouvoit les Vies de Cælus, de Saturne, de Jupiter, de Diane & d'Apollon; & toutes ces Vies diſoit-on, avoient été écrites par Mercure. Evhémere compoſa un Ouvrage ſur ces Mémoires, qu'il intitula ἱερὰ ἀναγραφὴ, hiſtoire ſacrée, & dans lequel il ſe propoſa de faire voir que Cælus, Saturne, & les autres Dieux, ne différoient en rien

des mortels. » Nous avons, dit M.
» l'Abbé Sevin, un exemple du
» peu de ménagement de nôtre Au-
» teur à l'égard des Dieux dans la
» personne de Cadmus, dont on
» sçait que la nombreuse postérité
» avoit peuplé le ciel. Il assuroit
» que cet Etranger étoit un Cuisi-
» nier du Roi de Sidon, & que sé-
» duit par les charmes d'Harmonie,
» une des Musiciennes de la Cour
» il l'avoit enlevée & conduite dans
» la Béotie. Pareille généalogie ne
» feroit point d'honneur à Bacchus,
» qui d'ailleurs ne démentoit point
» par ses inclinations, une origine
» si peu digne du rang éminent que
» lui avoit accordé parmi les Dieux
» la trop credule antiquité. » Il est
aisé de juger, qu'un pareil Ouvrage
trouva dans le Paganisme bien des
contradicteurs. Evhémere fut traité
d'Athée, mais ce nom fait aujourd'hui
son éloge, parce qu'on le donnoit
alors à ceux qui rejettant les
fausses divinités, ne reconnoissoient
qu'un être suprême. Malgré le soulevement
général, Ennius fit une

Traduction Latine de l'Ouvrage, laquelle n'eſt pas non plus parvenuë juſqu'à nous, par un effet ſans doute du zele des Payens pour le Polytheiſme. C'eſt ainſi que nous avons perdu pluſieurs traités de Philoſophes Epicuriens & Pyrrhoniens. Ces remarques ſont ſuivies de quelques obſervations ſur la prétenduë Iſle de Panchée. Car les Grecs en ont nié l'éxiſtence, les Romains l'ont cruë. Mais la vraiſemblance eſt pour les premiers; & il y a toute apparence que le voyage d'Evhémere eſt un voyage fabuleux, auſſi-bien que les inſcriptions qu'il diſoit avoir trouvées ſur divers monumens, afin d'avoir occaſion de décrediter de fauſſes divinités qu'il ne reconnoiſſoit point.

Cette Diſſertation de M. l'Abbé Sevin, eſt ſuivie de trois autres du même genre. Ce ſont des *recherches ſur la Vie & les Ouvrages de Phylarque, ſur la Vie & les Ouvrages de Calliſthene, ſur la Vie & les Ouvrages de Tyrtée* : tout ce que l'Auteur a pû recüeillir de la Vie de Phylarque eſt peu conſidérable, & ce que

les anciens Auteurs rapportent des Ouvrages de cet Historien diminuë beaucoup le regret de leur perte. Il n'en est pas de même de Callisthene: Parent d'Aristote, il lui succéda en qualité de Précepteur d'Alexandre le Grand. Il le suivit dans ses grandes expéditions, par ordre de ce Prince même en qualité de son Historiographe. Mais il se rendit odieux à ce Prince & à toute sa Cour, par la liberté qu'il se donnoit de blâmer publiquement & sans ménagement tout ce qu'il n'approuvoit pas. C'étoit, dit M. l'Abbé Sevin, un de ces esprits chagrins & peu-liants, qui semblent n'aimer la vérité que pour avoir le triste plaisir de censurer avec aigreur les défauts d'autrui. Alexandre fatigué enfin de ses discours hardis & peu respectueux, l'abandonna au ressentiment de ses ennemis. Tout le monde sçait qu'il fut accusé d'avoir trempé dans la conjuration d'Hermolaüs. Peut-être l'accusation étoit elle fausse; mais l'accusé fut condamné. Nous ne nous étendons pas sur cette Histoire, parce qu'elle est

assez connuë ; mais on trouvera dans la Dissertation de M. l'Abbé Sevin tous les éclaircissemens qu'on peut desirer sur cela. Un des plus considerables Ouvrages de Callisthene, est la révision de l'Iliade & de l'Odyssée, à laquelle il eut beaucoup de part & qui étoit un Ouvrage nécessaire, parce que ces deux Poëmes étoient extrêmement corrompus. On dit, qu'Alexandre ne dédaigna pas d'y travailler lui-même avec Anaxarque & Callisthene. Ce dernier fit encore un autre Ouvrage intitulé *Histoire de la guerre de Troye*, qui seroit aujourd'hui sans doute très utile pour l'intelligence d'Homere. M. l'Abbé Sevin en compte plusieurs autres sur le rapport des anciens Auteurs, & il paroît par tout ce qu'il en rapporte, que Callisthéne a été un des anciens qui a le plus écrit. Quelle perte pour la postérité, que de tant d'Ouvrages il n'en soit pas venu un seul jusqu'à nous. Ceux de Tyrtée ont eu le même sort. Les Anciens ne sont pas bien d'accord sur le lieu de la naissance de ce cé-

lébre Poëte ; mais on ne peut guéres douter qu'il ne fût Athénien, & M. l'Abbé Sevin le prouve solidement. La circonstance singuliere de la Vie de Tyrtée, est que les Lacédémoniens inquiets de la résistance qu'ils trouvoient dans les Messéniens qu'ils ne pouvoient vaincre, consulterent l'Oracle. Il leur fut répondu d'envoyer à Athenes, chercher un homme capable de les aider de ses conseils. Aussi-tôt ils firent partir des Ambassadeurs, & les Athéniens envoyerent Tyrtée aux Lacédémoniens. Tyrtée étoit un Poëte, plusieurs Auteurs rapportent même qu'il avoit le cerveau un peu dérangé. D'autres ajoutent qu'il étoit boiteux & louche, d'ailleurs simple Maître d'Ecole dans la Ville. Or comme ces qualités ne paroissent guéres propres au ministere, pour lequel les Athéniens l'envoyerent à Sparte, on a cru que ce choix fut un effet de leur aversion pour les Lacédémoniens. Mais M. l'Abbé Sevin fondé sur l'autorité de plusieurs autres Auteurs, combat ce sentiment.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que Tyrtée s'acquitta aſſez bien de l'emploi dont il fut chargé, & qu'il rendit de grands ſervices aux Lacédémoniens qui lui en marquerent auſſi leur réconnoiſſance. Mais ce que nous avons de la peine à comprendre aujourd'hui, c'eſt que ce fut moins par la ſageſſe de ſes conſeils que par la force & l'énergie de ſes Vers, que Tyrtée rendit les Lacédémoniens vainqueurs de leurs ennemis. Qu'on eût envoyé à la derniere bataille de Guaſtalle tous les Poëtes de France, réciter de beaux Vers pour animer le Soldat, il y a de l'apparence que leurs poëſies n'euſſent pas fait un grand effet. Mais il faut juger tout autrement des Anciens, ſur tout des Grecs. Des Vers qu'ils appelloient *Anapeſtes*, dont la cadence reſſembloit ſelon eux à une marche guerriere, & qu'on récitoit, c'eſt-à-dire, qu'on chantoit à la tête des Bataillons, animoient leur courage, excitoient dans tous les cœurs une ardeur guerriere, & faiſoient plus d'effet que toutes nos trompet-

tes & nos tambours, sur tout lorsqu'on y joignoit la flute ; comme Tyrtée fit une fois fort à propos, pour achever de mettre l'Armée des Messéniens en déroute. Tout cela paroît une fable à ceux qui ne connoissent pas l'antiquité, mais c'est un fait certain ; & on peut même remarquer qu'il se passe encore aujourd'hui quelque chose de semblable, parmi les peuples Sauvages de l'Amérique. Mais de tous les anciens Poëtes, celui qui réüssit le mieux en ce genre de poësie guerriere, ce fut Tyrtée, jusques-là que chez les Lacédémoniens il y eut une loi expresse qui ordonnoit aux Généraux d'Armée d'assembler les Soldats, pour leur faire lire les Vers de ce Poëte. C'est donc grand dommage, dira-t-on, que nous ayons perdu des Vers si admirables. Peut-être la perte n'en est-elle pas si grande ; car il est vraisemblable que le grand effet de ces Vers *Anapestes*, dépendoit beaucoup moins de la beauté même des Vers, que de celle du chant. Mais ajoutera-t-on, il seroit donc bien à

ſouhaiter que nous connuſſions un genre de chant ſi merveilleux. Point du tout. Il y a encore toute apparence, que ce chant nous paroîtroit ridicule & ſauvage ; & que s'il fut autrefois ſi efficace chez les Lacédémoniens, c'eſt que par un effet de leur tempérament & de leur éducation, ce chant faiſoit ſur eux une impreſſion ſinguliere, & leur cauſoit un tranſport fanatique qu'il ne nous cauſeroit pas; parce qu'ils étoient pour ainſi dire montés d'accord & en conſonance avec ce chant, & que nous ſommes en diſſonance. Tels ſont encore par rapport à nous les chants des peuples Sauvages, & ſi on veut encore appliquer ici l'exemple de ce qui ſe paſſe à l'égard de ceux qui ſont picqués de la Tarentule, on verra que ces raiſonnemens ſont fondés ſur la Phyſique. Le détail que M. l'Abbé Sevin trouve dans les Anciens des Ouvrages de Tyrtée, eſt ſi peu conſidérable, que nous ne nous y arrêterons pas.

Vie de Demetrius de Phalère, par M. Bonamy. Cette Diſſertation con-

tient non-seulement tout ce qu'il y a d'épars dans divers Auteurs sur Démetrius de Phalere, mais encore une critique très judicieuse de ce que ces Auteurs en ont rapporté. Car il y a eu deux Démetrius l'un surnommé Poliorcetes, & l'autre de Phalere. Le premier fut un Prince extrêmement débauché, & le second eut les mœurs très reglées. Mais par la méprise ou la malignité d'un ancien Ecrivain nommé Duris, Athénée a mis sur le compte de Démetrius de Phalere, toutes les débauches de Démetrius Poliorcetes. Scaliger, Casaubon, Aldrovandus, Ménage, & d'autres s'en sont rapportés à Athenée sans autre examen; & ainsi la vertu a été confonduë avec le vice, & privée dans la postérité de la juste réputation qu'elle méritoit. M. Bonamy, quelque prévenu qu'il fût en faveur de Démetrius de Phalere, s'étoit déja presque laissé entraîner au torrent, lorsque la lecture d'un chapitre d'Elien l'a remis dans la bonne voye. Il a trouvé qu'Elien, Plutarque, & Diodore de Sicile rapportoient à Déme-

trius Poliorcetes, précisément tous les traits de dissolution que Duris & Athénée attribuoient à l'autre Démetrius. Il trouve même des contradictions & des paradoxes insoutenables dans le témoignage de ces derniers, & il rend ainsi à un homme illustre & respectable par sa vertu, la place honorable qui lui est dûë dans l'Histoire. Il joint à cette discussion l'histoire de la Vie de Démetrius, & c'est un morceau intéressant & nécessaire pour l'histoire Grecque.

Dissertation où l'on examine s'il y a eu deux Zoïles, par M. Hardion. Quoiqu'il soit parlé de Zoïle dans beaucoup d'Auteurs Grecs & Latins, & qu'on ait recüeilli avec soin tout ce qui se trouve épars sur le caractere de cet homme bizarre ; personne cependant, dit M. Hardion, ne nous en a encore donné des idées bien nettes, & il croit que cela vient de ce qu'il a été confondu même par quelques Anciens, avec un autre Zoïle qui vivoit avant lui, contemporain de Platon, orateur estima-

ble, & un de ceux dont Démosthénes étudia le plus les Ouvrages. Ce Zoïle il est vrai fit aussi quelques critiques, entr'autres des Ouvrages de Platon, & même d'Homere ; mais judicieux & modéré dans sa critique, il se tint dans de justes bornes: au lieu que le second Zoïle les franchit toutes avec une liberté, ou pour mieux dire une insolence qui révolta contre lui tous les honnêtes gens. L'indignation publique qu'il s'attira fut si grande, que le nom de Zoïle devint un terme injurieux pour désigner » ces critiques méprisables,
» qui font leur unique étude de dé-
» crier les bons Ouvrages, & qu'u-
» ne basse jalousie ou qu'une vanité
» outrée, arment sans cesse contre
» les bons Ecrivains qui s'élevent
» par leurs talens audessus des au-
» tres. Ce ridicule censeur s'attacha sur tout à décrier les Ouvrages d'Homere, & comme ce Poëte étoit l'Idole des Grecs, il ne pouvoit mieux s'y prendre pour s'attirer le mépris de tout le Public. Sa figure même ne contribua pas peu à le rendre

l'objet de la risée publique. Il portoit, dit Elien, une longue barbe, & sa tête étoit rasée jusqu'au cuir. Son manteau n'alloit pas jusqu'aux genoux. Il aimoit à mal parler de tout, sans regle & sans mesure. Il n'y avoit rien de si hargneux. On l'avoit surnommé le chien de la rhétorique, & ses écrits n'étoient qu'un tissu d'impertinences. Les gens sensés se contenterent de le mépriser; mais les partisans zelés des Poëmes d'Homere, dont le nombre étoit infini, ne le traiterent pas avec tant de modération; ils le persécuterent jusqu'à lui faire subir une mort honteuse. Voilà d'une autre part un zele bien étrange, ou plutôt un fanatisme bien outré? Nous finissons ici le premier extrait de ce volume; mais nous en donnerons la suite dans les Mémoires suivans.

ARTICLE CXV.

ELOGE HISTORIQUE de la Chasse, par M. Beneton de Perrin. A Paris chez Morel *le jeune grand Salle du Palais*, Gonichon *ruë de la Huchette*, Briasson *ruë S. Jacques*, *&* Guillaume *Quay des Augustins*, *année* 1734. in-douze, *pages* 102.

LE Livre commence par cet endroit de la Généſe, *& ait Deus faciamus hominem ad imaginem, & præsit piscibus maris, & volatilibus cœli, &c.* Par ce Texte & par d'autres, le premier droit d'Adam fut un droit de chaſſe, mais d'une chaſſe facile, & qui ne conſiſtoit ſans doute qu'à appeller les animaux & à en diſpoſer à ſon gré. Adam pécha, & devint à ſon tour la proye de ces mêmes animaux. Mais cela même produiſit la chaſſe telle qu'elle eſt aujourd'hui. Il fallut ſe défendre des bêtes feroces, leur faire la guerre, & ramener le gibier au joug

qu'il venoit de secoüer. La chasse est une guerre, selon l'expression de Xenophon cité par l'Auteur.

Nembrod petit-fils de Noé, est appellé par l'Ecriture un puissant chasseur. Ismaël fils d'Abraham, est vanté pour son adresse à tirer de l'arc. Esaü étoit aussi fort habile dans cet art. Les Poëtes nous répresentent les Dieux & les héros comme de grands chasseurs, & la chasse avoit ses divinités comme la guerre.

Pline va plus loin: il prétend que la chasse a donné naissance aux Etats Monarchiques, & il est vrai comme il s'en explique, que les premiers hommes aïant long-tems été dispersés par troupes dans les campagnes & dans les forêts, sans autre occupation que celle de chercher leur vie, dûrent sous les chefs les plus adroits & les mieux entendus au mêtier de la chasse établir une police, se prescrire des loix, & former ensuite des Monarchies & des Empires, lorsqu'ils trouverent des païs propres à s'y fixer.

Le Prophete Ezechiel represente

ſous la figure de chaſſeurs, les Rois dont Dieu ſe ſervoit pour châtier les Juifs, & les reduire en ſervitude. Nous voyons encore bien des Peuples qui ne vivent que de pêche & de chaſſe. Les Lapons & les Tartares ne connoiſſent point d'autre genre de vie. Leur païs ne vaut pas la peine ſans doute d'être cultivé. M. de Perrin cite les Miſſionaires Jeſuites de la Chine, qui nous parlent de grandes chaſſes faites chez les Tartares par des Armées entieres, commandées par les Empereurs Chinois en perſonne. Ces Armées embraſſant d'abord un grand païs, ſe reſſerrent enſuite peu à peu, ſans que le gibier & les bêtes fauves puiſſent franchir cette enceinte. Nous pratiquons ces ſortes de battuës en Europe, ſur tout en Allemagne; mais en petit, & en raſſemblant les Païſans de cinq ou ſix villages. Les Sauvages de l'Amerique ſont auſſi des chaſſeurs éternels; & de tout cela notre Auteur conclud aſſez juſte, que la moitié des hommes ne vivent encore que de la chaſſe.

Les

Les Germains & les Gaulois nos ancêtres ne vivoient point autrement : toujours en guerre avec les hommes ou avec les bêtes des forêts, ils ne changeoient que d'objets sans changer jamais d'occupation ou d'exercice. A cette occasion, M. Beneton se jette dans de sçavantes discussions de Mithologie, concernant la Religion des anciens Gaulois, & il aboutit à prétendre avec assez de vraisemblance que la Lune sous le nom de *Arduena*, d'où il croit que vient le nom de la forêt des *Ardennes*, étoit la Déesse de la chasse chez ces Peuples. La forêt des Ardennes s'étendoit depuis l'Ocean Britannique, jusqu'au fond Oriental de la Germanie. Son centre occupoit ce qu'on a depuis nommé les deux Lorraines, haute & basse : & les forêts Charbonieres & Hercinie, qui contenoient toute la Flandre & la Souabe, n'étoient que les aîles droite & gauche de ces immenses forêts.

Les chasses anciennes des Gaulois avoient pour objets les *Ures* ou Bœufs sauvages, les Cerfs, les Elans,

& les Dains, & souvent même les Loups, les Ours, les Sangliers, & même les Lions. Si l'on en croit l'Auteur, le droit de chasse étoit d'abord un droit commun & naturel. Peu à peu les Nobles l'usurperent; les Seigneurs le posséderent en propre, & les Rois mêmes en devinrent jaloux. Ils se firent des entrepôts de chasse, & bâtirent des Châteaux dans les païs de leur domination les plus favorables pour cet exercice, dans toutes les Provinces de leur Empire, sur tout au voisinage de leurs ennemis. Le Regne de plusieurs se passoit à transporter leur Cour dans ces divers lieux de plaisance, souvent pour y veiller de plus près aux démarches de leurs voisins ou de leurs sujets mêmes, & toujours pour faire la guerre aux Habitans des Bois. Charlemagne ne Regna guéres qu'en courant des bêtes fauves aux Saxons, & autres peuples inquiets de son vaste Empire.

Plusieurs Princes sont morts à la chasse, comme Théodebert Roi d'Austrasie, Amedée VI. Duc de

Savoye, &c. La chasse n'est pas une guerre pour rien, & les animaux mêmes ont leurs défenses & leurs armes, depuis que notre indocilité envers Dieu les a rendus indociles envers nous.

Les assemblées générales de la nation, qu'on pourroit appeller de grands Parlemens, se terminoient autrefois par de grandes chasses: & les assemblées Provinciales & les particulieres où présidoient les Ducs, les Comtes, les divers Seigneurs, se terminoient aussi par-là. S. Martin fut d'abord le Patron de nos Chasseurs, saint Denis le devint avec le tems; mais saint Hubert qui avoit étéChasseur lui-même,s'empara enfin de tous les vœux des Chasseurs. La Fête de ce Saint fut une époque de grande chasse. Cette Fête ayant varié, cette maniere de la solemniser varia aussi. Mais depuis long-tems la grande célébrité tombe au 3. de Novembre.

Dès le onziéme siecle, ce Saint étoit reclamé contre la rage. On voit pourquoi : la rage est un mal

de chasse, au moins pour les chiens qui ne trouvent pas toujours à la campagne dequoi se désalterer. De là, l'Auteur passe tout de suite dans une espece de digression, qu'il rend pourtant curieuse par ses réfléxions. Il s'agit des cottes-d'armes, & des habits blasonnés & armoriés, que les Grands, les Princes & les Rois, les Dames mêmes portoient dans ces assemblées de cérémonie qui se terminoient par des chasses.

» Le goût heroïque, dit M. de » Perrin, se perd insensiblement » dans les cérémonies de Cour, par- » ce qu'on néglige de conserver ce » qui étoit de dignité dans les an- » ciennes... Par les robes armo- » riées, on connoissoit autrefois » les personnes qui composoient une » Cour, & le rang qu'elles y tenoient » par leur naissance, ou par leurs » offices; au lieu qu'aprésent, on » ne les connoît pour ainsi dire qu'à » la mine ou à l'indication. Si un » étranger qui arrive dans une Cour, » n'est pas au fait des portraits, fût- » il d'ailleurs habile sur le cérémo-

» nial & bon généalogiſte, il faut
» qu'il ait à ſa ſuite une eſpece de
» Maître de cérémonie, pour être
» inſtruit du nom & de l'emploi
» d'un Seigneur, qu'il verra paſſer
» devant lui. Car telle riche que
» ſoit l'étoffe, dont ſera habillé le
» premier Officier de la Couronne,
» un ſimple particulier favoriſé de
» la fortune, peut être vêtu d'une
» ſemblable... il n'y a preſque que
» les gens de robe qui ayent conſer-
» vé leur habit de dignité... Il
» étoit beau autrefois de voir un
» Roi de France dans les cérémo-
» nies où il ſe trouvoit, *& même*
» *à la chaſſe*, en habit plein de
» fleurs de lis, ayant autour de lui
» les Princes de ſon ſang, avec de
» pareils habits diſtingués par des
» brizures, &c. tout cela formoit
» un coup d'œil majeſtueux, bien
» plus capable d'attirer le reſpect
» des ſpectateurs, &c.

La Nobleſſe en France n'a jamais eu que deux ſortes d'occupations, la guerre ou la chaſſe. A l'Armée, ſa marche étoit toujours en habit d'or-

donnance. En tems de paix, elle marchoit en équipage de chasse, l'oiseau sur le poing, & les chiens courant devant. Par les Capitulaires de nos Rois, un Gentilhomme pris en guerre, ne pouvoit pour sa rançon donner son épée ni son oiseau de proye. Les Dames mêmes depuis le onziéme siecle, paroissent l'oiseau sur le poing. Dans le combat même les Nobles avoient l'oiseau sur le poing, & ne le lâchoient que lorsqu'ils se voyoient sur le point d'être pris, regardant comme une infamie que cette marque de leur noblesse fût prise avec eux.

Il est croyable que le droit de chasse ne fut commun à tous les hommes, que dans les païs & dans les tems où il n'y avoit point d'agriculture. Dès que la terre commença à fournir des fruits convenables & suffisans, la chasse ne fut plus qu'un amusement pour les Nobles, à qui par succession de tems cet amusement devint un droit & un privilege. L'Auteur en vantant & en annoblissant la chasse, ne laisse pas

d'en indiquer les abus, & d'en recommander l'uſage moderé.

ARTICLE CXVI.

HISTOIRE CRITIQUE de l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, &c. Tome III.

Voyez les Mémoires d'Octobre & de Novembre.

Livre V. QUoique ce volume ne traite que de ce qui s'eſt paſſé après la défaite d'Alaric par Clovis, il ne fournit pas moins de matiere à la critique & aux recherches que les précedens, & ſi M. l'Abbé Dubos n'eſt pas le premier, qui aït tenté de ſe faire jour à travers les obſcurités, qui enveloppent les commencemens de nôtre Hiſtoire, ceux qui l'ont précédé dans cette pénible carriere, lui avoient encore beaucoup laiſſé à faire pour parvenir, ſinon à une certitude hiſtorique, du moins à quelque choſe de plus que de ſimples conjectures.

Si nous en croyons le ſçavant Académicien, le Conſulat conféré à

Clovis eſt peut-être l'évenement de la Vie de ce Prince;qui,après ſa converſion au Chriſtianiſme, contribua le plus à affermir ſa domination dans les Gaules, puiſqu'en qualité de Conſul il gouverna les Romains avec autant d'autorité, qu'il en avoit ſur les Francs en qualité de leur Roi. Les Geſtes des Francs, diſent même formellement que depuis ce tems-là il fut appellé *Auguſte.* Mais il ſe preſente ici deux queſtions à éclaircir : la premiere, ſous quel titre il gouverna les Romains après l'année 510. qui fut celle de ſon Conſulat ? la ſeconde, pourquoi ſon nom ne ſe trouve point dans les faſtes conſulaires, le ſeul Boëce y étant marqué en 510.

A la premiere, nôtre Auteur répond que le Conſulat de Clovis étant expiré, il n'étoit pas facile de lui nommer un ſucceſſeur, qui pût avoir de l'autorité dans les Gaules, où ce Prince étoit le Maître, & qu'on peut ſuppoſer qu'il continua de commander aux Romains en qualité de Proconſul. Quant aux

Faſtes conſulaires, qui nous reſtent de ce tems-là, il remarque qu'ils furent redigés par des particuliers, ou par ordre de Theodoric dans Rome, ou dans Arles, qui étoit de l'Empire du Roi des Oſtrogots, lequel n'aura pas voulu qu'on inſcrivît le nom de Clovis dans ces monumens ; parce qu'il étoit mécontent que l'Empereur d'Orient eût conferé aux Rois des Francs une autorité, dont ce Prince pouvoit ſe prévaloir contre lui, ou contre ſes ſucceſſeurs.

Il réfute enſuite le ſentiment de quelques Ecrivains, qui ont avancé qu'Anaſtaſe n'avoit point réellement conferé la dignité de Conſul à Clovis, mais ſeulement celle de Patrice ; puis il fait voir qu'en qualité de Conſul, le Roi des Francs devint le Vicaire d'Anaſtaſe dans l'Occident, ce qui lui donnoit droit d'entrer en connoiſſance de ce qui ſe paſſoit dans les Provinces tenuës par les Gots & les Bourguignons ; au moins dans les Gaules, où Gregoire de Tours aſſûre que ſon autorité avoit été en effet généralement reconnuë.

Au reste, l'Empereur d'Orient ne pouvoit rien faire de mieux dans l'Etat, où étoit l'Occident, que de s'associer celle de toutes les nations, qui s'y étoient cantonnées, laquelle étoit la plus capable d'en chasser les autres, & qu'il pouvoit plutôt espe-rer de voir se confondre avec les Romains. Ceux ci devoient avoir les mêmes vûës, & dès qu'il étoit question d'adopter un de ces peuples Barbares, qui les dominoient, il étoit naturel qu'ils s'attachassent à celui, qui étoit le moins Barbare, leur plus ancien Allié, & le seul, qui fît profession de la Foi Catholique. Enfin Clovis gagnoit beaucoup à être reconnu d'Anastase, en quelque façon comme son collegue, parce qu'un grand nombre de Citez, qui d'abord n'avoient donné des quartiers aux Francs, qu'à condition qu'ils ne se mêleroient point du Gouvernement Civil, se trouverent par-là soumises à son Empire sans aucune restriction.

M. l'Abbé Dubos estime vraisemblable, que la promotion de Clovis au Consulat, se fit en vertu d'un

traité entre ce Prince & l'Empereur, & il l'infere sur tout d'une Lettre de Justinien à Théodebert, qu'il soutient être le fils de Thiery fils aîné de Clovis ; contre M. de Valois, qui prétend que c'étoit le second des fils de Childebert Roi d'Austrasie. Le P. *Boucher* Jesuite dans son *Belgium Romanum Ecclesiasticum & Civile*, nous aprend sur l'autorité de Gregoire de Tours, une circonstance de la prise de possession du Consulat par Clovis, qui pourroit bien favoriser la prétention de nôtre Auteur, & que nous sommes surpris, qui lui soit échapée ; c'est que ce Prince ayant reçu le diplome d'Anastase, se revêtit de pourpre, prit le diademe, fut proclamé Auguste, & affecta tout l'extérieur de la dignité Imperiale;ce qui vraisemblablement donna lieu aux reproches que Justinien fait à Théodebert, dans la Lettre, dont il s'agit.

Il n'y a point à douter, que Clovis n'eût usé du pouvoir que la dignité de Consul lui donnoit sur les Romains, des Provinces tenuës par

les Bourguignons & les Gots dans les Gaules, s'il eût vêcu plus longtems; mais il jugea à propos de commencer par ſoumettre toutes les Tribus des Francs, & il mourut peu de tems après qu'il en fut venu à bout. Il eſt difficile de juſtifier toute la conduite de ce Prince, au ſujet de la maniere, dont il fit cette réünion; mais il paroît que pour le fond cette guerre étoit juſte: c'eſt l'idée, que nous en donne Gregoire de Tours, ſur le récit duquel nôtre Auteur remarque encore avec pluſieurs Ecrivains modernes, que toutes les Tribus des Francs, lorſqu'elles avoient un Roi à élire, le choiſiſſoient dans la ſeule Maiſon Royale, qui fût dans la nation.

La mort de Clovis dans la force de ſon âge, non ſeulement l'empêcha d'achever la conquête des Gaules, mais lui ôta encore les plus belles occaſions, qu'il eût pu avoir d'être le Héros de ſon ſiecle. Car M. l'Abbé Dubos prétend, & le prouve par pluſieurs paſſages d'Auteurs, qui ont écrit ſous les fils & les petits

fils de ce Prince, qu'il dut bien moins de ses succès à son courage, qu'à sa conversion au Christianisme. On sçait qu'il fut inhumé dans l'Eglise des SS. Apôtres, qui porte aujourd'hui le nom de sainte Genevieve; où selon notre Auteur, l'on fait encore tous les ans, non pas l'anniversaire de son decès, mais du jour que son corps, celui de la Reine Blanche, & ceux de quelques autres; furent déposés dans le lieu de leur sépulture. Car en premier lieu, dit-il, l'Eglise des SS. Apôtres ne fut achevée qu'après la mort de Clovis; en second lieu, les Oraisons, qui se lisent à ce Service annuel, ne parlent que de la déposition de ces corps.

Le sçavant Académicien examine ensuite quelle est cette Reine *Blanche*, & qui sont les autres personnes, dont il est fait mention dans cet anniversaire, & il estime que la Reine Blanche est la Princesse *Albostede*, sœur de Clovis, qui fut baptisée avec lui, & mourut peu de jours après son baptême. » Elle s'appelloit » Blanche en langue des Francs,

» & les Romains des Gaules, en tra-
» duisant son nom en Latin celti-
» que, l'auront appellée *Albostede*: »
les autres, qui sont inhumés dans le même tombeau, sont les deux fils de *Clodomir*, massacrés par *Childebert* & *Clotaire* leurs oncles, & que *Clotilde* leur ayeule fit inhumer, selon Gregoire de Tours avec Clovis.

Il y a dans le chapitre V. des remarques fort curieuses & fort sçavantes sur le partage, que les quatre fils de Clovis firent des États de leur pere. La conquête du Royaume des *Thuringiens*, les deux guerres contre les Bourguignons, dont le païs fut enfin réüni à la France, occupent les trois chapitres suivans, & sont remplis d'anecdotes, & de points de critique, qui les rendent fort intéressans. Il y a moins de neuf dans ce qui regarde la guerre que Justinien fit aux Ostrogots, & à laquelle les Francs prirent beaucoup plus de part, que n'auroit souhaité cet Empereur. Ils y gagnerent cependant des deux côtés; le Roi des Ostrogots pour obtenir d'eux quelque se-

cours, leur céda Marſeille & les autres païs, qu'il poſſedoit dans les Gaules ; & Juſtinien pour les empêcher de continuer à ſecourir ſes ennemis, leur remit tous les droits, que l'Empire prétendoit encore au-delà des Alpes. Ceſſion, remarque M. l'Abbé Dubos, qui donne à la Monarchie Françoiſe un titre de poſſeſſion legitime, que n'ont point toutes les autres nations Barbares établies en Occident.

Nous ſera-t-il permis de douter ſi cette réflexion n'a pas plus de ſpécieux, que de ſolide ? car après tout, ſur quoi étoit fondé le droit que Juſtinien céda à nos Rois ! n'étoit-ce pas uniquement ſur la preſcription & les conquêtes ! or n'eſt-ce pas ſur ce même droit que ſe fondent toutes les autres Monarchies, qui ſe ſont formées des débris de l'Empire Romain ? la nôtre n'a donc en cela d'autre avantage, que d'être entrée par une ceſſion forcée dans les droits des premiers conquérans, & d'avoir une preſcription plus ancienne de ſix cens ans ? or ſix cens ans de plus à une

prescription de douze siecles, sont peu de chose. Car de prétendre comme fait nôtre Auteur, que le droit des Romains étoit plus legitime, parce que J. C. l'a reconnu dans Auguste & dans Tibere, c'est ce qu'on auroit bien de la peine à prouver. Le Sauveur du monde s'est soumis aux Empereurs Romains, à qui Dieu avoit donné l'Empire de l'univers, comme il a donné depuis aux nations qui l'ont démembré, les Provinces dont ils se sont emparés: c'est-à-dire, que les conquêtes des uns & des autres, se sont faites par la permission Divine, & que la possession des uns & des autres, peu legitime dans ses commencemens, l'est devenuë avec le tems.

Le sixiéme Livre traite principalement du Gouvernement des Gaules sous les Rois Mérovingiens. » » Bien que les Monarchies naissan- » tes, dit M. l'Abbé Dubos, pren- » nent ordinairement une forme » d'Etat, qui est simple & facile à » concevoir; il est arrivé neanmoins, » que la Monarchie Françoise a eu dès

» le tems de son origine une forme
» d'Etat très composée & même assez bizarre. Sa premiere conformation a été monstrueuse en quelque maniere .... aucun Auteur, de ceux, qui ont écrit dans le tems, où cette premiere forme de Gouvernement subsistoit encore, c'est-à-dire, sous nos Rois des deux premieres Races, n'a songé à nous l'expliquer méthodiquement. »

En effet, en lisant les Historiens du cinquiéme & du sixiéme siecle, il paroît que la division des Gaules en dix-sept Provinces, laquelle sous les derniers Empereurs Romains avoit lieu dans l'ordre Politique, & dans l'ordre Ecclesiastique, cessa dès la fin du Regne de Clovis de l'avoir dans l'ordre Politique. M. Dubos juge que ce changement fut un effet du partage des Etats de ce Prince, entre ses fils. Mais les soudivisions des Provinces en Citez, & celles des Cantons subsisterent; le Gouvernement Civil n'y fut point changé; & en général la constitution de la

societé fut telle sous les deux premieres races, que Clovis l'avoit trouvée. La Monarchie étoit composée de plusieurs nations, qui avoient chacune leurs Loix & leurs Coutumes ; de sorte que les Sujets des Rois de France étoient compatriotes, sans être concitoyens, & tous également regnicoles, sans être de la même nation. Aujourd'hui tout homme né d'un pere habitué en France, est reputé François ; alors c'étoit la filiation, & non pas le lieu de la naissance, qui décidoit de quelle nation on étoit. Un Bourguignon, par exemple, en quelque Province des Gaules qu'il fût né, étoit censé Bourguignon, & en quelque lieu qu'il fût domicilié, ses descendans étoient toujours Bourguignons. En un mot, il n'y avoit qu'un peuple en France, mais il y avoit plusieurs nations ; ces deux termes n'étoient point équivalens.

Chaque nation étoit divisée en hommes libres & en esclaves, & lorsqu'un homme libre devenoit esclave, suivant la Loi du Digeste,

que toutes les nations avoient adoptée, il restoit à celle, dont il étoit esclave, lors même qu'il étoit affranchi. Il y avoit sur cela quelque exception dans la loi des *Ripuaires*. Du reste, chacune des six ou sept nations, qui habitoient les Gaules, avoit son Code, suivant lequel les particuliers devoient être jugés. C'est-à-dire, que le Franc Salien poursuivi en Justice par un Romain, étoit jugé suivant la loi Salique, & ainsi des autres. Mais on avoit formé de tous ces Codes & du Théodosien un corps de Droit Civil, qui s'appelloit LEX MUNDANA, *le Droit du monde*; par opposition au Droit Canonique, suivant lequel on se regloit dans les affaires spirituelles, & les matieres ecclésiastiques.

Il s'ensuivoit delà, qu'un même Prince étoit Roi particulier de plusieurs nations par différens titres, & que si la loi de succession obligeoit les Romains des Gaules à reconnoître pour Souverain, celui qui étoit appellé à la Couronne des Francs, ce n'étoit pas en vertu de cette succes-

ſion, mais parce que ce Prince étoit en même-tems appellé à la Principauté des Romains en vertu des conventions, que ceux-ci avoient faites avec Clovis, & en vertu des diplomes des Empereurs. Auſſi Dagobert eſt-il qualifié par un Auteur contemporain, Roi des Francs, & Prince des Romains.

Nous avons dit qu'encore que chaque Tribu des Francs eût ſon Roi particulier avant Clovis, il n'y avoit à ce qu'il paroît qu'une ſeule Maiſon Royale dans toute la nation, mais la Couronne ne paſſoit aux Collatéraux qu'au défaut de la ligne directe. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'après que Clovis eut réüni toutes les Tribus à ſon Empire, la Couronne de France ne fut plus poſſedée par ſes deſcendans, que par voye d'hérédité; que la loi, qui aſſuroit cette ſucceſſion, leur ſoumettoit les Romains en vertu de la ceſſion faite par Juſtinien & les autres Barbares, comme des nations ſubjuguées: que cette loi, que nous n'avons point, & qui n'a peut-être jamais été redigée

par écrit, eſt citée par tous les Auteurs contemporains; & que dans toutes nos Hiſtoires, on voit toujours les filles excluës du Trône, ſans qu'aucune ait jamais entrepris de le diſputer aux Collatéraux même les plûs éloignés. Un tel uſage, ajoute M. Dubos, ſuivi ſi conſtamment, & ſans aucune variation, ſuffit pour prouver l'exiſtence de la loi qu'il ſuppoſe.

Il eût été ſans doute plus ſûr & plus court de s'en tenir là, mais on a voulu quelque choſe de plus, & on entreprit de fonder le droit de la ſucceſſion des mâles à la Couronne, à l'excluſion des femmes ſur quelques articles de la loi Salique redigée par l'ordre des fils de Clovis, & de quelques-uns de leurs ſucceſſeurs. Nôtre Auteur examine s'il eſt vrai, que ſuivant l'opinion commune, le Texte de cette loi faſſe une mention expreſſe de la ſucceſſion à la Couronne, mais il n'y a rien trouvé, ſinon que ce qui eſt dit qu'aucune portion de la terre Salique ne ſçauroit jamais appartenir aux femmes,

a toujours été inviolablement obſervé à l'égard de la Couronne, après même que les déſordres arrivés ſous les derniers Rois de la ſeconde Race, eurent donné atteinte à la premiere conſtitution de la Monarchie, & que les Terres Saliques, qui dans leur origine étoient des bénéfices militaires établis par les Empereurs Romains, furent devenus des Fiefs, & qu'on eut trouvé l'expédient de les faire paſſer aux femmes.

Il y a dans le troiſiéme & quatriéme chapitres, pluſieurs remarques fort judicieuſes ſur la diviſion des habitans des Gaules en Romains & en Barbares, ſur ce qui diſtinguoit les uns des autres, ſur le nom de *Barbares*, dont les peuples ne ſe tenoient point deshonorés ſur la difference des Loix *Saliques* & *Ripuaires*; ſur l'introduction de l'eſclavage Germanique dans les Gaules, ſur la diſtinction des Serfs de corps & des Serfs de bien, & ſur les combats en Champclos devenus ſous les derniers Rois de la ſeconde Race, une des voyes juridiques de terminer les procès.

L'Auteur remarque ensuite, que tous les Francs de condition libre étoient laïques, ceux qui embrassoient l'état ecclésiastique étant censés avoir renoncé à être de la nation Françoise, & avoir passé, pour ainsi dire, dans la nation Romaine, parce qu'ils se faisoient couper les cheveux, ce qui étoit le distinctif des Barbares & des Romains : qu'ils ne composoient tous qu'un seul ordre de Citoyens, qui n'étoient point partagés, comme aujourd'hui, en nobles & en roturiers, puis qu'encore que les familles anciennes & illustres fussent plus considerées que les autres, elles ne faisoient pas un ordre particulier. Tout cet article est prouvé par quelques exemples de la loi Salique & de la loi Ripuaire, qui sont en quelque maniere deux tables de la loi nationnale des Francs, & par le témoignage de plusieurs Ecrivains François & Etrangers, qui ont passé pour les plus sçavans dans l'Histoire des antiquités de nôtre Monarchie.

Le cinquiéme chapitre traite des

perſonnes propoſées pour faire obſerver les loix. M. Dubos prétend que les Rois, auſſi jaloux d'exercer par eux-mêmes le pouvoir Civil, que le Militaire, faiſoient ſouvent lés fonctions de premier Magiſtrat, & en citant à ce ſujet une capitulation de Childebert II. où il traduit le mot *Francus* par *homme de condition libre*; il obſerve que dès la fin du ſixiéme ſiecle, ce terme étoit ſouvent pris en ce ſens. Il ajoute, que ceux, qui commandoient immédiatement ſous les Rois, étoient nommés *Senieurs*; mais qu'ayant été trop multipliés, on fit des *Archiſenieurs*, qui travailloient avec le Prince. On trouve auſſi dans la loi Salique, dans la Ripuaire, & dans les Capitulaires, des Magiſtrats nommés *Ratchimbourgs*, qui étoient comme nos Echevins d'aujourd'hui.

On ſçait aſſez par nos Hiſtoires, ce que c'étoit que *le champ de Mars*: le *Mallus*, ou *Mallum* eſt moins connu; c'étoit une aſſemblée, qui avoit quelque rapport aux *Aſſiſes*, elle étoit compoſée d'Officiers, qui alloient

alloient de contrée en contrée rendre la justice aux peuples. Les Ordonnances des Rois défendirent dans le neuviéme siecle à ces Compagnies de tenir leur séances dans les Eglises, ni dans leurs Vestibules.

Les Barbares, qui ont ruiné l'Empire Romain, n'aimoient pas le séjour des Villes, qu'ils regardoient, dit *Ammien Marcellin*, comme des buissons semés de piéges & environnés de filets. C'est ce qui a donné lieu à *Cassiodore*, de dire que le nom de *Barbare* étoit composé de *Barba* & de *Rus*, (Campagne.) M. l'Abbé Dubos rejette cette étymologie, & remarque que ce que dit Ammien Marcellin ne regardoit point les Francs, qui non seulement demeuroient dans les villes, mais y exerçoient même les emplois municipaux; témoins ce que nous avons dit des Ratchimbourgs, qui administroient la justice sous la direction des Comtes.

Les Francs étant en petit nombre dans les Cités, il y a toute apparence, qu'ils aprirent le Latin, qu'on

parloit ordinairement dans les Gaules. Ce Latin étoit mêlé de Celtique, il le fut dans la suite du Germain, qui étoit la Langue des Francs, & de ce mêlange s'est formée la Langue Françoise, où le Latin domine; mais comme les Allemands étoient en plus grand nombre dans les Provinces Sequanoises; les Celtes dans la troisiéme Lyonnoise, & les Germains dans la partie septentrionale de la seconde Belgique; il est arrivé delà, que l'Idiome Germanique que parloient les Allemands, a prévalu dans les premieres de ces Provinces, le Celtique, ou Bas-Breton dans la seconde, & le Flamant; autre Idiome Germanique, dans la troisiéme.

Nôtre Auteur, en parlant des Bourguignons & des autres nations Barbares établies dans les Gaules, observe entr'autres choses que l'usage des duels judiciaires, c'est-à-dire, des combats singuliers ordonnés par autorité de Justice, comme un moyen propre à faire connoître si un accusé étoit coupable ou non, avoit été introduit en France par la

premiere de ces nations, composée originairement de Forgerons & de Charpentiers.

Il commence le huitiéme chapitre, par combattre ce qu'il appelle toujours le préjugé vulgaire, à sçavoir que Clovis, après avoir conquis les Gaules l'épée à la main, les gouverna durement, & reduisit les Romains Gaulois à une condition aprochante de la servitude, » attribuant à ses Francs une autorité » sur le peuple Gaulois, avec une » distinction formelle, telle que du » maître à l'esclave. » Surquoi il cite M. de Boulainvilliers. A cela il répond, 1°. que la meilleure partie des Gaules fut soumise à Clovis par voye de négociation. 2°. Que ce prétendu traitement tyrannique fait aux Gaulois, ne s'accorde, ni avec le Consulat conferé à Clovis par Anastase, ni avec la cession des Gaules faite aux fils de ce Prince par Justinien. 3°. Que toute l'Histoire de ces premiers tems détruit le préjugé, dont il s'agit, n'y eût-il que la conduite respectueuse que tinrent la plûpart des

Rois Merovingiens avec les Evêques.

Il ajoute dans le chapitre suivant, que sous ces mêmes Rois les Romains des Gaules vivoient selon le Droit Romain, & que chacun d'eux y étoit demeuré en possession de son Etat. Il examine ensuite quel étoit ce Droit Romain, qu'on suivoit dans les Gaules ; & il croit que dans les pays, qui avoient été soumis aux Visigots, c'étoit le Code d'*Anian*, redigé en 505. par les soins d'Alaric II. & dans celles, qui sont au Nord de la Loire, le Code *Theodosien* publié en 435. par Théodose le jeune. Ces deux Codes, & la multiplicité des Loix des differentes nations soumises à l'Empire François, causoient sans doute une confusion, qui devoit avoir de grands inconvéniens ; mais c'étoit une necessité pour Clovis d'en user ainsi. Ce Conquérant vêcut trop peu pour remedier au mal, & le partage du Royaume entre ses Successeurs ne permit pas à ces Princes d'entreprendre autre chose, que de reformer les abus les plus nuisi-

bles au Gouvernement. Ce chapitre & les deux ſuivans, meritent d'être lûs avec attention.

Dans le treiziéme, l'Auteur après avoir démontré que les Francs en avoient uſé avec les anciens Habitans des Gaules, bien différemment des Viſigots & des Bourguignons, & ne leur avoient pas ôté une portion de leur terre, convient qu'ils diſtribuerent à leurs ſujets naturels quelques terres, qui furent nommées *Saliques*; mais il prétend que pour cela, il ne fut pas néceſſaire d'en dépoſſeder aucun Romain. 1°. Parce qu'après la réünion de toutes les Tribus des Francs ſous l'Empire de Clovis, la nation entiere ne faiſoit pas plus de vingt-cinq mille combattans. 2°. Parce que par la conquête des deux Germaniques & des deux Belgiques, ce Prince eut dans ces Provinces aſſez de bénéfices militaires à ſa diſpoſition pour en faire des terres Saliques. 3°. Parce qu'il aura pu encore convertir en terres Saliques d'autres fonds, ou qui étoient du domaine des Empereurs, ou qui

lui auront été dévolus à titre de déſhérence, de confiſcation, ou autre. Enfin on ne lit dans aucun Auteur ancien, que Clovis ait donné une portion de terre Salique à chacun des Francs, qui l'avoient ſuivi; & les terres Saliques ſe trouvent déſignées par l'appellation de *Bénéfices*, ſous les deux premieres races de nos Rois.

On trouvera dans les chapitres XIV. & XV. tout ce qui regarde les revenus des Rois Merovingiens: c'étoit, ſelon nôtre Auteur, préciſément les mêmes que ceux, qu'y avoient eu les Empereurs, & qui étoient compoſés, 1°. du produit des terres du domaine, lequel étoit conſidérable. 2°. Du produit du tribut public, ou du ſubſide ordinaire, payable géneralement par tous les Citoyens à raiſon de leurs biens, états, & facultés. 3°. Du produit des doüanes & des péages. 4°. Des dons gratuits, ou réputés tels, que les ſujets faiſoient quelquefois au Prince.

L'autorité de Clovis & de ſes Succeſſeurs ſur les Romains, fut auſſi

la même, qu'avoit été celle des Empereurs ; & cette autorité étoit très deſpotique. Comme les Romains faiſoient ſans contredit le plus grand nombre des ſujets de nos Rois, & que d'ailleurs ces Princes jugeoient ſeuls les Francs en matiere civile & criminelle, qu'ils avoient beaucoup de graces à diſtribuer, & que les autres Barbares avoient été ſoumis par la force des armes : on conçoit aiſément qu'il fut aiſé aux Monarques d'établir ſolidement leur autorité ſur tous. Le dix-ſeptiéme & dernier chapitre, contient quelques conjectures ſur le tems, où a ceſſé la diſtinction, que nous avons vû être entre les différentes nations, dont étoit composé le peuple de la Monarchie ; & elles ſont toutes apuyées de faits hiſtoriques, qui leur donnent au moins une grande vraiſemblance.

ARTICLE CXVII.

LETTRES PASTORALES, de Monseigneur l'Evêque de Londres aux fideles de son Diocese, contre les libertins & les incrédules, traduites de l'Anglois par Abraham le Moine, Prêtre de l'Eglise Anglicane, & Chapelain du Duc de Portland... A la Haye chez Gosse *&* Neaulme, 1732. in-octavo *pages* 500.

LE Livre dons nous allons parler, justifie assez le reproche que les Théologiens de la Communion Romaine, ont fait souvent aux Protestans, d'avoir, en sappant l'autorité de l'Eglise, introduit dans la Religion un principe qui en ébranloit les fondemens, & qui aboutiroit enfin à éteindre la Foi dans la plûpart des esprits. Tandis que la réforme n'a été occupée qu'à se procurer des établissemens durables, ou qu'à se maintenir dans ceux qu'elle s'étoit déja formés, le mal a été

moins sensible. La chaleur des disputes fixoit invariablement l'attention des combattans sur les matieres contestées. Les nouveaux Apôtres, conduits tout à la fois par l'amour propre & par la haine, prévenus en faveur de leurs sentimens & aussi envenimés contre ceux de leurs adversaires, ne songeoient qu'à faire triompher leurs dogmes, sans réfléchir sur les suites fâcheuses que pourroient avoir pour eux-mêmes les moyens dont ils étoient obligés de se servir. Leurs victoires prétenduës & leurs conquêtes, ont trop fait connoître les pertes réelles de la Religion, & les descendans des premiers Réformateurs, sont forcés de gémir aujourd'hui des plaïes cruelles qui la désolent, causées dans l'origine par ceux qu'ils réverent encore comme leurs Peres & leurs Maîtres. La liberté de décider sur la Foi, & de raisonner sur l'Ecriture, n'a plus eu de bornes; les Sectes se sont multipliées, l'indifférence sur les diverses Religions a paru à la suite; il a fallu la soutenir, & pour y réüssir,

à quels excès ne s'eſt-on pas porté ? On a fourni aux eſprits orgueilleux & indépendans, ou à ceux qui ſont intéreſſés par leurs mœurs à ne rien croire, une occaſion naturelle d'évoquer à leur tribunal les principales vérités, & d'en ſecoüer le joug. De là, cette foule d'écrits où l'Evangile eſt maltraité ſans pudeur, où l'Ecriture eſt horriblement défigurée, où les railleries ſur les myſteres les plus ſaints, ſont prodiguées avec l'indécence la plus grande. Cette contagion, quoi que trop malheureuſement répanduë dans tous les païs, n'eſt pourtant nulle part plus à la mode qu'en Angleterre, & on en ſçait aſſez les raiſons. Tant de Livres impies qui y ont paru, ſur tout depuis quelques années, ont excité le zéle de M. l'Evêque de Londres. Il a crû que ſon miniſtere l'obligeoit de fournir à ſes Dioceſains, des armes pour combattre le libertinage regnant ; ou des préſervatifs pour ſe garentir du venin. M. le Moine de ſon côté, a voulu ſeconder les travaux du ſçavant Evêque

en traduiſant ſes Ouvrages en François, & en mettant par-là le remede à l'uſage de tous ceux qui parlent cette Langue. Nous rendons volontiers juſtice aux intentions, aux efforts, & au merite du Prélat Anglois, mais ſes raiſonnemens, quelques ſolides qu'ils ſoient dans ce qu'ils traitent, auront-ils dans leur entier développement le ſuccès dont pourroit ſe flatter un Docteur de l'Egliſe Romaine; & le principe fatal qu'il ne peut après tout abdiquer, & qui permet à chaque particulier d'examiner l'Ecriture, & de n'admettre que ce que ſes lumieres ou ſes travers, lui permettront d'y appercevoir, ne poura-t-il pas toujours être retorqué contre lui-même avec avantage par ceux dont il combat, avec tant d'érudition d'ailleurs, les maximes & l'irreligion ? quoi qu'il en ſoit, nous allons rendre compte des différentes Lettres Paſtorales qui compoſent cet Ouvrage, avec la ſincerité dont nous faiſons profeſſion, ſans nous embarraſſer dans des controverſes uſées, & étrangeres au ſu-

jet présent ; & nous ne suivrons , pour le faire, que la Méthode que le Prélat a lui-même employée.

Le début de la premiere Lettre, est insinuant. Un Evêque peut-il être tranquille à la vûë de tant de dangers, qui menacent également la Foi & les mœurs ? Les exhortations seules, les discours de vive voix ne suffisent pas dans une conjoncture si critique. Ils faut encore des écrits qui déposent en faveur de la vérité, & qui rappellent à l'attachement qui lui est dû, ceux qui auroient eu le malheur de se laisser séduire par les maximes de l'impiété, ou entraîner au torrent de la corruption. On convient que *cette Méthode, est un peu extraordinaire*, l'Episcopat Anglican se déchargeant apparemment de ce soin pour l'ordinaire, sur les Ministres subalternes ou sur les Docteurs particuliers, mais l'occasion qui oblige aujourd'hui d'y recourir, ne l'est-elle pas aussi ? La ville de Londres se trouve livrée à une dépravation de mœurs & de sentimens presque générale, & de la Capitale, le désor-

dre se répand avec rapidité dans les Provinces. Il est donc d'une importance infinie d'arrêter les progrès funestes de cette contagion, & un Evêque de Londres doit l'entreprendre avec d'autant plus de courage, qu'en guérissant son Diocése, il peut se flatter du même succès dans le reste du Royaume, & de ramener dans toute l'Angleterre, l'ordre, l'union, l'esprit de l'Evangile, la décence que l'on s'efforce d'en bannir par tant de moyens.

On fait ensuite une peinture courte, mais vive des maux dont on se plaint, si capables d'allumer le zele des vrais Chrétiens, & on rabat presqu'aussi-tôt sur quelques-uns des Ouvrages les plus dangereux, qui se soient publiés contre la Religion. Que de plumes licentieuses ! que d'Auteurs audacieux ! l'un *(a)* n'a point rougi de soutenir que la societé n'étoit fondée que sur la corrup-

(a) La Fable des Mouches à miel, ou le bien qui revient au Public de la corruption des particuliers, &c. attribué à M. Mandeville Docteur en Medecine.

tion des particuliers ; & de mettre, pour ainsi dire, sous la protection des loix les vices les plus honteux. Un second (*a*) sous prétexte de combattre les usurpations du *Papisme*, anéantit jusqu'à l'existence d'un Ministere Chrétien, & d'une Eglise Chrétienne. Un troisiéme (*b*) plein de zéle en apparence, pour le sens littéral de l'Ecriture, à l'abri de ce moyen hypocrite, sappe les fondemens du Christianisme. Un dernier (*c*) enfin paroît vouloir donner aux actions & aux miracles de J. C. un sens spirituel & plus sublime ; mais son veritable but est d'en détruire la réalité. On ne parle pas de tant

(*a*) Les droits de l'Eglise Chrétienne défendus contre les Prêtres Romains, & tous les autres qui prétendent avoir sur elle une autorité indépendante, &c. attribué à M. Tindal Docteur en Droit.

(*b*) Discours sur les fondemens & les raisons du Christianisme, & examen du sistéme sur le sens litteral des Prophéties, attribué à M. Collino.

(*c*) M. Voolston si connu par ses Brochures sur les miracles de J. C. & par sa condamnation, mort depuis peu dans les prisons du Banc du Roi.

d'autres, qui ne cherchent qu'à élever la Religion naturelle sur les débris de la Religion révélée, ou qu'à montrer que celle ci n'est gueres que la premiere, réduite en maximes politiques, & ajustée aux intérêts de ceux qui gouvernent.

Est-ce l'amour de la vérité, est-ce le désir du bien public qui conduit ces Ecrivains dans leurs recherches? les railleries leur tiennent souvent lieu de preuves, & les mauvaises subtilités dont ils font un crime aux autres, sont leurs plus sûres armes. Il est aisé de développer tous les artifices dont ils se servent pour en imposer au public, & pour surprendre sa crédulité : de sçavans Théologiens dans toutes les Communions, ont consacré leurs veilles à ce travail loüable. Si jamais la Religion n'a été attaquée avec plus de fureur, jamais aussi elle n'a été défenduë avec plus d'éloquence & plus de force. Mais le moyen, dit M. l'Evêque de Londres, pour *les gens du commun*, dont les lumieres sont ordinairement très bornées, de suivre & de

comprendre cette longue chaîne de raiſonnemens ? également dépourvûs & de loiſir & de capacité, pour entrer dans ces diſcuſſions laborieuſes, ils ſont aiſément la proye de ceux qui les attaquent. Le remede trop compoſé ou trop précieux en quelque façon pour la multitude, devient inutile. Le ſçavant Evêque a donc cru qu'il étoit de ſon devoir d'établir quelques regles courtes & faciles, pour diſtinguer l'erreur d'avec la vérité, propres à porter la conviction dans les cœurs, & la lumiere dans les eſprits les plus ſimples. Quelques-unes n'ont preſque pas beſoin de preuves, quelques autres demandent un peu plus d'étenduë. Nous allons en tracer l'idée, autant que peut nous le permettre la briéveté à laquelle nous ſommes aſſujettis dans ces Mémoires.

I. » Il faut avant toutes choſes, » que vous ayez un deſir ſincere de » connoître la volonté de Dieu, & » une forte réſolution de vous ſou» mettre à tout ce qui vous paroîtra » tel. En effet, l'éloignement que

nous avons pour l'Evangile, ne vient pour l'ordinaire que de celui que nous avons auparavant pour la vérité, & pour le joug qu'elle impose dans la Pratique. On ne peut renoncer à des passions flatteuses, la volupté séduit, l'amour du monde captive ; on prête dès-lors volontiers l'oreille aux argumens des libertins, & on s'occupe par interêt des doutes qu'ils font naître, & des difficultés qu'ils proposent sur la Religion.

II. » Ne negligez aucun des » moyens que Dieu vous présente, » pour vous instruire pleinement de » sa volonté. » La lecture de l'Ecriture sainte est un des principaux ; vous vous y remplirez l'esprit des plus sublimes idées. Le secours pour comprendre les divines leçons, ne vous manquera pas, si vous le demandez humblement. Si quelques difficultés vous arrêtent malgré tous vos soins, vous en trouverez la resolution dans le commerce des personnes pieuses & sçavantes, mais prenez garde que ces difficultés ne viennent de trop de curiosité dans vos recherches.

III. » Examinez la conduite & » les mœurs de ceux qui tâchent de » vous féduire ou de féduire les au- » tres. » Le déréglement de leur cœur, eft la fource de leurs égaremens fur la Religion. Ils ne lui contefteroient points fes droits, fi elle les autorifoit dans leurs paffions. Quelques-uns peut-être ont une conduite fans reproche. A les bien examiner, on trouveroit fouvent qu'ils ne doivent leur réputation qu'à une adreffe myftérieufe qui les dérobe au grand jour. Convenons pourtant, puifqu'on le veut, de leur fageffe dans la pratique. Que s'enfuit-il, pour la vérité de ce qu'ils débitent ? outre que le nombre en eft fort rare, c'eft un orgueil infupportable qui les porte à combattre les opinions les mieux établies. Ils ne veulent point penfer comme le refte des hommes. Un incrédule lui-même, difoit d'un Ecrivain du même parti. *Si les fentimens de cet homme-là étoient établis aujourd'hui, il les combattroit dès demain.*

IV. Une regle très fage, eft d'é-

viter la lecture de tout Livre ſur la Religion, dès qu'il n'eſt pas écrit avec la gravité & le reſpect que demande un ſujet ſi ſérieux. Le ridicule a un empire naturel ſur la plûpart des eſprits. Cette maniere d'attaquer, eſt d'autant plus redoutable, qu'elle eſt plus d'intelligence avec la foibleſſe, & la méchanceté des hommes. Mais les railleries dont les incrédules chargent leurs Ouvrages, ne ſont-elles pas une preuve ſans réplique de la perverſité de leurs intentions ? que prétendent-ils ? ou ſe joüer des hommes en général & inſulter aux Nations, & de quel œil doit-on les conſiderer dans la ſocié-té? Ou ſubſtituer aux moyens dont la Religion ſe ſert pour aſſurer notre bonheur, d'autres moyens plus naturels pour nous conduire à ce terme, & ce projet qui mériteroit du moins qu'on louât leur bonne foi, en condamnantleurschimeres,s'executeroit-il par les voyes indécentes qu'ils employent? quoiqu'il en ſoit, la lecture de ces écrits ou ſatiriques ou burleſques, amene l'indiffé rence; la pré-

vention ne tarde pas à se montrer ; & quelqu'un prévenu contre le Christianisme avec le secours des passions, en devient bientôt l'ennemi declaré.

V. » Ne vous laissez jamais per» suader de renoncer à la révelation, » sous prétexte de suivre la raison » comme votre seul guide. » La raison seule, sans le secours de la révelation, n'a pu dans tous les tems que nous égarer, ou nous mener à une perfection seulement apparente & fragile. Ces Philosophes dont on nous releve avec affectation les lumieres & la sagesse, n'ont jamais pu s'accorder entr'eux ; & leurs sistémes opposés ne nous présentent que des notions obscures. Sans fixer nos sentimens, ils ne peuvent que fortifier notre ignorance. La multitude d'ailleurs, peut-elle entrer dans la discussion de leurs opinions. Veut-on, pour la soumettre à un examen impossible, l'engager à quitter le sistéme de Morale le plus clair & le plus régulier, & dont tout annonce la divinité ? Ces Philosophes en-

fin, en supposant, ce qui est faux, que leur Morale est bien liée, ont-ils pourtant tout enseigné ? la révelation n'a-t-elle pas ajouté infiniment à leurs maximes & à leurs préceptes ? quelle comparaison peut-on faire de plus, de la Religion naturelle que *les Raisonneurs modernes* opposent à la révelation, avec celle que les Sages de l'Antiquité ont découverte par les lumieres de la raison ? l'une érigeoit la vertu sur la ruine des passions criminelles, & apprenoit à modérer les autres ; celle-ci semble ne se proposer que de les satisfaire. Nous regrettons que les bornes qui nous conviennent, ne nous permettent pas de développer le parallele judicieux que le Prélat fait des deux différentes Ecoles, aussi-bien que le tableau éloquent qu'il nous trace de cette doctrine céleste, qui développé la Religion naturelle, qui l'annoblit & l'éleve au plus haut degré de pureté & de perfection.

VI. Le doute que quelques uns affectent de répandre sur une doctrine, n'est point précisément une rai-

ſon de la regarder comme douteuſe. Les opinions les plus reſpectables, ont eu leurs contradicteurs, & les plus decriées, leurs partiſans. Le Pyrrhoniſme même, quelque extravagant qu'il ſoit dans ſes principes & dans ſes ſuites, ne forme-t-il pas dans l'eſpece ſçavante une Secte nombreuſe à la honte de l'érudition & du raiſonnement?

VII. Les preuves ſuffiſantes que nous avons qu'une doctrine vient du Ciel, doivent rendre notre Foi inébranlable, quoique nous n'appercevions pas clairement la convenance & l'utilité de chacune de ſes parties. Ce que nous ne concevons pas, ne fut jamais une raiſon de rejetter ce que nous voyons avec évidence. Quelle temerité, à une intelligence auſſi bornée que la nôtre, de vouloir pénétrer dans les deſſeins de Dieu, ou de nous révolter contre ſes volontés les plus expreſſes, parce que nous ne pouvons en expliquer les raiſons? Tout ce qui nous environne dans la nature, nous annonce ſi éloquemment la foibleſſe &

l'imperfection de nos lumieres ; & que de choses ne sommes nous pas forcés d'admettre & de reconnoître dans le silence, quelqu'impénétrables qu'elles soient à nos recherches ? la raison nous instruit des caracteres que doit avoir une doctrine, pour nous convaincre de la divinité de son origine, & cela suffit. Soumettons-nous avec confiance, & convenons avec humilité que nous ne pouvons sçavoir des choses divines, que ce qu'il a plu au Seigneur de nous en révéler.

VIII. » Ne souffrez point qu'on » détourne votre attention des preu» ves les plus claires, & les plus di» rectes de la vérité du Christianis» me, pour l'arrêter sur d'autres » preuves, qui, quoi que bonnes, » sont moins à la portée du com» mun des Chrétiens. » C'est l'artifice des incredules, comme de tous ceux qui soutiennent une mauvaise cause : ils écartent, autant qu'ils le peuvent, ces raisons victorieuses qui font taire l'entêtement le plus grand. Ils ramenent la dispute à des matie-

res, ou ſouvent peu eſſentielles au fonds de la Religion, ou pour l'ordinaire, trop ſuſceptibles de diſcuſſions pour être jugées par la multitude. Que n'ont-ils pas écrit depuis près d'un ſiecle, pour affoiblir les preuves que nous tirons des Prophéties, & des Types, ſur leſquels les Auteurs Chrétiens de tous les tems, ont inſiſté ? leurs attaques ont été vaines, & de ſçavans Auteurs ont confondu tous leurs efforts. Mais qui peut parmi les hommes ordinaires, ſe faire Juge des difficultés & des réponſes ſur ces ſortes de ſujets ? Un travail de cette nature ſuppoſe des lumieres ſupérieures, un courage peu ordinaire, une connoiſſance ſolide des Langues, de la Chronologie, de l'Hiſtoire. On conçoit que des ſoins ſi étendus ne peuvent regarder que des genies du premier ordre, & que les Docteurs de la Loi. La multitude des Fidéles ne doit donc point ſe laiſſer étonner, par les déclamations des incrédules ſur ces différens points, lors même qu'elle n'eſt pas en état d'appercevoir & de prouver

ver l'illusion de leurs raisonnemens. Elle a, pour s'assurer de la vérité de la Religion, des moyens qui sont plus à sa portée, plus palpables & plus convaincans.

Ces moyens sont les faits rapportés dans l'Evangile. Oseroit-on dire qu'ils n'ont pas un plus haut degré de certitude, qu'aucune autre Histoire du monde. Faits incontestables dans leur origine, faits éclatans dans les merveilles dont ils ont été suivis, faits consacrés par le caractere des témoins oculaires qui les déposent, & qui en ont attesté la vérité aux dépens de leur sang. Or quelles sont les consequences qui résultent de ces faits ? quel est l'usage que l'on en doit faire, pour se convaincre de la vérité du Christianisme ?

1°. Nous voyons l'attente générale où l'on étoit d'un Messie & d'un Liberateur, environ le tems que J. C. vint au monde. M. l'Evêque de Londres rapproche en peu de mots & avec clarté les endroits des Evangiles, qui confirment cette vérité : il étoit donc établi parmi les

Juifs, comme d'un commun consentement, que le tems marqué par les Prophetes pour cette manifestation si desirée, étoit enfin arrivé. » Le subterfuge même, con-
» tinuë le Prélat, des Juifs moder-
» nes qui supposent que les Oracles
» ont prédit deux Messies, l'un hu-
» milié, l'autre triomphant, est
» une preuve arrachée de la bouche
» d'un adversaire, qu'un Messie
» promis par les Prophetes, est dé-
» ja venu, vû qu'il leur est impos-
» sible d'appliquer plusieurs passa-
» ges, que leurs propres Auteurs
» avant J. C. ont expressément ap-
» pliqués au Messie, à aucune au-
» tre personne qu'à un Messie dans
» l'humiliation & les souffrances.

2°. Fixons principalement notre attention sur les miracles du Sauveur, & sur ceux que les Apôtres ont operés sans nombre pour annoncer sa doctrine. Il faut en examiner les circonstances, le nombre, l'éclat, les suites. En nier la réalité, c'est s'aveugler en plein jour, c'est révoquer en doute le témoignage cons-

tant de tous les ſens, & détruire contre toute raiſon la vérité hiſtorique la plus authentique, qui fût jamais. Les plus violens adverſaires du Chriſtianiſme n'en ont pas eu la hardieſſe. Dira-t-on avec les Juifs, que ces merveilles ſe faiſoient par le pouvoir du démon? mais ſatan, comme J. C. lui-même le leur répreſentoit, eſt-il donc oppoſé à lui même; & peut-on penſer ſans abſurdité que l'Apôtre du vice, devienne le Miniſtre des vertus les plus ſublimes? Auſſi le Sauveur apportoit-il aux Juifs les prodiges qui brilloient à leurs yeux, comme une preuve inconteſtable de la divinité de ſa miſſion, & il fondoit principalement l'énormité du crime des incrédules qui le rejettoient, ſur ce qu'ils étoient témoins de ſes miracles ſans reconnoître ſa puiſſance.

Mais ces miracles n'étoient-ils pas de ſimples allegories, de ſimples narrations prophétiques & paraboliques, de ce qui devoit s'executer dans la ſuite d'une maniere ſpirituelle & beaucoup plus merveilleuſe? Il

étoit reſervé à notre ſiecle d'enfanter un paradoxe ſi étrange. Le libertinage ne l'a imaginé , que pour ébranler & embaraſſer les Chrétiens peu attentifs, ou peu éclairés, à qui il ſera facile de perſuader que, ſi J. C. n'a point fait de miracles réels, l'Evangile n'a point par conſequent de fondement réel. Surquoi s'appuye l'Auteur téméraire de ce nouveau ſiſtéme ? Il prétend que les Peres ont toujours enviſagé les miracles ſous ce point de vûë; mais c'eſt en cela même que ſa mauvaiſe foi paroît dans toute ſon étenduë. : il n'a pas produit une ſeule autorité des Chrétiens des trois premiers ſiecles, excepté celle d'Origene, pour appuyer ſon ſentiment. A quoi ſervent toutes ces citations qu'il entaſſe avec pompe, tirées des Peres & des Auteurs du quatriéme ſiecle, du cinquiéme & des ſuivans ? C'eſt un piége groſſier qu'il tend à une multitude déſarmée ou peu vigilante. Nous ne diſconvenons pas que les Auteurs dont il rapporte les témoignages, n'ayent donné des interprétations figurées à la plûpart

des faits miraculeux de l'Evangile. C'étoit, ſi l'on veut, un effet du mauvais goût qui regnoit alors dans les ſciences, & d'un zéle ſingulier qui les portoit non-ſeulement à affermir les Chrétiens dans la créance des dogmes, mais encore à tourner tout indifféremment au profit de la Morale ? mais ont-ils pour cela prétendu jamais exclure le ſens litteral, & la réalité des miracles ? c'étoit pourtant ce qu'il auroit fallu prouver. N'ont-ils pas tous au contraire inſiſté ſur les miracles du Sauveur, comme ſur la preuve la plus forte & la plus lumineuſe de la Religion ? Origene lui-même qui a ſuivi plus qu'aucun autre la méthode des explications allégoriques, en pluſieurs endroits de ſon Livre contre Celſe, ne tire-t-il pas de ces miracles des preuves directes du Chriſtianiſme ? C'eſt ce que le Prélat Anglois démontre par l'extrait judicieux, qu'il nous donne de cet Ouvrage. Tant il eſt vrai, conclut-il, » » qu'il eſt peu ſûr de décider de l'o- » pinion des Peres, ou de quelque

» autre Auteur que ce soit, par des
» passages particuliers, qu'on peut
» avoir tirés de leurs écrits, sans
» aucune attention à ce qui y a don-
» né lieu, ou sans les comparer
» avec leurs autres Ouvrages. Li-
» berté qu'on n'a que trop prise de-
» puis peu; & qui, si elle étoit une
» fois établie, mettroit tous ceux
» qui auroient quelque mauvais des-
» sein, en état de prêter à presque
» tous les Auteurs telle opinion
» qu'on voudroit.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on l'a remarqué; les esprits les plus forts, ne le sont que de nom, & dans le fait ne se distinguent des autres hommes que par une foiblesse encore plus grande. On veut fuir une obscurité, & l'on se jette dans des ténébres plus épaisses. Comment Voolston n'a-t-il pas été touché des consequences pitoyables, qui coulent naturellement de la supposition du sens allégorique & mystique, exclusif du litteral? Quoi! ce grand nombre de Juifs, qui embrassoient l'Evangile, touchés de la ré-

ſurrection des morts, de la guériſon des malades, de tant d'autres prodiges qui éclatoient à leur vûë, n'avoient point eu de motif réel pour ſe convertir? Ce Lépreux delivré miraculeuſement de la lépre, revenoit à Jeſus pour le remercier *de rien* (Cette troupe qui vouloit proclamer Roi le Sauveur, pénétrée de reſpect pour une puiſſance dont les effets la frapoient, n'avoit réellement rien vû? Nous ne pouſſerons pas plus loin l'induction. Ce morceau que nous ne faiſons qu'ébaucher eſt rempli avec force & beaucoup de nobleſſe.

3°. Aux miracles du Sauveur, joignons encore comme une nouvelle preuve de ſon autorité divine, les diverſes prédictions qu'il a faites, & qui ont été exactement accomplies; ce qu'il avoit annoncé à ſes Apôtres, la ruine de Jeruſalem, la deſtruction du Temple, la diſperſion de cette nation proſcrite. L'Auteur diſcute cet article avec préciſion, & en rapportant les Textes du nouveau Teſtament, il fait voir leur parfait accord avec l'évenément, & ce que

les Hiſtoires nous ont appris.

4°. Finiſſons par la propagation de l'Evangile. Nouvel eſpece de miracle plus frappant en quelque façon que tous les autres. Ce morceau, quoi qu'il ſe trouve par tout, eſt traité par le Prélat Anglois avec une énergie qui répond au ſujet. Les incrédules imagineront de nouvelles ſubtilités pour en éluder la force; ſurquoi la manie de raiſonner, n'étend-t-elle pas ſon poiſon ? mais ceux qui aiment la ſincérité, & qui la cherchent avec vérité, ſe rendront ſans balancer à des témoignages ſi ſenſibles. Dans toute autre affaire on regarderoit avec le dernier mépris, on banniroit de la ſociété quelqu'un qui éxigeroit des précautions plus grandes, ou qui négligeroit de ſe conduire par des regles ſi certaines.

IX. » Mais d'autant que la Mo-
» rale a une grande influence ſur la
» Foi, comme on l'a déja remar-
» qué . . . . ayez ſoin d'entretenir
» dans vos cœurs de grands ſenti-
» mens de reſpect, & de vénéra-

» tion pour les choſes ſaintes. » Encore une fois, l'eſprit ſeroit plus vrai dans les hommes, ſi le cœur y étoit moins corrompu. Les paſſions qui y fermentent avec empire, étouffent les lumieres de la Religion, & corrompent l'uſage que nous devrions faire de la raiſon. Elle n'eſt employée qu'à juſtifier des égaremens, qui ſans cela, la feroient rougir. Reſpectez donc tout ce qui a quelque rapport à Dieu, ſa parole, ſon nom, le jour qu'on doit lui conſacrer, ſa Maiſon, ſon Culte, ſes Miniſtres. M. l'Evêque de Londres entre enſuite dans une explication particuliere de tous ces devoirs. Il en montre la néceſſité, il en preſcrit la véritable pratique, il en développe les avantages ; il convient des abus qui peuvent s'y gliſſer par le relâchement des tems, ou par la ſuperſtition des eſprits foibles ; mais il n'en releve qu'avec plus de force les fauſſes accuſations des incrédules, & les raiſonnemens frivoles dont ils ſe ſervent, pour détruire tout culte ſenſible, pour ré-

duire l'adoration de l'Etre ſuprême, à une ſpéculation abſtraite & ſtérile; projet chimérique, & qui ſe contredit ſur tout dans leurs principes, puiſqu'ils conviennent du peu de lumieres de la plûpart des hommes, & que leur Morale les conduit par dégrés aux excès les plus groſſiers. Cet endroit de l'Ouvrage ne ſera pas le moins utile à ceux que le Prélat ſe propoſe d'inſtruire.

X. » Sur toutes choſes, prenez garde de ne pas tomber dans une eſpece » d'indifférence par rapport à la Religion. » Une révélation qui paſſe généralement pour divine, reçuë par une foule de gens ſages & éclairés, durant tant de ſiecles, & par tant de Nations, qui par les regles de conduite qu'elle preſcrit, tend infailliblement à la paix de la ſocieté & à la perfection de la nature humaine, qui propoſe pour une autre vie des récompenſes & des peines inexprimables & éternelles; ne mérite-t-elle pas qu'on y réflechiſſe ſérieuſement, qu'on s'en occupe, & qu'on en recherche les preuves avec l'é-

xactitude la plus scrupuleuse ? Les soins entre lesquels nous partageons notre vie, que sont-ils communément en comparaison d'un objet si intéressant.

Avec ces regles, conclut M. l'Evêque de Londres, si on les lit, si on les médite souvent & avec soin, on s'affermira dans la Foi Chrétienne, contre tous les efforts que les impies & les méchans font pour séduire les hommes, & pour les corrompre.

Nous donnerons l'extrait des autres Lettres le mois prochain.

AVIS
Sur l'Ouvrage suivant.

Le P. Tournemine écrivit cette Dissertation il y a environ dix ans, & il l'envoya d'abord à Monseigneur l'Evêque de Soissons, aujourd'hui Archevêque de Sens ; il ne songea point à la rendre publique, par une négligence dont il est coupable à l'égard d'Ouvrages plus importans : il apprit il y a quelques mois, que le R. P. Raymond Missori, sçavant

Religieux de l'Ordre de saint François, avoit imprimé à Venise, des Disputes critiques, *où il soutenoit la supposition des Ouvrages de saint Cyprien, que le Pere Tournemine prétend être supposés. Cette nouvelle a déterminé le Pere Tournemine à faire paroître ses conjectures : il a pensé que si le docte Franciscain & lui se rencontrent, quoiqu'il soit impossible qu'ils se soient copiés, la supposition paroîtra plus probable & plus appuyée ; & que si leurs preuves sont différentes, elles se confirmeront les unes les autres, & rendront plus certain un fait si intéressant, pour l'Eglise & pour la gloire de saint Cyprien.*

ARTICLE CXVIII.

CONJECTURES DU PERE Tournemine Jesuite, snr la supposition de quelques Ouvrages de saint Cyprien, & de la Lettre de Firmilien.

DAans un siecle qui a poussé jusqu'à l'excès la délicatesse de la critique, on devroit me pardonner,

quand je hazarderois quelques conjectures, pour ôter à ſaint Cyprien des Ouvrages qui auroient juſqu'àpreſent paſſépour légitimes. Je ne manquerois ni d'exemples célébres pour m'autoriſer, ni de regles de critique pour m'appuyer. Mon entrepriſe n'a rien de cette témérité, qu'on excuſe aujourd'hui ſi aiſément. Si je doute de la Lettre de ſaint Cyprien à Jubaïen, de ſa Lettre à Pompée, des deux Conciles de Carthage, de la Lettre de Firmilien, & de quelques autres Ecrits ſur la queſtion du baptême des Hérétiques; je n'en doute qu'après des Perſonnes éclairées, qui du tems même de ſaint Auguſtin en doutoient, & attribuoient aux Donatiſtes ces écrits ſuppoſés à ſaint Cyprien; ſaint Auguſtin nous l'apprend dans ſa Lettre à Vincent. C'eſt la quatre-vingt treiziéme de la nouvelle Edition nombre 38. elle étoit la quarante-huitiéme dans les anciennes Editions. *Quoiqu'il y ait*, dit-il, *des perſonnes qui ſoutiennent qu'on a tort d'imputer ces erreurs à Cyprien, & que les écrits qui les contiennent ont été ſuppoſés par des fourbes audacieux.*

Car continuë-t-il, quelque célébre que soit un Evêque, ses écrits ne sont pas aussi à couvert de la falsification que les saintes Ecritures traduites en tant de Langues, & transmises de main en main par une succession non interrompuë de Pasteurs engagés à en conserver l'intégrité ; ce qui n'a pas empêché, que des imposteurs n'ayent répandu leurs fictions sous le nom respectable des Apôtres; en vain l'ont-ils osé. L'imposture ne peut altérer des Livres conservés si précieusement, si répandus, si connus ; mais enfin l'audace de ces fourbes, qui n'a rien pu contre l'intégrité de ces écrits si inaltérables, a du moins fait voir ce qu'elle peut contre des Ouvrages qui ne sont pas aussi à couvert de la falsification, ni si publics que l'Ecriture.. Voilà le fondement de mes conjectures.

Il est vrai que saint Augustin ajoute, qu'il ne nie pas que les écrits contestés soient de saint Cyprien, & que deux raisons le déterminent à les lui attribuer ; l'une qu'on y reconnoît le stile de saint Cyprien ; stile si marqué qu'il est difficile de le

contrefaire. L'autre qu'en accordant, que saint Cyprien est tombé dans une erreur semblable à celle des Donatistes, la cause de l'Eglise contre ces Schismatiques, devient plus invincible. Vous voyez Monseigneur, que l'on doutoit dès le tems de saint Augustin, & peut-être auparavant, des Conciles & des Lettres du saint Martyr, qui à l'appui d'un si grand nom, ont servi de bouclier à tous les Schismatiques. Vous voyez que saint Augustin croyoit qu'il étoit de l'intérêt de l'Eglise, de ne pas disputer sur la légitimité de ces Ouvrages : dans cette disposition, on peut croire qu'il a été moins touché de ce qui en établissoit la supposition, & qu'il n'a rien omis des preuves qui établissoient que saint Cyprien en étoit l'Auteur. Cependant il n'apporte en faveur de ce sentiment, ni Manuscrits originaux, ni anciens Auteurs qui ayent cité ces Ouvrages, sous le nom de saint Cyprien. Il n'y en avoit donc point qu'il pût alléguer, il se reduit au plus foible de tous les argumens

dans cette eſpece de critique, à la reſſemblance de ſtile ; eſt-ce donc qu'il étoit ſi difficile d'imiter le ſtile de ſaint Cyprien dans deux ou trois Lettres ?

A cet argument ſi peu concluant, j'en oppoſe deux plus forts & plus déciſifs.

Le peu de vraiſemblance que ſaint Cyprien n'ait gardé aucune meſure dans ces Lettres, & l'oppoſition de la doctrine contenuë dans les écrits, qui ſont certainement de ſaint Cyprien, aux erreurs groſſieres dont ſont infectés les écrits que je révoque en doute. Et qui croira qu'un ſaint Evêque, même Africain, & dans la chaleur de la diſpute, s'oublie juſqu'à traiter le chef viſible de l'Egliſe, d'Homme qui a écrit *ignoramment & imprudemment* beaucoup de choſes *impertinentes, contradictoires*, & qui marquent dans lui un grand orgueil, d'ami des hérétiques qui trahit l'Egliſe. On trouvera ces expreſſions & de plus fortes, dans la Lettre à Pompée, on y lira, *s'il eſt ainſi. Abandonnons au diable les regles de*

l'Evangile, les Commandemens de Jesus-Christ, les saintes Ordonnances de Dieu; violons les Sermens de la Milice spirituelle, livrons les divins Sacremens à nos ennemis, que l'Eglise cede aux hérétiques, la lumiere aux ténébres, la Foi à la perfidie, l'Espérance au désespoir, la raison à l'erreur, l'immortalité à la mort, la charité à la haine, la vérité au mensonge, Jesus-Christ à l'Antechrist. En vérité cette saillie qui paroîtroit insensée, si la Lettre ne portoit pas le nom de saint Cyprien, cette saillie certainement outrée, convient-elle à saint Cyprien ?

Qu'on examine attentivement ces écrits suspects, qu'on les compare au traité de l'unité de l'Eglise, aux Lettres écrites aux Papes saint Corneille, saint Etienne, au Clergé de Rome. Quelle différence de principes n'y remarquera-t-on pas, dans ces écrits indubitables de l'Evêque de Carthage. Quelle estime, quel respect pour l'Eglise Romaine éclate par tout. L'obéïssance au Successeur de saint Pierre, est forte-

ment recommandée. Les schismes, dit le saint Docteur, les Héréſies n'ont déſolé l'Egliſe que parce qu'on n'a pas eu aſſez de docilité pour le chef de l'Egliſe. C'eſt à lui que ſaint Cyprien s'adreſſe pour faire dépoſer Mareïen Evêque d'Arles, tombé dans l'erreur des Novatiens: dans les écrits douteux de ſaint Cyprien, l'Auteur traite avec le dernier mépris l'Egliſe Romaine & ſon Evêque. Il aſſure hardiment qu'un Evêque ne peut être jugé que par Jeſus-Chriſt, & rejette l'autorité des Conciles auſſi fierement que l'autorité du Pape. Je ſuis perſuadé que ceux qui entreront de bonne foi dans cet examen, ſeront frappés des contradictions.

N'omettons pas une réflexion importante; ſi ces écrits ſont de ſaint Cyprien, il paroît inconcevable que ce grand homme raiſonne ſi mal, & n'agiſſe pas conſéquemment. Parmi les principes ſur leſquels il appuye ſon erreur; il en avance avec beaucoup de confiance, qui prouvent non ſeulement l'invalidité du baptême des Hérétiques, mais l'invali-

dité du baptême donné par les Pecheurs ; néanmoins il n'a jamais poussé l'erreur jusques où les Donatistes l'ont poussée.

Si un Donatiste est l'Auteur de ces écrits, il a dû mêler adroitement ces argumens qui prouvent trop avec les autres, pour donner à l'erreur de sa Secte plus de crédit en la faisant passer pour la doctrine de S. Cyprien.

Quand je soupçonne un Donatiste de la supposition de ces écrits, ma conjecture n'est que trop fondée, les Donatistes auront été portés à cette falsification par un grand intérêt, & l'on sçait qu'il est peu d'hérésies qui n'ait eu recours au même artifice, & qui n'ait produit ses erreurs sous le nom de quelque Apôtre ou de quelque Docteur illustre; il y a cent exemples de ces impostures. Contentons nous d'un seul, qui démontre que les Donatistes ont eu la malice & la facilité tout ensemble, de fabriquer ou d'alterer les Lettres de saint Cyprien, & les deux Conciles de Carthage. Il est certain qu'ils trouverent le moyen de corrompre le huitiéme

Canon du Concile d'Arles, qui défendoit les rébaptizations, & d'y mettre *Arianis* au lieu d'*Afris*. Leur falsification a passé jusqu'à nous dans quelques manuscrits.

Saint Augustin, nous l'avons déja dit, souhaitoit qu'on ne chicanât point sur l'autorité des prétendus Ouvrages de saint Cyprien; mais quelque inclination qu'il eût pour le sentiment de ceux qui les donnoient au saint Martyr, il n'a cependant appuyé cette opinion que sur la conformité du stile; argument si foible qu'il s'en est defié lui-même, & qu'il a laissé la liberté de croire ces écrits supposés; & saint Cyprien exempt d'erreur, c'est dans la Lettre à Vincent déja citée nombre 40. qu'il s'exprime avec cette réserve& cette incertitude, où saint Cyprien, dit-il à ce Donatiste, n'a point cru ce que vous lui attribuez, ou il a retracté son erreur, où cette tâche d'un cœur si pur a été effacée par l'abondance de sa charité.

Quoique l'argument de la conformité du stile ait paru assez foible, même à celui qui le proposoit, je

veux le réfuter, & je le refuterai ſans peine. Nos plus fameux critiques diſputent ſur le traité contre les Novatiens ; les uns y reconnoiſſent le ſtile de ſaint Cyprien, les autres y ſentent une grande différence de ſtile. Le ſtile de ſaint Cyprien n'eſt donc pas ſi diſtingué, qu'on ne puiſſe le méconnoître. Je défie le plus ſubtil critique, de faire voir de la diverſité entre le ſtile de la Lettre de Firmilien, & celui de la Lettre à Pompée, entre les avis des Evêques qui opinent dans les deux Conciles de Carthage. Si ma conjecture eſt reçuë, il ne doit pas y en avoir. Tout eſt de la même main, un ſeul fourbe, un Donatiſte a fait parler les Evêques, a fait écrire & ſaint Cyprien, & Firmilien. Si l'on rejette ma conjecture, il faudra reconnoître que la différence de ſtile n'eſt pas une regle ſûre pour diſcerner le véritable Auteur d'un Ouvrage.

Il ne faut pas oublier que Ponce Diacre de ſaint Cyprien, qui a écrit ſa Vie, ne parle point de la conteſtation de cet illuſtre Martyr avec le

Pape ſaint Etienne ; ce ſilence ſeroit une démonſtration pour des Launois & des Baillets, je ne le propoſe que comme le fondement d'un doute raiſonnable dont je demande l'éclairciſſement à ceux qui font un ſi grand uſage de cette diſpute, & des termes violens dont ſont pleins les écrits attribués à ſaint Cyprien.

Euſebe, me dira-t-on, dans ſon hiſtoire Eccleſiaſtique, parle de la diſpute de ſaint Cyprien & du Pape ſaint Etienne, il rapporte des extraits des Lettres de ſaint Denis Patriarche d'Alexandrie, aux Papes ſaint Etienne & ſaint Xiſte II. ſon ſucceſſeur. Je conſens qu'on s'en tienne à ce qu'Euſebe nous apprend de cette fameuſe diſpute. Je ne prétends pas qu'il n'y ait point eu de conteſtation ſur le baptême des hérétiques, que ſaint Cyprien n'en ait pas ſoutenu l'invalidité, que ſaint Etienne n'ait pas fait un décret en faveur de l'ancienne Tradition. Je prétends ſeulement, qu'on peut & qu'on doit former des ſoupçons dignes d'attention, contre les Actes

des deux Conciles de Carthage, la Lettre de Firmilien, & quelques Lettres de ſaint Cyprien ; & que par conſéquent, on ne peut ſçavoir juſqu'où la diſpute ſur le baptême des hérétiques a été pouſſée, que les Schiſmatiques qui cherchent dans la conduite de ſaint Cyprien la juſtification de la leur, ne peuvent s'appuyer ſur aucun monument indubitable, qu'enfin dans l'obſcurité où ce fait eſt reſté, on n'a aucune raiſon d'aſſurer que ſaint Cyprien ait été auſſi loin qu'on le croit communément, & qu'on a encore moins de raiſon de nier qu'il ne ſe ſoit pas retracté.

Vous ſentez, Monſeigneur, quel intérêt ſaint Auguſtin avoit de faire tant valoir l'amour, que ſaint Cyprien avoit témoigné pour la paix & pour l'union ; & cet amour étoit loüable en effet, mais en le loüant, ſaint Auguſtin n'a point diſſimulé les fautes du ſaint Martyr ; il n'a point prétendu que ſa modération juſtifiât ſa révolte, ni qu'il fût innocent, parce qu'il n'avoit pas pouſſé

le crime juſqu'au dernier excès ; il cherche dans ſon cœur, ou plutôt il y ſuppoſe des diſpoſitions à la ſoumiſſion qui ne paroiſſent point dans ſes écrits : il ſe donne en quelque façon la torture, pour adoucir les expreſſions très dures de ces écrits. Après tout, il convient que la réſiſtance de ſaint Cyprien au decret du Pape, eſt une faute ; & une faute ſi grande, qu'il a fallu que le martyre l'effaçât, & même il ne ſe raſſure pas tout-à-fait ſur le martyre, il ſçavoit & il a dit nettement que le martyre ne ſert de rien à un Chrétien revolté contre l'Egliſe ; il ne ſe calme qu'en préſumant que le ſaint Martyr s'eſt ſoumis avant la mort, & quoiqu'il ne l'aſſure pas poſitivement, parce qu'il n'avoit en main aucun monument de cette rétractation, il la regarde & veut qu'on la regarde comme très probable. *On peut croire*, écrit-il à Vincent, *qu'un ſi ſaint Evêque s'eſt retracté, & que les preuves de ſa rétractation ont été ſupprimées par ceux qui vouloient s'autoriſer de ſon exemple.* Dans le Traité ſur

ſur le Baptême Livre 2. Chapitre 4. il appuye ce ſentiment d'une nouvelle preuve ; » peut-être, dit-il, » s'eſt-il ſoumis quand il a connu » que l'autorité du monde Chrétien » lui étoit contraire. Tout ce qui » s'eſt paſſé alors entre les Evêques » n'a pas été écrit, & n'a pu l'être » à cauſe de la perſecution ; peut-» être y a-t-il des preuves de cette » rétractation, qui ne ſont pas ve-» nuës à notre connoiſſance. » Ainſi parle ſaint Auguſtin. Ces raiſons qui portoient à croire la rétractation de ſaint Cyprien, ſont quelque choſe de plus que des conjectures ; qu'il me ſoit permis de les appuyer par des réflexions naturelles ſur deux faits conſtans. Saint Jerôme dans le Dialogue contre les Luciferiens, dont une Secte rebaptiſoit, aſſure que *les mêmes Evêques d'Afrique qui avoient défendu avec ſaint Cyprien la coutume de rebaptiſer, firent un decret contraire* : quoi ces Evêques ſi attachés à ſaint Cyprien dont la gloire étoit accruë par la couronne du martyre, auroient ſi promptement

abandonné sa doctrine, aboli ses loix, sans que la décision d'aucun Concile les y eût obligés? Cela paroît peu vraisemblable, au lieu qu'il est presque évident que leur rétractation n'a point eu d'autre principe, que le changement heureux de saint Cyprien avant sa mort; ils l'avoient suivi dans son égarement, ils l'ont suivi dans son retour.

Autre fait certain, qui ne laisse pas douter de la rétractation de saint Cyprien. L'Eglise Romaine l'a reconnu pour Saint: elle a plus fait, elle lui a accordé un culte distingué, elle a mis son nom dans le Canon de la Messe. Croira-t-on aisément qu'elle eût accordé ces honneurs à Cyprien mort dans une résistance opiniâtre à l'autorité du Pape & de la pluralité des Evêques, elle n'a jamais reconnu pour Saint le grand Evêque de Cesarée Firmilien quoiqu'honoré par les Grecs, parce que mort dans son erreur, il avoit laissé son Eglise dans la pratique de rebaptiser. Cette différence de conduite à l'égard de deux grands Evêques,

dont l'un à la vérité avoit souffert le martyre, mais dont l'autre avoit contribué plus que personne à étouffer dans sa naissance l'hérésie de Paul de Samosate ; cette vénération pour saint Cyprien, ce mépris constant pour Firmillien, ont eu sans doute pour principe la conduite différente de saint Cyprien pénitent, & de Firmillien obstiné.

Qu'on ne croye pas que la difficulté de répondre aux Schismatiques qui nous opposent à grand bruit saint Cyprien, nous ait réduit à disputer sur l'authenticité des écrits dont nous serions embarrassés. Saint Augustin sans recourir à la supposition, a confondu les Donatistes, & la cause de l'Eglise a été jusqu'à-present victorieuse entre les mains de nos Controversistes. La Dissertation Théologique imprimée cette année 1725. chez la veuve Maziere, peut indépendamment de mes conjectures, détruire toutes les objections des ennemis de l'Eglise, en donnant un nouveau jour à une question agitée depuis si long-tems.

En 1717. un Ecrivain qui ne manque ni d'eſprit ni d'habileté, mais dont la témérité ne connoît point de bornes, & qui ſe donne la licence de changer en Romans les Hiſtoires, fit paroître une Vie de ſaint Cyprien accommodée au tems. L'extrait qu'on donna de cet Ouvrage dans les Mémoires de Trevoux du mois de Janvier de l'année 1718. dévoila l'artifice de l'Auteur, & fit tomber le Livre.

ARTICLE CXIX.

SOLUTION DU PROBLEME, dont on a donné la préparation à la page 2081. des Mémoires de Novembre 1734. Voyez la Table page 2269.

PAr l'article (8) de la préparation, on a trouvé que le nombre B, contient trois unitez ou trois fois le rayon (*a*) du cercle générateur de la formule dans le rang des entiers, plus $\frac{3}{10}$ de $\frac{39}{100}$ $=$ 0, 117 dans le premier rang (*c*) des parties décimales. Pour reduire le ſecond

rang (*d*), il faut voir ſi le premier rang eſt complet, c'eſt ce qu'il faut expliquer.

L'article (5) de la préparation, a fait voir la maniere de trouver entre pluſieurs termes d'une progreſſion double, celui qui doit être élementaire à l'égard des autres, par rapport aux grandeurs ſenſibles qu'ils doivent exprimer; un de ces termes étant pris pour le rayon d'un cercle, il ſuffit pour toutes les parties que l'on veut lui donner, la quantité de zero qu'on lui ajoute pour le reduire en parties décimales n'y change rien: mais cette uniformité ne convient pas à la diverſité des nombres que ces parties décimales produiſent pour les ſinus comparez à ce rayon; chaque nombre ſeparé peut avoir ſon rang élementaire dans différens termes de cette progreſſion double, dont on fera ici uſage.

On a veu dans l'article (3) de la préparation, la proprieté de cette progreſſion, qui eſt de tranſmettre dans tous les termes croiſſans & décroiſſans, les élemens ou les parties

décimales de l'unité priſe pour le premier terme, il eſt aiſé de voir que les termes décroiſſans de cette progreſſion doivent être terminés par le nombre (5).

On peut donc tirer de cette proprieté un moyen de reconnoître dans la diverſité des nombres compris dans (B) ceux qui ſont élementaires, ou qui dépendent de ceux qui les précédent vers la droite ; car il n'y a qu'à remarquer tous les nombres (5) ou multiples de (5), & alors on pourra trouver dans la progreſſion double, le rang de l'unité ou le terme élementaire à qui ils appartiennent. Les exemples ſuivans rendront cela plus ſenſible.

On voit dans le nombre (B), que le premier rang (*c*) (3) des décimales eſt élementaire, puiſque l'on ne le ſçauroit diviſer ſans reſte, & il ne tient rien du premier rang des entiers qui le precede ; il n'en eſt pas de même du deuxiéme rang (*d*), le nombre (7) = 5 + 2 contient (5) qui eſt une fraction de l'unité qui doit être poſée dans le même rang

de (*c*), il eſt compoſé de nombres qui ont leurs élemens dans différens termes de la progreſſion double, il faut rapporter chaque nombre à ſon principe, ou au premier rang élementaire de cette progreſſion, qui eſt l'unité, pour rendre ce premier rang complet par rapport aux parties du rayon diviſé par (10); ainſi le double de ce premier rang contient $\frac{7}{10}$ de $\frac{39}{100}$ ou $\overline{\frac{30}{100} + \frac{5}{100}} \times 2$ de $\frac{39}{100}$, cette précaution eſt neceſſaire pour diviſer le rayon rélativement à (B). Les termes élementaires reglent cette diviſion.

Pour réduire le deuxiéme rang (*d*), on regardera les nombres compris dans (B) comme abſtraits pour rendre le calcul plus facile, ce qui revient au même; car au lieu de prendre le rang (*d*) pour $\frac{7}{10}$ de $\frac{39}{100}$, on le prendra pour $\frac{7}{10}$ de l'unité dont il faut tirer le $\frac{39}{100}$; c'eſt-à-dire que l'on peut regarder le nombre (B) comme le quotient abſtrait qui exprime ce que le ſinus de 60. degrés

(B), contient de parties du rayon $\frac{39}{10}$ du cercle constructeur, divisé successivement par rapport à chaque rang élementaire de ce sinus.

La réduction du premier rang *(c)* donne $\frac{3}{10}$ de $\frac{39}{100}$ = 0. 117 dont on ne peut retenir que 0. 11 jusqu'au deuxiéme rang, il faut mettre ce nombre dans (B) au lieu de 0, 30, ce qui donne pour le deuxiéme rang à reduire 3. 18, au lieu de 3. 37; car le nombre B, varie par la reduction actuelle des nombres qui précedent un rang à réduire; on a donc pour le deuxiéme rang, à reduire $\frac{8}{100}$ dont il faut prendre les $\frac{39}{100}$, ou $\frac{8}{100}$ de $\frac{39}{100}$ = 0. 0312.

Il faut remarquer cependant que cette variation du quotient (B) suppose la rencontre des nombres élementaires dans un même rang perpendiculaire, ou qui doivent comprendre des parties homogenes; par exemple, on a ajouté 0. 07 à 0. 01 tiré du premier nombre reduit 0. 117, parce que l'on a dans ce nom-

bre 0, 01, l'unité qui eſt un nombre élementaire, & que dans 0. 07; on a, 0, 05, qui appartient à l'unité placée dans le rang précedent; & 0, 02 qui eſt compoſé de deux unités dont le rang élementaire (1), eſt auſſi au même rang que 0. 01.

On peut tirer de ce qui précede le moyen de reduire les caſcades de ces nombres, car ſi l'on ne peut compter du premier rang que 0. 11, parties juſqu'au deuxiéme rang incluſivement; & ſi la reduction du ſecond rang ne donne que 0. 0312, on a pour la ſomme des deux premiers réduits (*c*) & (*d*) dans (B) 0, 11 + 0. 0312 = 0, 1412, ainſi un rang horizontal de la table (E) finit, où celui qui le ſuit commence, ou ce qui eſt la même choſe un rang perpendiculaire termine un rang horizontal, & commence celui qui le ſuit vers la droite, comme on voit par la comparaiſon de la table (E) avec la table (M), qui convient ſeulement à ces caſcades ſimples.

Sur ces principes, on rapportera

le rang (*e*) de (B) au nombre qui lui répond dans la somme des cascades (*r*) (*s*) & on a 0, 007 + 0, 001 = 0, 008 dont il faut prendre les $\frac{39}{1000}$, ce qui donne $\frac{8}{1000}$ de $\frac{39}{1000}$ = 0. 000312 qu'il faut mettre dans les tables.

On a pour le rang (*f*) par une operation semblable 0, 0005 + 0, 0004 ou 0, 0009 × $\frac{39}{1000}$, ce qui donne pour les tables 0, 0000351.

De même pour le rang (*g*) on a 0. 00009, à ajouter à 0, 000045; c'est-à-dire, avec le nombre qui lui répond dans la somme des cascades (*r*((*s*) (*u*), + 0, 000005, pris dans la figure E qui appartient au même nombre élementaire, & on a 0, 000135, dix^e^ terme soudouble de 0, 06912, nomb élementaire qui regle la division du rayon, on a ici $\frac{135}{1000000}$ × $\frac{39}{100}$ = 0. 00005265.

On a donc pour la somme des cascades réduites (M) 3, 14159265, qui donne le rapport approché du cercle qui a pour le rayon $\frac{1}{2}$, & si l'on prend un rayon de 100000000,

on aura pour la circonference, 628318530 +

Si en rapportant les expreſſions analitiques, propoſées à différens points du cercle, on trouve des expreſſions numeriques différentes pour une même circonference; il faut remarquer que ce ſont des grandeurs de différentes eſpeces, que l'on peut reduire à une eſpece commune; Il y aura ſur cela un éclairciſſement particulier.

c d e f g

3. 3774990 (B)

(E)		(M)
3.		3. 11
0. 117	*r*	0. 0312
0. 0312	*s*	0. 00031
0. 000312	*u*	0. 00003
0. 0000351		0. 00005265
0. 00005265.		3. 14159265

On donnera la Syntheſe du Probleme précédent.

ARTICLE CXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Venise.

JEan-Baptiste Pasqualini a imprimé un vingt-troisiéme volume, pour servir de supplément aux vingt-deux volumes *in-folio* de sa nouvelle Edition de l'Histoire Bysantine. Ce dernier Tome manquoit aussi à l'ancienne Edition de Paris. Entre autres pieces importantes, il comprend une Histoire de Constantinople depuis Léon l'Arménien, jusqu'à Basile le Macédonien par Joseph *Génesius*, Auteur qui vivoit sous l'Empire de Léon le Sage. Cet Ouvrage a été imprimé pour la premiere fois sur la copie d'un Manuscrit, dont M. Bourkard Menken étoit en possession.

ANGLETERRE.

De Londres.

On a publié ici en Anglois un Traité qui a pour titre *Of the Gout*, c'eſt-à-dire, de la Goutte. Il eſt diviſé en deux parties. La premiere, ſe réduit à une Diſſertation en forme de Lettre à M. le Chevalier Sloane, touchant la maniere de guerir la Goutte, à la faveur des huiles qui doivent être appliquées extérieurement ſur la partie affligée. Dans la ſeconde, on examine les cauſes de la Goutte & ſes remedes. M. Guillaume Stukeley Docteur en Médecine, Membre du College des Medecins de Londres & de la Societé Royale, Miniſtre de l'Egliſe de tous les Saints à Stamford eſt l'Auteur de cet Ouvrage *in-octavo*.

M. Wilſon Chanoine de Lincoln, a mis au jour un eſſai de la Traduction de l'Hiſtoire de M. de Thou en Anglois. On peut juger des inadvertances, ou des négligences qu'on lui reproche, par celle-ci. Il rend ces termes de l'Original *Equitum Teu-*

tonicorum Magister, par ceux-ci *Général of the Teutonick Horse*, c'est-à-dire en François, *Général de la Cavalerie Teutonique*, au lieu de traduire ainsi, *Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers Teutoniques.*

D'OXFORD.

M. Schaw Membre du College de la Reine, & ci-devant Chapelain du Comptoir d'Alger, fait imprimer par Souscription un Ouvrage intitulé *Observations Geographical, Physical, and Miscellaneous, in the Kingdoms of Algiers and Tunis, in Egypt and Arabia Petræa, in Syria, Phœnice, and the Holy Land*, c'est-à-dire, Observations Geographiques, Physiques, &c. faites dans les Royaumes d'Alger & de Tunis, dans l'Egypte & l'Arabie Petrée, dans la Syrie, la Phenicie, & la Terre Sainte. L'Auteur enrichit son Ouvrage de Cartes de Geographie, anciennes & modernes, comme de la Mauritanie, des Camps des Israëlites, de la Terre Sainte, &c. d'un grand nombre de Planches, où l'on répresentera les anciens Edifi-

ces, les Monnoyes, les Animaux, les Plantes, &c. Le principal objet de M. Schaw, a été de défricher l'ancienne Geographie, & l'Hiſtoire naturelle de ces vaſtes Païs. Dans cette vûë, il met en parallele les Geographes de tous les ſiecles ; & n'avance rien qu'il n'ait examiné de ſes yeux pendant le cours de ſes voyages, cet Ouvrage comprendra cent trente feüilles *in-folio*. La Souſcription eſt d'une guinée pour le petit papier, & d'une guinée & demie pour le grand papier, moitié en ſouſcrivant, & l'autre moitié payable en retirant l'Exemplaire.

PAYS-BAS.

DE HOLLANDE.

La Vie de Philippe II. traduite de l'Italien de Leti, vient de paroître en ſix volumes *in-douze*. Cette Traduction vient trop tard : Leti a eu le ſort des Ecrivains plus brillans que ſolides, & dont la reputation n'eſt fondée ni ſur la vérité ni ſur l'utilité, mais ſur un goût paſſager. Le talent de ce fertile Ecrivain conſiſtoit dans une imagination

abondante, plus propre à la poëſie qu'à l'hiſtoire : cependant le ſuccès de la Vie de Sixte. Quint le détermina à être Hiſtorien, il le fut ſans ceſſer d'être Poëte. L'Hiſtoire véritable de Sixte-Quint auroit plu par le caractére heroïque & ſingulier de ce grand Pape, par le merveilleux de ſes premieres avantures, & la grandeur de ſes projets. Leti crut l'embellir en lui donnant un tour comique ; il y fit entrer les bruits les moins fondés, les conjectures les plus arbitraires, les ſatires les plus malignes ; & pour rendre encore la ſcene plus rejoüiſſante, il inventa des circonſtances, des faits, des diſcours.

L'Ouvrage, car je n'oſe l'appeller une Hiſtoire, eut un grand ſuccès ſur tout parmi un certain monde que la Religion embaraſſe ; l'Auteur dut en partie ce ſuccès au Traducteur François, dont le ſtile ne reſſembloit point au ſtile de Leti, ſtile facile, mais diffus juſqu'à fatiguer, coupé de digreſſions, chargé de reflexions & d'idées politiques, iné-

gal & nullement correct. La Vie d'Elisabeth Reine d'Angleterre parut ensuite, on trouva le portrait manqué. La Vie de Philippes II. ne parut qu'une satire, & le Public n'eut plus que de l'indifférence pour la multitude de volumes, dont le même Auteur l'accabla. Livres où l'Histoire moderne de presque tous les Païs de l'Europe est defigurée, & qui ne différent des Romans que par être plus ennuyeux; les Romans & les Livres qui leur ressemblent, plaisent d'abord par les agréemens du stile : on s'en dégoûte bien-tôt, dès qu'on s'àpperçoit qu'on n'en tire aucune lumiere certaine. On lit pour s'instruire encore plus que pour s'amuser, on a honte enfin d'un amusement inutile.

Smith & Vestein, ont entrepris une Edition d'Horace, où les Traductions & les Remarques de Monsieur Dacier & du Pere Sanadon seront vis-à-vis l'une de l'autre; c'est commettre l'un de ces deux habiles Interprêtes d'Horace.

Monsieur Vesselingius s'est fait

connoître par son Livre de Remarques probables, *Probabilium Liber singularis*, qui lui assure un rang distingué parmi les plus habiles Critiques; distinction qu'il merite encore plus par l'usage qu'il fait de son érudition & de sa judicieuse sagacité pour défendre la Religion Chrétienne. Il va nous donner une Edition des anciens Itineraires des Romains, Ouvrage important pour l'éclaircissement de la Géographie.

Vetera Romanorum Itineraria, sive Antonini Augusti Itinerarium, cum integris Simleri Suriteæ & Andreæ, Schotti notis Itinerarium Hyerosolimitanum, & Joannis Grammatici sinec domus curante Petro Vesselingio, qui & suas addidit adnotationes.

FRANCE.

DE PARIS.

Extrait d'une Lettre de M. le Marquis de Caumont. A Avignon le 24. Novembre 1734.

Il y a environ deux mois, que me promenant au-delà du Rhosne près du village des Angles, je découvris l'Inscription cy jointe,

[D] CVPITIAE FLORENTINAE CONIVGI PIAE ET CASTAE IANVARIVS PRIMITIVS MARITVS QVALEM PAVPERTAS POTVIT MEMORIAM DEDI [M]

Elle me parut remarquable par ſon élégante ſimplicité, elle eſt gravée en beaux caractéres ſur un tombeau de pierre commune, qui ſert actuellement de réſervoir à une Fontaine. Elle avoit échapé aux recherches des nouveaux Hiſtoriens du Languedoc. Bien qu'elle n'apprenne rien de bien conſidérable, ſa formule ſinguliere dans ſa ſimplicité, m'a paru mériter quelque attention. Elle ne nous permet plus de douter qu'il n'y eût parmi les Romains une Famille CVPITIA, le mot PRIMITIVS peut avoir été mis pour PRIMITIVVS. *Gori Inſcript. urbium Ætruriæ, page* 210. rapporte une Inſcription dont la penſée eſt à peu près la même, mais dont l'expreſſion alambiquée fait un contraſte avantageux à celle-ci. Le regret de ne pouvoir

faire mieux, dans la bouche d'un mari peu accommodé des biens de la fortune, (*qualem paupertas potuit memoriam dedi.*) peut faciliter l'intelligence d'une autre Inſcription, rapportée par M. Fontanini dans ſes Antiquités de la ville d'Horta page 179. TI TVCIO PATRI, &c. FECIT SIBI ET SVIS PRO SVA COPIA. M. Fontanini prétend que *pro ſuâ copiâ*, ſe doit prendre au même ſens que *pro familiæ comitatu.* Mais mon Inſcription jointe à pluſieurs autorités, qu'il ſeroit trop long de rapporter dans une Lettre; me perſuade que *pro ſuâ copiâ*, veut dire la même choſe que *pro facultatibus.* Ce qui ne s'éloigne guéres de la formule, *qualem paupertas potuit memoriam dedi.*

Le Sieur Julien le Roi Horloger, de la Societé des Arts, vient de faire imprimer avec approbation & privilege, un petit écrit intitulé *uſage d'un nouveau Cadran univerſel à Bouſſolle, & propre à tracer des meridiennes.* Ce Cadran de ſon in-

vention a, dit il, plusieurs avantages sur ceux de Buterfiel. 1°. Sa Boussolle placée au milieu de la platine superieure, permet d'y faire les divisions aussi grandes qu'il est possible, ce qui n'est pas dans les autres. 2°. Les degrés marqués sur l'échelle du nouveau Cadran, y sont si sensibles, qu'on peut le mettre exactement à la hauteur du pôle. Ces degrés sont trop pressés dans les Buterfiels, sans compter l'inconvenient de la largeur. 3°. Ces derniers sont ordinairement composés de trois ou quatre Cadrans concentriques, dont les interieurs sont confus, parce qu'ils sont petits. D'ailleurs comme ils différent ordinairement les uns des autres de trois degrés, ils laissent à desirer une précision qu'on ne peut y trouver lorsqu'on s'en sert sous les paralleles, qui sont intermediaires à ceux pour lesquels ils ont été tracés. 4°. Enfin la ligne de déclinaison étant fixée sur ces anciens Cadrans, les rend plus ou moins défectueux, suivant qu'on s'en sert dans les années, où

la déclinaison est plus ou moins aprochante de celle où ils ont été faits. Le nouveau Cadran remedie à ces inconveniens. Le sieur le Roi donne assez au long la maniere de s'en servir.

Par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, datté du 6. Septembre 1734. Les Souscripteurs pour les *Oeuvres de S. Basile*, sont tenus de rapporter leurs Souscriptions, & d'en faire le second payement dans le terme de six mois; faute de quoi, les Exemplaires demeureront acquis au sieur J. B. *Coignard*, qui proposa & commença cette Edition en trois volumes *in-folio* dès l'année 1719.

François *Babuty* a mis en vente un Ouvrage intitulé *Explication de la prophetie d'Isaïe, ou selon la méthode des saints Peres, on s'attache à découvrir les Mystéres de J. C. & les Régles des mœurs renfermées dans la Lettre même de l'Ecriture*, 1734. *cinq volumes* in-douze. A ces cinq volumes, l'Auteur en a joint un sixiéme, qui comprend l'explication des cinq Chapitres du Deutéronome de-

puis le 29. jusqu'au 33. la Traduction de l'explication suivie de la Prophetie d'Abacuc, l'explication de la Prophetie de Jonas, & la Traduction des versets du chapitre 12. de l'Eclésiaste, qui concernent la vieillesse.

Didon, Tragedie si celebre par elle-même, par son Auteur, & par son succès, reparoît en même-tems sur le Théatre & à l'Impression. On la trouve chez *Chaubert Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence*, 1734. Nous en parlerons le mois prochain.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

Errata pour le mois de Novembre.

PAge 1933. ligne 17. constans, *lisez* constance, p. 1943. au titre, description, *l.* descripcion, p. 1948. l. derniere, qui les rendent infiniment fertiles, *l.* qui la rendent infiniment fertile, p. 2008. l. 18. mais la plûpart, *ôtez* mais,

p. 2040. l. 9. fâcheuse, *l.* fastueuses; p. 2044. au titre Article CXIII. *l.* CVIII. p. 2099. ligne 13. il est conçu, *l.* le titre est conçu.

Table des Articles contenus dans le Journal de Decembre 1734.

ART. CXII. OEuvres de Physique & de Medecine de M. Valisneri. p. 2119.
ART. CXIII. Deux Lettres critiques de Chretien Catholique, aux *bonnes gens* d'Anvers, Editeurs des Actes des Saints. p. 2144.
ART. CXIV. Memoires de Litterature, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, Tome huitiéme. p. 2155.
ART. CXV. Eloge historique de la Chasse. p. 2184.
ART. CXVI. Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules. p. 2193.
ART. CXVII. Lettres Pastorales de Monseigneur l'Evêque de Londres, contre les libertins & les incredules. p. 2218.
ART. CIX. Conjecture du P. Tournemine Jesuite, sur la supposition de quelques Ouvrages de saint Cyprien, & de la Lettre de Firmilien. p. 2246.
ART. CX. Solution d'un Probleme, dont on a donné la préparation dans le mois précédent. p. 2262.
ART. CXI. Nouvelles Litteraires. p. 2270.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT IL est fait mention dans les douze volumes de ces Mémoires, pour l'année 1734.

RELIGION, ECRITURE SAINTE, THEOLOGIE, HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Conjecture du Cardinal de Cusa sur les derniers jours, Tome second, *page* 1.
De operationibus diabolicis in hoc mundo, &c. 156.
Jacobi Gretseri Societatis Jesu Theologi opera omnia, *Ibid.*
Dissertationes de Baptismo in nomine Jesu Christi, & de Hæreticis qui baptismi formam olim adulterarunt & de Chrismate Confirmatorio, 164.
Les Verités capitales de la Religion, établies par la raison & par l'Ecriture Sainte, avec un abregé des

Loix morales en forme de Catechisme, par Jacques Plantier, Janvier 167, May 919.
Remarques sur les propheties de Daniel, & l'Apocalypse de saint Jean, par le Chevalier Newton. 168.
Nouvelle Edition de l'Histoire du Peuple de Dieu, 172.
Le second Tome des Monumens historiques, dogmatiques & diplomatiques de l'Antiquité sacrée, Fevrier, 362.
Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangeres par quelques Missionaires de la C. D. J. Fevrier 377, Juillet 1210.
Sistéme tiré de l'Ecriture Sainte, sur la durée du Monde, &c. Mars, 522.
Projet d'un suplément à la collection des Conciles du Pere Labbe, Mars, 563.
Remarques du Pere Tournemine, sur le Mémoire touchant l'origine des Negres & des Americains, Avril, 620.
Deux Lettres de saint Augustin, nouvellement trouvées en Allemagne,

&c. Avril, 719.
Le Tome premier de la grande Bibliotheque des Ecrivains Ecclesiastiques, Avril 745, Sept. 1713.
Projet d'une nouvelle Edition, des Ouvrages de saint Justin Martir, &c. Avril, 751.
Rituel du Diocese de Clermont, renouvellé & augmenté par M. l'Illustrissime & Reverendissime Jean-Baptiste Massillon Evêque de Clermont, & publié par son ordre Avril, 756.
Examen du Pyrrhonisme, ancien & moderne, par M. de Crousaz, May, 932.
Instruction sur le Jubilé Periodique, qui devoit se gagner en cette année 1734. dans l'Eglise Primatiale de Lyon, à l'ocasion du Concours de la Fête-Dieu, avec celle de saint Jean-Baptiste, May, 957.
Les Témoins de la Resurrection de Jesus-Christ, examinés & jugés selon les regles du Barreau, &c. Juin, 965.
Vita Ven. Francisci Hieronimo è Societate Jesu, Juin, 1138.

D. Fr. Joseph Maria Perrimezzi in ſacram de Deo ſcientiam, Diſſertationes ſelectæ, Hiſtoricæ, Dogmaticæ, Scolaſticæ, Juin, 1138.

Della vita del P. Antonio Torres Præp. Genev. de PP. Pii operarii Libri 4. Juin 1139.

L'Art de Prier, par le Pere François Bellati Jeſuite, Juin 1140.

Diſcours Latin, prononcé à Leyde ſur l'indifference en matiere de Religion, par M. T. H. van den Houert, Juin, 1146.

Nouvelle Diſſertation ſur les paroles de la conſecration de la ſainte Euchariſtie, &c. Juillet, 1157.

Le grand Commandement de la Loi, ou le devoir de l'homme envers Dieu & envers le prochain, expoſé ſuivant les principes de ſaint Thomas, par le P. Bernard d'Arras Capucin, Juillet, 1299.

Concilia Magnæ Britanniæ & Hiberniæ, &c. Juillet, 1327.

Traduction en Anglois des Mémoires de Monſieur de Tillemont, Juillet, 1329.

Sermon dans lequel on établit que

la Religion eſt claire & intelligible, & non miſterieuſe, ou que la raiſon eſt le juge de tous les dogmes de la Religion, Juillet, 1330.
Diſcours Moraux appuyés des saintes Lettres, utiles aux Religieuſes, &c. Juillet, 1331.
L'Alcoran de Mahomet, traduit de l'Arabe par André du Ryer, Juillet, 1336.
Prieres au Très-ſaint Sacrement de l'Autel pour chaque ſemaine de l'année, avec des Meditations ſur pluſieurs Pſeaumes de David, par feu M. Peliſſon, Juillet, 1339.
Les Illuſions du cœur dans toutes ſortes d'états & de conditions, Juillet, 1342.
Reflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année, Juillet, 1342.
Les ſouffrances de N. S. J. C. Juillet, 1342.
La Methode pratique pour converſer avec Dieu, Juillet, 1342.
Le Pſautier de la ſainte Vierge, Juillet, 1342.
Retraite ſpirituelle, Juillet, 1342.

Les prieres & instructions chrétiennes du Pere Sanadon Jesuite, Juillet, 1342.
Le Pasteur Apostolique, par le Pere Ducos, Juillet, 1343.
La Bibliotheque des Prédicateurs, Juillet, 1343.
Parallele des Mœurs de ce siecle, par le P. Croiset, Juillet, 1343.
L'Année Chrétienne du même, Juillet, 1343.
Projet d'une nouvelle Traduction Françoise, de l'Histoire du Concile de Trente de Frapaolo, &c. par Pierre François le Courayer, Aoust 1524. Septembre 1718.
Histoire critique de Manichée & du Manicheisme, par M. de Beausobre, Aoust, 1529.
Nouvelle Edition des Mémoires de Monsieur de Tillemont, Aoust, 1530.
Nouvelle Edition de la Démonstration Evangelique de feu M. Huet, Aoust, 1530.
Extrait d'une Lettre de M. l'Abbé Lesquevin, Chanoine de Noyon, au sujet de l'Extrait que nous

avons donné de ſon Ouv. intitulé ſiſtéme tiré de l'Ecriture ſainte ſur la durée du monde, Aouſt, 1532.
Sermon ſur Job, &c. traduit de l'Anglois, Septembre, 1543.
Hiſtoire générale des Auteurs ſacrés & Eccleſiaſtiques Tome quatriéme, Septembre, 1609.
Nouvelle Edition des Sentimens de Pieté, de M. de Fenelon Archevêque de Cambray, Sep. 1723.
Les Vies des ſaints PP. des Déſerts, & de quelques Saintes, écrites par des PP. de l'Egliſe, &c. traduites en François par M. Arnaud d'Andilly, Septembre, 1724.
Les Vies des SS. pour tous les jours de l'année, avec l'Hiſtoire des Myſtéres de nôtre Seigneur, &c. Septembre, 1724.
La Vie & les Ouvrages de Salvien Prêtre de Marſeille, Sep. 1725.
Les 4. fins de l'Homme, Sep. 1726.
L'Eſprit de l'Egliſe dans la récitation de cette partie de l'Egliſe, qu'on appelle Complies, &c. Sep. 1726.
L'Imitation de la ſainte Vierge dans un abregé de ſa Vie, de ſes Ver-

tus, &c. Septembre, 1727.

La Religieuſe dans la ſolitude, Retraite ſpirituelle, Septembre, 1727.

Nouveaux eſſais ſur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme & l'origine du mal, traduits de l'Anglois de M. Chubb, Octob. 1735.

Ouvrage de Charlemagne contre le ſecond Concile de Nicée, Octobre, 1916.

Hiſtoire Eccleſiaſtique pour ſervir de continuation à celle de M. Fleury, Tome 33. & 34. Octobre, 1920.

Nouvelle Edition des Ouvrages de Jean Caſſien avec les Commentaires de D. Alard Gazé, Novembre, 1957.

Traduction Italienne des Méditations de M. Boſſuet, & des Sermons du Pere de la Ruë, Novembre, 2098.

Le Chriſtianiſme ſur pied, & le Judaïſme renverſé, Nov. 2103.

Eſſais de Theodicée ſur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme & l'origine du mal, Nov. 2104.

Lettres Paſtorales de Monſeigneur l'Evêque de Londres, contre les

libertins & les incredules, Decembre, 2218.

Conjectures du Pere Tournemine Jesuite, sur la supposition de quelques Ouvrages de saint Cyprien, & de la Lettre de Firmilien, Decembre, 2246.

Les Oeuvres de saint Basile, Decembre, 2280.

Explication de la Prophetie d'Isaïe, Decembre, *Ibid.*

Histoire Profane, Antiquitez.

Histoire générale & complette de l'Empire des Russes, 152.

Histoire métallique de l'Osroëne & d'Edesse, 154.

Le second volume, ou les vingt Livres de l'Histoire d'Italie de Sigonius, 162.

Mémoires de Frederic Henry Prince d'Orange, depuis 1621. jusqu'en 1646. 170.

Nouvelle Edition de l'Ouvrage de Maittaire, intitulé *Annales Typographici*, &c. 170.

Histoire des Revolutions d'Espagne

du Pere d'Orleans, 173.
Museum Florentinum, 174.
Histoire des Conquêtes & découvertes des Portugais dans le nouveau Monde, &c. par le P. Lafiteau D. L. C. D. J. Fevrier 197.
Mars 505.
Les huit Livres de Thucidide de la Guerre du Peloponese, Fev. 255.
Histoire universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent, traduite de l'Anglois d'une Societé de Gens de Lettres, Fev. 266. Mars 424. Avril 695.
Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1729, Fev. 299.
May 837.
Thesaurus Nummornm Sueo-Gothicorum studio Eliæ Brenneri, Fev. 337.
Nouvelle Edition Latine de M. de Thou, intitulé *Historia sui temporis*, Fevrier, *pag.* 360. Aoust 1398. Septembre 1565.
Nouvelle Edition de l'Histoire d'Espagne du Pere Mariana Jesuite, avec la continuation par le Pere Miniana, Fevrier 374. Avril 733.
Mémoires du sieur Jean Macki, Fe-

vrier 375. May 820.

Hiſtoire des Empires & des Republiques, depuis le Deluge juſqu'à Jeſus-Chriſt, Fevrier 379. May 774. Juin 982. Juillet 1305. Aouſt 1380.

Mémoires très fideles & très exacts des expeditions militaires qui ſe ſont faites en Allemagne, en Hollande & ailleurs; depuis le Traité d'Aix la Chapelle, juſqu'à celui de Nimegue, &c. Fevrier 380. Juillet 1177.

Traité Hiſtorico-Chronologique des Patriarches de Conſtantinople, &c. par le P. Guill. Cuper de L. C. D. J. Mars 386.

Antiquités choiſies de la France, &c. Mars, 452.

Mémoires ſecrets de la Cour de France, contenant les intrigues du Cabinet pendant la minorité de Louis XIV., Mars, 461.

Hiſtoire Metallique des XVII. Provinces des Païs-Bas, Mars, 475.

Suite de l'Hiſtoire de Dannemark de Jean Iſaac Pontanus, Mars, 553.

Hiſtoire du Groënland ancien &

moderne de M. Búſſœus, Mars 553.
Hiſtoire des Incas Rois du Perou, Mars, 567.
Hiſtoire des Rois de Pologne, & du Gouvernement de ce Royaume, &c. Avril, 577.
Utilitas Rei Nummariæ veteris, par le P. Céſar de Biel Jeſuite, Avril 744. Juillet 1334.
Les Antiquitez des anciens Bataves, Avril, 748.
Nouvelle Edition des Souverains du monde, Avril 755. Aouſt 1450. Septembre 1684.
Le dix-huitiéme volume de l'Hiſtoire Romaine des PP. Catrou & Rouillé, Avril, 756.
Britannia Romana, May 950.
Antiquitates Germanorum, potiſſimum Septentrionalium, ſelectæ, &c. May 952.
Les 10. premiers volumes de la Traduction en Italien de l'Hiſtoire Romaine des Peres Catrou & Rouillé, May, 953.
Le troiſiéme volume de *l'Orbis Sacer & Profanus illuſtratus*, May, 953.

Le onziéme volume de la Traduction Italienne de l'Hiſtoire Romaine des PP. Catrou & Rouillé. Juin, 1139.

Hiſtoriæ de rebus geſtis Eduardi I. Eduardi II. & Eduardi III. Juin, 1143.

Traité des Ciſtophores, par le P. Alexandre Panel Jeſuite, Juin 1148- Juillet 1236.

Remarques hiſtoriques & critiques ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, de M. de Rapin Thoyras par M. Tyndal, Juillet 1252. Aouſt 1495. Septembre 1662.

Voyages du Dr. Engelbert Kemfer en Moſcovie, en Perſe & aux Indes Orientales, Juillet, 1329.

Vingt-troiſiéme volume ſervant de ſupplément aux 22. volumes de la nouvelle Edition de l'Hiſtoire Byſantine, Juillet 1331. Dec. 2270.

Theſaurus Morellianus ſive familiarum Romanarum Numiſmata, &c. Juillet 1336. Novembre 1975.

Guidi inſcriptiones antiquæ tum Græcæ tum Latinæ, Juillet, 1337.

Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres, &c. Sep-

tembre 1635. Octobre 1863.
Medaille jusqu'ici inconnuë, Septembre, 1721.
Historia Leopoldi Magni Cæsaris Augusti, Octobre, 1916.
Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, par M. l'Abbé Dubos, Oct. 1827. Nov. 1999. Dec. 2193.
Histoire de l'Empereur Leopold I. en Espagnol, Octobre, 1[illegible]17.
Traductions Angloises du Dictionnaire de Bayle, Octobre 1919.
La Vie de Philippes II. Roi d'Espagne, traduite de l'Italien de Gregorio Leti, Oct. 1919. D. 2273.
Nouvelle Edition de l'Histoire Romaine de Sext. Aurelius-Victor, Novembre, 1928.
Les Inscriptions antiques, recüeillies par Doni, Novembre, 2096.
Chronicon Gottwicense seu annales Monasterii Gottwicensis inferioris Austriæ &c. Novembre, 2099.
Dissertations sur l'origine des Maisons de Saxe & de Russie, où l'on prétend prouver qu'elles descendent de Charlemagne, Novem-

bre, 2101.
Le ſecond volume des Mémoires du Dr. Burnet, Novembre, 2101.
Mémoires du Chevalier Jean Reresby, Novembre, 2102.
Eloge hiſtorique de la Chaſſe, Decembre, 2184.
Eſſais d'une Traduction en Anglois, de l'Hiſtoire de M. de Thou, Decembre, 2271.
Vetera Romanorum Itineraria, Decembre, 2276.

POLITIQUE, DROIT, BOTANIQUE, PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUES, ASTRONOMIE, GEOGRAPHIE, CHRONOLOGIE, MEDECINE, HISTOIRE NATURELLE.

Année politique partagée en douze diſcours, ou traitez critiques-politiques, & politiques-hiſtoriques, &c. par M. de Wilhelm, Janvier 35. Fevrier 237.
Diſſertation ſur l'Herbe appellée Borith, 155.
Nouvelle Edition de l'Ouvrage du Pere Petau, intitulé *de Doctrina*

temporum, 165.
Nouvelle Edition des Controverses du Barreau de Jules Caponi, 167.
Physique sacrée, ou Histoire naturelle de la Bible, traduite du Latin de M. Jean Jacques Scheuchzer, 169.
Henrici Mylii Theophilus, 172.
Extrait d'une Lettre de Quebec du 19. Octobre 1733. 174.
Nouvelles découvertes en Medecine par le Sieur de Marconay, &c. Fevrier, 347.
L'art de monter à Cheval, ou description du Manege, &c. par M. le Comte d'Eisemberg, Fev. 352.
Observations sur l'éclipse de Lune, du 28. May 1733. & sur la hauteur du Thermometre, à Toulon par le P. du Chatelard Hydrographe du Roi à Toulon, Fevrier, 355.
Description Chorographique du grand Chaco, Fevrier 361. Novembre 1943.
Traité des Bénéfices Ecclesiastiques, Fevrier 377. Juillet 1341. Aoust 1444.

Traité général des Horloges, par le R. P. Dom Jacques Alexandre Benedictin de la Congregation de saint Maur, Fevrier, 380.

Machines approuvées par l'Académie Royale des Sciences, depuis son établissement jusqu'apresent, dessinées & décrites par M. Gallon, Fevrier, 380.

Les avantages des Ecoles publiques sur les particulieres, Mars, 413.

Recherches interessantes sur l'origine, la formation, le développement, la structure, &c. des diverses especes de vers à tuyau qui infestent les vaisseaux, les digues, &c. par M. Massuet.... Observations sur la même matiere par M. Rousset, Mars, 492.

Extrait d'une Lettre écrite de Vienne, au sujet de deux Miroirs paraboliques qui produisent des effets merveilleux à de grandes distances, Mars, 555.

Dissertation chronologique, sur les trois grandes époques de la creation du monde, de la naissance & de la mort de J. C. par le Pere

Grammatici Jesuite, Mars, 559.
Observations sur les Arrêts remarquables du Parlement de Toulouse, recüeillis par M. Jean Catellan, &c. Mars, 568.
Pensées critiques sur les Mathématiques, &c. Avril, 662.
In Eclipsin terræ mensis Maii 1733. *Commentarius*, Avril, 744.
Lexicon Juridicum de Jean Kall ou Calvin, Auteur du Livre intitulé *Themis Hebræo-Romana*, Avril, 746.
Joh. Petri Fontanellæ decisiones Senatus Cathaloniæ, Avril, 746.
Petri Garciæ tractatus de Beneficiis, Avril, 746.
Francisci Cardinalis Manticæ tractatus de conjecturis ultimarum voluntatum, Avril, 746.
Caroli Musitani opera medica, Avril, 746.
Ludovici Postii tractatus de subhastatione, Avril, 746.
Feliani de Oliva, de foro Ecclesiæ, Avril, 746.
Notitia Hungariæ novæ Geographica, Avril, 747.

Inferioris Germaniæ notitia, Avril, 749.
Memoires militaires & historiques de M. le Marquis de Feuquieres, contenant les regles de l'art militaire, &c. Avril, 749.
Nouvelle Edition du Droit de la nature & des gens, Avril, 749.
Oeuvres de M. Clermont, contenant l'Arithmetique militaire, &c. May, 803.
Arithmetique démontrée, &c. 818.
Les interêts presens des Puissances de l'Europe, &c. May 853. Juin 1068.
Institution des Notaires, ou Protonotaires Apostoliques, May, 916.
Caracteres des hommes, de leurs mœurs, de leurs opinions, & des siecles differens, ou divers Traitez de morale par Milord Ashley Cooper, May, 951.
Christophori Michaelis Adolphi tractatus de fontibus quibusdam soteriis, &c. May, 952.
Euclides ab omni nævo vindicatus, &c. May, 953.
Archæologia Græca sive veterum Græ-

corum, præcipue vero Atheniensium ritus Civiles, Religiosi, Militares, &c. May, 954.
Traduction Italienne de l'Histoire de la Medecine de Messieurs le Clerc & Freind, May, 954.
Dilucidazioni Fisico-Medico-Chirurgiche, du Docteur Sancassani, May, 954. Octobre 1915.
Tractatus de Censibus Hispaniæ & in leges Tauri, May, 955.
Commentaires sur les Decretales de D. Antonio Graña Nieto, May, 955.
Entretiens physiques d'Ariste & d'Eudoxe, May 955. Juin 999.
Essai ou Traité sur la solitude, Juin, 1019.
Considerations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence, Juin 1030. Aoust 1531.
Observation de l'ocultation de Jupiter par la Lune, le 29. Janvier 1734. Juin 1126.
Recherches de M. Hahn sur l'origine de la petite verole, Juin 1135.
Humfredi LLwid Armigeri Britan-

nicæ descriptionis Commentariolum, Juin, 1144.
Origine ancienne de la Physique nouvelle par le Pere Regnaut Jesuite, Juin, 1149.
Elementa Geometriæ ad usum Collegii Imperialis nobilium PP. Teatinorum, &c. Juillet, 1333.
Le Ménage universel de la ville & des champs, &c. Juillet, 1338.
Traité de Chymie, &c. par M. Malouin, Juillet, 1338.
Anatomie chirurgicale de Palfin, Juillet, 1340.
Deux Cartes geographiques, l'une de la ville de Mantouë, & l'autre des environs de cette ville, par le sieur Henry Liebaux 1340.
La Philosophie de Pourchot, Juillet, 1342.
Le Dictionnaire œconomique de Chomel, Juillet, 1343.
Le droit de la nature & des gens, par Jean Barbeyrac, Aoust, 1350.
Atrium Astronomiæ, c'est-àdire le vestibule d'Astronomie,&c. Aoust 1434.
Réponse du Pere Sarrabat, aux ob-

jections du Pere Haulzein Jesuite Allemand, contre son sistéme de la salure de la Mer, Aoust, 1486.

Les deux premiers volumes du Code Theodosien, avec le Commentaire de Jacques Godefroi, &c. Aoust, 1530.

Leçons de Physique, contenant les élemens de la Physique, determinés par les seules loix des méchaniques, &c. par M. Privat de Molieres, Aoust 1530. Novembre 2044.

Le Jardinier solitaire, Sept. 1724.

Histoire naturelle de l'univers, par M. Colonne, Septembre, 1724.

Plaidoyers de M. Errard Avocat au Parlement, &c. Septembre, 1725.

Traité Physique & historique de l'aurore boreale, par M. de Maïran, Octobre, 1787.

Traduction en Anglois de l'exposition anatomique de la structure du corps humain, par M. Winslow, Octobre, 1818.

Methode pour les Quadratures des courbes, par M. Ro'in, Octobre 1896. Nov. 2081. Dec. 2262.

La Chronologie de l'Histoire sainte, & des Histoires étrangeres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la captivité de Babilone, par Alphonse des Vignoles, Octobre, 1902.

Nouvelle Edition de Vitruve, Octobre, 1916.

Le troisiéme & quatriéme volume des Elemens de mathematique universelle de Wolfius, Octobre, 1917.

Le Craftsman écrit periodique, qu'on distribuë à Londres, Octobre, 1918.

Ecrit sur le parallele de la puissance de l'Empereur & de celle de France, Octobre, 1918.

Causes celebres & interessantes, avec les jugemens qui les ont decidées, Octobre, 1920.

Observations importantes sur le manuel des accouchemens, Octobre, 1920.

Oeuvres de Marie Ricard, contenant le traité des Donations, &c. Octobre, 1929.

Le Philosophe Moderne, Oct. 1921.

Traité de la Communauté entre mari & femme, &c. par M. Denis le Brun Avocat, Octobre, 1921.

Lettres d'Henry IV. Roi de France, & de Messieurs de Villeroi & de Puisieux, à M. Antoine Lefévre de la Boderie, &c. Novembre, 2020.

Abregé des Transactions philosophiques en Anglois, Novembre, 2102.

Relation des Eaux de Pyrmont & de Spa, Novembre, 2103.

Dialogue au sujet de la superiorité des plaisirs de l'entendement, sur les plaisirs des sens, Nov. 2103.

Recüeil des Loix Civiles Romaines, observées dans l'Empire Romain, ressuscitées & mises en vigueur parmi la plupart des Nations de l'Europe, &c. Novembre, 2103.

Les Memoires de Charles-Louis Baron de Polnitz, contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages, &c. Novembre, 2104.

Chrisfriedi Wætehleri opuscula Juridico-Philologica Rariora, Novembre,

bre, 2107.
Jodoci Lommii Burani Commentarii de ſanitate tuenda, Novembre, 2107.
Traité des Maladies les plus frequentes, & des remedes ſpecifiques pour les guerir, &c. par M. Helvetius,
Abregé de la Carte génerale du militaire de France, par M. le Mau de la Jaiſſe, Novembre, 2108.
Oeuvres de Phyſique & de Medecine de M. Valiſnieri, Decembre, 2119.
Traité de la Goutte par M. Stukeley, 2271.
Obſervations Geographiques, Phyſiques, &c. faites dans le Royaume d'Alger & de Tunis, &c. Decembre, 2272.
Uſage d'un nouveau Cadran univerſel à bouſſole, & propre à tracer des meridiennes, Decemb. 2278.

POESIE, GRAMMAIRE, ELOQUENCE, ROMANS, MELANGES LITTERAIRES.

Oeuvres diverſes du Pere Jean Har-

douin de la Compagnie de Jeſus, Janvier 76. Fevrier 306.
Reflexions ſur la Poëſie en général, ſur l'Eclogue, la Fable, l'Elegie, la Satire, l'Ode, & ſur les autres petits Poëmes, par M. R. D. S. M. 112.
Aurore & Phœbus, Hiſtoire Eſpagnolle, 140.
Hiſtoire Macaronique de Merlin Cocaïe, pag. 144.
Dictionnaire Chinois, pag. 154.
Traduction Italienne des Oeuvres de Virgile, 162.
Letteræ diſcorſivæ contro ad alcuni Poetici abuſi, 163.
Hiſtoria Stephanorum, par M. Maittaire, 170.
Rudimenta Linguæ Arabicæ, Janvier 172. Juillet 1338.
La Vie & les avantures d'Euphormion, &c. Fevrier 225.
Extrait d'une Lettre écrite à *** ſur l'Edition du Dictionnaire de Moreri faite à Bâle, Fevrier, 363.
De l'uſage des Romans, &c. Fevrier 372. Avril 672.
Poëſies de M. G., Fevrier 376.

Nouvelle Edition des Oeuvres de Voiture, Fevrier, 378.
Sapphus Poëtriæ Lesbiæ Fragmenta, &c. Mars, 543.
Dictionnaire Islandois de Résenius, Mars, 554.
Le Zodiaque de la Vie humaine, ou préceptes pour diriger la conduite & les mœurs des hommes, &c. traduit du Latin de Marcel Palingene, celebre Poëte de la Stellada, Avril, 600.
Les dons des Enfans de Latone, la musique & la chasse du Cerf, Poëmes dediés au Roi, &c. Avril 630. May 890.
La nouvelle Mer des Histoires, Avril, 648.
Lettres de M. Leibnits, Avril 745. Juillet 1335. Septembre 1711.
Eloge historique de M. l'Abbé le Grand, May, 908.
Lotteri (Georgii) de vita Ber. Telesii Commentarius, ad illustrandas histórias Philolophicam & Litterariam sæculi XVI. May, 952.
Les deux premiers volumes de la Traduction Latine du Commen-

taire d'Euſtathe ſur Homere, May, 953.
La conſtance des promptes amours, avec le jouet de l'amour, May 956.
Les avantures de Clamadès & de Clarmonde, May, 956.
Les mille & une heure, contes Peruviens, May, 957.
Eloge du Marquis Jean-Joſeph Orſi, Juin, 1102.
Six Livres de Lettres de Dom Gregoire Mayans, Juin, 1113.
Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ, Tomus I. ad annum 1726. *& Tomus II. ad annum* 1727. Juin, 1134.
Deuxiéme volume des Oeuvres Poſthumes du Pere Hardouin, Juin, 1147.
La fauſſe antipathie, Comedie, par M. Nivelle de la Chauſſée, 1150.
Momus corrigé, Comedie de M. de Boiſſy, *ibid.*
La ſurpriſe de la Haine, Comedic de M. de Boiſſy, *ibid.*
Le Lecteur Royal ou Recüeil de Penſées, Maximes, Diſcours, Contes, Poëſies, &c. pour ſervir d'amuſement à S. A. S. Mon-

ſeigneur Frederic Prince de Dannemark, &c. Juillet, 1286.

De ſcriptoribus vener. Domus D. Joſephi Cler. Regul. urbis Panormi, qui de Republica litteraria optime Meriti fuere operibus ſuis, &c. Juillet, 1333.

Chriſtiani Wolfii; *Bibliothecæ Hebreæ volumen quartum & ultimum*, Juillet, 1335.

Diſpenſatorium Brandeburgicum, &c. Juillet, 1333.

Nouveau Recüeil choiſi & mêlé des meilleures Pieces du Théatre François & Italien, Juillet, 1335.

Recüeil de Lettres Eſpagnoles, Juillet, 1341.

Lettres au ſujet d'un Livre, intitulé Reflexions ſur la Poëſie en général, ſur l'Eclogue, ſur la Fable, ſur l'Elegie, ſur la Satire, &c. Aouſt, 1374.

Lettre de pluſieurs Docteurs de la Maiſon & Societé de Sorbonne, à Monſieur le Marquis Maffei, touchant la Bibliotheque alphabetique, à laquelle on travaille en Sorbonne, Aouſt, 1474.

Nouvelle Edition des Oeuvres du Pere Rapin, Aoust, 1530.
Eloge historique de M. Valisneri, Septembre, 1595.
Vie d'Augustin Dati, avec un Jugement critique de ses Ouvrages, Septembre, 1713.
Panegyrique du Roi prononcé à Strasbourg, Septembre, 1719.
Oeuvres diverses de M. Rousseau, Octobre, 1770.
Grammaire Françoise du Pere Buffier, traduite en Anglois, Octobre, 1857.
Jo. M. Giberti opera nunc primum collecta, ineditis ejusdem opusculis aucta, &c. Octobre, 1915.
Les amusemens des Eaux de Spa, Octobre, 1919.
Le Païsan parvenu, Octobre, 1921.
Lettre ou Réponse à Messieurs les Doyen & Docteurs de la Maison & Societé de Sorbonne, dattée du Monastere de saint Germain des Prez, Novembre, 2090.
Les Ouvrages du Cardinal Bembe, Novembre, 2095.
Vita de Pittori, Scultori è Architetti

Perugini, Novembre, 2096.
La Machina humana, Poëme de M. Canetti, Novembre, 2098.
The present ſtate, of the Republick, of Letters, Novembre, 2102.
Les amours de Daphnis & Chloe, Novembre, 2105.
Les Oeuvres de M. de Fontenelle, nouvelle Edition, Novembre, 2105.
Les Oeuvres de Boileau, nouvelle Edition, Novembre, 2105.
Les Arrêts d'amour, Novembre, 2105.
Cinquiéme volume dn Philoſophe Anglois, Novembre, 2106.
Abregé des Vies des vingt-quatre premiers Peres, & des Empereurs Romains juſqu'à Conſtantin, &c. Novembre, 2108.
Oeuvres diverſes de M. Pierre Bayle, Novembre, 2109.
Deux Lettres critiques de Chrétien Catholique, aux *bonnes gens* d'Anvers, Editeurs des Actes des Saints, &c. Decembre, 2144.
Memoires de Litterature, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale

des Inſcriptions & belles Lettres, Tome huitiéme, Decembre, 2155.
Probabilium liber ſingularis, Decembre, 2276.
Inſcription remarquable, decouverte près du Village des Angles au-delà du Rhoſne, Dec. 2277.
Didon Tragédie de M. le Franc, Decembre, 2281.

Fin du Catalogue.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4148